





HISTOIRE

D'OLIVIER DE CLISSON,

CONNÉTABLE DE FRANCE.

<36635543700010

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI, RUE JACOB, N° 24.

HISTOIRE

D'OLIVIER DE CLISSON,

CONNÉTABLE DE FRANCE.

PAR A. D. DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ,

CONSEILLER A LA COUR ROYALE DE POITIERS, CONSERVATEUR DES ANTIQUITÉS DE LA VENDÉE, L'UN DES ÉDITEURS DES MÉMOIRES DE DUPLESSIS-MORNAY, etc.

Tome Premier.

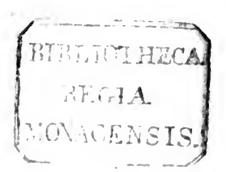


A PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT, PÈRE ET FILS,

LIBRAIRES, RUE JACOB, Nº 24.

1825.


BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

A Son Altesse Royale

Madame,

Duchesse de Berry.

MADAME,

En étudiant l'histoire de mon pays, de la Vendée militaire, contrée si petite en étendue, mais devenue si illustre par la valeur et les sentiments généreux de ses habitants, pendant l'affreuse révolution qui naguère a bouleversé l'Europe, j'ai recueilli des traits épars sur ce noble Connétable, l'un

de mes Compatriotes, dont j'offre aujourd'hui la vie à **VOTRE ALTESSE ROYALE**. Le jeune Prince dont vous êtes la Mère, précieux rameau d'une tige chérie, nous rappelera un jour les brillantes qualités militaires de ce guerrier si distingué, qu'un de ses ayeux, Roi comme il le sera lui-même, chargea de délivrer le sol français du joug humiliant de l'étranger.

Mais, MADAME, puisque **VOTRE ALTESSE ROYALE** a eu l'extrême bonté de consentir que ce livre parût sous ses auspices, qu'il me soit permis de lui faire remarquer que ces tems dont j'ai entrepris de dérouler les Evénements furent précisément ceux où l'on vit les femmes appelées à jouer un rôle principal. La gloire de Clisson n'apparut qu'après les efforts généreux de sa Mère, Jeanne de Belleville, dont l'amour conjugal changea les larmes ordinaires de la douleur en de chevaleresques entreprises contre le Souverain à qui elle devait son veuvage prématuré. Lorsque leurs époux furent privés de la liberté, Jeanne de Flandre et Jeanne de Penthièvre devinrent chefs de parti dans une lutte mémorable, et on les vit régner avec gloire, combattre avec courage et négocier avec habileté. Le travail que j'ai entrepris peut à ce titre offrir quelque intérêt à

l'illustre Princesse à qui j'en adresse l'hommage; aux traits que je viens de citer, on rapprochera une époque éloignée du siècle où nous vivons: en lisant les hauts faits des Comtesses de Montfort et de Blois, il serait impossible de ne pas songer aux illustres Petites-Filles de Marie-Thérèse, si éminemment grandes dans les revers, et placées aujourd'hui près du Trône glorieux des Lis, comme pour en rehausser l'éclat.

Je suis avec le plus profond respect,

Madame,

DE VOTRE ALTESSE ROYALE,

Le très-humble
et très-obéissant Serviteur,

A. D. de la Fontenelle.

PRÉFACE.

Les fastes de la Vendée militaire, que nous recueillons et mettons en ordre depuis plusieurs années, nous ont fait remarquer, dans le moyen âge, un très-grand personnage qui n'a pas eu encore son histoire particulière, et nous avons entrepris cette tâche. Hay du Châtelet et Guyard de Berville ont écrit la vie de Bertrand Du Guesclin, et personne n'avait encore songé à Olivier de Clisson, son frère d'armes, et son successeur dans la dignité de connétable de France. En lisant ce livre, on sera au moins convaincu que les matériaux pour faire un ouvrage intéressant ne nous manquaient pas. En avons-nous tiré un bon parti? Les lecteurs en décideront, et c'est là la question vitale, sur laquelle un auteur est trop souvent obligé d'en appeler à l'indulgence de ses juges.

Si l'on place ce livre à côté de la Vie de Du Guesclin, dont il pourrait être considéré comme le pendant pour les dernières époques, et comme

la contre-partie dans l'autre moitié, on y trouvera des différences essentielles. Le premier connétable breton a eu des historiens dès le temps où il vivait; et, pour se conformer au goût d'alors, on a chez eux mêlé la fable à l'histoire (1); sa vie, on peut le dire hardiment, est un véritable roman historique. Ses premiers succès sont prédits par une prophétesse; sa femme, la généreuse Tiphaine Rague-

---

(1) Voici la note des livres particuliers à Bertrand Du Guesclin :

1° Le *Roumant de Bertrand de Glaicquin*, en vers, a été le premier type de toutes les histoires de ce grand homme.

2° Le *Triomphe des neuf Preux* ou *Histoire de Bertrand Du Guesclin.*

3° *Histoire des prouesses de Bertrand Du Guesclin.*

4° Le *Livre des faits d'armes de Bertrand Du Guesclin*, etc.

5° *Histoire de Bertrand Du Guesclin*, etc.; par Claude Menard.

6° Autre Histoire du même, par Hay du Châtelet.

7° *Anciens Mémoires sur Du Guesclin*, traduits par le Febvre.

8° *Histoire de Bertrand Du Guesclin*, par Guyard de Berville, ouvrage réimprimé plusieurs fois, parce qu'il intéresse généralement. C'est de lui que nous entendons particulièrement parler dans cette pérface.

nel, n'est autre chose qu'une fée; ses combats sont ceux de ces géants qu'on rencontre dans les contes des temps anciens. Quand bien même la vérité de l'histoire ne nous eût pas fait dédaigner de pareils ornements, le goût du siècle et la saine critique nous les auraient interdits. Mais plus encore, nous n'aurions pu trouver matière à de pareils accessoires, à moins de les avoir créés d'imagination. Comme on ne s'est pas occupé particulièrement de la personne d'Olivier de Clisson dans le siècle où il a vécu, nous n'avons pu puiser, pour ce qui le concerne, que dans les histoires et les chroniques générales, dans les chartes et dans les autres documents de son temps, ainsi que dans les ouvrages postérieurs où on s'était déja servi de ces matériaux. Ainsi, l'histoire de Du Guesclin est enrichie des couleurs riantes de la fable, tandis que, pour Olivier de Clisson, nous ne pouvons offrir que la gravité froide, mais vraie, de l'historien.

Nous n'indiquerons point les livres imprimés où nous avons eu recours. Pour peu qu'on ait quelques connaissances en histoire, il est aisé de les retrouver. En outre, des matériaux inédits ont été à notre disposition, et nous avons pensé, du reste, que nous pouvions faire entrer dans ce cadre quelques morceaux destinés au grand

ouvrage dont nous nous occupons depuis long-temps (1).

Au moment où nous terminions la Vie d'Olivier de Clisson, paraissaient les premières livraisons de l'*Histoire des Ducs de Bourgogne.* Dans ce livre, l'histoire générale de la France se trouve presque toujours traitée; il en est de même dans notre travail, et dès-lors il est impossible qu'entre ces deux ouvrages il ne se trouve pas beaucoup de points de contact. Nous craindrions un rapprochement avec ce qui est sorti de la plume de M. de Barante, dont nous apprécions les talents littéraires, si auparavant, et tout d'abord, il n'y avait pas à mettre en balance les deux genres tout-à-fait dissemblables que nous avons cru respectivement devoir

---

(1) Nous comptons faire paraître, d'ici à quelques mois, le premier volume d'une *Histoire de la Vendée militaire, depuis les temps les plus éloignés jusqu'au règne de Charles X.* Ce pays, renfermé entre la mer, la Loire et le Thouet, était autrefois divisé entre trois provinces, et fait actuellement partie de quatre départements; et à toutes les grandes époques, sous les Anglais, du temps des guerres de religion et pendant la révolution, il a toujours été le théâtre des évènements les plus importants. Cette grande histoire d'un petit pays, nous osons l'assurer, piquera vivement la curiosité.

adopter, tout en écrivant sur les mêmes siècles. Cet auteur a voulu former une nouvelle école, adapter le romantique et le coloris des auteurs du moyen âge à l'histoire d'une époque éloignée de nous, rédigée pour notre temps; il fait agir, converser, discourir ses acteurs; et l'arrestation d'Olivier de Clisson, au château de l'Hermine, par exemple, qui a fourni à Voltaire le sujet d'une tragédie, est, pour le noble pair, le texte d'un drame de beaucoup d'effet. Le plus ordinairement, dans l'ouvrage que nous signalons, les évènements majeurs ne tiennent que quelques lignes, et des détails minutieux remplissent des pages entières, et c'est surtout par là qu'on a prétendu intéresser. Pour un pareil travail, Froissart a été d'un grand secours, toutes les fois qu'on l'a rencontré sur la route ; et il n'y a eu, pour ainsi dire, qu'à le copier, à mettre en place, comme des pièces de marqueterie, ce qu'il a fait dire aux personnages du temps. Lorsque cet intéressant auxiliaire manque, c'est lui qu'il faut faire en sorte d'imiter. Déja, pour donner un vernis de vérité et d'antiquité à l'histoire, on avait semé dans le texte quelques phrases des interlocuteurs; M. de Barante, allant plus loin, a voulu entraîner ses lecteurs jusques aux lieux et aux temps des scènes qu'il décrit, en en prenant

les dehors et le langage, et en s'emparant de la naïveté des contemporains.

Ce n'est pas la seule innovation que s'est permise le chef de la nouvelle école. Autrefois, pour établir la vérité des faits indiqués dans une histoire, les anciens écrivains, et notamment les savants bénédictins, même parfois ceux qui ont écrit depuis l'histoire dite philosophique, lorsqu'ils ne dédaignaient pas de prouver les assertions, mettaient en petits caractères presque imperceptibles, et à la fin des volumes, les pièces justificatives, les longues chartes qu'il était loisible de consulter, ou de laisser passer sans examen. L'historien des ducs de Bourgogne place ces accessoires au milieu de son texte, et garnit ainsi de nombreuses pages, en s'évitant le soin d'une analyse. On sent que cette méthode est à la fois très-commode pour les auteurs, et fort avantageuse pour les libraires; qui sait, d'après cela, si elle ne finira pas par être assez généralement adoptée?

En résultat, le nouveau genre que nous signalons, qui consiste, on peut le dire, à écrire non une histoire proprement dite, mais bien des chroniques complètes, avec des mémoires déja existants et connus, est néanmoins très-attachant, offre l'intérêt et l'apparence des romans de Walter-Scott, et satisfait assez l'es-

prit du lecteur, surtout s'il a le bon esprit de passer les amples feuillets des chartes, en en saisissant l'objet *à la volée*, si nous pouvons nous permettre ces expressions. Seulement nous finirons par observer que l'histoire de France écrite de cette manière comporterait plus de cent gros volumes, et qui osera entreprendre un pareil travail?

Quant à nous, notre tâche s'est bornée à essayer d'écrire l'histoire proprement dite, en tenant un juste milieu entre l'érudition des anciens auteurs, et *le faire* des temps plus modernes; et nous avons eu surtout le désir de passer rapidement en revue les faits principaux de la Vie d'Olivier de Clisson, et les évènements de l'histoire générale qui s'y rattachent, sans omettre rien d'essentiel. Nous avons été sobres de ces réflexions que le lecteur est toujours à portée de faire, ne prenant l'initiative que quand il a été question de déterminer notre plan d'une manière positive. Dans des notes jetées à la fin du volume, le texte est étendu en éclaircissant les faits, ou en faisant connaître à fond les personnages. Les pièces justificatives, et particulièrement les lettres du connétable, viennent ensuite, et achèvent, par une gradation qui n'est pas sans intérêt, de faire connaître en-

tièrement l'un des hommes les plus étonnants qu'ait produits le sol de la France.

Nous terminerons par dire que presque toujours, lorsqu'on fait paraître un ouvrage, ce n'est, à proprement parler, et pour nous servir des termes usités en imprimerie, qu'*une épreuve que l'on donne à corriger au public.* Si le fond se trouve bon, et qu'il n'y ait que quelques fautes à faire disparaître; dans une seconde édition, on profite de l'avis des critiques, amis et ennemis, et le livre finit par devenir ce qu'une simple ébauche n'avait pu le faire d'abord. Il n'est donné qu'à quelques écrivains supérieurs, et heureusement inspirés, d'atteindre la perfection dès le début; pour eux seuls les essais sont des coups de maître.

HISTOIRE

D'OLIVIER DE CLISSON,

CONNÉTABLE DE FRANCE.

LIVRE IER.

DEPUIS LA NAISSANCE DE CLISSON, EN 1336, JUSQU'A SA RÉUNION A DU GUESCLIN, EN 1370.

Introduction. — Naissance d'Olivier de Clisson. — Origine de la guerre de la succession de Bretagne.— Mort du duc Jean, surnommé le Bon. · Jean de Montfort s'empare de ses trésors et d'une partie du duché. —Siége du château de Brest et mort de Garnier de Clisson. — Olivier de Clisson défend la Roche-Perrion. — Montfort va réclamer des secours en Angleterre. — Il est cité devant la cour des pairs de France. —Arrêt de Conflans. La Bretagne est adjugée à Charles de Blois. — Une armée française marche sur la Bretagne. — Siége et prise de Chantoceau. — Siége et reddition de Nantes. Jean de Montfort y est fait prisonnier. — Jeanne de Flandre continue la guerre. Portrait de cette princesse. — Amaury de Clisson envoyé en ambassade en Angleterre. — Premier siége d'Hennebon. — Débarquement d'Amaury de Clisson.— Levée du siége d'Hennebon. — Échec de Morlaix.— Second siége d'Hennebon.—Beau fait d'armes d'Amaury de Clisson et de Gautier de Mauny. — Levée du second siége d'Hennebon. — Siége, prise et reprise de Vannes. — Mort de Robert d'Artois. — Olivier de Clisson est fait prisonnier par les Anglais. — Il est échangé. — Prétendue félonie de Clisson et son supplice. — Vengeance de Jeanne de Belle-

ville, veuve du sire de Clisson. — Elle est bannie du royaume, et elle se réfugie, avec son fils, auprès de la comtesse de Montfort. — Le roi d'Angleterre, irrité de la mort des seigneurs bretons, déclare la guerre à la France. — Amaury de Clisson change de parti. — Le comte de Montfort s'échappe de prison. — Sa mort. — Combat de la Roche-Derrien. — Charles de Blois y demeure prisonnier, et Amaury de Clisson est tué. — Jeanne de Penthièvre joue le même rôle que la comtesse de Montfort. Idée de son caractère. — Trève entre la France et l'Angleterre. — Jeanne de Belleville épouse Gauthier Benthelée. — Les jeunes Montfort et Clisson passent en Angleterre. — Jeanne de Belleville est dépouillée d'une partie de ses biens. — Benthelée, lieutenant-général en Bretagne et Bas-Poitou pour le roi d'Angleterre. — Il bat les Français, commandés par le maréchal d'Offemond, et finit par perdre sa place. — Charles de Blois obtient sa liberté. — Bataille de Maupertuis. — Olivier de Clisson revient en Bretagne. — Traité fait par le roi Jean non accepté, et reprise des hostilités. — Traité de Bretigni. — Mariage de Marie, fille du comte de Blois, avec le second fils du roi de Sicile, comte d'Anjou. — Conférences de Calais et de Saint-Omer. — Majorité de Jean de Montfort. — Son arrivée en Bretagne. — Siége de Becherel par Charles de Blois. — Montfort marche pour le faire lever, et Clisson l'accompagne. — Accord d'un jour et d'un lieu pour une bataille décisive. — On négocie au moment où l'attaque allait avoir lieu. — Traité d'Évran ou des Landes. — Conférences inutiles à Poitiers. — Siége d'Auray. — Bertrand du Guesclin amène des troupes françaises au comte de Blois. — Jean Chandos envoyé au secours de Montfort. — Marche de Charles de Blois. Montfort lui propose encore le partage de la Bretagne. — Bataille d'Auray. Clisson s'y conduit en héros et y perd un œil. — Mort de Charles de Blois. — Jean de Montfort demeure souverain unique de la Bretagne. — Le roi de France lui envoie des ambassadeurs. — Traité de Guerande. — Olivier de Clisson envoyé en ambassade à Paris. — Le duc de Bretagne rend son hommage à Charles V. — Mariage d'Olivier de Clisson avec Béatrix de Laval. — Du Guesclin mis en liberté. — Son expédition en Espagne où il établit Henri de Transtamare sur le trône de Castille. — Le prince de Galles prend parti pour don Pèdre, et propose une expédition en sa faveur. — Le roi de Navarre livre passage aux Anglais. — Du Guesclin est victorieux dans un premier combat. — Bataille de Navarette. — Olivier de Clisson est reçu chevalier banneret. — Défection des troupes espa-

gnoles. — Défaite de don Henri et de Du Guesclin. — Les sires de Clisson et de Rais battent la cavalerie arragonaise. — Du Guesclin, d'Andreghem, le Bègue de Vilaines et les autres officiers français sont faits prisonniers. — Résultat de la bataille de Navarette. Toute la Castille se soumet à don Pèdre. — Sa perfidie envers Édouard, qui retourne en Guienne. — Délivrance des prisonniers français. — Le prince de Galles consent avec peine à mettre Du Guesclin à rançon. — Du Guesclin retourne en Espagne et y a de nouveaux succès. — Cause de la haine vouée aux Anglais par Clisson. Il prend et démolit le château du Gavre. — Le duc de Bretagne s'empare de Chantoceau. Guerre entre lui et Clisson. — Nouvelle ambassade de Clisson à la cour de France. Il s'attache à Charles V.

J'ENTREPRENDS d'écrire l'histoire d'un des plus grands capitaines, d'un des hommes d'état les plus habiles qu'ait fournis, dans le moyen âge, le territoire français. Né Breton et sujet d'un prince vassal de la monarchie, il préjugea que toute l'étendue du pays, de la Manche aux Pyrénées, devait, par la force des choses, former un seul état. L'amour de la patrie excita en lui un courage extraordinaire, dont il aida puissamment le roi Charles V, dans son projet de chasser les Anglais de France, et le porta, d'après le vœu de la nation, à la dignité militaire la plus éminente. Les évènements qu'on va rapporter tiennent en général à cette ligue défensive de la France contre l'Angleterre, qui a duré plusieurs siècles, et à ce titre ils sont d'un intérêt général. Presque toujours le guerrier intrépide à qui ses ennemis

donnèrent le nom de *boucher* y jouera un rôle important; ses démêlés particuliers ne laisseront pas non plus que de piquer la curiosité; mais l'impartialité de l'historien doit dès ce début faire remarquer que, quelque grand que fût Clisson, il est loin d'être un de ces héros que l'on puisse offrir pour modèle aux générations futures. Si son caractère fut fécond en vertus sublimes, il est à regretter de le voir déparer par des vices particuliers au temps de barbarie dans lequel il vécut.

Olivier IV du nom, sire de Clisson, dont il est ici question, naquit au château de ce nom en Bretagne [1], le 23 avril 1336, du mariage d'Olivier III[2] et de Jeanne de Belleville [3], auparavant veuve du sire de Châteaubriant [4]. Son père, d'une de ces familles illustres dont l'origine se perd dans la nuit des temps, était le second fils d'Olivier II, sire de Clisson, et d'Isabeau de Craon [5], et il avait pour frère aîné Garnier [6], sire de Clisson, qui, comme nous le verrons bientôt, lui laissa le riche héritage de leur maison.

Peu après la naissance de Clisson, il arriva un évènement qui a trop d'influence sur les faits qu'on va rapporter, pour que nous n'en fassions pas mention. Jean III, dit le Bon, duc de Bretagne, quoique marié trois fois [7], mourut sans

enfants à Caen, le dernier d'avril 1341, en revenant de conduire des secours contre les Anglais à [8] Philippe de Valois, roi de France. Se voyant sans descendance, le duc avait songé à assurer la tranquillité de la Bretagne, après sa mort [9]. Ce riche héritage appartenait, d'après la coutume de la province, à Jeanne, dite la Boîteuse [10], fille de Gui, comte de Penthièvre, frère germain de Jean III; mais celui-ci savait quelle était l'ambition de Jean de Montfort [11], son frère consanguin. Aussi, en mariant en 1338 [12], sa nièce Jeanne avec Charles de Châtillon, comte de Guise, frère puîné de Louis, comte de Blois, de qui il hérita bientôt, il avait déclaré, en présence même du comte de Montfort, qui ne s'y était pas opposé, qu'elle devait lui succéder à la couronne ducale de Bretagne, tant suivant la disposition de la loi locale, que d'après l'autorisation que les états de la province lui avaient donnée de choisir son héritier. Charles de Blois, par suite de cette alliance et de cette désignation, s'était obligé de quitter son propre nom, celui de la maison de Châtillon-sur-Marne [13], l'une des plus illustres de l'Europe, ainsi que les armes y attachées, et de prendre, pour complaire aux Bretons qui en avaient exprimé le désir, le nom, les armes [14] et le cri de Bretagne. Sous cette condition, tous lui avaient prêté ser-

ment de fidélité, *le cas advenant*, et du vivant du duc, nul ne s'était ingéré de critiquer son titre d'héritier présomptif, du chef de sa femme.

Jean de Montfort, qui se trouvait près de Jean III au moment de sa mort, fit tout ce qu'il put pour avoir de son frère une reconnaissance de ses droits, ne put y parvenir, et feignit cependant de l'avoir obtenue[15]. Il tira ainsi un grand parti de l'absence de son compétiteur, et de là s'ensuivit la grande querelle des maisons de Montfort et de Blois [16].

Jean de Montfort se rendit d'abord à Nantes, où, à force d'intrigues, il se fit reconnaître duc de Bretagne. Les prélats et les barons réunis se partagèrent sur le choix de celui qui devait régner[17]. Montfort alla ensuite à Limoges, qui appartenait bien évidemment aux Penthièvre, et il s'empara des trésors du feu duc, et revint en Bretagne. Une assemblée générale des états, qui eut lieu alors, offrit tellement de division, que la guerre civile devint imminente. Saint-Malo se décida pour Montfort, qui se porta sur les bords de la Loire où il se rendit maître de Chantoceau ; de là il se dirigea sur Brest, point des plus importants pour la possession de la province, et dont il voulait s'emparer avant que son rival y eût envoyé des secours par mer.

Garnier de Clisson, reconnu pour être un des

plus hauts barons et des meilleurs guerriers de Bretagne, commandait le château de Brest, et avait pour garnison huit cents hommes d'élite. Rendu devant la place, Montfort fit sommer Clisson de la lui rendre, comme étant le légitime souverain de la Bretagne; mais celui-ci fit répondre qu'il n'obéirait point, et qu'il attendrait des ordres du véritable duc, qu'il tenait être Charles de Blois. Jean vit alors qu'il fallait combattre. Le lendemain, après la messe, le comte fit prendre les armes à sa troupe, et se disposa à donner l'assaut. Le gouverneur, qui s'y attendait, avait tout préparé, et l'attaque commencée, il sortit du fort avec quarante soldats déterminés, et tua un grand nombre d'ennemis. S'étant porté au point sur lequel était Clisson, Montfort le repoussa jusqu'à la principale porte de la forteresse, et soutint là un combat contre des forces beaucoup supérieures aux siennes. Les assiégés, craignant pour la place, abattirent trop tôt la herse, et laissèrent ainsi leur commandant dehors. S'apercevant bientôt de cette faute, ils jetèrent un nombre prodigieux de pierres pour chasser les assaillants et protéger la rentrée de Clisson, qui eut lieu aussitôt que la herse eut été de nouveau levée.

Les assiégeants faisaient dresser des machines, le jour suivant, afin de pratiquer une brèche,

lorsqu'ils apprirent la mort de Garnier de Clisson, qui n'avait survécu que quelques instants aux nombreuses blessures qu'il avait reçues dans l'attaque de la veille. Profitant de la consternation des assiégés, Montfort fit jeter des ponts sur les fossés, pour arriver au pied des murailles et les escalader. Du dedans on se défendit jusqu'à midi, en jetant des corps durs sur les assaillants. Enfin, sur une nouvelle sommation, les assiégés demandèrent quelques instants pour délibérer, et la capitulation fut bientôt arrêtée, aux conditions que la garnison aurait vies et bagues sauves.

Olivier III, ayant ainsi hérité des immenses possessions de son frère, en fit presque aussitôt l'hommage lige à Charles de Blois, dont il avait pris aussi le parti, tandis qu'Amaury [18], un troisième frère, tenait pour le parti opposé, et y jouait un très-grand rôle.

Peu après et dans le cours de ses conquêtes sur un adversaire qui ne s'était pas encore montré depuis la vacance du trône ducal, Jean de Montfort fit attaquer la Roche-Perrion où commandait Olivier de Clisson. Il fut dix jours devant ce château sans pouvoir l'emporter. Voyant qu'il n'y avait rien à espérer en peu de temps d'un commandant si déterminé, et que ses promesses et ses menaces n'avaient pas de résultat,

il alla assiéger Auray, qui était une place beaucoup plus importante.

Montfort était devenu maître de presque tout le duché; mais il craignait, avec raison, que le roi de France ne vît pas d'un bon œil une usurpation commise au détriment d'un de ses plus proches parents [19]. Aussi il passa en Angleterre pour y demander des secours dont il sentait avoir promptement besoin, et Édouard III, l'ennemi et le compétiteur de Philippe de Valois pour la couronne de France, lui promit de le seconder de tous ses moyens.

A peine Jean de Montfort était-il de retour à Nantes sans avoir encore été inquiété par Charles de Blois, qui, comptant sur son bon droit, n'avait pas d'armée à lui opposer, qu'il fut cité devant la cour des pairs de France, pour voir décider à qui devait appartenir la succession de Bretagne. Montfort se rendit à Paris avec une suite de quatre cents gentilshommes. Présenté à Philippe, ce monarque lui reprocha son voyage en Angleterre, l'appui qu'il était allé ainsi réclamer dans l'étranger, et l'hommage qu'on prétendait qu'il avait fait de la Bretagne à Édouard. Montfort nia cette dernière particularité, et promit de rester à Paris pour entendre, ainsi que Charles de Blois, la décision sur la souveraineté de la Bretagne. Cependant, persuadé que l'arrêt

ne lui serait pas favorable, et craignant sans doute d'être arrêté, il quitta Paris à l'improviste et retourna à Nantes.

Malgré l'absence d'une des parties, la cause n'en fut pas moins plaidée devant la cour des pairs avec tous les développements dont elle était susceptible. Pour Jean de Montfort, il fut dit que, comme frère de Jean III et son plus proche parent, il devait lui succéder, à l'exclusion de Jeanne de Penthièvre, qui, comme sa nièce, était d'un degré plus éloigné. On prétendit que ce point était décidé aussi par les lois générales du royaume qui devaient régir la Bretagne, depuis son érection en duché-pairie par Philippe-le-Bel [20]. On soutenait que, d'après cette même législation, les duchés, les comtés et les baronnies ne passant pas aux filles, sous ce point de vue la réclamation de Jean de Montfort était encore fondée. Enfin on se targuait de ce qu'en mourant le duc avait reconnu Montfort pour son héritier, et on assurait qu'un testament qui s'était perdu en contenait la déclaration formelle.

Pour Jeanne de Penthièvre, on répondait à ces moyens que, nonobstant l'érection de la Bretagne en duché-pairie, cette province continuait à être régie par sa coutume et par ses usages particuliers. Suivant cette législation, en

succession noble, l'aîné succède à tous les fiefs, et en fait seul hommage au souverain. L'aîné mort, à défaut d'enfant, le frère aîné lui succède. Les enfants de cet aîné, mâles ou femelles, représentent leur père et excluent leurs oncles. Pour prouver que les femmes n'étaient pas incapables de posséder la couronne ducale, on citait, entre autres, l'exemple d'Alix, fille unique de la duchesse Constance, qui avait porté le duché à Pierre Mauclerc, son mari[21]. On s'étayait aussi de ce que la comtesse Jeanne avait été mariée comme héritière présomptive et générale de Jean III, et reconnue comme telle par tous les Bretons. Enfin on niait la prétendue reconnaissance des droits de Montfort, que le duc aurait faite à sa mort, et on soutint que, malgré l'obsession à laquelle il était alors exposé, il s'était borné à demander qu'on le laissât en paix dans ses derniers instants.

Le 7 septembre 1341, intervint, sur les plaidoiries et le rapport de plusieurs commissaires, le fameux arrêt de Conflans, qui adjugeait le duché de Bretagne à la comtesse Jeanne de Penthièvre et à Charles de Blois, son mari. Ce dernier en rendit aussitôt hommage au roi, qui le reçut chevalier à l'instant même, et lui promit des troupes pour l'exécution de la décision souveraine qui venait d'être prononcée en sa faveur.

Peu après une armée française se forma à Angers, sous le commandement de Jean, duc de Normandie, fils aîné du roi, et cousin de Charles de Blois, qui s'empressa de s'y rendre ; elle était forte d'environ six mille hommes, parmi lesquels on remarquait plusieurs grands vassaux de la couronne[22], et beaucoup de seigneurs angevins. Après son organisation, elle se porta sur Ancenis où, après avoir passé huit jours, elle traversa la Loire, et vint ensuite mettre le siége devant Chantoceau[23], place défendue par une bonne garnison, que Jean de Montfort y avait laissée, sous le commandement de deux capitaines lorrains très-braves et pleins d'expérience. Le siége fut long et coûta beaucoup d'hommes de part et d'autre; mais les fossés ayant été remplis avec des fascines et de la terre, et des galeries couvertes et roulantes ayant été menées au pied des murailles pour les saper, les assiégés demandèrent à capituler : ils obtinrent de sortir avec armes et bagages. Le comte de Blois mit de suite à Chantoceau une garnison formée de Bretons, qui étaient venus le joindre, donna ordre de réparer les fortifications, et repartit le lendemain avec le duc de Normandie et l'armée française pour aller assiéger Nantes.

En chemin on s'empara de Carquefou, qui était alors un château d'importance; des renforts

de troupes bretonnes arrivaient continuellement sur la route, et, rendu devant Nantes, on fut en position d'investir cette place.

Jean de Montfort se trouvait à Nantes au moment du siége, et cette circonstance semblait indiquer que la ville ne se rendrait pas facilement. Il n'en fut pas ainsi, et quoique les Nantais se fussent d'abord déclarés pour ce concurrent à la couronne ducale, ils ne laissèrent pas que d'être les premiers à changer de parti. Ils ouvrirent leurs portes à Charles de Blois, et lui livrèrent même Jean de Montfort, qui s'était cru en sûreté au milieu d'eux[24]. Le prince, s'étant déclaré prisonnier des Français, fut envoyé, par le duc de Normandie, à Philippe de Valois, qui le fit détenir à la tour du Louvre à Paris.

On crut alors la guerre finie, et que Charles de Blois n'éprouverait plus de résistance pour s'emparer du reste du duché[25]; mais Jean de Montfort laissait en Bretagne son épouse, Jeanne de Flandres[26], qui était une de ces femmes supérieures, si communes à l'époque dont nous écrivons l'histoire, et elle résolut de continuer la guerre. D'une force de corps qui n'excluait pas les graces de son sexe, et qui lui permettait de supporter les fatigues de même que l'homme le plus robuste, on la vit combattre au premier rang, ainsi que le soldat le plus intrépide, et

vaincre comme le capitaine le plus expérimenté. Douée en outre d'un esprit de prévoyance extraordinaire, la comtesse de Montfort sut réunir de grands moyens pour sa cause, profiter des fautes de ses ennemis, et négocier avec succès[27].

Ce fut à Rennes que Jeanne de Flandres apprit la catastrophe de son époux. Elle assembla aussitôt les barons de son parti, leur apprit cette triste nouvelle, et leur montrant son fils, âgé seulement de trois ans, elle leur dit : « Haa, » seigneurs, ne vous ébahissez mie de mon- » seigneur que nous avons perdu; ce n'était « qu'un homme. Veey-ci mon petit enfant, qui « sera, si Dieu plaît, son restorier, et vous fera « des biens assez[28]. » De suite elle fit transporter les trésors de Jean III dans le château de Brest, et se retira de sa personne à Hennebon, place dont son mari s'était emparé de bonne heure.

Parmi les seigneurs les plus marquants de son parti était Amaury de Clisson, dont nous avons déja eu occasion de parler. La comtesse de Montfort, de l'avis du conseil qu'elle s'était choisi, le nomma tuteur de son fils. En même temps elle l'envoya en Angleterre presser l'arrivée des secours promis. Amaury renouvela avec Édouard l'alliance qu'il avait contractée avec Montfort; et s'engagea en son nom, en celui de son pupille, dont il arrêta le mariage

avec une princesse d'Angletere, et pour Jeanne de Flandres, à reconnaître le roi d'Angleterre pour roi de France, à lui rendre hommage pour la Bretagne, et à lui donner des places fortes en dépôt. Cela occasiona un armement fort considérable, dont le commandement fut donné à Guillaume de Bohin, comte de Northampton.

Le comte de Blois, profitant de sa veine de prospérité, assiégea et prit Rennes, la capitale du duché, puis Saint-Aubin du Cormier. Mais il était un point dont il sentait toute l'importance. La reddition de Nantes lui avait livré Montfort, en assiégeant Hennebon, il espérait se rendre maître aussi de cette femme qui prétendait suppléer à son époux, comme chef de parti. Jeanne de Flandres ne fut point étonnée à l'arrivée de l'ennemi. Connaissant l'importance du rôle qu'elle s'était assigné, elle songea à le remplir dignement. Aussitôt elle fait sonner le tocsin, et à la tête de quelques soldats elle repousse les coureurs de Charles de Blois. Un second combat contre des forces autrement supérieures fut au désavantage de la princesse. A cheval dans les rues de la place, elle cherche à ranimer le courage des habitants, et à sa voix on démolit des maisons, et les débris qui en proviennent sont jetés, du haut des murs, sur les assiégeants.

La comtesse de Montfort avait ce tact exquis qui n'est donné qu'aux plus grands capitaines. Pendant que Charles de Blois livrait l'assaut, elle sort de la place avec trois cents cavaliers d'élite, va attaquer un quartier du camp, qui lui avait semblé presque abandonné, renverse tout ce qui se présente, et met le feu aux tentes. Les tourbillons de fumée font revenir les assaillants sur leurs pas, la princesse reprend le chemin de la ville; mais coupée par des forces supérieures, sa troupe se débande, et elle se retire seule sur la route d'Auray. Six jours après, elle rallie ses soldats, y joint de nouveaux renforts, force les retranchements des assiégeants, et arrive, au déclin du jour, à l'une des portes de la place, qui s'ouvre pour la recevoir. Son intrépidité, sa bravoure font à-la-fois l'étonnement et l'admiration de ses amis et de ses ennemis.

Cependant, disposé à pousser ce siége à outrance pour enlever une place qui lui semblait le palladium du parti qui la tenait, Charles de Blois fit venir des équipages complets de siége pour parvenir à un résultat définitif. Déja les murailles ébranlées menaçaient ruines, des brèches ouvertes devenaient presque praticables, et les habitants étaient persuadés qu'une plus longue résistance était impossible. L'évêque de

Léon[29], qui se trouvait dans la ville, entre en pourparler avec son neveu[30], l'un des généraux des assiégeants, afin d'obtenir des conditions favorables; elles sont accordées, on allait signer le traité qui devait priver l'héroïque Jeanne de Flandres de sa liberté. Elle court au conseil de la ville, et toute en pleurs elle demande encore trois jours avant qu'on prenne la fatale détermination. Quoique tous soient convaincus de l'inutilité de ce délai, on se fait néanmoins un devoir de l'accorder. Cette détermination est communiquée à Louis d'Espagne, au vicomte de Rohan[31], et à Hervé de Léon, seuls chefs marquants restés devant la place; le surplus de l'armée s'étant porté au siége d'Auray, entrepris presque en même temps. Le troisième jour, Hervé de Léon s'approchait d'Hennebon pour y entrer avec des troupes; la comtesse, livrée à la plus vive inquiétude, sentant qu'il n'était plus pour elle que quelques instants, était à une croisée du château donnant sur la mer. Soudain elle aperçoit une flotte anglaise, et, ravie de joie, elle s'écrie : « Voilà le secours que j'ai « tant désiré ! »

Tout-à-coup un violent assaut est de nouveau donné. Mais les vaisseaux étaient déja entrés dans le port, et Jeanne de Flandres descend précipitamment pour les recevoir. Six mille Anglais,

conduits par Amaury de Clisson et Gautier de Mauny[32], débarquent de suite, et aident à la résistance des assiégés. Une sortie vigoureuse a lieu, les travaux des assiégeants sont détruits, leurs machines brûlées; ils sont forcés de se retirer en désordre, et Hennebon et la princesse sont délivrés : celle-ci s'empresse de témoigner à ses libérateurs combien vive est la reconnaissance qu'elle leur porte[33].

Amaury ne s'en tint pas à ce succès. Il concourut peu après à la brillante victoire remportée à Quimperlé sur Louis d'Espagne[34], qui, pour se sauver, s'embarqua presque seul, laissant quatre à cinq mille morts sur le champ de bataille.

Cette guerre continuait avec des chances diverses pour chaque parti, et il n'entre point dans notre plan d'en donner tous les détails[35]. Vers ce temps, un nouveau renfort de troupes anglaises arriva à la comtesse de Montfort, et ce qu'il y eut de particulier, c'est qu'il était sous le commandement d'un prince français. Nous voulons parler de Robert d'Artois, homme doué de fort belles qualités, qui en fit d'abord un si bon usage, en soutenant la loi salique et les droits de Philippe de Valois à la couronne de France, et qui finit par ternir sa gloire, en armant contre sa patrie, où il appela l'étranger de tout son pouvoir.

Charles de Blois essuya bientôt un échec près de Morlaix, et n'en revint pas moins au projet d'assiéger de nouveau Hennebon, quartier-général de son adversaire; et il éprouva encore cette fois cette résistance opiniâtre que savait si bien exciter Jeanne de Flandres, partout où elle se trouvait.

Charles d'Espagne, qui commandait un corps auxiliaire de Génois, considérés comme des soldats d'élite dans ces temps-là, fut extrêmement piqué des propos tenus par les assiégés, qui criaient toujours aux assiégeants d'aller chercher leurs camarades endormis à Quimperlé. Dans sa colère il demanda un jour une grace à Charles de Blois, sans dire de quoi il s'agissait; et celui-ci, qui lui avait beaucoup d'obligation, lui promit de suite ce qu'il désirait. Alors Charles d'Espagne exigea qu'on lui livrât, pour en faire ce que bon lui semblerait, Jean Le Bouteiller et Hubert du Fresnoy, faits prisonniers au Faouet, qui, après l'avoir battu, avaient tué Alphonse, son neveu. Le comte s'opposa d'abord à ce dessein; mais il finit par y consentir, lorsque Charles eut menacé de l'abandonner avec les Génois qu'il commandait; et celui-ci dit qu'après son dîner il ferait trancher la tête aux deux prisonniers.

La nouvelle de cette détermination cruelle ayant été portée à l'armée de Montfort, Amaury

de Clisson et Gautier de Mauny, deux guerriers unis par une étroite amitié, se décidèrent à faire de suite une entreprise pour délivrer Le Bouteiller et du Fresnoy. Il n'y avait pas de temps à perdre, et ayant réuni tous les chevaliers et les écuyers qui étaient dans la ville, on en fit deux corps, dont l'un, de trois cents hommes d'armes[36] et de mille archers aux ordres de Clisson, sortit par la porte du camp et devait attaquer, et l'autre, de cent hommes d'armes et de cinq cents archers sous Mauny, devait passer par une poterne du côté opposé, et donner sur le derrière des tentes. Le premier corps attaqua brusquement le camp, et ayant eu bientôt affaire à toute l'armée française, se retira jusqu'aux portes de la ville où il tint bon assez long-temps. Arrivé par les derrières, Mauny poussa jusqu'à la tente de Charles de Blois où étaient les prisonniers, avec une faible garde. Les ayant fait monter sur deux bons coursiers, il les emmena en toute hâte à Hennebon, avant qu'on eût pu s'en apercevoir. Alors Amaury rentra dans la ville, et la comtesse de Montfort, comblée de joie d'un évènement si heureux et si extraordinaire, vint au devant de Clisson et de Mauny, et les embrassa pour les récompenser de leur générosité. Peu de jours après le siége fut levé.

Dans ce temps, Robert d'Artois, avec les trou-

pes qu'il avait amenées d'Angleterre, alla assiéger Vannes. Olivier de Clisson et Hervé de Léon y commandaient, ayant sous eux Tournemine, Loheac [37] et plusieurs autres seigneurs de marque. Ils mirent dix hommes d'armes et vingt archers à chaque porte. L'armée assiégeante était de quatre mille hommes d'armes et de mille archers, et elle livra, devant les barrières, plusieurs combats qui ne furent pas à son avantage. La comtesse de Montfort vint au camp pour stimuler Robert d'Artois, et presque aussitôt ce dernier fit attaquer par trois endroits et devant elle. La nuit sépara les combattants après une grande effusion de sang. Les Anglais s'étant un peu reposés se déterminèrent à allumer de grands feux d'un côté, et à escalader secrètement les murs de l'autre, sur un point où la garde ne se faisait point avec exactitude. Cette tentative réussit à souhait, et les Français, pris à revers et voyant la ville occupée d'un côté, avisèrent au parti de se sauver comme ils purent, ou de se réfugier dans le château. Tous n'eurent pas ce bonheur ; mais Clisson, Tournemine et Loheac parvinrent à sortir par une fausse porte.

Bientôt Olivier de Clisson et Hervé de Léon, que leurs compatriotes taxaient d'imprudence, et qui étaient l'objet de la raillerie des Anglais, à cause de l'échec qu'on vient de rapporter,

réunirent douze mille hommes, et furent joints par le maréchal de Beaumanoir [38]. Ils se portèrent à l'improviste sur Vannes, pendant que le comte de Salisbury était avec les troupes anglaises au siége de Rennes; et leurs mesures furent si bien prises, qu'ils emportèrent la place, malgré la bravoure de Robert d'Artois, qui la défendait; et ce prince transfuge et ennemi de sa race, puisque, descendant en ligne directe de saint Louis, il combattait le roi de France, fut blessé mortellement, et réduit à son tour à se sauver par une porte secrète, avec le comte de Quenfort. Robert d'Artois, malgré son état désespéré, voulut être transporté en Angleterre, comme si le sol de sa patrie, à qui il avait fait tant de mal, lui eût sans cesse reproché son égarement. Rendu à Londres, il y mourut presque aussitôt, et le roi d'Angleterre lui fit faire des obsèques magnifiques [39].

La comtesse de Montfort, qui semblait perdre tant à la mort de Robert d'Artois, eut bientôt un auxiliaire d'une bien plus grande importance. Édouard lui-même débarqua en Bretagne, et vint à son tour assiéger Vannes où l'on avait réuni beaucoup de munitions. Jeanne de Flandres se rendit encore au camp de ce roi pour le remercier de son arrivée, et y resta quatre jours. Un assaut de six heures fut livré et bien

soutenu; il n'eut pas de résultat, et le roi d'Angleterre s'éloigna et alla assiéger Nantes. Revenu devant Vannes, la garnison fit de fréquentes sorties et eut de grands avantages; mais un jour, les Anglais ayant fait reculer les Bretons dans un grand désordre, les habitants effrayés fermèrent la barrière avant qu'Olivier de Clisson et Hervé de Léon fussent rentrés, et ils furent faits prisonniers, tandis que le comte de Stanfort, du parti des assiégeants, qui s'était trop avancé, restait dans la place.

Clisson fut échangé contre le comte de Stanfort. On prétend que, pendant que les armées française et anglaise étaient en présence près de Vannes, il suivit l'exemple de plusieurs autres seigneurs et traita avec l'Angleterre, en paraissant toujours servir le même parti; et que le comte de Salisbury fut le dépositaire de leurs promesses [40].

Cependant Édouard étant retourné en Angleterre, Salisbury quitta bientôt la cour, à cause de la violence exercée par ce prince sur sa femme. Il se retira en France et livra à Philippe de Valois les engagemens écrits et secrets d'Olivier de Clisson, de Geoffroy d'Harcourt et de plusieurs autres chevaliers français et bretons, en faveur des Anglais [41]. Nanti de l'écrit, Philippe fit, contre le droit des gens et les prérogatives de la che-

valerie, arrêter Clisson dans un tournoi indiqué par le duc de Normandie [42], et, sans aucune forme de procès, il lui fit trancher la tête. Son corps fut pendu aux fourches de Montfaucon; et sa tête, portée à Nantes, fut mise sur une lance et placée au dessus d'une des portes de la ville. Quatorze autres seigneurs [43], la plupart bretons, arrêtés à Paris en même temps, furent conduits au Châtelet et de là traînés nus aux halles, où ils furent décapités sans jugement préalable. On leur reprochait à tous d'avoir changé de parti et de s'être attachés aux Montfort et à l'Angleterre, avec le projet de leur livrer la ville de Nantes; mais le public ne les crut pas coupables, et il désapprouva surtout qu'on eût violé, pour leur arrestation, la foi publique d'un tournoi. Geoffroy d'Harcourt, compris dans la même accusation, fut plus heureux que les autres et se sauva en Angleterre, où il décida Édouard, ainsi qu'on le verra bientôt, à venger la mort de ses amis, en déclarant la guerre à la France, qui ne tarda pas à perdre la désastreuse bataille de Crécy [44].

On a remarqué qu'à cette époque le caractère de Philippe de Valois changea tout à coup. De gai, ouvert et communicatif qu'il était, il devint triste, sombre et rêveur. Des remords sans doute furent la suite de l'exécution cruelle que nous venons de signaler. Ce bon roi se repentit

d'avoir cédé trop facilement à des conseils perfides.

Aussitôt que la nouvelle du supplice d'Olivier de Clisson fut parvenue en Bretagne, ses nombreux amis se réunirent et allèrent offrir leurs services à Jeanne de Belleville, sa veuve. Cette femme était douée d'un grand caractère, et au lieu de se livrer à une douleur stérile, le désir de venger un outrage aussi cruel lui inspira une résolution extraordinaire. Elle réunit de suite une troupe de quatre cents hommes, composée de seigneurs qui venaient de se donner à elle et de quelques vassaux, et elle se mit en campagne. S'étant portée près d'un château où commandait le Galois de la Heuse pour Charles de Blois, elle mit partie de ses gens en embuscade. S'étant rendue avec quarante hommes seulement à la porte du fort, elle demanda à entrer. Le gouverneur, qui ignorait la mort de Clisson, crut que la dame de Belleville faisait une partie de chasse comme elle en avait l'habitude, et il ordonna d'ouvrir. Dès que le pont-levis fut baissé et que la dame et son escorte eurent occupé la porte, on sonna du cor comme on en était convenu, et le reste de la petite armée accourut. Le château fut aussitôt occupé et toute la garnison passée au fil de l'épée, à l'exception de la Heuse, qui trouva moyen de s'échapper. Charles de Blois, ayant

appris ce coup de main, assembla des troupes pour reprendre la forteresse. La dame de Belleville ne l'attendit pas, elle surprit et égorgea d'autres postes, et fit ainsi long-temps la guerre sur le continent. Désespérant de pouvoir continuer avec avantage ce genre d'agression, elle tourna ses regards sur un autre élément et se mit à armer des vaisseaux. Elle s'embarqua avec ceux de son parti, et combattit sur mer avec la même intrépidité qu'elle avait déployée sur terre. On vit alors cette noble amazone couler bas tous les vaisseaux français qu'elle rencontra, et faire plusieurs descentes sur les côtes voisines, où elle mit tout à mort. Son fils, encore dans un âge bien tendre, était à côté d'elle dans toutes ses expéditions, et il y prit l'habitude de voir couler le sang. Formé si jeune à une pareille école, et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, par une femme, il y acquit cette bravoure presque surnaturelle, mais féroce, et cette cruauté implacable et froide qui devinrent les marques distinctives de son caractère.

Philippe de Valois, apprenant ces terribles représailles, bannit du royaume celle qui les commettait, et fit prononcer la confiscation de ses biens et de ceux laissés par son mari [45]. Jeanne de Belleville se réfugia alors avec son fils à Hennebon, auprès de la comtesse de Montfort qui

avait déjà fait preuve de tant d'habileté. Celle-ci l'accueillit avec l'intérêt et les égards dus au malheur et au courage. Le jeune Clisson fut placé près du comte de Montfort, qui était à peu près de son âge, et reçut la même éducation que lui. Les bienfaits furent répartis avec profusion sur la mère et le fils qu'on cherchait à s'attacher entièrement.

Lorsque Édouard, Roi d'Angleterre, eut appris la mort de Clisson et des autres chevaliers bretons, il en fut indigné. Son premier mouvement fut même de venger leur supplice sur la personne d'Hervé de Léon, du parti de Charles de Blois, qu'il avait fait prisonnier, comme on l'a rapporté, au siége de Vannes; mais le comte de Derby l'en empêcha. Édouard fit venir le seigneur breton et lui dit : « Messire Hervé, mon « adversaire [46] Philippe de Valois a montré sa « félonie [47] trop cruellement, quand il a fait « mourir ainsi tels chevaliers, dont il me déplaist « moult grandement, et semble à aulcun de « nostre parti qu'il l'ait fait par dépit de nous. « Si je voulais regarder à sa félonie, je ferais de « de vous le semblable effet, car vous m'avez « faict plus de contrariété en Bretagne et à mes « gens que nul autre; mais je m'en souffrirai à « tant et lui laisserai faire sa volonté, et garderai « mon honneur à mon pouvoir et vous laisserai

« venir à rançon legière, pour amour du comte « de Derby qui m'en a prié, mais que vous « veillez faire ce que vous dirai. » Le Roi d'Angleterre réduisit la rançon d'Hervé de Léon à dix mille écus au lieu de trente ou quarante mille qu'il aurait pu exiger d'un tel personnage, et il le chargea d'aller trouver le Roi de France, et de lui dire qu'à raison de la mort des seigneurs bretons il renonçait à la trève et lui déclarait la guerre. Hervé parvint sur le continent après une violente tempête, et fit à Philippe de Valois, qu'il trouva à Paris, la commission dont il était chargé, en adoucissant cependant les termes d'Édouard [48].

Quelques mois après, Amaury de Clisson fut une seconde fois envoyé en Angleterre, par la comtesse de Montfort, pour offrir l'hommage de la Bretagne à Édouard, et lui demander de nouveaux secours. Le Monarque anglais expédia en effet quelques troupes, ce qui donna au parti qu'il protégeait la facilité de s'emparer de Dinan. Jeanne de Flandres passa elle-même le détroit peu après pour déterminer un nouvel armement.

Un évènement que nous allons signaler, prouve combien à cette époque on tenait peu à la cause qu'on avait d'abord embrassée. Amaury, que nous avons vu chargé de la tutelle du jeune Montfort, à raison de la captivité du père de celui-ci et

que la catastrophe de son frère devait d'autant plus attacher à cette maison, changea tout-à-coup de parti. A son retour d'Angleterre, trouvant tous ses châteaux occupés par Charles de Blois, qui avait confisqué ses terres et les avait données à Guillaume de la Heuse, il se soumit à ce prince et abandonna entièrement la maison de Montfort, pour laquelle il avait si vaillamment combattu. En conséquence, le comte de Blois lui accorda l'abolition de ses rébellions, par lettres que le Roi de France confirma peu de temps après [49].

Dans les premiers jours de l'année suivante, il naquit un premier fils à Charles de Blois et à Jeanne de Penthièvre [50], et vers ce temps le comte de Montfort parvint à s'évader de la tour du Louvre [51], déguisé en marchand, passa la mer et se rendit auprès d'Édouard. Celui-ci reçut son hommage lige pour la Bretagne, et lui donna des troupes avec lesquelles il arriva dans cette province. Ayant réuni toutes ses forces, il alla assiéger Quimper; mais une grande crue d'eau qui inonda les environs de la place, et l'arrivée des troupes ennemies, l'obligèrent d'abandonner cette entreprise. Le chagrin qu'il eut de ce début, et de paraître si inférieur à sa femme, occasiona sa mort, qui eut lieu au château d'Hennebon, le 26 septembre 1345. Peu avant, il avait nommé le roi d'Angleterre tuteur

de Jean de Bretagne, son fils, et il lui avait recommandé la défense de ses droits[52]. Cette mort ne changea rien à l'état des choses, et les hostilités continuèrent.

Quelque temps avant sa mort, le comte de Montfort jugea qu'il était à la fois juste et politique d'indemniser de leurs pertes ceux qui s'étaient attachés à la cause de sa maison; et, de l'avis de son conseil, il donna [53] la terre de Pontcallec à Jeanne de Belleville, *à cause des dommages et pertes*, fut-il dit, *par elle soufferts en la guerre de Bretagne, pour grand amour et affection qu'elle a envers nous.* Une telle conduite était de nature à faire bien des partisans à celui qui suivait ainsi la noble impulsion de son cœur.

Le parti de la comtesse de Montfort s'était emparé de la Roche-Derrien, qui était une place importante; et Charles de Blois, au milieu de l'année 1347, vint en faire le siége. Thomas d'Ageworthe, lieutenant-général en Bretagne pour le roi d'Angleterre, alors occupé à Calais, arriva pour secourir les assiégés. Un combat s'engagea, dans lequel le général anglais fut fait prisonnier, délivré une première fois, et repris encore par Charles de Blois. Le vicomte de Rohan et le sire de Laval firent preuve d'un courage prodigieux, et la victoire demeurait aux Français,

lorsque cinq cents hommes, armés de lances, et faisant partie de la garnison de la place, vinrent rétablir le combat, en perçant la bataille des assiégeants, et en délivrant encore d'Ageworthe. Charles de Blois, pris par derrière, et ne pouvant plus être secouru par les forces qu'il avait au delà de la rivière, se retira près de là, sur la montagne de Mezeau. Adossé contre un moulin à vent, et n'ayant plus que peu des siens, le reste s'étant dispersé, il se défendit bravement; mais percé de dix-huit plaies, et ayant perdu presque tout son sang, il fut forcé à la fin de se rendre à Robert du Châtel, et il fut conduit à la Roche-Derrien, puis à Vannes, et ensuite en Angleterre.

A ce combat mémorable, livré le 18 juin 1347, Amaury de Clisson perdit la vie en combattant avec courage pour la maison de Blois, dont il avait, depuis si peu de temps, adopté la cause.

La captivité de Charles de Blois n'anéantit pas plus son parti que ne l'avait fait, pour la maison de Montfort, le même évènement arrivé à son chef. Jeanne de Penthièvre n'avait pas la même force de corps, la même intrépidité que sa rivale; mais il existait chez elle d'autres qualités qui la rendaient presque aussi propre à figurer à la tête d'un parti. Elle savait bien arrêter un plan de campagne, si elle ne pouvait pas le mettre

à exécution; on la voyait tirer tout l'avantage possible des succès, et conserver une patience extrême et une grande fermeté dans les revers, qui ne l'abattaient jamais. Cette princesse, par son affabilité et l'aisance de ses manières, se faisait un grand nombre de partisans. Du reste, ce fut beaucoup sans doute de la part de la comtesse de Blois, lorsqu'elle se trouva privée de son époux, de balancer, pendant longues années, les moyens extraordinaires déployés par la comtesse de Montfort.

Le 28 septembre 1347, une trève entre les rois de France et d'Angleterre fut conclue sur l'intervention des légats du pape, et elle fut prolongée à diverses fois. La Bretagne était comprise dans le traité, et le sire de Craon et Raoul de Cahours en furent nommés les conservateurs dans cette province, le premier pour Philippe de Valois, et le second pour Édouard. Cependant cette clause était dans la réalité sans effet, à cause de celle qui portait que les partisans des maisons de Blois et de Montfort pourraient entreprendre les uns envers les autres, sans que la suspension d'armes fût réputée violée. A raison de cela, il se commit de grands brigandages. Des seigneurs anglais s'établirent même en Bretagne, tant par leur résultat que par suite des confiscations prononcées à leur profit. Parmi

eux, on compte le chevalier Gautier Benthelée, qui épousa Jeanne de Belleville, restée toujours attachée à la maison de Montfort. Pour gratifier ces époux, le roi d'Angleterre leur donna, en 1349, la jouissance de plusieurs terres considérables, situées en Poitou[54].

Le jeune comte de Montfort passa en Angleterre, dans le courant de la même année, pour réclamer encore l'appui d'Édouard. Il emmena avec lui Olivier de Clisson, son camarade et son ami. Le roi d'Angleterre, qui devina ce que ce jeune seigneur devait être par la suite, le combla d'amitié, et ne fit presque point de différence entre lui et Montfort.

Cependant un chevalier anglais, Raoul de Cahours, le conservateur de la trève, qui épousa peu après Jeanne de Ronestren, veuve du vicomte de Rohan, avait reçu du roi Édouard un don de mille livres sterling de rente, sur les terres qu'il pourrait conquérir. Profitant de l'effet de cette gratification, il avait fait une guerre privée[55] à Jeanne de Belleville, et s'était emparé d'une partie de ses possessions[56]. Craignant de ne plus les conserver, à raison de l'intérêt que son souverain paraissait porter à cette dame et à son nouvel époux, et se voyant surtout sans espoir de faire de nouvelles conquêtes, il crut devoir, pour satisfaire son ambition, changer

entièrement de parti. Dans un combat livré près d'Auray, en 1350, par Thomas d'Ageworthe, il trahit ce chef, et fut la cause de sa mort et de la perte de l'affaire. Jean, roi de France, qui venait de succéder à son père, Philippe de Valois [57], récompensa Cahours en lui donnant vingt-quatre mille livres et la jouissance de plusieurs terres qu'il avait enlevées à Jeanne de Belleville. En retour, le seigneur gratifié s'engagea par écrit à remettre au roi les villes de Vannes, Guerande, Quimperlé, Hennebon et Brest, les châteaux de Tremazen, et Oisant; à gagner le chevalier Bernard du Chastel, le seigneur de Sengny et son fils, et à construire une forteresse à Saint-Mathieu.

Ce fut vers ce temps que le comte et la comtesse de Blois marièrent leur fille aînée, Marguerite de Penthièvre, avec Charles d'Espagne [58], seigneur de Lunel et connétable de France. Un établissement autrement important attendait la sœur de cette princesse.

Gautier de Benthelée, possédant de plus en plus la confiance d'Édouard, fut nommé par lui son lieutenant-général en Bretagne et Bas-Poitou, en remplacement de Thomas d'Ageworthe; il lui laissa même la disposition de tous les revenus publics sans en rendre compte. Cette nomination n'apporta point de changement dans la marche des affaires, non plus que le mémo-

rable combat des trente, gagné par le maréchal de Beaumanoir [59].

Cependant, l'année suivante, Benthelée s'étant emparé du château de Mauron, près Saint-Meen, Gui de Nesle, sire d'Offemont, maréchal de France [60], qui venait d'arriver en Bretagne avec l'armée que lui avait confiée le roi Jean, avisa aux moyens de reprendre cette forteresse. Un engagement eut lieu près de là, entre le chevalier anglais, qui n'avait que trois cents hommes d'armes et autant d'archers, tandis que le maréchal en avait un beaucoup plus grand nombre. Néanmoins le corps de celui-ci fut défait par les Bretons, dans les rangs desquels se firent remarquer, outre Benthelée, Tanneguy du Chastel, Garnier de Cadoudal et Yves de Tresiguidi. La perte des Français fut d'un grand nombre de fantassins, de cent quarante chevaliers et de treize seigneurs de marque, au nombre desquels se trouvèrent le maréchal de Nesle, le comte de la Marche, Alain VII vicomte de Rohan [61], le sire de Briquebec, le châtelain de Beauvais et le sire de Tinteniac, le héros par excellence du combat des trente.

Par suite de négociations avec l'Angleterre, la comtesse de Penthièvre obtint enfin la liberté de Charles de Blois, son mari, moyennant rançon; mais il fut impossible de la réaliser, et le prince, qui avait paru un moment en Bretagne,

retourna en Angleterre. Le combat de Montmuran[62], où commença à se faire remarquer un homme appelé à devenir si célèbre, Bertrand du Guesclin[63], fut alors livré, et l'avantage en demeura aux Français, ou plutôt aux partisans de la maison de Blois. Le roi d'Angleterre, mécontent de ce résultat et de la situation des choses en Bretagne, ôta à Gautier de Benthelée la lieutenance du duché, et la donna, le 4 avril 1354, à Jean Avenel. Cependant il paraît que Benthelée conserva encore le commandement de quelques places; car ce ne fut que le 14 septembre 1355 qu'Édouard lui manda, ainsi qu'à plusieurs autres seigneurs, et à Thomas de Hollande, précédent lieutenant-général, de remettre à Henri de Lancastre toutes les places à leur disposition.

Vivement sollicité par sa femme, Philippe de Hainault[64], Édouard consentit enfin, le 10 août 1356, à donner la liberté à Charles de Blois, en gardant ses deux fils pour otages [65], moyennant la promesse d'une rançon de cent mille florins d'or [66], et l'annulation du traité conclu avec la comtesse de Penthièvre pour le mariage de son fils aîné avec [67] Marguerite d'Angleterre. Ce prince fut renvoyé sur le continent avec les personnes de sa suite, comme pour rapprocher le terme qui devait mettre fin à la lutte entre lui et Jean de Montfort.

Bientôt eut lieu la bataille de Maupertuis [68] près Poitiers, qui fut si fatale à la France, et qui fit perdre la liberté au roi Jean. Cet évènement donna lieu à une trève de deux ans pour la Bretagne. Pendant ce temps, des aventuriers parcouraient la province, et y commettaient les plus grands désordres.

Vers le milieu de l'année 1358, le duc de Lancastre obtint du roi Édouard la liberté de retourner en Angleterre pour quelque temps, et Thomas de Hollande fut rétabli, par lettres du 5 août, lieutenant-général de Bretagne, avec les mêmes prérogatives qu'avait eues Benthelée, c'est-à-dire de toucher les fruits et revenus de la province pour son droit de garde.

Deux mois après, le jeune Olivier de Clisson fut envoyé par Édouard en Bretagne avec un corps de troupes, et se disposa à faire ses premières armes. Ce roi, qui avait conçu pour lui beaucoup d'affection [69], lui fit présent, au moment de son départ, d'un magnifique équipage, et arma trois vaisseaux pour son passage et celui des personnes de sa suite.

Jean, roi de France, dominé par le désir d'obtenir sa liberté, conclut un traité par lequel il abandonnait en pleine souveraineté au roi d'Angleterre tous les pays que les Anglais avaient auparavant possédés en France, et certaines contrées

qu'ils n'avaient jamais eues [70]; et consentait que le duc de Bretagne rendît hommage au roi d'Angleterre, qui déciderait entre les deux concurrents. Édouard et les siens renonçaient seulement aux droits bien peu fondés qu'ils avaient sur la couronne de France, et la rançon du roi était fixée à quatre millions de deniers d'or. Cette convention révolta tous les Français, et les états-généraux assemblés à Paris [71] refusèrent de la sanctionner.

Les deux rois furent également mécontents de cette délibération. Édouard surtout, à qui le traité était si avantageux, résolut de pousser la guerre à outrance sur le continent. Nonobstant l'existence de la trêve, qui n'expirait qu'à la Saint-Jean-Baptiste, il renvoya en Bretagne le duc de Lancastre avec un corps de troupes, et se disposa à aller le joindre; mais il en fut empêché long-temps, et son expédition ne fut prête qu'à la fin de 1359: auparavant il rappela Lancastre avec la majeure partie des soldats anglais qu'il avait avec lui. Le débarquement du roi d'Angleterre eut lieu à Calais, le 28 octobre. La trêve en Bretagne avait été continuée jusqu'au 1er mai 1361. Les aventuriers anglais, français et bretons, qui se trouvaient ainsi sans occupation, allèrent en chercher ailleurs [72], et la province fut appelée à jouir d'un peu de calme.

La marche du roi d'Angleterre ayant été entravée par le défaut de vivres, et un orage affreux éprouvé dans la Beauce[73], qui fit le plus grand tort à son matériel, il se décida à traiter de la paix que le régent de France [74] sollicitait depuis long-temps. Elle fut conclue au village de Bretigny, à deux lieues de Chartres, le 8 mai 1360. La France céda à l'Angleterre, entre autres pays, le Poitou, le fief de Thouars[75], la seigneurie de Belleville[76] et la Rochelle. Le roi Édouard renonçait à ses prétentions sur la couronne de France, la Bretagne et l'Anjou, et recevait trois millions d'écus d'or pour la rançon du roi Jean. Quant à la contestation pour la Bretagne, il était dit que les deux rois agiraient de concert pour mettre les concurrents d'accord, sinon qu'ils nommeraient des arbitres, et que, si l'arbitrage n'avait pas de résultat, on laisserait Montfort et Blois vider leur querelle. Dans tous les cas, l'hommage du duché à la France était réservé. La remise des places fut ordonnée, excepté pour la Bretagne; et il fut aussi convenu qu'Olivier de Clisson rentrerait en possession des terres de la Garnache, Beauvoir et Chantoceau, qui lui avaient été enlevées par le roi de France, à cause de son attachement à la maison de Montfort; et Jean de Montfort obtint la jouissance du comté de Montfort-l'Amaury.

Charles de Blois conclut à Saumur, au mois d'août 1360, un traité qui l'unissait de plus en plus à la maison de France. Il maria sa seconde fille Marie avec Louis, second fils de Jean, roi titulaire de Sicile, comte d'Anjou et du Maine, et seigneur de Montpellier, à qui il ne tarda pas de succéder. Le comte de Blois donna à sa fille une dot assez considérable pour l'état de ses affaires; elle était composée de fort belles terres, et, moyennant cela, elle renonça à tous ses droits à la succession de ses père et mère, sauf le duché de Bretagne, à défaut de mâle. Le futur assigna à la princesse, pour son douaire, le château du Loir et la Roche-sur-Yon, et promit de faire rendre Chantoceau à Charles par le régent de France, quoique cette place eût été assurée à Olivier de Clisson, par le traité de Bretigny[77].

Des conférences eurent lieu à Calais, dans le courant d'octobre, pour un accommodement entre les deux prétendants à la couronne ducale de Bretagne. Charles de Blois s'y rendit en personne, et Jean de Montfort, qui était en Angleterre, y envoya des délégués; mais il n'y eut rien d'arrêté. Pendant ces pourparlers, Édouard se rendit à Calais, et le traité de Bretigny y fut solennellement ratifié.

De nouvelles conférences s'ouvrirent à Calais

en 1361, puis à Saint-Omer en 1362; mais elles furent encore sans résultat.

Le comte de Montfort retourna vers ce temps en Angleterre; alors âgé de vingt ans, il était d'un physique fort agréable et il avait l'esprit très-orné. Édouard[78] le déclara majeur, et chargea Guillaume de Latimer, son lieutenant-général en Bretagne, de lui remettre le gouvernement de ses états et la possession de ses places fortes. Le jeune prince exprima alors sa reconnaissance envers son tuteur, en s'engageant à le servir contre *tous ceux qui pouvaient vivre et mourir*, sauf l'hommage porté au traité de Bretigny, et à ne pas prendre femme sans son consentement. Il déclara être prêt à soumettre encore la contestation aux deux rois, quoique le terme fût expiré, si son adversaire y consentait, et donna pouvoir de prolonger la trève, qui expirait à la Saint-Michel.

Montfort emprunta plus tard une somme d'argent d'Édouard, à qui il hypothéqua des terres en Bretagne; puis il s'embarqua pour cette province avec Guillaume de Latimer, et des troupes assez nombreuses. Charles de Blois, apprenant son arrivée, souscrivit à la trève proposée. Elle fut renouvelée en août pour durer jusqu'à la Saint-Michel 1363, et le roi d'Angleterre la ratifia. Charles ne cherchait qu'à gagner

du temps et à se procurer des secours. Le duc de Flandres lui en refusa, et le roi de France lui en promit, au contraire, et tint parole.

Au commencement de l'année 1363, Charles de Blois réunit une armée considérable, qui fut renforcée par Bertrand du Guesclin et Robin de Vaucouleurs, qui vinrent avec les Bretons au service du roi de France. Il s'empara de Carhaix et de la Roche-aux-Anes, et vint investir Becherel, place importante par sa situation, sur une montagne escarpée et assez approvisionnée. Guillaume de Latimer en avait le commandement et il se défendit bien. Dès que le comte de Montfort fut prévenu de ce siége, il réunit à Rennes toutes ses forces, et marcha au secours de Latimer. Dans son armée, composée de Bretons, d'Anglais, de Français et de Normands, les principaux capitaines étaient Olivier de Clisson, alors placé à ce rang seulement par sa naissance, ses richesses et l'amitié de Montfort; Tanneguy du Chastel, Olivier de Tresiguidi, Jean Chandos, Robert Knolle[79], Olivier Cadoudal, Jean Harpedane[80], seigneur de Montaigu et Gautier Huet.

Le camp de Charles de Blois était placé dans une position avantageuse; il y avait réuni quelques vivres, et ravagé le pays à l'entour, brûlant ce qu'il n'avait pu enlever, et détruisant les mou-

lins, pour empêcher son adversaire d'y trouver des secours. Dans un tel état de choses, Jean de Montfort, qui s'était approvisionné au loin, ne jugea pas à propos de l'attaquer, et il se contenta de l'observer et d'arrêter les convois. Bientôt l'armée de Charles souffrit de la disette, et ce prince fit dire à son antagoniste que le lieu n'étant pas propre pour une bataille, leur différend se terminerait, s'il le désirait, près de là, dans la lande d'Évran [81]. Montfort accepta le défi; et on convint que le combat, qui devait décider du sort de la Bretagne, se livrerait huit jours après.

Le jour convenu, les deux armées se rangèrent en bataille dans le lieu indiqué. Le comte de Montfort divisa ses forces en trois corps. Le premier, composé entièrement de troupes anglaises, et fort de cinq cents hommes d'armes, de mille archers et de deux mille fantassins, était commandé par Jean Chandos et Gautier Huet. Le second corps, aux ordres directs de Montfort, était formé de trois cents hommes d'armes, douze cents archers et deux mille cinq cents hommes de pied, tous bretons, et de plus de deux cents gentilshommes de cette province, conduits par Olivier de Clisson, Tannegui du Chastel et Olivier de Cadoudal. Le troisième corps, mélangé de diverses nations, Anglais,

Gascons, Normands et Bretons, était sous la conduite de Robert Knolle et du seigneur de Mortagne, tous les deux anglais, et d'Olivier de Tresiguidi, seigneur breton; il était d'environ quatre cents hommes d'armes, huit cents archers et douze cents hommes d'infanterie. Ainsi cette armée était en totalité de douze cents hommes d'armes, outre les deux cents gentilshommes bretons d'élite, trois mille archers et six mille hommes d'infanterie.

Les forces de Charles de Blois s'élevaient à trois mille hommes d'armes, autant d'archers et dix mille hommes de pied, répartis de la manière suivante. Le premier corps, de mille hommes d'armes, quinze cents archers, et trois mille cinq cents fantassins, était commandé par Bertrand du Guesclin, ayant sous lui le sire de Léon et Jean de Laval, seigneur de Châtillon en Vaudelais[82]. Le second corps, de douze cents hommes d'armes, quinze cents archers, et quatre mille hommes de pied, était commandé par le comte de Blois en personne, ayant près de lui le jeune comte de Laval, et les sires de Malestroit, de Rieux, et de Rochefort. Enfin le troisième corps, composé de Français, de Bretons, et d'Allemands, et comprenant le reste de l'armée, de huit cents hommes d'armes, mille archers, et deux mille cinq cents hommes d'in-

fanterie, était aux ordres du vicomte de Rohan, et de Girard Chabot, sire de Rais.

On allait en venir aux mains, lorsque les évêques bretons, qui se trouvaient dans les deux partis, prièrent avec les plus vives instances d'entrer en négociation; et à leur sollicitation, les prétendants nommèrent chacun deux chevaliers pour arrêter les articles.

Après de vifs débats, on en revint, dans cette lande, aux articles proposés à Saint-Omer, mais la proposition du partage de la Bretagne fut d'abord refusée par les deux compétiteurs. Charles de Blois disait qu'on lui avait fait déja pareille ouverture à Calais, qu'il l'avait rejetée et que la comtesse de Penthièvre, sa femme, ne souscrirait jamais à un tel arrangement, contraire d'ailleurs à son contrat de mariage. Jean de Montfort, de son côté, prétendait que ce partage n'aurait jamais une bonne fin, et ne ferait que perpétuer la guerre. Cependant les soldats des deux partis ayant manifesté un vif chagrin de la non acceptation des bases proposées, les comtes de Blois et de Montfort se décidèrent enfin à y accéder, à la grande joie des deux armées.

Les commissaires arrêtèrent que la Bretagne serait divisée en deux portions à peu près égales; que la haute, ayant Rennes pour capitale,

appartiendrait à Charles de Blois, et que la basse, dont le chef-lieu serait Nantes, formerait le lot de Jean de Montfort. Pour les armes du duché, on s'en rapportait aux Rois de France et d'Angleterre. Ce traité fut juré réciproquement le 12 juillet 1363, et on donna des otages de part et d'autre [83]. Les conventions écrites furent remises au comte de Montfort, et l'on prit jour pour se réunir au chêne de Mi-voie, célèbre par le combat des trente, pour dresser un acte authentique du traité et du partage de la Bretagne.

Au jour indiqué, Jean de Montfort se trouva bien en personne au lieu du rendez-vous; mais Charles de Blois, endoctriné par la comtesse de Penthièvre, sa femme, qui voulait tout avoir, n'y envoya qu'un délégué, qui proposa une trève jusqu'à la fin de février 1364 et une conférence à Poitiers, en présence du prince de Galles. Montfort y consentit, malgré qu'il vit bien qu'en définitif il en faudrait finir par les armes.

En effet, Jeanne de Penthièvre paraissait se refuser à toute espèce d'arrangement. Elle écrivit à son mari qu'elle l'avait chargé de défendre son héritage, et non d'en sacrifier une partie. Elle ajoutait qu'elle n'était qu'une femme, mais qu'elle perdrait la vie, et même deux, si elle les avait,

plutôt que de consentir à une chose si honteuse que le partage dont il était question.

La conférence proposée eut lieu en effet à Poitiers, le 24 février 1364. Les deux adversaires s'y rendirent, et comparurent devant Édouard, prince de Galles et duc d'Aquitaine, pris pour arbitre du différent. Montfort demanda l'exécution du traité d'Évran, juré par son adversaire à trois fois différentes; celui-ci refusa de répondre sur le champ, et Édouard en dressa acte. Les otages furent aussitôt rendus et les hostilités recommencèrent bientôt.

Ce fut vers cette époque que le roi Jean, se voyant dans l'impossibilité d'exécuter tous les articles arrêtés avec Édouard, retourna en Angleterre. Les grands du royaume firent tout ce qu'ils purent pour l'en empêcher; mais il leur répondit que, si la bonne foi était bannie du reste du monde, on devait la retrouver dans la bouche des rois. Il tomba malade à Londres, peu après son arrivée, et y mourut [84]. Le dauphin, son fils, lui succéda sous le nom de Charles V, et pendant qu'il allait à Reims pour se faire couronner, du Guesclin remportait des avantages marqués sur les Anglais et les Navarrais réunis, et gagnait la fameuse bataille de Cocherel [85].

Jean de Montfort, après avoir vu l'impossibi-

lité de réduire le comte de Blois à exécuter le traité d'Évran, s'était mis en campagne, suivi d'Olivier de Clisson et des seigneurs de son parti, et avait emporté les châteaux de Sucinio et de la Roche-Perrion; puis, s'étant renforcé de beaucoup d'Anglais et d'Allemands, il alla assiéger Auray. Le roi de France, en étant informé, lui fit dire de lever ce siége, et de se rendre à Paris, pour assister au jugement du différend relatif à la Bretagne. Montfort consentit à ce qu'on demandait, à condition que la place serait remise entre les mains des sires de Clisson et de Beaumanoir; Charles V s'y refusa, et le siége fut continué.

Le roi de France, mécontent de l'opposition de Montfort à ses volontés, donna à son compétiteur mille lances prises dans son armée, et en confia le commandement à Bertrand du Guesclin, qu'il savait dévoué à la maison de Blois. Ce guerrier, qui fut remplacé en Normandie par le maréchal de Boucicault [86], se rendit à Nantes, où Charles de Blois et la comtesse de Penthièvre, son épouse, lui firent le meilleur accueil. C'est dans cette ville qu'il forma son armée, composée de plus de quatre mille hommes d'armes et de six mille archers, dont deux mille cinq cents lances françaises [87]. Une foule de seigneurs de cette nation vinrent s'y

joindre, entre autres, les comtes d'Auxerre[88] et de Joigny, les sires de Franville, de Prie, de Foucquigny et de Pois, le Bègue de Vilaines[89], Philippe de Beaujeu, Aimar de Poitiers, le Moine de Bethune, Heure de Pierrefort, Jean de Vienne[90] et Louis de Valois. Parmi les gentilshommes bretons de ce parti, on remarquait Jean, vicomte de Rohan[91], son fils Alain de Rohan, sire de Léon, Charles et Geoffroi de Dinan, les sires de Rieux, de Rochefort, d'Ancenis, de Beaumanoir, de Tournemine, d'Avaugour, de Malestroit, de Quintin, de Loheac, de Pont, de la Houssaie, de Mauny[92], de Kergorlay, de Rais[93], de Launay[94], de Broon, et de la Feuillée, Geoffroi Budes[95] et Guillaume Boistel[96].

Le prince de Galles, qui était en Poitou, n'eut pas plutôt appris la formation de l'armée de Charles de Blois, qu'il envoya, à son adversaire, Jean Chandos avec deux cents lances; ce général arriva sans coup férir à Auray, et y trouva Robert Knolle, Gautier Huet, Mathieu de Gournay, Hugues de Caverlée[97], avec les garnisons chassées par du Guesclin de la Basse-Normandie, et beaucoup de chevaliers et écuyers anglais, qui venaient de passer la mer pour secourir Montfort. L'armée de ce dernier ne montait, malgré tout, qu'à seize cents hommes d'armes, et huit à

neuf cents archers; mais il n'y avait là que des troupes d'élite.

Charles de Blois partit de Nantes, et promit à la comtesse de Penthièvre de n'entendre à aucun accommodement. Celle-ci, avant le départ de son armée, usa de tous les moyens possibles pour en augmenter l'ardeur, et pour porter les chefs à ce dévouement généreux qu'une distinction du souverain, accordée à propos, occasione presque toujours. Comme cette princesse était à la fois politique et fière, elle embrassa le comte d'Auxerre et son frère, Louis de Châlons, à cause de leur haute naissance, et de ce qu'ils n'étaient pas ses sujets. Deux de ceux-ci seulement eurent cet honneur, les vicomtes de Rohan et de Léon, à cause de la proximité de leur degré de parenté. Si Bertrand du Guesclin fut traité de la même manière, il le dut à sa haute réputation militaire. Le comte de Blois se rendit ensuite à Rennes, où il demeura quelques jours, pour arrêter toutes ses dispositions; de là il alla à Josselin où il passa son armée en revue. Le lendemain, il fut coucher à l'abbaye de Lanvaux[98], à trois lieues seulement d'Auray. Montfort, averti de son approche et désirant toujours la paix, proposa de nouveau, et sur l'avis de Chandos, le partage de la Bretagne et l'exécution du traité d'Évran. Il ajoutait même qu'il con-

sentait que tout le duché, s'il venait à mourir sans enfant, restât à son adversaire. Pour préliminaires et avant le partage, il demandait encore que la ville et le château d'Auray fussent mis en dépôt entre les mains du sire de Beaumanoir et d'Olivier de Clisson. Charles de Blois, sur l'arrivée du hérault porteur des propositions, assembla son conseil, et les seigneurs qui le composaient crurent voir, dans la démarche faite, la preuve de la faiblesse des moyens du comte de Montfort. On lui notifia de lever le siége d'Auray, patrimoine particulier de la maison de Penthièvre, faute de quoi on l'y obligerait dans quatre jours. Ses partisans, sur cette réponse, jurèrent de mourir ou de faire triompher la cause dont ils avaient embrassé la défense.

Cependant la garnison de cette ville était serrée de très-près, manquait de vivres et ignorait ce qui se passait. On alluma des feux sur la plate-forme du château comme signaux de détresse, et ils furent aperçus par des coureurs à Charles de Blois, qui lui en donnèrent avis. Le prince écrivit au seigneur de Hauterenelle, qui commandait là, de faire en sorte de tenir jusqu'à la Saint-Michel. La lettre, remise à un arbalétrier, fut par lui attachée à un trait et lancée pendant la nuit. Déja la ville était emportée par les troupes de Montfort, et on avisa

aux moyens de garder le fort jusqu'au temps marqué. Pour cela, les assiégés demandèrent à négocier; et, par la capitulation, il fut arrêté que la garnison sortirait de la forteresse le 30 septembre, si elle n'était pas secourue auparavant, et que jusque là les assiégeants fourniraient des vivres en payant : des otages furent donnés par le commandant pour la sûreté du traité.

Pour remplir ses engagements envers la garnison d'Auray, Charles de Blois quitta Lanvaux le 28 septembre, et approcha de cette ville. Montfort en sortit le même jour, sur le bruit de sa venue, avec toutes ses troupes. Il leur fit passer les bois, et les mena camper derrière le château, pour y attendre ses ennemis. Dans l'après-midi, toute l'armée de Charles de Blois parut, et se mit en ligne dans un parc rempli d'arbres, séparée des troupes de Montfort seulement par une prairie et un ruisseau que le flux de la mer grossissait deux fois par jour. Les assiégés l'apercevant plantèrent une bannière blanche sur le donjon, et firent donner du cor, en signe de contentement.

Olivier de Clisson, qui allait faire ses premières armes, dès son début se montra grand capitaine, et digne du rang que sa naissance et la faveur du prince lui assignaient dans l'armée. Ce fut lui qui tempéra l'ardeur de Jean de Montfort,

qui voulait attaquer de suite et à l'entrée de la nuit; il lui donna pour raisons que si l'on commençait à se battre sur le déclin du jour, la nuit viendrait apporter de la confusion dans l'action, que l'on ne pourrait pas tirer tout l'avantage désirable de l'expérience des chefs et de la valeur des soldats, et que d'ailleurs, les ennemis étant fatigués de la route qu'ils avaient faite, il n'y avait pas de loyauté à profiter de cet avantage 99. Les généraux anglais Robert Knolle et Jean Chandos appuyèrent cet avis, qui fut adopté. On arrêta qu'on garderait la ligne formée par la petite rivière, et qu'on attendrait l'attaque de pied ferme. La nuit, on fit bonne garde de part et d'autre, et on alluma des feux pour éviter les surprises.

Le lendemain, à la pointe du jour, il y eut un léger engagement entre les avant-postes, qui fut à l'avantage de Charles de Blois, et celui-ci prit beaucoup de chevaux à ses ennemis. Chandos fit alors défendre, sous peine de mort, dans l'armée où il était, de garder le passage du ruisseau. Chargé par le prince de Galles de soutenir les intérêts de Montfort, ce dernier lui confia la direction de la bataille. Sur son ordre, Olivier de Clisson fit lever l'étendard de Bretagne, et se mit, avec Eustache d'Aubencourt, le sire de Kaert, bretons, et l'anglais Mathieu de Gournay,

à la tête des soldats de cette province, qui formèrent une des ailes opposées au comte d'Auxerre. Robert Knolle, Gautier Huet et Richard Brulé, prirent le commandement de l'autre aile, qui était opposée à du Guesclin; le comte de Montfort et Chandos restèrent au centre, et Hugues de Caverlée commanda la réserve, poste qu'il eut d'abord peine à accepter.

Charles de Blois avait divisé son armée à peu près de la même manière que son rival. Du Guesclin, qui dirigeait la bataille, était à une des ailes avec les chevaliers et écuyers bretons; à l'autre, étaient les chevaliers, écuyers et soldats français, sous les comtes d'Auxerre et de Joigny et le Bègue de Vilaines. Charles de Blois était au centre avec les vicomtes de Rohan, de Léon et de Dinan; les sires d'Avaugour, de Rochefort, d'Ancenis et de Malestroit, et autres seigneurs bretons. Les sires de Rais, de Rieux, de la Hunaudaye, de Tournemine et de Pont, étaient à l'arrière-garde.

Avant le commencement de la bataille, Jean de Montfort envoya un hérault à Charles de Blois, pour le sommer de nouveau d'exécuter le traité d'Évran, et demander cinq années d'impôt. Les sires de Dinan, de Beaumanoir et de Rochefort lui conseillèrent d'accepter cette proposition, et Beaumanoir alla même au camp

ennemi pour cela. Mais, lié par sa promesse envers la comtesse de Penthièvre, sa femme, Charles refusa la transaction. La garnison d'Auray vint alors le joindre. Montfort ne fut pas plus heureux dans sa demande pour renvoyer l'affaire au lendemain, parce qu'on était un jour de dimanche. Il appela alors ses principaux officiers, leur représenta ses droits et les engagea à les défendre. Des larmes coulèrent même de ses yeux en embrassant ses amis, et en songeant à tout le sang qui allait couler pour lui; mais, tout honteux de cette sorte de faiblesse dans un guerrier, il pria Dieu, fit sur lui le signe de la rédemption, et se promit ou d'être vainqueur ou de ne pas survivre à une défaite.

Alors l'armée de Charles de Blois se porta sur le ruisseau, dont le passage ne lui fut pas disputé, et commença le combat. Beaumanoir, qui était prisonnier sur parole[100], obtint, sur la demande de Chandos, l'autorisation de Montfort de s'armer et de combattre pour son parti, ce jour-là seulement et sans prendre aucun commandement, malgré son titre de maréchal de Bretagne. Le guerrier anglais venait de lui apporter lui-même cette nouvelle. Cette bataille avait cela de particulier, que les deux armées avaient les mêmes enseignes et le même cri de guerre: *Bretagne, Malo, au riche duc!* on aurait cru

plutôt à les voir qu'elles allaient se réunir pour combattre un ennemi commun.

Dès les premières escarmouches, Hugues de Caverlée, d'après l'ordre de Chandos, alla secrètement se placer, avec cinq cents lances anglaises, à un poste situé dans un vallon, garni d'arbres et de genêt, d'où il pouvait fondre sur les derrières de l'armée. Pendant ce temps, on se battait à outrance. Olivier de Clisson, avec un courage héroïque, s'avançait dans les rangs, la hache à la main, faisant un carnage d'autant plus grand qu'il était d'une force singulière et taillé comme un Hercule [101]. Un coup qu'il reçut sur la visière et qui lui creva un œil, n'arrêta pas les mouvements de son courage. Il fit tomber, notamment sous ses coups, un chevalier ami de Bertrand du Guesclin, de ce guerrier qui bientôt devait être son frère d'armes, et Bertrand en eut tant de rage, qu'il se jeta sur les rangs des Anglais, et leur fit payer cher la perte qu'il venait de faire. Il était suivi par Guillaume Boistel, le chevalier vert [102], Eustache de la Houssaye, Guillaume de Launay et le comte d'Auxerre, qui eut, comme Clisson, l'œil gauche percé, et fut de plus fait prisonnier par un gentilhomme anglais au moment où son sang l'aveuglait. Pendant ce temps, une des ailes de l'armée de Charles de Blois était presque enfoncée par Chandos et

Knolle, qui se faisaient aussi remarquer par leur intrépidité, et le dernier eût une lutte à essuyer contre Olivier de Mauny, qui faisait voler têtes, bras et jambes. Du Guesclin recherchait Clisson et ne pouvait le rencontrer, comme si le destin, qui devait les rendre amis par la suite, s'y fût opposé.

Un jeune parent de Montfort [103], qui portait une côte d'armes fourrée d'hermine, désirant se faire remarquer, criait *Bretagne*, et demandait Charles de Blois. Ce dernier, croyant voir en lui son antagoniste, s'avança et commença un combat singulier, que les deux armées examinèrent comme simples spectatrices. Les champions combattirent long-temps; mais à la fin le comte de Blois porta sur la tête du jeune guerrier un coup de hache si violent, qu'il l'étendit par terre. Il se disposait à lui ôter la vie, lorsqu'Olivier de Clisson, Chandos et Knolle vinrent au secours du chevalier. Du côté de Charles, on accourut à la traverse; et ce loyal parent, qu'on croyait toujours être Montfort, finit par être mis à mort, d'un autre coup de hache sur la tête donné par le prince lui-même.

Charles de Blois, se croyant débarrassé de son adversaire, en manifestait hautement sa joie, lorsqu'il fut tout-à-coup atterré par la présence de Jean de Montfort. Celui-ci, exaspéré par la mort

de son cousin, qui venait de se sacrifier pour lui, engageait à l'instant même une autre lutte. Du Guesclin, le vicomte de Rohan et Beaumanoir y prirent part et firent des merveilles, de telle sorte qu'ils auraient peut-être triomphé, si Caverlée, avec ses cinq cents lances embusquées, qui apparurent au moment où on s'y attendait le moins, n'avait pas rétabli le combat en faveur de Montfort. Le sang continuait à ruisseler, et Clisson faisait tomber, sous la violence de ses coups, tout ce qui entreprenait de lui résister, criant : *Courage, la victoire est à nous!* Cependant Charles de Blois, le vicomte de Rohan, Charles de Dinan tenaient encore, et le chevalier vert, au milieu d'eux, abat l'étendard de Montfort que Knolle relève. Caverlée, en continuant à charger sur les derrières, produisit le plus d'effet. Bertrand du Guesclin résistait toujours, et Chandos jugea que, pour terminer le combat, il fallait en finir avec lui. Assailli à coups de sabre et d'épée, il fut renversé à terre. Alors le chevalier vert, Eustache et Charles de la Houssaye [104] le relevèrent, et ce dernier fit, d'un coup de hache, sauter la cervelle à Richard de Cantorbery [105], beau-frère de Chandos. Au même moment, Beaumanoir chargea Gautier Huet, chevalier anglais, et l'aurait tué, si Clisson n'était venu à son secours avec d'autres braves.

Celui-ci criait à Beaumanoir de se rendre; mais ce chevalier courut d'un autre côté, craignant de tomber dans les mains d'Olivier, qui s'était vanté, avant l'affaire, de ne faire aucun quartier à Beaumanoir et au vicomte de Rohan.

Charles de Blois, désespéré, voyait toute son armée en déroute. Son compétiteur, qui ne croyait son triomphe complet que s'il pouvait le tuer ou le faire prisonnier, dirigeait son attaque sur ce point. D'un autre côté, Chandos, qui semblait prévoir combien du Guesclin serait nuisible à sa nation, s'acharnait sur lui. Enfin, Charles de Blois, après avoir vaillamment combattu et renversé plusieurs assaillants, fut obligé de se rendre, et le sire de Lesnerac le perça, presque au même instant, d'un coup de dague, qui lui entra par la bouche et sortit de l'autre côté, au derrière du cou, de plus d'un demi-pied. Tombé du coup, il leva les yeux au ciel, protesta de son bon droit, attribua la bataille à l'ambition de sa femme, et cessa de vivre [106].

Du Guesclin, apprenant la mort du prince, en témoigna sa douleur, tendit la main à Chandos [107], qui s'était surpassé ce jour là en bravoure et se rendit son prisonnier, mais seulement au moment où son épée et sa hache, couvertes de sang, venaient de se rompre dans ses mains. Ainsi subit la loi des combats l'intrépide Breton qui,

peu auparavant et le 6 mai précédent, avait gagné la bataille de Cocherel contre les troupes Navarraises, et pris Jean de Grailly, Captal de Buch [108], qui les commandait. Rohan, Geoffroi de Dinan et Beaumanoir se rendirent aussi, et tous les autres partisans de la maison de Blois furent tués, au nombre de mille, faits prisonniers ou dispersés [109]. Parmi les morts furent Charles de Dinan, les seigneurs d'Ancenis, d'Avaugour, de Loheac, de Kergorlai, de Pont, de Boisbouexel et de Kergouet. Entre les prisonniers on cite, outre du Guesclin, les vicomtes de Rohan et de Dinan, et Beaumanoir, les comtes d'Auxerre et de Joigny, le vicomte du Fou, Jean de Laval, seigneur de Châtillon en Vaudelais, les sires de Rais, qui se distingua particulièrement, de Rochefort, de Rieux, de Montfort, de Montauban, de Tournemine, de Coetmen, de Léon, de Malestroit, de Mauny, de Reville, de Franville, de Raineval et de Hauterenelle.

Montfort, resté sur le champ de bataille [110] avec Chandos, et s'apercevant que tout était fini, rallia ses troupes, et remercia ces guerriers de leur assistance, déclara qu'il leur devait, et particulièrement au général anglais, après Dieu, la souveraineté de la Bretagne, et qu'il leur reconnaîtrait ce service essentiel. Il versa à boire à Chandos [111], et lui dit qu'il désirait que Charles

de Blois fût vivant, pour partager avec lui le duché, et qu'il était fâcheux qu'il eût déféré aux conseils de sa femme [112]. Le héros anglais l'engagea à ne rendre la liberté à du Guesclin que moyennant un traité avec le roi de France. Olivier de Clisson arriva au même instant, couvert de sang et de sueur, et amenant un grand nombre de prisonniers qu'il venait de faire en poursuivant les fuyards. Aussitôt il le remercia pareillement, l'embrassa et l'engagea à se rafraîchir.

Montfort, que nous appellerons désormais Jean IV, parce qu'il était devenu, par la victoire complète qu'il avait remportée, souverain incommutable de la Bretagne, fit rechercher avec soin le corps de Charles de Blois. Ce malheureux prince avait une haire sous ses habits, et ses reins étaient ceints d'une corde. Il fut porté à Guingamp, et enseveli avec pompe. Du Guesclin fut mené à Niort par Chandos, et Knolle fit garder le comte d'Auxerre. Les autres prisonniers furent conduits en Poitou et au-delà [113]. Une trève de trois jours fut publiée par Montfort, pour donner le temps d'enterrer les morts.

On remarquera facilement les fautes graves que Charles de Blois eut à s'imputer à la bataille d'Auray, et qui furent cause de sa perte. La première, fut de passer le ruisseau qui le séparait de ses ennemis, au lieu de les attendre.

Ce fut à l'impétuosité des Français, et surtout du comte d'Auxerre, qui ne voulut pas suivre l'avis de du Guesclin, qu'il faut l'attribuer. La seconde fut de n'avoir pas, avec des forces supérieures, ménagé un corps de réserve; la troisième, de ne s'être pas assuré une retraite ainsi qu'aux siens, en cas de revers. Enfin une dernière faute, commise par le comte de Blois, consista à ne pas se retirer lorsque la journée parut perdue. Il le devait pour l'intérêt de son parti, mais sa bravoure et sa loyauté l'en empêchèrent.

Le duc de Bretagne s'empressa de donner connaissance au roi d'Angleterre, alors à Douvres, de la victoire qu'il venait de remporter, et d'envoyer auprès de Charles V, afin de lui demander un délai pour la reddition de l'hommage de la Bretagne. La garnison du château d'Auray, fort maltraitée dans l'affaire, et qui avait quitté le champ de bataille à temps, capitula le jour même, et obtint de sortir avec vie et bagues sauves. Le 8 octobre, l'armée se rendit à Redon, qui se soumit sans opposition; puis devant Jugon [114], place à laquelle il fallut donner deux assauts violents, lesquels furent soutenus vaillamment par la garnison. Les assiégés, voyant enfin l'impossibilité de résister et d'être secourus, prirent le parti d'ouvrir leurs

portes, et le chevalier Alain Le Maître, un des capitaines qui s'étaient distingués à la bataille d'Auray, fut établi leur gouverneur.

De là l'armée victorieuse se dirigea sur Dinan. Cette ville avait une bonne garnison, et beaucoup de munitions, et elle s'attendait à être secourue par le duc d'Anjou, qui avait promis de soutenir le parti de la comtesse de Penthièvre, sa belle-mère. La résistance des assiégés dura jusqu'à la fin d'octobre, mais voyant qu'on leur faisait des promesses sans les réaliser, et fatigués par divers assauts livrés, ils se déterminèrent à reconnaître Jean IV pour leur souverain.

Ce prince se porta ensuite sur Quimper. Ce fut devant cette place que les chevaliers Jean de Saint-Gilles et Robert Richer, qu'il avait envoyé à la cour de France, vinrent le joindre, accompagnés de Jean de Craon, archevêque de Reims, et du maréchal de Boucicault. Charles V avait appris avec un grand déplaisir le résultat de la bataille d'Auray. Avant de répondre au duc de Bretagne, il tint un conseil pour savoir s'il abandonnerait la cause de la maison de Blois, qui était presque désespérée. La raison d'état l'emporta sur les affections du cœur. En refusant de reconnaître Montfort, on l'obligeait de se jeter entièrement entre les bras des Anglais, et on avait déja beaucoup à faire, en combattant cette na-

tion et les Navarrais. On ne pensa donc plus qu'à rendre la condition de la comtesse de Penthièvre la meilleure possible. Pour y parvenir, l'archevêque de Reims et le maréchal de Boucicault avaient été dépêchés, le 25 octobre, pour traiter avec le duc de Bretagne. Huit jours après, Saint-Gilles et Richer obtinrent le délai qu'ils sollicitaient pour la reddition de l'hommage, à condition que Jean IV comparaîtrait en personne devant le roi, avant la saint Jean-Baptiste 1365.

Le duc de Bretagne répondit aux ambassadeurs qu'il était très-porté à traiter, mais qu'il lui fallait auparavant l'avis du roi d'Angleterre. Il dépêcha aussitôt Guillaume de Latimer auprès de ce prince, et l'archevêque et le maréchal se retirèrent à Rennes. Aussitôt leur départ, l'évêque de Quimper assembla les principaux habitants de la ville, et leur fit entendre qu'une plus longue résistance serait en pure perte. On demanda à capituler, moyennant l'oubli du passé; et le 17 novembre, le duc y consentit. Le sire de Nevet, Henri de Kercado et Jean de Kerengar, qui se trouvaient dans cette ville, et qui l'avaient déterminée, quelques années auparavant, à prendre parti pour Charles de Blois, furent nommément compris dans le traité d'absolution.

Guillaume de Latimer étant de retour d'outre-

mer, les ambassadeurs d'Angleterre allèrent trouver le duc à Redon, puis le suivirent à Blein. Le maréchal de Boucicault proposa l'exécution du traité d'Évran, pour le partage de la Bretagne; ce qui fut d'abord hautement refusé. Jean IV ayant offert l'hommage, et de faire de bonnes conditions à sa cousine la comtesse de Penthièvre, il en fut référé au roi qui accepta ces bases. La veuve de Charles de Blois, qui s'était retirée à Angers, eut bien de la peine à se décider à traiter sur de pareils préliminaires. Enfin, elle les agréa, et nomma, le 11 mars 1365, pour ses mandataires, à l'effet de conclure un traité, Hugues de Montrelais, évêque de Saint-Brieux; Jean, sire de Beaumanoir; Gui de Rochefort, sire d'Acerac, et Gui Cléder, docteur en droit. Les députés se réunirent à Guérande [115], et des prières publiques eurent lieu en Bretagne, pour obtenir de Dieu une paix si nécessaire, après une guerre de vingt-trois ans. Les conférences, assez calmes dans le principe, furent sur le point d'être rompues le Vendredi-Saint. Le peuple, qui attendait de jour en jour la connaissance de leur résultat, jeta des cris de douleur, en apprenant que la guerre civile était sur le point de recommencer. Enfin, le traité fut conclu, et Montfort fut reconnu seul et incommutable souverain de la Bretagne.

Jeanne, comtesse de Penthièvre, conserva seulement des terres et des rentes dans la province, sans en faire hommage, et un droit éventuel de succession pour ses descendants, en cas de décès sans enfant du duc. Il fut convenu en outre que, pour entretenir la paix dans les deux maisons, Jean de Bretagne, fils aîné de la comtesse de Penthièvre, qui recevait en dot la vicomté de Limoges, épouserait Jeanne de Bretagne, sœur de Jean IV, et que les terres confisquées et données, à l'exception de quelques-unes, seraient rendues aux anciens propriétaires.

Ces articles furent lus et jurés solennellement dans l'église de Guérande, en présence du Saint-Sacrement et sur les évangiles, par Montfort en personne, et par les envoyés de la comtesse de Blois, le 12 avril 1365. L'archevêque de Reims reçut aussi pareil serment des abbés de Redon et de Prières, du vicomte de Rohan, et des sires de Clisson, de Rieux, de Malestroit, de Blossac, de Callac, de Balaven et de la Salle. Les chevaliers anglais, comme Guillaume de Latimer, Robert de Neufville, Thomas Prieur, Simon de Burelay, Jean d'Évreux, et Jean Basset, ajoutèrent à leur promesse qu'ils ne feraient plus la guerre en Bretagne, qu'au nom du roi d'Angleterre ou du prince de Galles. Le prélat, sur la demande de Montfort et des députés de la comtesse, con-

firma le traité au nom du roi de France. Cette cérémonie se fit publiquement, en présence de tous les habitants du lieu et d'un grand nombre d'étrangers accourus pour y assister.

Il ne manquait plus au nouveau duc, pour compléter la possession de son titre, que de voir le roi ratifier le traité de Guérande et recevoir son hommage. Pour obtenir satisfaction sur ces deux points, il dépêcha en cour Olivier de Clisson, admis déja dans son conseil privé, et Guillaume de Latimer[116]. Ces deux ambassadeurs furent reçus avec une grande distinction, et ils obtinrent une prolongation du terme fixé pour la reddition de l'hommage. Quant à la ratification du traité, Charles V crut devoir l'ajourner. Ce monarque, qui avait le grand talent de connaître les hommes, fit tout ce qu'il put, durant cette mission, pour attirer Clisson à son service; mais il n'était pas encore possible au jeune Olivier d'oublier la manière malheureuse dont son père avait péri.

Jean IV assembla peu après ses états à Vannes. Les prélats et les barons y réunis accordèrent à leur duc les impôts qu'il réclamait. Ils consistaient dans un écu d'or par chaque feu, le riche aidant le pauvre[117]. Le 8 septembre de la même année, le duc fit un traité d'alliance avec Édouard,

prince de Galles, et les deux princes se promirent des secours mutuels.

Le roi, qui eut connaissance de ce traité, se décida enfin à ratifier ce qui avait été fait à Guérande[118], en déclarant donner à ce traité la force d'un arrêt de la cour des Pairs. Il restait encore une promesse faite à Clisson et à Latimer, c'était la restitution des terres que le duc possédait en France, et qui devaient lui être remises d'après le traité de Bretigny. Charles offrit de donner satisfaction sur ce point aussitôt l'hommage rendu.

Le duc de Bretagne arriva enfin à Paris, et fut présenté au roi le 13 décembre 1366. Il lui rendit son hommage devant toute la cour[119], et obtint la remise de partie des terres qu'il avait encore à réclamer en France.

C'est vers ce temps qu'Olivier de Clisson, rendu déja à l'âge de trente ans, songea à faire un mariage en harmonie avec sa haute naissance, ses richesses et la propre illustration qu'il s'était acquise. Il épousa Béatrix de Laval[120], fille de Gui X, sire de Laval, et de Béatrix de Bretagne; et cette alliance le rapprocha encore de la maison ducale, puisqu'il devenait par là cousin germain de Jean IV.

Dans le courant de l'année suivante, le roi obtint la liberté de Bertrand du Guesclin, qu'il

regardait avec raison comme un de ses plus fidèles serviteurs. Jean Chandos fixa sa rançon à cent mille livres [121], somme énorme pour le temps; Charles V paya sur cela quarante mille livres, et le sire de Laval répondit du reste, sous l'engagement du comté de Longueville, dont le roi avait gratifié Bertrand après la victoire de Cocherel, et le cautionnement des seigneurs de Matignon, de Montboucher et de Saint-Péré [122]. Délivré de sa captivité, du Guesclin alla remercier le monarque et lui offrir de nouveau ses services. Ayant réuni les aventuriers, qui désolaient le royaume sous le nom de grandes compagnies [123], il les mena faire la guerre à Pierre-le-Cruel, roi de Castille, et réussit à mettre sur ce trône Henri de Transtamare.

Il devient de toute nécessité de donner ici une idée des évènements qui amenèrent cette expédition. Alexandre XI, roi de Castille, mort en 1350, laissa pour héritier don Pèdre, son fils aîné, aussi corrompu que le père était vertueux. Ce furent ses débordements qui le privèrent d'une couronne dont il était le légitime possesseur. Marié en 1352 avec Blanche, fille de Pierre, duc de Bourbon, et d'Isabelle de Valois, et arrière-petite-fille de Saint-Louis, il lui fit l'injure révoltante de la quitter le soir même de son mariage, pour aller passer la nuit avec Marie

de Padilla, sa concubine. Plus tard, ce prince, à qui on donna, à trop juste titre, le nom de *cruel*, confina la reine dans le château de Siguença, où il finit par la faire étouffer. Ce forfait, ajouté à une foule d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer ici, exaspéra ses sujets, et porta le roi de France à venger l'assassinat d'une princesse de son sang, en expulsant ce meurtrier du trône, pour y placer un prince qui effaçait par de grandes qualités la tache de sa naissance.

Édouard, prince de Galles, dont le souvenir sera à jamais célèbre sous le nom de *prince noir*, de la couleur de l'armure qu'il portait habituellement, gouvernait alors, pour le roi d'Angleterre, son père, les vastes provinces que celui-ci possédait en France. Ce prince était considéré comme un des plus grands hommes de guerre de la chrétienté; à quatorze ans il avait donné des preuves de courage à la bataille de Crécy, plus tard le gain de la bataille de Maupertuis était dû à son habileté, et âgé alors de trente-cinq ans, son caractère chevaleresque le disposait à tenter toutes les entreprises dans lesquelles il y avait de l'honneur à acquérir. Sa cour était des plus brillantes, et on y accourait de toutes les parties de l'Europe. Don Pèdre, chassé de ses états, alors en la possession de son frère

naturel, vint trouver le prince noir à Angoulême pour lui demander assistance; et sans lui parler des cruautés insignes qui l'avaient précipité du trône, il ne fit valoir que les droits qu'il tenait de sa naissance pour y être maintenu, et son alliance avec la maison royale d'Angleterre[124]. Il n'en fallait pas tant pour stimuler l'ardeur d'un prince avide de gloire et entouré de guerriers qui ne demandaient qu'à se distinguer de nouveau. Du consentement du roi d'Angleterre, son fils arrêta le projet d'une expédition en Espagne, et fixa le rendez-vous à Auch, où il arriva bientôt lui-même de Bordeaux. Les comtes d'Armagnac et de Pembroke, le sire d'Albret, Jean Chandos, Guillaume et Jean Felton[125], et quantité d'autres chevaliers s'y réunirent sur les avis qui leur furent donnés par Édouard. Le duc de Lancastre, son frère, vint d'Angleterre avec beaucoup de troupes. Olivier de Clisson[126], accompagné d'Amaury, son cousin, arriva plus tard de Bretagne avec trois cents gentilshommes, et fut suivi du sire de Rais; et bientôt il y eut une armée nombreuse et aguerrie, composée de dix-sept mille hommes d'armes, sans compter les arbalétriers et le reste de l'infanterie.

Le prince de Galles laissa le soin de ses affaires en Guienne à Mathieu de Castelbon, comte de Foix; et, avant de commencer la campagne,

il envoya sommer don Henri de Transtamare de reconnaître don Pèdre comme son souverain, et de lui remettre la couronne de Castille qu'il avait usurpée sur lui. Il protestait qu'il était sans intérêt personnel dans la guerre qu'il entreprenait, qu'il n'agissait que par esprit de justice, et pour rendre à un roi chassé de ses états son héritage légitime; et finissait par dire que, si ses propositions étaient écoutées, il ménagerait un arrangement convenable à celui qu'il entreprenait de déposséder. En même temps il annonçait que les Anglais qui combattaient sous les enseignes de Transtamare allaient les abandonner, sur l'ordre qu'il leur en donnait. Don Henri fut d'abord effrayé de cette lettre, et la communiqua à Bertrand du Guesclin, récemment revenu de France avec des troupes, sur la nouvelle de l'expédition dirigée contre le souverain qui lui devait son titre; et ce guerrier l'engagea à ne pas s'intimider, en lui disant qu'il y avait encore cent mille soldats disposés à combattre contre Édouard. Ce discours l'enhardit, et lui rendit moins sensible le départ des Anglais, qui furent forcés de prendre parti dans l'armée du fils de leur roi. Un de leurs chefs les plus marquants, Hugues de Caverlée, exprima même, de la manière la plus prononcée, le déplaisir qu'il avait de quitter don Henri et du Guesclin, et d'être obligé de les combattre.

Dans la réalité, Transtamare, ayant réuni toutes les forces dont il pouvait disposer, se trouva avoir une armée de plus de soixante mille hommes, qui se tint prête à agir.

Le prince de Galles envoya Chandos et le captal de Buch demander au roi Charles-le-Mauvais le passage par la Navarre; et ces généraux lui firent sentir qu'agir contre don Henri était une chose dans ses intérêts, puisque celui-ci était l'allié du roi d'Arragon, son ennemi. Ce prince pervers, n'écoutant, comme d'usage, que ses intérêts, renonça aux traités qui l'unissaient à la France, en accédant à ce qu'on réclamait de lui, et promit de plus de fournir des vivres pour l'expédition. Il vint même à Bayonne assurer Édouard de l'exécution de ses promesses. Les troupes de celui-ci entrèrent donc dans les états de Charles, mais les Navarrais, mécontents de voir ces étrangers chez eux, enfouirent leurs blés et leurs provisions, et refusèrent d'en vendre. Guillaume Felton, qui commandait l'avant-garde anglaise, fit dans ce pays des dégâts sans nombre, et exaspéra d'autant plus la population en enlevant tous les bestiaux qu'il pouvait rencontrer. Malgré cela, l'armée souffrait de la disette, et elle ne pouvait espérer de changement qu'en se portant en avant.

Du Guesclin, instruit par ses espions de la

trahison du roi de Navarre, des dispositions de ses sujets et de la marche de l'avant-garde ennemie, résolut de la surprendre. Suivi du maréchal d'Andreghem[127] et du comte d'Aisne, et ayant environ un millier d'hommes de choix, il partagea ces troupes en trois détachements qu'il mit en embuscade dans un bois, près duquel Felton devait passer, escortant un convoi de trois mille bêtes à corne, destiné à l'approvisionnement des siens. Ce dernier fut bien informé de cela par ses coureurs; mais pensant avoir affaire à des Espagnols, et ignorant l'arrivée de du Guesclin, il se décida facilement à combattre des troupes pas beaucoup plus considérables que celles qui étaient sous ses ordres. Les Anglais, persuadés qu'ils auraient aisément raison de leurs ennemis, se présentèrent au combat avec une grande assurance, et rien ne paraissait décidé, lorsque le héros breton, qui s'était tenu à couvert dans une embuscade, fit une irruption, en prenant en flanc, avec une grande furie, les troupes qui lui étaient opposées, les tailla en pièces, et tua un grand nombre d'officiers, parmi lesquels se trouva Felton lui-même. Le reste prit la fuite, et joignit, non sans peine, le camp du prince de Galles.

Après avoir obtenu cet avantage, du Guesclin retourna, avec ses prisonniers et son butin, dans

la petite ville de Navarette où était le quartier-général de don Henri. Celui-ci fut transporté de joie en apprenant cet avantage. Toutefois Bertrand lui donna à entendre que, plutôt que d'entreprendre de nouveaux engagements, toujours incertains contre une armée qui manquait de tout, il valait mieux se retrancher, et qu'alors le défaut de vivres anéantirait les troupes ennemies, en les débandant. Le comte de Tellès, frère de don Henri, et le comte d'Aisne, désapprouvèrent ce conseil qui était adopté par le roi; et l'un d'eux alla jusqu'à reprocher, pour ainsi dire, à Bertrand de manquer de courage dans la circonstance. Piqué d'un pareil propos, ce brave se mit en colère, jura qu'il combattrait le lendemain, et qu'il *adviendrait grand meschief sur le roi.* Malgré ce que lui en dit ce dernier, il crut que les propos qu'on lui avait tenus l'obligeaient par honneur à livrer bataille, et il ne voulut plus revenir à son premier avis, qui, s'il avait été suivi, assurait la destruction des insulaires.

La famine était, pour ainsi dire, dans l'armée anglaise, et les chefs avaient fait aisément entendre au prince de Galles qu'il y avait nécessité de tenter de suite le sort des armes. En conséquence, il donna ordre à ses troupes de marcher sur Navarette. L'avant-garde était aux ordres du

duc de Lancastre, et était forte de quatre mille hommes d'armes, et de plus de cinq cents archers; ses principaux officiers étaient Hugues de Caverlée, qui venait depuis peu de changer de parti, Nicolas d'Aubancourt, Gautier Huet, Jean d'Évreux et Thomas d'Agorne. Jean de Grailly, captal de Buch, commandait la bataille avec quatre mille hommes d'armes, ayant sous ses ordres les seigneurs les plus aguerris, comme le sénéchal de Bordeaux, Aimerion, Garnier d'Aubecote et Othon, son frère; les comtes de Monteson et de Lisle, les sires de Pons et de Mucidan, et Foucault d'Archiac. Chandos, qui, sur l'autorisation du prince de Galles, venait pour la première fois de faire apparaître sa bannière, fut chargé de l'arrière-garde, composée aussi de quatre mille hommes d'armes. Édouard garda le commandement direct de la principale réserve, ayant avec lui le roi don Pèdre, le roi de Majorque, accouru là comme dans une cause à laquelle il portait intérêt, les comtes d'Armagnac et de Pembroke, le sire d'Albret, beaucoup de chevaliers de distinction, allemands et poitevins, et Martin de Kares, gentilhomme navarrais, ayant des troupes de cette nation sous ses ordres. Enfin une autre réserve moins considérable était aux ordres d'Olivier de Clisson et du sire de Rais, et était particulièrement composée de Bretons

amenés par eux, et devait être très-mobile[128]. Le prince noir ordonna de ne point faire de quartier aux Espagnols, mais de ménager les Français, et dit au roi don Pèdre qu'il aurait bientôt à récompenser les services qui allaient lui être rendus.

Un hérault d'armes fut dépêché du quartier-général de l'armée anglaise au roi don Henri et à Bertrand du Guesclin pour leur proposer le combat en champ ouvert, et leur annoncer qu'en cas de refus on attaquerait les retranchements. Bertrand fit répondre que, malgré la disette qui régnait dans l'armée d'Édouard, il acceptait la bataille. Comptant peu sur les Espagnols, il en plaça dix mille aux ordres du comte de Tellès et de don Sanche, son frère, qu'il adossa à une rivière, pour leur ôter l'idée de fuir. Henri avait beaucoup de confiance dans un corps d'arbalétriers génois, qui, avec trente mille fantassins espagnols et sept mille hommes d'armes de la même nation, étaient directement sous ses ordres. Venait ensuite une excellente réserve de cavalerie arragonnaise, commandée par les comtes d'Aigue et de Roquebertin, et destinée à se porter partout où besoin serait. Du Guesclin, qui ne partageait pas la sécurité de don Henri et sa confiance dans ses troupes, arrêta, avec le maréchal d'Andreghem et le Bègue de Vilaines, que les

Français et les Bretons feraient un corps à part en première avant-garde, qui n'aurait aucune communication, pendant l'affaire, avec les Espagnols et les Génois. Bertrand se mit à la tête de sept cents hommes, pour faire la première attaque.

Un mouvement général pour se porter en avant allait s'opérer, lorsqu'Olivier de Clisson quitte inopinément le lieu où il se trouvait, et court auprès du prince de Galles, à qui, après avoir fait une profonde révérence, il présente une bannière roulée : « Monseigneur, lui dit-il, « je suis chevalier, mais par la grâce de Dieu, je « suis plus riche en hommes et en terre qu'il ne « le faut pour lever une bannière. J'ai autour « de moi de vaillants écuyers qui la défendront, « et quoique bien jeune encore, je désire la lever « sous vos yeux comme un témoignage de mon « attachement à votre personne ». Montfort prit la bannière et la déploya; elle portait les armoiries de la maison de Clisson : *de gueules au lion d'argent, la queue en sautoir, armé, lampassé et couronné d'or.* Le prince, en la lui rendant, lui dit : « Voilà, gracieux cousin, votre bannière que je vous rends déployée; que ceux « qui la suivront vous prennent pour modèle, « et ils combattront vaillamment : vous êtes chevalier banneret [129]! » A l'instant, tous les gen-

tilshommes et vassaux de Clisson, qui étaient dans l'armée, ayant fait un cercle autour de lui, il leur adressa ces paroles : « Camarades, cette « bannière est à moi, et elle est aussi à vous: « il y va de votre honneur comme du mien; « qu'elle pénètre jusque dans les rangs ennemis, « et qu'elle soit conservée sans tache. » Tous jurèrent de la défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang; et Olivier ayant remis l'étendard à l'un de ses principaux officiers que les autres entourèrent, il se rendit précipitamment au poste qui lui avait été assigné.

Cependant, Henri de Transtamare, après avoir rappelé à ses compatriotes que c'étaient eux qui l'avaient salué du titre de roi, qu'il avait toujours fait en sorte de mériter ce haut rang; et que, s'il succombait, ils avaient tout à craindre de Pierre, surnommé à trop juste titre le Cruel, alla avec ses propres troupes attaquer le corps d'armée du captal de Buch. Très-brave de sa personne, il tua dix guerriers de sa propre main, enfonça les escadrons anglais, et traversa les rangs ennemis sans presque éprouver de dommage. Du Guesclin, craignant qu'il ne se fût trop engagé, courut à son secours, et le voyant revenir, il l'engagea à modérer son ardeur. De suite il attaqua lui-même les Anglais, et en fit un grand carnage; mais le captal, qui avait connu sa bra-

voure à la bataille de Cocherel, où il était demeuré son prisonnier, ordonna à ses troupes de faire un mouvement, et de se porter sur les Espagnols, pour en avoir meilleur marché. Dans ce même temps, Chandos combattait les soldats de la même nation. Le maréchal d'Andreghem, qui s'était porté sur ce point, voulant arrêter la fougue du guerrier anglais, tua son chambellan à côté de lui; le sénéchal exaspéré se jeta sur le maréchal; l'étendit par terre, et l'aurait traité de même, si le roi Henri n'était accouru lui-même à course de cheval; il remit d'Andreghem sur pied; et réunis tous les deux, ils parvinrent à repousser Chandos.

Le combat étant ainsi engagé, le prince de Galles crut devoir y prendre part avec sa réserve; faisant sonner ses trompettes, il criait qu'il voulait exposer sa vie pour remettre la couronne de Castille sur la tête du roi Pierre, en l'enlevant à un bâtard; et on voyait à la fois, sur ses enseignes, les fleurs de lys de France et les léopards d'Angleterre [130]. Son corps de troupes était fort de six mille hommes d'armes, tous gens d'élite. Don Pèdre demanda au prince à donner de sa personne, et il alla attaquer avec quelques escadrons les Espagnols placés en avant de la rivière, sous les ordres du comte de Tellès. Ces lâches ne firent aucune résistance,

ils passèrent sur l'autre rive, et furent se cacher dans les bois voisins. Beaucoup d'entre eux se noyèrent ou reçurent la mort en fuyant. Gautier Huet, à lui seul, en étendit par terre une trentaine.

Du Guesclin vit alors qu'à raison de cette retraite la bataille était perdue, et que son pressentiment n'était que trop vérifié. Il courut au lieu où don Henri se trouvait engagé, et le tira de la mêlée où il était aux prises avec le roi de Majorque. Bertrand lui apprit la défection de ses troupes, lui dit que les comtes de Tellès et d'Aisne étaient cause de son malheur, en déterminant la bataille; et lui fit entendre qu'il fallait mettre sa personne en sûreté, pour reparaître dans un moment plus opportun. Ils se séparèrent, et le roi, cédant avec chagrin à un avis dicté par la prudence, fit, en se retirant, une trouée dans un escadron anglais, auquel il tua beaucoup de monde, et se rendit, lui quatrième, dans sa terre de Transtamare, puis bientôt auprès du Pape, qui lui avait accordé l'investiture de la Castille, par suite des forfaits de son compétiteur.

Les troupes arragonaises s'étaient battues avec courage; mais le sire de Clisson, Amaury son cousin, et le sire de Rais, les avaient entièrement défaites. Le surplus des Espagnols ne fut d'aucune utilité. Ceux qui n'avaient pas fui se te-

naient derrière les Français, dont la cavalerie les couvrait en criant *Guesclin* et *Andreghem*, et on ne se battait plus qu'à l'arme blanche. Le maréchal s'empara de l'étendard d'Angleterre, et le foula aux pieds. Le terrain avait été disputé pied à pied, mais les troupes françaises cédèrent enfin après avoir été amplement moissonnées, et d'Andreghem resta bientôt presque seul avec Du Guesclin, Gauvin de Bailleul, qui ce jour-là portait la bannière du guerrier breton, Sylvestre de Budes, et quelques autres preux chevaliers adossés contre une muraille, et résistant aux efforts d'une masse énorme d'ennemis. Chandos voulant alors ménager les braves à qui il avait affaire, leur cria de se rendre. Le prince de Galles et le duc de Lancastre, venus sur ce point unique de résistance, invitèrent aussi les Français à cesser le combat, promettant qu'on aurait pour eux les sentiments de générosité qu'inspirait leur valeur. Voyant toute résistance inutile, ils allaient en effet remettre leurs épées, lorsque don Pèdre, que sa férocité naturelle n'abandonnait jamais, accourt là, et dit qu'il ne faut point faire de quartier à ceux qui l'ont chassé de ses états. Du Guesclin l'ayant entendu, déchargea sur son casque un violent coup d'épée, qui le fit tomber à genoux, et il l'aurait achevé en récidivant, si un chevalier ne l'avait saisi par le

derrière de la tête, en lui notifiant qu'il en avait assez fait, et qu'il fallait se rendre ou mourir. L'intrépide Breton, jetant alors les yeux à ses côtés, vit presque tous ceux de son parti tués ou prisonniers, et consentit, pour sauver sa vie, à devenir le prisonnier du prince de Galles. Le maréchal d'Andreghem et le Begue de Vilaine en firent autant. Don Pèdre fut encore assez cruel pour demander de nouveau à Édouard la mise à mort de ces guerriers généreux, assurant que tant qu'ils existeraient, il ne se croirait pas paisible possesseur de la couronne de Castille; mais le prince anglais rejeta cette prière avec indignation, en disant qu'ils étaient en sa puissance, et qu'il ne permettrait pas qu'on leur fît le moindre mal. Le Captal de Buch, qui avait été le prisonnier de Bertrand, fut chargé de leur garde, et y mit beaucoup de loyauté, en se contentant de leur parole.

Ainsi se termina la bataille de Navarette [131], livrée le 3 avril 1367; elle fut suivie de la reddition de Burgos, et de la plupart des autres villes considérables du royaume. Le prince de Galles, à qui don Pèdre avait promis la couronne, en cas qu'il mourût sans enfant, ne tarda pas à le reconnaître pour un prince infidèle à ses promesses et très-vindicatif. Ce roi avait juré solennellement à Burgos, qu'il ne conserverait

aucun ressentiment de ce qui s'était fait contre lui, et il était loin d'avoir l'intention de tenir cet engagement. Désirant le départ des Anglais dont il croyait n'avoir plus besoin, il dissimula à cet égard, et proposa à Édouard de passer du côté de la Navarre, où ses troupes trouveraient, disait-il, plus aisément de quoi subsister que dans un pays ruiné par la guerre. Ce prince, après avoir tenu conseil, adopta cette proposition, et se mit en marche avec son armée et ses prisonniers. Hugues de Caverlée, qui aimait beaucoup Du Guesclin, demanda sa liberté, mais elle lui fut refusée, et on lui répondit qu'il ne fallait point lâcher ce *dogue de Bretagne*, si fatal aux Anglais. Arrivé vers la Navarre, ce royaume se trouva manquer de tout, et on s'aperçut de la déloyauté de don Pèdre, qui s'empara seul de Tolède et de Séville, et vit bientôt ses anciens ennemis se réunir sous ses étendards. L'armée anglaise n'eut pas alors d'autre parti à prendre que de rentrer en France, et de se cantonner en Guienne.

De retour à Bordeaux, le prince de Galles mit en liberté, moyennant rançon, les officiers français, que la chance des combats avait mis entre ses mains, et notamment, le maréchal d'Andreghem et le Begue de Vilaine. Édouard demanda au dernier s'il était le redoutable général de ce

nom, qui s'était tant de fois distingué dans les guerres contre ses compatriotes, et qui leur avait fait si souvent sentir la force de son bras. Le chevalier répondit qu'il était hors d'état de faire quelque déplaisir à un prince aussi puissant que lui, qu'il se piquait seulement de fidélité envers le roi de France, son souverain, et que s'il était né Anglais, il aurait de même sacrifié sa vie pour lui. Le prince, enchanté de ce discours, lui dit : Que si les rois de France Philippe de Valois et Jean avaient eu trois cents guerriers de sa trempe et de son caractère, le roi Édouard, son père, ne se serait jamais avisé de passer en France, pour y faire des conquêtes. Les principaux seigneurs anglais furent présents à cette conversation, notamment Jean Chandos et Hugues de Caverlée; de même qu'Olivier et Amaury de Clisson, qui se trouvaient alors à la cour d'Édouard.

Cependant le prince de Galles refusait toujours de recevoir Du Guesclin à rançon; ce qui le contrariait d'autant plus que Henri de Transtamare était venu, déguisé en pélerin, le voir en sa prison [132], et qu'ils s'étaient concertés ensemble sur les moyens à employer pour chasser de nouveau don Pèdre de la Castille, qu'il accablait de plus en plus du poids de sa cruauté et de ses injustices. Cependant un jour qu'Édouard avait

réuni un grand nombre de personnes à sa table, il fut question, au sortir du festin, des batailles qu'il avait gagnées. On parla ensuite de saint Louis et de la somme qu'il avait été obligé de donner pour racheter sa personne. Le prince dit à ce sujet, que quand on avait eu le malheur de se laisser prendre dans un combat, l'on ne devait point chercher à se sauver de prison, mais bien payer sa rançon pour obtenir sa liberté, et que celui à qui elle revenait devait aussi en agir avec générosité. Le sire d'Albret demanda alors à Édouard la permission de raconter ce qu'il avait entendu de lui dans son absence, et, après l'avoir embrassé, ce prince l'en pria, en ajoutant qu'il regarderait cet avis de sa part comme une preuve de son affection et de sa fidélité [133]. D'Albret lui dit donc que l'opinion qu'il venait d'émettre étant généralement adoptée, on ne trouvait pas juste qu'il retînt en prison un chevalier, sans vouloir le rendre à la liberté, et qu'on allait jusqu'à ajouter que la valeur de son prisonnier lui donnait de la jalousie, ou même lui inspirait une sorte de crainte. Olivier de Clisson prit la parole pour répéter à peu près la même chose. Le prince de Galles, piqué du reproche, donna ordre d'amener Bertrand devant lui, ajoutant qu'il demeurerait lui-même l'arbitre du prix de sa délivrance. Le héros breton fut aussitôt

conduit au palais, vêtu on ne peut plus mal, et comme quelqu'un à qui le chagrin ne permet pas de prendre soin de sa personne. Clisson, Chandos, Caverlée et les autres seigneurs se mirent à rire en le voyant dans ce misérable costume. Édouard lui ayant demandé comment il se portait, il lui répondit qu'il s'ennuyait de n'entendre que les cris des souris de sa prison, et qu'il désirerait bien aller écouter le rossignol en Bretagne [134]. Le prince lui dit qu'il ne tenait qu'à lui d'être libre sur-le-champ et sans rien donner, s'il voulait promettre de ne jamais porter les armes pour la France contre lui et en faveur d'Henri de Transtamare contre le roi Pierre. Bertrand protesta qu'il aimerait mieux mourir que d'accepter de pareilles conditions, qu'il était tout entier au roi de France et à Henri, et il se mit à énumérer les crimes de Pierre le Cruel. Édouard, sur cela, lui apprit qu'il le recevait à rançon et qu'il n'avait qu'à la fixer lui-même, ce qu'il fit en la portant à cent mille florins ou doubles d'or, somme très-considérable, mais qu'il annonça devoir être payée par moitié par les rois de France et de Castille, et garantie par cent chevaliers bretons, s'il le fallait. Pour faire cet argent, ajouta-t-il, les femmes de France fileront une année entière, s'il en est besoin. Avant son départ, Du Guesclin reçut de grandes preuves d'estime de Clisson, de

Chandos, de Caverlée et des autres guerriers anglais, et la princesse de Galles, qui était à Angoulême, vint exprès à Bordeaux, pour le voir et le fêter. Elle lui remit dix mille doubles sur sa rançon, en témoignage de bienveillance[135]. Quelques mois après, Bertrand se rendit en Espagne, où, après une guerre peu longue[136], il établit définitivement sur le trône le roi Henri[137], qui, en récompense de ses services, le nomma connétable de Castille et duc de Moline.

Jean de Montfort avait récompensé généreusement les capitaines anglais qui lui avaient aidé à vaincre Charles de Blois, mais il fit beaucoup moins pour ses propres sujets, qui l'avaient servi pendant la longue lutte qu'il avait eu à soutenir. Olivier de Clisson, outré de cette préférence et se rappelant qu'il était né sur le continent conçut bientôt une aversion décidée pour la nation anglaise, chez laquelle il avait cependant passé une partie de son enfance. Cette haine s'accrut bientôt par la circonstance que nous allons rapporter.

Clisson, qui jouissait de la confiance entière du duc de Bretagne, lui demanda un jour la terre du Gavre, qui était dans le voisinage de sa seigneurie de Blein. Jean IV lui répondit qu'il en avait disposé en faveur de Jean Chandos; le seigneur breton dit alors au prince avec colère qu'il

préférait des étrangers à ses compatriotes et à ses véritables amis. « Au diable, ajouta-t-il, si « jamais Anglais sera mon voisin. » Aussitôt il réunit une troupe de gens de guerre, fut assiéger le château, s'en empara, y mit le feu et fit emporter jusqu'aux pierrres, qu'il employa à augmenter les fortifications de Blein [138].

L'autorité de Jean IV n'était pas tellement affermie en Bretagne qu'il pût impunément braver un tel vassal. Il chercha à le ramener par les voies de douceur, sans pouvoir y parvenir. Le prince de Galles, à qui Chandos s'adressa, écrivit à Clisson, et malgré la vénération qu'on avait généralement pour lui, sa demande fut infructueuse. Le héros breton fit plus, il prit pour une insulte les reproches qu'on lui adressait, et il envoya provoquer le prince dans son propre palais.

Le traité de Guerande portait que la forteresse de Chantoceau, la clef de la Loire, serait remise au duc [139]. Clisson, qui s'en était emparé pendant la guerre, s'était toujours refusé à la livrer. Jean IV, après avoir employé tous les moyens de conciliation, et voyant l'obstination de son vassal, fit enlever la place de vive force par ses troupes. Ce dernier, furieux de cet acte d'autorité, prit les armes contre le duc et se déclara pour Jeanne de Penthièvre, veuve de Charles de Blois, dont

le parti se maintenait encore, malgré les conventions de Guerande, dans quelques lieux de la Bretagne. Il prit le titre de lieutenant-général de cette princesse [140], et s'empara de plusieurs châteaux. Montfort vit alors combien il lui importait de s'assurer d'un tel guerrier, il mit tout en œuvre pour le ramener à son parti et il y parvint avec quelque peine.

Dans les premiers jours de 1370, les ducs de Cambridge et de Pembrocke arrivèrent à Saint-Malo avec une flotte, et obtinrent du duc et des barons de Bretagne la permission de débarquer les troupes anglaises qui étaient à bord et de leur faire traverser la province, pour se rendre en Poitou et joindre le prince de Galles. Cette expédition, ainsi qu'une autre dirigée sur Calais, fit abandonner, conformément à l'avis d'Amaury de Clisson, lieutenant-général en basse Normandie [141], le projet que Charles V avait de porter la guerre en Angleterre, et à raison duquel il faisait un armement à Honfleur. Le roi fut piqué avec juste motif de la conduite de son vassal. Jean IV reconnaissant bientôt ses torts, chargea Hugues de Montrelais, évêque de Vannes et chancelier de Bretagne, et Olivier, sire de Clisson, d'aller l'excuser, en réitérant ses protestations de fidélité, et demander une exemption de service pour la guerre commencée. Ces ambassadeurs

étaient aussi chargés de réclamer quelques terres situées en France et non encore rendues. Ils arrivèrent à Paris et furent présentés au roi [142], qui leur remit deux lettres pour le duc. Par la première, il consentait à ce que Jean IV restât dans ses états pour les garder, et tenait ce service pour bon. Dans l'autre, il promettait la restitution des terres dans un an, et de payer pour dédommagement mille livres de rente en Languedoc et sept mille livres d'or à son acquit à la comtesse de Penthièvre. Charles cherchait à gagner le duc; mais celui-ci, qui avait été élevé en Angleterre, était fermement attaché aux insulaires. Quant à Clisson, qui avait juré une haine implacable aux Anglais, il ne put tenir à la versatilité de son maître. Ayant une manière de penser très-prononcée, ainsi que tous les hommes à grand caractère : sentant que les intérêts des portions alors divisées de la France étaient les mêmes, et qu'il fallait surtout être indépendant de l'étranger; il accueillit facilement les propositions que lui fit Charles V, et se dévoua tout entier à son service, ou plutôt à celui de la France entière.

LIVRE II.

DEPUIS LA RÉUNION DE CLISSON A DU GUESCLIN, JUSQU'A LA MORT DE CELUI-CI, EN 1380.

Causes de la guerre entreprise par Charles V contre les Anglais. — Parlement d'Aquitaine tenu à Niort. — Les seigneurs gascons se pourvoient auprès du roi de France. — Confiscation des fiefs possédés en France par la couronne d'Angleterre. — Du Guesclin est nommé connétable et se dispose à faire la guerre aux Anglais.— Olivier de Clisson se réunit à lui. — Bataille de Pontvalain. — Résultats de la victoire de Pontvalain. — Capitulation de Saint-Maur et sa non exécution. — Marche des Français sur Bressuire. — Massacre d'un corps de troupes anglaises devant cette ville. — La place est emportée d'assaut. — Le château capitule. — Mort du maréchal d'Andreghem. — Alliance de Du Guesclin et de Clisson. — Clisson bat les Anglais à Derval. — L'armée française est licenciée. — Charles-le-Mauvais brouille le duc de Bretagne et Clisson. — Reprise de la guerre contre les Anglais.— Clisson marche trop tard au secours de Moncontour. — Du Guesclin et Clisson réunis prennent Montmorillon, Chauvigni, Lussac et Moncontour. — Reddition de Saint-Sevère, au moment d'être secouru. — Le connétable prend possession de Poitiers. — L'expédition dirigée sur Niort manque. — Faits de Soubise. — Clisson s'empare de Saint-Jean-d'Angeli, Angoulême, Taillebourg et Saintes.— Les Rochellais chassent les Anglais de leur ville. — Clisson soumet encore à ses armes Saint-Maixent, Melle et Aunay. — Réunion de toute l'armée en Aunis et occupation de la Rochelle. — Siége du château de Benon et cruauté des Anglais et de Clisson. — Occupation de Marans et de Surgères.— Délivrance de la duchesse de Bourbon. — Prise de Fontenay. — Siége, capitulation et remise de Thouars. — Clisson fait une tentative infruc-

tueuse sur Mortagne-sur-mer. — Après l'hiver, il fait le siége de la Roche-sur-Yon et s'en empare. — Bataille de Chizé. — Occupation de Niort par les Français. — Reddition de Lusignan. — Tout le Poitou soumis à Charles V. — Olivier répare les fortications de Clisson. — Le duc de Bretagne prend parti pour les Anglais, et ses vassaux l'abandonnent. — Siége de Bécherel par Clisson. — Révolte de la Bretagne. — Jean IV se réfugie en Angleterre. — Prise de Rennes, Jugon, Broon, Saint-Malo, Dinan, Tinteniac, Fougères, Vannes, Sucinio, Guingamp, la Roche-Derrien, Goy-la-Forêt, Quimperlé, Redon et Guérande. — Barbarie de Clisson à Quimperlé. — Reddition d'Hennebon et de Concarneau. — Siége de Brest et capitulation de Derval. — Nantes ouvre ses portes à Du Guesclin. — Capitulation de Brest. — Jean IV et le duc de Lancastre viennent au secours de cette place. — Défi ridicule des Anglais non accepté. — Derval n'est pas rendu, et les otages sont mis à mort. — Du Guesclin et Clisson vont en Champagne faire la guerre aux Anglais. — L'armée anglaise, harcelée par les Français, parcourt une partie du royaume. — Formation d'une armée française en Périgord. — Prise de Saint-Silvier, Mont-de-Marsan, Lourdes et Sault. — Conclusion d'une trêve. — A son expiration, prise de Moissac, la Réole, Langon, Saint-Macaire, Condom et autres places. — Clisson va en Bretagne et prend possession de Bécherel. — Il joint le connétable en Flandre et revient bientôt dans sa province. — Les Anglais s'emparent de Saint-Mahé et de Saint-Pol de Léon, et attaquent inutilement Saint-Brieux. — Clisson est au moment d'être fait prisonnier à Quimperlé. — Traité entre la France et l'Angleterre, Bretagne comprise. — Par suite du traité, Clisson oblige Montfort de quitter la Bretagne. — Séjour prolongé de Clisson à Vannes. — Mort d'Édouard III, roi d'Augleterre. Richard II lui succède. — Clisson prend le commandement d'une partie de l'armée de Picardie. — Prise d'Ardres, Marduic, Vauclingen, Planques, Bonderoit et Gravelines. — Montfort livre Brest aux Anglais, et Clisson en fait le blocus. — Il part de là pour secourir Saint-Malo, assiégé par les ducs de Bretagne et de Lancastre. — Levée du siége de Saint-Malo. — L'armée française se divise, et Clisson va assiéger Auray. Montfort se retire en Flandre et de là en Angleterre. — Il est cité devant la cour des pairs pour excès et félonie. — La comtesse de Penthièvre s'oppose sans succès à la confiscation de la Bretagne. — Les Bretons voient qu'on en veut à leur indépendance. — Charles V fait

venir près de lui le connétable, Clisson, Rohan et Laval.— Ligue bretonne contre la France. — Clisson fait une tentative simulée sur Nantes. — Les Bretons font une incursion en Anjou, et s'emparent de Pouancé et de la Roche-Diré. — La ligue bretonne rappelle Montfort. — Joie du peuple à son arrivée. — La comtesse de Penthièvre s'unit généreusement à son ancien rival.— Les principaux seigneurs bretons amènent des secours au duc. — Il fait son entrée à Rennes, et presque toutes les villes se soumettent à lui.—Le connétable et Clisson marchent contre Montfort, mais les Bretons les abandonnent. — Trève entre la France et la Bretagne non ratifiée par Charles V. — Clisson tente vainement de s'emparer de Guérande et de Saint-Nazaire.— Charles V suspecte un moment la fidélité de Du Guesclin et de Clisson. — Ce dernier va continuer le siége de Brest. — Mauvais résultat de cette campagne pour les Français. — Clisson s'empare de Dinan. — Alliance offensive et défensive entre l'Angleterre et la Bretagne.— Le vicomte de Rohan s'allie avec le duc de Bretagne, même contre Clisson. — Réunion des états de Bretagne. Ils implorent les bontés du roi en faveur de leur duc. — Réponse favorable du roi d'après l'avis du connétable. — Du Guesclin et Clisson se rendent à Paris, et vont de là attaquer les Anglais dans le Midi. — Prise du château de Challier et siége de Châteauneuf de Randon. — Maladie du connétable. — Il remet son épée à Clisson pour la porter au roi. — Mort de Du Guesclin.

DANS l'histoire, tous les évènements se lient et forment une seule chaîne dont les faits postérieurs sont la suite nécessaire. Un anneau de plus ou de moins peut déranger toute cette économie et produire des combinaisons différentes.

Édouard, prince de Galles et d'Aquitaine, réellement grand sous le rapport militaire, ne savait pas que la gloire la plus réelle pour un

souverain consiste à assurer le bonheur de ses peuples. En opposition à ce principe, l'amour des conquêtes et le goût de la magnificence porta ce prince à faire lever sur ses sujets français des taxes très-fortes, par des agents presque tous Anglais de nation, qui ajoutaient la charge de leurs vexations à l'énormité des tributs. Son expédition en Espagne, pour secourir don Pèdre, qui le paya de la plus noire ingratitude, épuisa tellement ses finances, qu'après avoir vendu sa vaisselle d'or et d'argent et ses meubles les plus précieux, il ne pouvait encore satisfaire à tous ses engagements. Pour aviser aux moyens d'y faire honneur, ce prince assembla en parlement à Niort les principaux barons et prélats, et les députés des villes et contrées de l'Aquitaine. L'évêque de Rodès, chancelier d'Édouard, représenta un état de ses dettes, toutes contractées sur le continent, et pour les payer en trois ans, il finit par proposer un impôt très-onéreux[1]. Les grands et les députés du Poitou, de la Saintonge et du Limousin se turent; mais il en fut autrement pour ceux qui représentaient les peuples plus méridionaux. Les comtes de Perigord, d'Armagnac, de Comminges et de Carmaing et le sire d'Albret, élevèrent particulièrement la voix pour réclamer contre les atteintes portées à leurs priviléges, et

se plaindre de la dure servitude sous laquelle ils gémissaient. Malgré ces doléances, la majorité de l'assemblée souscrivit à ce que le prince noir exigeait, et les mesures furent prises par lui pour activer la prompte rentrée des subsides votés.

Les seigneurs mécontents ne se bornèrent pas aux plaintes qu'ils avaient fait entendre à l'assemblée de Niort. Ils appelèrent de la nouvelle vexation qu'on voulait leur faire éprouver au roi de France, comme seigneur suzerain, et Charles V examina, avec toute l'attention possible, une affaire si délicate et si importante. Édouard III, roi d'Angleterre, se trouvait alors dans la décrépitude de l'âge, et son fils était mourant d'une hydropisie dont il avait senti les premières atteintes presque aussitôt la bataille de Navarette. Les réclamations étaient fondées, et l'occasion très-favorable pour obtenir la réunion à la France des provinces que de grandes infortunes en avaient détachées. Le prince de Galles fut cité devant la cour des pairs *pour aucuns griefs et molestes indues que par foible conseil et information il se proposoit de faire aux prélats, barons, chevaliers, universités, communautés et colléges d'Aquitaine, et de laquelle chose le roi étoit esmerveillé.* Édouard, avec sa fierté naturelle, refusa de se rendre à Paris, ou plutôt il répondit insolemment qu'il s'y ache-

minerait plus tard avec soixante mille hommes et le bassinet en tête. Son état de maladie ne lui permit pas d'exécuter ce projet hostile; et, le 14 mai 1370, la cour des pairs prononça la confiscation de tous les fiefs que lui ou son père possédaient sous l'hommage de la couronne de France, à raison des griefs fournis par les seigneurs bretons, dont la réalité n'était pas douteuse. Cet arrêt fut notifié par un simple valet-de-chambre, parce que le prince de Galles avait retenu précédemment les héraults d'armes qui l'avaient ajourné devant ses pairs. Le roi, du reste, fit connaître cet acte si important au pape, à l'empereur, et aux autres souverains qui entraient pour quelque chose dans la balance politique de ces temps déja si éloignés de nous.

Charles V, dit le Sage, après avoir formé le projet de chasser les Anglais de France, avait jeté les yeux, pour ce grand dessein, sur Bertrand Du Guesclin, qui jouissait dans toute l'Europe de la réputation la mieux méritée. A son arrivée à Paris, le roi le pourvut, presque malgré lui, de l'épée de connétable, dont Moreau de Fiennes[2], vieillard de plus de quatre-vingts ans, venait de se démettre. En vain se défendit-il d'accepter cette éminente charge et en donna-t-il les motifs; Charles lui répondit : « Messire Bertrand, ne vous excusez « point par cette voie, car je n'ai frère, cousin, ne

« neveu, ne comte, ne baron, en mon royaume, « qui n'obéisse à vous, et se nul en était au con- « traire, il me courroucerait tellement qu'il s'en « apercevrait; si prenez l'office joyeusement, et « je vous en prie. » Le choix du monarque, sur la demande du général breton, fut soumis au conseil du prince qui l'approuva tout d'une voix. La cérémonie de la remise de l'épée de commandement, qu'il jura de porter nue jusqu'à ce qu'il eût chassé les Anglais du royaume, se fit avec grande pompe, le 2 octobre 1370. Du Guesclin, après avoir reçu les hommages de tous les officiers, leur donna rendez-vous à Caen, afin de commencer le grand œuvre qu'il s'était chargé d'entreprendre.

Tous les seigneurs français les plus marquants se rendirent auprès du nouveau connétable, notamment les comtes du Perche et d'Alençon et le maréchal d'Andreghem, ainsi qu'un certain nombre de gentilshommes bretons[3], compatriotes de Du Guesclin; et cela malgré que leur duc parût pencher pour une alliance avec Édouard, roi d'Angleterre. Parmi ces derniers, on remarquait Girard Chabot, sire de Rais, Pierre Tournemine, sire de la Hunaudaye, Guillaume Boistel et Robert de Guité, chevaliers bannerets, qui amenaient chacun une compagnie de cavalerie légère. Mais le plus marquant de cette nation était Oli-

vier de Clisson, qui, par les motifs qu'on a rapportés, se dévouait entièrement aux intérêts de la France. Riche de l'héritage de sa famille, il venait encore d'acquérir par échange le comté de Porhoet, l'apanage d'une branche cadette de la maison ducale de Bretagne; et le roi avait mis cette terre à sa disposition, parce qu'on lui avait persuadé que, si Clisson entrait en possession de Josselin, capitale du comté, le duc se déclarerait tout-à-fait contre lui 4. Olivier s'était fait accompagner par une forte compagnie de gendarmes, levée en Bretagne, et par beaucoup de ses nombreux vassaux, chevaliers ou écuyers. Désireux d'égaler Du Guesclin, ou du moins de partager sa gloire, il avait d'abord appris à l'estimer en le combattant; puis ayant été assez heureux pour contribuer à sa mise à rançon à Bordeaux, les liens de l'amitié avaient resserré ceux de l'estime. Enhardi par ce sentiment, et voyant que l'armée française qu'on avait ordre de ne porter d'abord qu'à quinze cents hommes d'armes était déja de plus du double, il demanda à Du Guesclin s'il était bien sage de lever plus de soldats qu'on n'en pouvait payer. « Je ne saurais refuser, répondit ce dernier, ceux « qui se présentent; leur métier est la guerre, « et il faut les employer, si on ne veut pas en « faire de mauvais sujets. Je me servirai de tous

« mes moyens pécuniaires pour les satisfaire, le « roi viendra à mon secours, et les dépouilles des « Anglais payeront tout. »

Le connétable traita splendidement les généraux et les principaux seigneurs. Sa femme, Tiphaine Raguenel [5], de la maison des vicomtes de la Bellière, jeune, belle et spirituelle, fit les honneurs du festin; et la vaisselle d'argent qui y avait servi, ainsi que les bijoux de la dame qui l'avait embelli, furent partagés aux soldats, que cette libéralité remplit d'allégresse et d'espérance. Le lendemain l'armée se mit en route et vint camper près du Mans, point déja menacé par l'ennemi. L'évêque de cette cité alla au-devant de ses libérateurs et bénit leurs enseignes.

Les troupes anglaises, au nombre de quatre mille hommes, se trouvaient à Pontvalain, lieu peu éloigné. Elles étaient commandées par Thomas Granson, lieutenant de Robert Knolle, connétable d'Angleterre, alors occupé en Guienne. Ce chef secondaire brûlait de se signaler au moment où le commandement se trouvait entre ses mains, et il avait sous lui nombre d'officiers expérimentés, comme Hugues de Caverlée, Cressonval [6], David Hollegrave, Gilbert Guiffard, Hennequin, Acquet, Geoffroy Ourselay, Thomas ou Thomelin Folisset, Richard de Rennes, Nicolon de Bordeaux, Alain de Bouchen et Mathieu

de Rademane. Les deux premiers furent envoyés dans les places voisines pour en tirer les garnisons et renforcer l'armée. Pendant ce temps, un parlementaire fut dépêché à Du Guesclin, qui, sorti du Mans, avait disséminé ses troupes dans les campagnes voisines. On proposait d'en venir aux mains en bataille rangée, et ce défi fut agréé aussitôt par le connétable, qui traita fort bien le trompette et lui fit même un présent [7]. Il le chargea de compliments pour les officiers anglais et notamment pour Hugues de Caverlée, qui avait servi avec lui en Espagne.

Brûlant de surprendre son ennemi, qui n'avait pas encore réuni toutes ses garnisons, Du Guesclin partit la nuit suivante, par une grande obscurité, et après avoir commandé toutes ses forces [8], emmenant en avant-garde seulement cinq cents hommes d'armes aux ordres, sous lui, d'Olivier Du Guesclin, son frère, du comte de St.-Paul et de ses deux fils, des deux de Mauny, des deux de Beaumont et des seigneurs de la Hunaudaye et de Tournemine. Le surplus des troupes, formant le centre ou la bataille et l'arrière-garde, marchaient successivement en laissant une lieue de distance entre chaque corps. On avait plus de dix lieues à faire; la route à tenir était difficile, la pluie et le vent du mois de novembre rendaient la marche fatigante et lente, et les hommes

et les chevaux se heurtaient dans l'obscurité. Au lever du jour, on se trouva peu loin de Pontvalain, où étaient les Anglais; mais les forces qu'on pouvait leur opposer de suite étaient faibles; heureusement qu'on avait derrière des secours importants. Tout le monde était si fatigué qu'il fallut prendre près d'une heure de repos et des aliments, avant de continuer la marche. A une lieue de là, on joignit les ennemis qui étaient campés dans une petite plaine ou lande, au-dessous des jardins de Pontvalain, et on les chargea avec furie. Granson ayant rallié un millier de soldats à son étendard, Du Guesclin l'enfonça et lui tua plus de cinq cents hommes. Il eut encore à combattre Ourselay, qui, avec cinq cents soldats, le prit à dos et fut aussi culbuté. Hollegrave, à la tête de pareilles forces, ne fut pas plus heureux, mais le combat continuait toujours.

Cependant Ourselay, ayant rallié huit cents hommes, les mit en embuscade près du chemin que le connétable devait prendre. Ce dernier n'avait encore combattu qu'avec les troupes de l'avant-garde, et tant d'assauts contre des forces si supérieures en avaient bien diminué le nombre. Par bonheur parut alors Olivier de Clisson, suivi du maréchal d'Andreghem, de Jean de Vienne et des sires de Coetquen, de Montboucher et de Rochefort avec quatorze cents hommes d'armes,

formant la bataille. Ces forces firent un grand carnage des Anglais et prirent Ourselay en personne. Clisson sut par lui le péril qu'avait couru Du Guesclin, et qu'il était encore à combattre. Se portant de suite à son secours, il tua de sa propre main tout ce qui se présenta sous la force et la pesanteur de son bras.

Bientôt il arriva des secours aux Anglais sous la conduite de Folisset, de Guiffard et autres : ce qui rétablit la bataille pendant quelques instants. Mais les Français furent aussi renforcés par le maréchal de Blainville 9, le comte du Perche, le vicomte de Rohan et le seigneur de Rais, qui arrivaient avec l'arrière-garde. Alors Granson voyant la partie perdue s'avança en désespéré auprès de Du Guesclin, et lui lança sa hache d'armes à la tête. Celui-ci esquiva le coup, se saisit de l'assaillant en s'emparant de son épée, et lui donna généreusement la vie, en retenant le bras d'Olivier de Clisson, qui était levé pour trancher la tête du général anglais.

Thomelin Folisset refusait encore de se rendre, et se défendait avec un bâton à l'aide duquel il se couvrait le corps. On n'approchait point de lui impunément, et Regnier de Suzanville reçut ainsi de lui la mort. Clisson, irrité de la perte de ce chevalier qui était son ami particulier, se jeta sur Thomelin, et avec sa hache il coupa en deux

le bâton dont il se servait. Celui-ci tira son épée pour en percer son adversaire, mais l'arme se brisa en frappant la hache du guerrier breton, et l'Anglais n'eut alors d'autre parti à prendre que de se jeter à ses pieds et de lui demander la vie. D'autres insulaires, comme Acquet, Hugues le dépensier, Hennequin, Guiffard, Guillaume de Merville et Philippe de Courtenay se rendirent prisonniers. Les restes de leur armée et le renfort qu'amenait Hugues de Caverlée, qui se trouvait très-près de Pontvalain [10], au moment de la déroute, se divisèrent et se portèrent alors à St.-Maur-sur-Loire, où Cressonval avait réuni des détachements tirés des garnisons de l'Ouest, dans la forteresse de Vas et dans la ville de Bressuire. Robert Knolle, revenu de Guienne, où il était pendant cet engagement, ne fut pas fâché intérieurement de la défaite de son lieutenant Granson, à qui il portait de la jalousie que l'autre lui rendait bien, et par suite il n'avisa point aux moyens de réparer cet échec.

Du Guesclin conduisit ensuite son armée victorieuse, avec les prisonniers qu'il avait faits, dans la ville du Mans, où elle se reposa trois jours. Puis elle se porta sur le château de Vas, où se trouvait une partie des réfugiés de Pontvalain. Sur le refus de se rendre du commandant, à qui Du Guesclin fit inutilement remarquer la

force de son armée et les bannières des maréchaux d'Andreghem et de Blainville, des comtes du Perche et de St.-Paul, des sires de Clisson, de Rohan, de Vienne, de la Hunaudaye, de Rochefort, de Beaumont, de Mauny et de Launoy, de Guillaume le Baveux, d'Ivain de Galles[11], ce prince étranger, du fameux poursuivant d'amour[12], et de tant d'autres preux, deux cents hommes montèrent à l'assaut, à l'aide d'échelles et de couteaux qu'ils mirent dans les joints des pierres. Au moment même Roulequin de Rayneval obtint du connétable de le faire chevalier, promettant de se montrer digne de cette faveur dans la journée. En effet il monta le premier au haut de la muraille, et fut renversé aussitôt par une grosse pierre jetée des créneaux, qui brisa son échelle. Un soldat breton parvint de nouveau sur le mur et fut bientôt suivi par un écuyer et Jean de Beaumont, de la même province, qui poussèrent les ennemis dans une petite tour et donnèrent le temps à beaucoup de monter. Le commandant de la forteresse, voyant qu'il ne pouvait plus tenir, voulut se sauver par une porte secrète; mais un poste des assiégeants, se trouvant là, repoussa le gouverneur dans l'intérieur et se saisit de cette entrée. Tout céda alors aux armes françaises. On trouva dans la place un riche butin, qui fut distribué aux soldats, et beaucoup de vivres et de

munitions, qui furent d'un grand secours pour les vainqueurs.

L'armée française s'empara aussi des châteaux de Ruilly et de Méroux en Anjou, qui furent évacués à son approche [13].

Le connétable arriva ensuite à Angers, passa la Loire aux ponts de Cé, et vint camper devant St.-Maur [14]. La place était forte, et il tint conseil sur les mesures à prendre pour s'en emparer, demandant particulièrement les avis des officiers qui connaissaient les localités, notamment de Caranlouet [15], capitaine de la Roche-Posay, de Guillaume de Launay, de Guillaume le Baveux, d'Ivain de Galles, et du chevalier connu sous le nom du poursuivant d'amour. Comme les chances d'un assaut étaient hasardeuses et que la saison était avancée, on arrêta, conformément à la manière de penser de Bertrand, que l'on emploierait d'abord la voie des négociations. La chose était d'autant plus facile que le connétable avait connu Cressonval en Espagne et lui avait même rendu des services. On envoya donc un hérault à ce dernier, pour l'engager, sous la foi d'un sauf-conduit, à venir au camp des Français. Cressonval, connaissant la loyauté de son ennemi, monta de suite à cheval et vint trouver Du Guesclin, qui lui tendit les bras.

Le général anglais fut traité avec magnificence

par son ancien frère d'armes, qui l'entretint de leur guerre d'Espagne et de leurs aventures amoureuses. A la fin du repas, le connétable le tira à l'écart, et lui fit comprendre combien il devait avoir peu d'espoir de défendre sa forteresse contre une armée entière. Cressonval, effrayé des menaces de Du Guesclin, qui jurait d'attaquer le jour même et de passer tout au fil de l'épée, souscrivit une suspension d'armes, et s'engagea à lui remettre St.-Maur, si, dans un temps donné, le prince de Galles ne venait pas à son secours.

Du Guesclin prit alors la route de Saumur avec son armée. Il comptait rester dans cette ville jusqu'au jour fixé pour la prise de possession de St.-Maur; et il en faisait, à raison de son heureuse position, le centre de ses opérations militaires.

Lorsque Cressonval fut retourné dans la forteresse et qu'il eut fait connaître le traité par lui conclu, il y eut des officiers qui approuvèrent sa conduite, à cause de la supériorité du nombre des assiégeants, de l'impossibilité de résister et des horreurs inséparables d'un siége. D'autres, et le plus grand nombre, blâmèrent hautement cet arrangement, et dirent que c'était une lâcheté d'avoir rendu un château si fort, avant d'avoir soutenu un assaut. Cressonval, réfléchissant alors sur sa conduite et craignant d'être soupçonné de

trahison, proposa un parti qui fut accepté. On mit le feu à la place, pour la rendre inutile aux Français, et la garnison et une partie des habitants se dirigèrent sur Moncontour et Bressuire, emportant avec eux leurs objets les plus précieux.

Le feu consuma entièrement cette malheureuse ville, et l'incendie fut aperçu au loin. Du Guesclin en fut bientôt averti, et un courrier de Cressonval vint même, de sa part, lui dire que, n'espérant plus les secours attendus, il se retirait avant l'époque convenue.

Cette communication ne pouvait être considérée que comme une ironie, malgré les observations du maréchal d'Andreghem, qui prétendit que les Anglais ne faussaient pas leur parole, n'ayant point promis de conserver la place intacte, car une pareille condition est toujours sous-entendue en pareil cas. Aussi le connétable jura-t-il, *par la Trinité*, de ne manger que *trois soupes au vin*, avant de tirer vengeance de cette déloyauté. Aussitôt il réunit ses troupes, et se mit à la poursuite des Anglais. Il les atteignit sous les murs de Bressuire, ville alors considérable par le nombre et les richesses de ses habitants, par la force de ses murailles, et son château d'une bonne défense. Arrivés là depuis quelques heures, ils demandaient instamment qu'on leur ouvrît la porte, puisqu'ils étaient du

même parti, et qu'ils se sauvaient de la rage de Du Guesclin qui les poursuivait. Après avoir pris connaissance de leur position, le gouverneur se trouva très-embarrassé. Il craignait que, s'il recevait des étrangers, sa ville ne fût bientôt affamée, et exposée prochainement à un siége; et que, s'il leur refusait l'entrée, le prince de Galles ne lui en fît reproche. Prenant un moyen terme, il promit de les recevoir cinquante à la fois et par jour, pour leur donner passage seulement, afin de pouvoir se retirer sur Fontenai-le-Comte, Niort ou Poitiers, villes alors de leur parti, et à charge de ne pas coucher en ville. Cette offre acceptée et quarante hommes entrés dans Bressuire, le tocsin sonna dans la grande tour de granit [16]; et le *guetteur* cria : *Trahi, trahi! fermez la porte, voici Bertrand qui vient, les Anglais fugitifs nous ont vendus.*

Aussitôt apparurent en effet les étendards du connétable, d'Olivier de Clisson, des maréchaux d'Andreghem et de Blainville, et des autres généraux de l'armée française. La garnison et les habitants, qui les contemplèrent des tours et de dessus les murailles, en furent saisis d'épouvante, à raison du grand nombre de combattants à qui ils allaient avoir affaire. Attribuant l'arrivée de leurs ennemis aux hommes venus de Saint-Maur, ils égorgèrent impitoyablement

ceux qui étaient entrés dans l'intérieur, et fermèrent la porte aux autres. Ces misérables, tout stupéfaits de ne pas trouver un asile dans une ville de leur propre parti qu'ils pouvaient aider à défendre, ne songèrent même pas à prendre la fuite, en se divisant dans la campagne. Ils attendirent les Français de pied ferme, et se décidèrent, trop sûrs de ne pouvoir résister à une armée entière, à vendre cher leur vie. Assaillis par Du Guesclin, Clisson, les deux maréchaux, le vicomte de Rohan, les sires de Rais, de Rochefort et de Caranlouet, et l'élite des troupes françaises, ils tinrent bon d'abord, et finirent par être enveloppés et presque tous mis à mort dans le combat. Ceux qu'on fit prisonniers n'eurent pas un sort plus heureux : car, quand il fut question de reconnaître à qui ils appartenaient, il s'éleva des contestations de nature à diviser les chefs et à dissoudre l'armée. Alors Du Guesclin et Clisson, afin d'éviter un si grand malheur, eurent recours à une cruauté insigne, que la raison d'état peut à peine excuser. Ils donnèrent l'ordre de massacrer tous ces malheureux, de sorte qu'il n'en échappa pas un seul. De cette manière, plus de cinq cents Anglais restèrent étendus sans vie sous les murs de Bressuire.

Du Guesclin voulut profiter de l'effroi qu'avait

dû occasioner un pareil spectacle, et il fit dire au gouverneur de la ville de venir lui parler vis-à-vis du pont-levis. Il l'engagea à capituler, lui offrant de sortir de la place avec sa garnison et armes et bagages; et le menaçant, dans le cas contraire, de faire subir à lui et aux siens le même traitement qu'à ceux du dehors. Le gouverneur répondit à Bertrand qu'il se croirait déshonoré s'il rendait, sur une simple sommation, une ville forte, bien gardée et approvisionnée pour longtemps; d'autant mieux que, sujet d'un prince puissant, il devait s'attendre d'en être secouru. Le connétable ne put s'empêcher de convenir que cette détermination était celle d'un homme de cœur; et lui en tenant compte, il lui proposa de passer outre, s'il voulait lui fournir des vivres en payant. Dans la réalité, du Guesclin ne s'était inquiété que d'atteindre la garnison de Saint-Maur, pour la punir du manque de parole de son chef, et il n'avait pas sous la main les vivres nécessaires pour s'alimenter. D'un autre côté, il craignait d'être obligé de faire un long siége que le défaut de subsistances empêchait d'ailleurs de commencer. Au lieu d'accepter la proposition pacifique qui lui était faite, le gouverneur répondit qu'il donnerait volontiers, et même pour rien, des vivres aux Français, s'ils pouvaient les étrangler jusqu'au dernier. Du

Guesclin, justement irrité de ce propos, lui répondit : « *Ah! felon portier, par tous les saints, vous serez pendu par votre ceinture.* » De suite il avisa aux moyens d'emporter la place, et tous les autres chefs, exaspérés comme lui d'une réponse si grossière, jurèrent d'en tirer vengeance. Un jeune chevalier breton, nommé Jean du Bois, fit même serment de porter l'étendard de Bertrand, le jour même, sur l'une des tours de Bressuire, ou d'y perdre la vie.

Les généraux montèrent aussitôt à cheval pour reconnaître la place, et découvrir l'endroit le moins fort pour attaquer par là. Cette reconnaissance faite, le connétable fit mettre ses troupes en bataille, et leur annonça qu'il allait livrer l'assaut; que les combattants devaient d'abord se couvrir pour se garantir d'une grêle de dards et de flèches que les assiégés tireraient des murailles pour en défendre l'approche, et qu'aussitôt la décharge il fallait se jeter, tête baissée, dans les fossés, s'attacher aux murs et les escalader à l'aide d'échelles et en s'aidant réciproquement. Ce qui fut dit fut fait; et les Français, fichant leurs dagues et leurs poignards entre les blocs de granit employés à la construction des murailles, s'en servaient comme d'échelons pour arriver jusqu'aux remparts. Pendant ce temps, les Anglais lâchaient des tonneaux remplis de

cailloux, et ceux sur qui ils tombaient étaient écrasés et précipités dans des fossés. Cela ne ralentit pas l'ardeur des assiégeants, et plusieurs d'entre eux ayant atteint le haut du mur, Jean du Bois, à qui l'enseigne du connétable avait été confiée ce jour-là, vint la placer au pied de la muraille, en criant : *Notre-Dame ! Guesclin !* un Anglais s'efforçant d'enlever cet étendard par la pointe de la pique, celui qui le portait poussa le fer contre lui et lui perça l'œil droit.

Cependant l'affaire était loin d'être décidée, et il était bien incertain si les Français entrés dans la place, et encore en bien petit nombre, pourraient s'y maintenir. Le maréchal d'Andreghem, qui, trois fois monté sur le mur, trois fois en avait été renversé dans les fossés, était hors de combat, tant par ces chutes, que par les blessures qu'il avait reçues en combattant. Du Guesclin et Clisson, blessés eux-mêmes, avaient été obligés de se retirer un moment pour prendre haleine. Bientôt ils revinrent pleins de rage et de fureur. Le connétable cria aux soldats que les vivres dont ils avaient besoin, pour apaiser la faim qui les dévorait, étaient dans la place, et qu'il fallait ou la prendre ou périr d'inanition. Les assiégeants répondirent à cette harangue par le cri de guerre, et l'étendard de Du Guesclin fut planté sur la muraille par l'intrépide chevalier

Jean du Bois. La chute des pierres sur les Français continuait toujours, les chefs étaient les plus exposés, et on remarquait au premier rang Alain et Jean de Beaumont, les seigneurs de Rochefort, de Rais, de Ventadour et de la Hûnaudaye, Guillaume le Baveux, Jean de Vienne, Caranlouet, le poursuivant d'amour, et l'abbé de Malpaye[17]. Ils frappèrent la muraille avec leurs armes, arrachèrent quelques pierres, et finirent par faire des trous qui firent écrouler le mur dans un endroit. La brèche fut alors facile à faire, et Du Guesclin cria à ses soldats : « *Allons, mes enfants, ces gars sont suppeditez.* » A ces paroles, les Français, courageux comme des lions, se précipitèrent au travers de la brèche, malgré la pluie de traits dirigés sur ce point, entrèrent en ville et joignirent ceux des leurs qui étaient au haut des remparts. En cet instant, les assiégés ne firent plus de résistance. Cinquante Anglais seulement tentèrent de se sauver par une poterne dont ils avaient la clef; mais s'étant présentés au point où était le maréchal d'Andreghem, il les força de se retirer et tua deux d'entre eux. Les Français entrés dans la place étaient au nombre de cinq cents environ, et ils ouvrirent les portes au reste de l'armée. Tout fut passé au fil de l'épée, depuis le premier officier jusqu'au dernier soldat[18].

Le connétable voulait attaquer de suite la citadelle, mais les troupes étaient si fatiguées que la chose fut impossible. On partagea le butin qui fut considérable, et la nuit fut donnée au repos. Le lendemain matin, on se disposait à donner l'assaut au château, lorsque la garnison, intimidée par ce qui s'était passé dans la ville, s'empressa de capituler [19]. On ne sait à quelle condition; mais, si l'on en croit la tradition, le commandant fut pendu par ordre de Du Guesclin, sur la tour massive du fort, vis-à-vis des prairies de Saint-Cyprien.

Le brave maréchal d'Andreghem, qui avait pris une part si active à ces beaux faits d'armes, ne survécut pas à ses blessures. Il mourut à Bressuire, après la reddition du château, et fut vivement regretté [20].

Après cette brillante expédition, et quelques réparations urgentes ayant été faites aux fortifications de Bressuire, place dans laquelle on laissa une bonne garnison, toute l'armée française se dirigea sur Saumur, où elle se reposa quinze jours des fatigues d'une expédition si prompte et si périlleuse. Le connétable avait emporté avec lui la dépouille mortelle du maréchal d'Andreghem, et il lui fit faire là des obsèques conformes à son haut rang dans l'armée.

Ce fut à cette époque, et le 28 octobre 1370,

que le connétable Du Guesclin conclut avec Olivier de Clisson, le guerrier le plus remarquable de son armée, dans la ville de Pontorson où ils avaient fait une course, un traité de confraternité d'armes, mettant en société les hasards de la guerre et se promettant des secours réciproques *contre tous ceux qui peuvent vivre et mourir*[21]. Ces sortes d'engagements, inconnus dans le siècle où nous vivons, n'étaient pas alors très-rares. Ils faisaient une partie presque nécessaire de ce code de la chevalerie qui a éclairé, comme un fanal lumineux, les siècles de barbarie, et qui a tempéré une masse prodigieuse de vices par une multitude d'actions héroïques.

Bientôt le connétable fut instruit que Robert Knolle, qui, comme on l'a vu, n'avait pas cherché à venger la défaite de Granson, à qui il portait beaucoup de jalousie, occupait le château de Derval en Bretagne avec douze cents hommes, et se disposait à faire embarquer pour l'Angleterre ses troupes chargées de tout le butin qu'elles avaient fait dans le pays plat. Du Guesclin prit la résolution d'envoyer Olivier de Clisson sur ce point avec une partie de l'armée, tandis que lui-même observerait les Anglais, qui occupaient Poitiers avec des forces considérables, sous le commandement du valeureux Chandos. Bertrand crut avec raison donner

par là à son frère d'armes une nouvelle occasion d'illustrer son nom. Olivier, tout joyeux, réunit les Bretons et les Poitevins de l'armée, et se dirigea à marche forcée, en décembre 1370, sur le point indiqué, où le vicomte de Rohan, qui paraissait n'être occupé que de visiter ses terres situées sur la côte, vint le joindre avec un renfort considérable. Il atteignit les Anglais au moment où ils allaient s'embarquer, et les chargea en criant : *Guesclin et Clisson ! à mort traîtres mécréans, jamais en Angleterre ne rentrerez sans mortel encombrier*. Les insulaires ne firent qu'une faible résistance et se laissèrent tailler en pièces, de sorte que de plus de mille il s'en sauva à peine deux cents. Robert de Neuville, commandant du corps, se rendit prisonnier à Clisson, qui le conduisit au connétable, comme la preuve la plus évidente de la victoire qu'il venait de remporter. Loin de s'en attribuer tout l'honneur, il avoua publiquement qu'il devait être partagé avec le vicomte de Rohan, le sire Robert de Beaumanoir, les seigneurs de Rais et de Rochefort, et Geoffroy Cassinel, qui s'étaient particulièrement distingués dans l'action.

Le connétable Du Guesclin, après avoir guerroyé une partie de l'hiver, fut obligé, à cause de la rigueur du froid, de se retirer à Saumur et de cantonner ses troupes dans la ville et les en-

virons, où, à cause de la fertilité du pays, il trouva facilement des vivres. Ce fut là où il reçut un courrier du roi de Castille, Henri de Transtamare, qui, en reconnaissance des services qu'il lui avait rendus, et avouant qu'il lui devait sa couronne, lui envoyait deux mulets chargés d'or et de pierreries, le chargeait d'entretenir l'alliance qu'il avait contractée avec Charles V, et lui demandait des conseils. Mais en même temps il était arrivé à Bertrand un envoyé du roi de France, qui lui apportait l'ordre de congédier son armée jusqu'au printemps et de se rendre auprès de sa personne, pour se concerter sur les opérations de la campagne suivante. Cet officier n'apportait point d'argent pour payer les troupes, et Du Guesclin fut obligé de pourvoir même aux frais de son retour. Finissant cette campagne, comme il l'avait commencée, par une action du plus grand désintéressement, il rassembla ses soldats, les licencia, en leur exprimant le chagrin qu'il en éprouvait et le désir qu'il avait de se retrouver à leur tête au printemps suivant; puis il leur partagea le riche présent qui venait de lui arriver d'Espagne. Dans les villes conquises, on laissa de fortes garnisons, notamment à Saumur où demeurèrent Alain et Jean de Beaumont, Olivier de Mauny, Guillaume le Baveux, Ivain de Galles et plusieurs autres chevaliers.

Charles V, désireux de s'attacher de plus en plus Clisson, paya généreusement ses services et ceux des gendarmes qui servaient sous sa bannière; pour le fixer à sa cour, il lui donna plus tard des fonds pour acheter un hôtel à Paris[22].

Charles le Mauvais, roi de Navarre[23], prince malheureusement trop digne du surnom qui lui avait été donné, étant allé rendre son hommage au roi de France, se disposa à aller voir ensuite le duc de Bretagne. Il prit son chemin par Clisson, où Olivier le reçut magnifiquement et le conduisit peu après à la cour du duc. Pour le récompenser du bon accueil qui lui avait été fait, Charles brouilla entièrement Clisson avec son suzerain, en inspirant à celui-ci la plus vive jalousie contre son vassal[24]. Elle fut portée à un tel point que Jean IV envoya peu après assassiner Olivier, qui n'échappa que de quelques minutes aux poignards dirigés contre lui. La haine suscitée par le roi de Navarre dura longues années et fut funeste à la France.

Au printemps de l'année 1371, dès la fin de février, Du Guesclin réunit son armée et recommença à faire la guerre aux Anglais, à qui il enleva plusieurs places en Limousin et en Auvergne. Olivier de Clisson ne fut pas de cette expédition. Nommé par Charles V son lieutenant-général dans les provinces de Touraine, Maine, Anjou

et Marches, il resta peu loin des bords de la Loire et chercha à maintenir l'autorité du roi de France dans ces parages.

Profitant de l'éloignement de Clisson, Thomas de Percy, commandant en Poitou pour le roi d'Angleterre, en place de Jean Chandos, qui venait de mourir d'une blessure reçue au combat du pont de Lussac [25], réunit à Poitiers les garnisons anglaises de la province sous les ordres de Baudouin de Franville, d'Angosse, Gautier Huet, David Hollegrave, Jean Creville et Richard de Pontchardon, et les seigneurs du pays qui tenaient pour ce parti, comme Guichard d'Angles [26], Louis d'Harcourt [27], Perceval de Coulonges [28], Geoffroy d'Argenton [29], James de Surgères [30], Maubrun de Linières [31], Hugues de Vernay, les sires de Parthenay [32] et de Tonnay-Boutonne. De cette manière, il forma une petite armée de cinq cents lances, cinq cents archers et deux mille partisans, avec laquelle il alla assiéger Moncontour, place importante sur les confins du Poitou et de l'Anjou. Jourdain de Coulonges y commandait et fit bonne contenance. Les assiégeants firent venir de Poitiers et de Thouars de *grands engins* [33] ou machines de siége; plusieurs assauts furent livrés, et le dixième jour, les murs furent percés et la place emportée à l'escalade. La garnison fut passée au fil de l'épée, excepté le ca-

pitaine Coulonges et cinq ou six hommes d'armes qui furent faits prisonniers de guerre. La garde du château fut donnée à Huet, Hollegrave et Creville et à leurs compagnies montant à cinq cents hommes, avec des instructions pour défendre la frontière et faire des courses en Anjou.

Aussitôt que Charles V eut appris que Moncontour était assiégé, il donna ordre, le 26 août, à Olivier de Clisson de marcher au secours de cette forteresse. Ce général réunit à Saumur, dès le 5 septembre, les compagnies des chevaliers Jean de Malestroit, Jean Cerpillon, Pierre de la Gresille et Geoffroy Kerimel, et celles de Jean de Cuille, Geoffroy Barthelemi, Jacob Lalain et Guillaume de Crespelle, et l'excédant de la garnison de la Roche-Posai aux ordres de Caranlouet, huissier d'armes du roi. La réunion de ces forces était à peine opérée que la place était rendue.

Peu après et à la fin de cette année, Olivier se retira dans son château de Clisson pour y passer le reste de l'hiver avec sa compagnie de gens d'armes, toujours au service de la France. D'après la revue qui en fut passée le 8 décembre, elle consistait, outre un autre chevalier banneret sous lui, en vingt-six chevaliers bacheliers et cent soixante-deux écuyers, nombre très-considérable pour le temps[34].

Quelques mois plus tard, Du Guesclin arriva

en Poitou et se joignit à Clisson avec son armée, forte de plus de trois mille lances. Sous le connétable les chefs étaient les ducs de Berri et de Bourbon, le premier frère du Roi et l'autre son beau-frère, les comtes d'Alençon et du Perche, princes du sang, le maréchal de Sancerre [35], le dauphin d'Auvergne, les comtes de Vendôme et de Porcien, le vicomte de Rohan et les sires de Laval, de Beaumanoir, de la Hunaudaye, de Mauny, de Rochefort, de Sully et de Montaigu. Ces troupes, qui venaient du côté du Limousin, assiégèrent d'abord Montmorillon, qui fut emporté de suite et dont la garnison fut mise à mort et remplacée. Chauvigny, sur la Vienne [36], tint deux jours et se rendit le troisième à discrétion. Lussac, où il y avait ville et château, ouvrit ses portes de suite.

L'armée continua ensuite sa route, passant peu loin de Poitiers, bivouaqua une nuit dans les vignes, et arriva à l'improviste devant Moncontour. Le siége en fut aussitôt commencé, et comme les fossés de la place étaient larges et profonds, on fit couper et charroyer, par les habitants des environs, beaucoup d'arbres qu'on jeta dedans avec force terre et paille. Cette besogne faite, après quatre jours de travail, on put approcher des murailles et un assaut fut livré, qui dura le jour entier, et n'eut pas de résultat.

Le cinquième jour fut donné au repos, et le connétable vint avec ses Bretons se mettre au bas des murs, et frapper avec des outils de fer, pour faire brèche. Les assiégés se défendaient encore avec une grande bravoure, mais les capitaines David Hollegrave et Jean Creville exposèrent à la garnison qu'à la fin il faudrait succomber, et que, dans ce cas, tous ceux qui étaient dans ce château seraient passés au fil de l'épée. Cela les détermina à entrer en négociation, et les troupes anglaises obtinrent de sortir de la place, emportant seulement leurs effets les plus précieux; elles furent conduites à Poitiers. Un capitaine de la garnison qui avait eu la hardiesse de faire pendre l'aigle des armoiries de Du Guesclin à la principale porte du fort, sous le prétexte qu'il lui devait une somme d'argent, fut seul excepté de la capitulation, puis jugé par un conseil de guerre, condamné et exécuté à mort. Cette injure avait tellement exaspéré le connétable, qu'il avait juré *de ne manger viande, et de ne se déshabiller* qu'il n'eût pris la place [37]. Moncontour fut, à cause de son importance, promptement réparé et garni d'une bonne garnison et d'amples munitions.

Du Guesclin et Clisson avaient d'abord eu le projet de se diriger vers Poitiers; mais apprenant que Thomas de Percy, qui était de l'armée

du captal de Buch, l'avait quitté, et était entré dans la place, et que Jean d'Évreux, capitaine du château de la Rochelle, y était aussi venu avec des renforts, ils jugèrent qu'il ne fallait pas attaquer une ville si bien gardée. Ils préférèrent aller devant Saint-Sévère, en Limousin, où le duc de Berri s'était rendu sans forces suffisantes pour l'emporter. Cette forteresse appartenait au même Jean d'Évreux, qui y avait établi Guillaume de Percy[38], Richard Gille, et Richard Homme avec leurs compagnies, qui couraient tour à tour le Limousin et l'Auvergne, et y faisaient beaucoup de dégâts. L'armée, forte de plus de quatre mille hommes d'armes, se mit en marche pour le point indiqué, et se réunit aux forces du duc de Berri. Le siége de Saint-Sévère fut alors poussé fort vivement.

On eut bientôt nouvelle à Poitiers de la direction prise par les troupes françaises. Aussitôt Jean d'Évreux, seigneur de la place assiégée, se concerta avec Thomas de Percy sur les moyens à prendre pour la dégager. Ils convinrent qu'ils laisseraient le commandement de Poitiers à Jean Regnaut, major de la place, et qu'ils iraient à la rencontre de Jean de Grailly, captal de Buch, connétable d'Aquitaine depuis la mort de Jean Chandos, pour demander son assistance, afin de faire lever le siége commencé. Ils le rencon-

trèrent en rase campagne, près de Saint-Jean-d'Angely, et lui expliquèrent le motif de cette venue. Le captal tint conseil et se décida, de l'avis de ses principaux officiers, à réunir toutes les troupes qui étaient dans ces parages, pour aller secourir Saint-Sévère. Des ordres furent en conséquence envoyés en Saintonge, en Poitou et en Anjou. Bientôt une foule de seigneurs de ces provinces, parmi lesquels se trouvaient le sire de Parthenay, Thomas et Hugues de Vivone, Perceval de Coulonges chatelain de Thouars, James de Surgères, Geoffroy d'Argenton, Louis d'Harcourt, Aymeri de Rochechouart, Jean d'Angle, et Guillaume de Montendre, vinrent joindre l'armée anglaise, qui fut de suite portée à neuf cents lances et cinq cents archers.

Dès que le connétable et Clisson eurent eu avis de cet armement, ils pensèrent qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de brusquer l'attaque. Ces deux chefs, de concert avec le maréchal de Sancerre et l'abbé de Malpaye, tentèrent auparavant d'avoir la place par accommodement. On fit une réponse négative à leur proposition, en les priant d'examiner combien la ville était forte. Lorsqu'ils en faisaient le tour, les assiégés leur criaient : « Nos tours sont trop « hautes, et vos échelles trop petites ». Voyant qu'il n'y avait rien à faire par la persuasion,

l'assaut fut ordonné; on y vit quarante-neuf bannières, et *grand foison de pennons.* Les soldats traversèrent les fossés, quoiqu'ils fussent pleins d'eau, et arrivèrent aux murailles qu'ils essayèrent d'escalader. Outre le connétable, et son frère d'armes et le maréchal, les ducs de Berri et de Bourbon, le comte d'Alençon et le dauphin d'Auvergne, étaient là très-près, encourageant les compagnies. Cependant, l'attaque de ce premier jour n'eut pas de résultat. Le lendemain on était incertain si on recommencerait, ou si on lèverait le siége, lorsque vers midi, Geoffroy Payen, gentilhomme breton, ayant laissé tomber sa hache d'armes dans le fossé, il essaya, avec plusieurs de ses amis, de la reprendre. Les assiégés voulurent l'en empêcher, et les échelles qu'ils avaient apportées pour cela furent employées à donner un nouvel assaut auquel l'armée entière prit bientôt part, et de la manière la plus opiniâtre. Tous s'écriaient qu'il fallait en finir, et qu'il n'y avait d'autre parti à prendre, que de vaincre ou de mourir. Alors la garnison, ignorant qu'elle allait être secourue, demanda à capituler. Le connétable, qui savait que l'armée anglaise n'était pas à une lieue de là, permit aux assiégés de sortir de la place, et l'occupa de suite. Il avertit ensuite ses troupes de se tenir prêtes à livrer bataille; mais les

ennemis, apprenant la reddition de Saint-Sévère, rebroussèrent chemin [39].

Dans ce même temps, les principaux habitants, et surtout le clergé de Poitiers, qui tenaient pour le roi de France, ainsi qu'une bonne partie du peuple, firent avertir secrètement le connétable du peu de forces qu'il y avait dans leur ville, et du dessein qu'ils avaient de secouer le joug. Celui-ci, ayant pris l'avis des ducs de Berri et de Bourbon, et de Clisson, réunit trois cents hommes bien montés, annonça aux siens qu'il allait enlever un quartier de l'armée du captal de Buch, fit trente lieues de pays dans un jour et une nuit, en évitant les postes anglais, et arriva devant la place au moment où le jour commençait à paraître. Il trouva les portes ouvertes, et tous ceux de son parti réunis sur divers points, et prêts à se joindre à lui. Ce succès fut dû à la grande diligence que firent Du Guesclin, Clisson et Rohan, qui s'étaient chargés de l'exécution du projet, et une seule heure de retard eût tout perdu. En effet, le major Regnaut, qui avait des soupçons, s'était empressé d'envoyer demander des secours; et d'Évreux et Percy, qui s'étaient mis en route avec cent lances et cent archers, n'étaient qu'à une lieue de la ville, au moment de son occupation.

La presque totalité des habitants de Poitiers,

ivres de joie de redevenir français, en témoignèrent leur satisfaction de la manière la plus prononcée. Le connétable, le sire de Clisson et le vicomte de Rohan, furent considérés comme des libérateurs. On les conduisit à la cathédrale, où l'évêque Gui de Malsec [40] officia pontificalement, et chanta un *Te Deum* solennel d'actions de graces. Le lendemain, sur la demande du peuple, et sans attendre l'arrivée de l'armée, on attaqua le château où s'étaient réfugiés, avec quelques Anglais, les Poitevins les plus marquants qui tenaient pour la cause de l'Angleterre. On avait peu de moyens offensifs, mais les habitants, qui s'étaient si loyalement offerts, se comportèrent comme auraient pu le faire les soldats les plus aguerris. On ne voyait que fascines, échelles et autres instruments de cette espèce, au moment de l'assaut, et les murailles furent bientôt escaladées. Les Poitevins ménagèrent leurs compatriotes égarés, mais ils ne firent point de quartier aux insulaires. Charles V fut si satisfait du dévouement de la capitale du Poitou, que, pour lui en témoigner sa reconnaissance, il accorda la noblesse héréditaire au maire et aux échevins de cette cité [41].

La reddition de Poitiers causa une grande rumeur dans l'armée anglaise. Cependant, les seigneurs poitevins qui étaient attachés à Édouard

ne songèrent point à l'abandonner. Ils dirent même aux insulaires : « Certes, beaux seigneurs, « ce vous déplaît grandement qu'amender ne « pouvons, que les choses se portent ainsi en ce « pays; et soyez certains que, tant que nous « pourrons durer, et qu'il y aura maison ne fort « en Poictou, où nous puissions retraire, nous « serons toujours bons et loyaux envers notre « naturel seigneur le roi d'Angleterre, et envers « vous ».

Après un conseil tenu sur le parti à prendre, il fut arrêté que la partie de l'armée composée des Poitevins se retirerait à Thouars, tandis que les compagnies et seigneurs anglais, parmi lesquels étaient d'Évreux, Percy, Richard de Ponchardon, d'Angosse, Geoffroy d'Argenton, Mathieu Foulques, Thomas de Gournay, Gautier Huet, et Jean Cresnelle prendraient le chemin de Niort. Arrivés devant la ville, les portes leur en furent fermées, parce que les habitants avaient pris parti pour les Français. Mais les Anglais qui n'avaient affaire qu'à une populace peu aguerrie et privée d'officiers, emportèrent la place d'assaut, la pillèrent, tuèrent beaucoup d'hommes et même de femmes, et laissèrent garnison. Thibaut du Pont, avec deux cents soldats, avait été envoyé par le connétable pour prendre possession de cette ville, mais il arriva quelques heures trop tard.

Vers ce temps, don Rodrigue le Roux, amiral de Castille, envoyé par Henri de Transtamare, toujours le fidèle allié de la France, arriva accompagné du prince Ivain de Galles, qui était allé réclamer ce secours, devant le port de la Rochelle qu'il bloqua avec une flotte considérable [42], et donna la chasse au vaisseaux anglais, aux ordres du comte de Pembroke [43]. A cette époque aussi, l'intrépide Caranlouet, gouverneur de la Roche-Posai, s'empara de la ville de Chatellerault, par surprise, et y fit un butin considérable.

L'expédition de Niort manquée, Du Guesclin et Clisson, qui se tenaient à Poitiers, envoyèrent Thibaut du Pont et le sire de Pons, avec trois cents lances, pour assiéger Soubise. La dame du lieu qui y commandait fit demander du secours à son parent, le captal de Buch. Celui-ci forma de suite un rassemblement de troupes à Saint-Jean-d'Angely où il demeurait habituellement. Le captal, avec deux cents hommes d'élite, surprit le camp des Français devant Soubise, et s'empara de leurs deux commandants et de soixante gendarmes. Mais le valeureux prince étranger, Ivain de Galles, qui faisait le siége de la Rochelle pendant le blocus du port par les vaisseaux espagnols, vint à marches forcées avec quatre cents hommes d'élite, délivra Thibaut du Pont et le

sire de Pons, fit le captal prisonnier avec beaucoup d'autres chevaliers, et força la dame de Soubise à se déclarer pour la France. Ivain de Galles retourna ensuite devant la Rochelle, et les Bretons se dirigèrent vers Saint-Jean-d'Angely.

Depuis quelques jours, Olivier de Clisson, accompagné du vicomte de Rohan, des seigneurs de Tournemine, de Beaumanoir et de Rochefort, de Guillaume de Bourdes, Olivier de Mauny, Regnaut de Limosin, Geoffroy de Ricon, Yvon de Taconnet, Alain de Saint-Paul, et Carsuelle, était venu pour assiéger cette place, avec un corps de troupes considérable. L'assaut allait être livré, lorsque la garnison se décida à se rendre sans coup férir.

Clisson se porta de là devant Angoulême, qui capitula de suite, et devant Taillebourg, qui se déclara également pour les Français. Saintes tint deux jours et deux nuits. Guillaume de Ferenconne, qui y commandait, s'étant annoncé comme voulant résister, le peuple, qui déclara vouloir être français, le menaça de le mettre à mort s'il y persistait, et dans cette position il consentit à traiter. L'armée assiégeante prit possession de la place, et Ferenconne obtint d'en sortir, et fut conduit à Bordeaux.

Les Rochellais aspiraient depuis long-temps à

secouer le joug de l'Angleterre. La garnison entretenue dans le château par Édouard les contenait; mais elle fut peu-à-peu réduite jusqu'au nombre de cent soldats, commandés par Philippe Mancel, lieutenant de Jean d'Évreux, gouverneur de la ville, absent depuis assez long-temps. Jean Candorier, maire de la Rochelle, réunit alors ses principaux concitoyens, et convint de ses faits avec eux. Il donna un grand dîner au capitaine du château, et à la fin du repas il lui exhiba une prétendue lettre du roi d'Angleterre [44], qui lui ordonnait de passer une revue générale des troupes et des habitants. Mancel prit jour avec Candorier pour le lendemain. Aussitôt qu'une partie des soldats furent sortis, des hommes appostés par le maire se précipitèrent sur le pont-levis et s'emparèrent de l'entrée de la forteresse. Alors les Rochellais qui tenaient pour la France parurent en armes, et les Anglais, restés en très-petit nombre, consentirent à capituler, et furent envoyés à Bordeaux sur un navire.

Olivier de Clisson, au temps de cet évènement, continuait ses conquêtes et soumettait le plat pays à la puissance du roi de France. Saint-Maixent, ville considérable, se rendit à la première sommation. Le fort fut emporté d'assaut, et la garnison passée au fil de l'épée. Les châteaux de

Melle et d'Aunay se soumirent ensuite [45], et Clisson, apprenant l'évènement de la Rochelle, se rendit à Poitiers avec son corps de troupes, pour prendre les ordres du connétable. Les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, et le maréchal de Sancerre y arrivèrent aussi à raison de cela, tant on attachait d'importance à délivrer définitivement la place en question d'une domination étrangère. Le grand quartier-général fut porté bientôt à Bourgneuf [46] en Aunis, et l'armée fut cantonnée dans les environs, tenant la tour du Hersart, à deux lieues seulement de la Rochelle.

Les habitants de cette ville, en donnant avis de la révolution opérée chez eux, proposaient des conditions pour recevoir garnison française: le duc de Berri, et ensuite le connétable, firent un accueil gracieux à leur députation qui exprimait des sentiments véritablement français; mais n'ayant ni l'un ni l'autre qualité pour accorder ce qui était demandé [47], on donna à leurs envoyés un sauf-conduit pour aller trouver le roi à Paris. Ce monarque, par lettres scellées du grand sceau, consentit à la démolition du château, et à ce qu'il n'y en eût pas de construit par la suite; et promit que la Rochelle serait du domaine propre du roi de France, sans pouvoir être aliénée, et qu'on y battrait tou-

jours monnaie d'or et d'argent [48]. Sur cela, le connétable se rendit dans cette ville avec deux cents hommes d'armes seulement, et prit l'hommage des habitants, qui le reçurent avec les mêmes honneurs que si le roi dont il était le représentant, et qui l'avait ainsi ordonné, fût venu en personne. Les fêtes qu'on lui donna durèrent quatre jours.

L'armée française se trouvant ainsi toute réunie dans la petite province d'Aunis, le connétable marcha, avec trois cents lances, sur le château de Benon [49], alors très-fort, et qu'il avait néanmoins promis d'emporter. Là il existait une injure grave à venger. David Ollegrave, seigneur anglais, qui y commandait, secondé par Guillaume de Paux, gentilhomme du comté de Foix, et un chevalier napolitain, avait, en apprenant l'occupation de la Rochelle par les Français, fait couper le nez et les oreilles à six habitants de cette ville qui se trouvaient dans sa place, dont ils faisaient partie de la garnison, et les renvoya ensuite. L'arrivée de ces malheureux chez leurs parents, avec les menaces du commandant de Benon, qui en promettait autant à tous les Rochellais qui tomberaient entre ses mains, exaspéra tous les esprits. Après un tel procédé, il n'y avait d'autre parti à prendre que de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et plu-

sieurs assauts furent livrés sans qu'il y eût de résultat.

Un jour, des cavaliers anglais, partis de Surgères et de Marans [50], au nombre de quarante lances, surprirent le camp francais, vinrent jusqu'au logement de Du Guesclin, blessèrent plusieurs des siens, tuèrent un de ses écuyers, et rentrèrent dans leurs châteaux sans aucune perte. A cette sortie, Geoffroi Payen, qui s'était si distingué au siége de Saint-Sévère, et qui commandait trente gendarmes à Olivier de Clisson, s'étant mis en devoir de résister, fut mis hors de combat, laissé par les siens, et tomba au pouvoir des Anglais. Ceux-ci voulant se retirer, leur prisonnier, qui ne pouvait pas suivre, les supplia de l'abandonner, promettant que, dès le lendemain, il se ferait porter dans la place. Alors les insulaires lui ayant demandé son nom, et apprenant qu'il était à Clisson, ils s'écrièrent : « Ah! tu es à notre plus cruel ennemi! » et ils lui portèrent tant de coups qu'ils le laissèrent pour mort et prirent la fuite. Olivier de Clisson, qui arrivait à l'instant, entendit des cris, et ayant reconnu son ami, il lui fit raconter ce qui venait de se passer. « Gardez-vous de tomber entre leurs mains, « dit-il, ils ne vous feraient pas de quartier. « J'étais leur prisonnier de bonne guerre, et ils

« m'ont mis dans l'état où vous me voyez, en « apprenant que j'étais à vous. Je meurs trop « glorieux, ajouta-t-il, de trouver à ma mort le « moyen de vous donner quelque marque de « l'affection que je n'ai cessé de vous porter « depuis que j'ai eu l'honneur de servir sous vos « enseignes. » Payen embrassa Clisson et expira entre ses bras. Celui-ci pleura ce brave et jura de venger sa mort, en ne faisant, pendant une année entière, aucun quartier aux Anglais qui tomberaient entre ses mains.

Le connétable, irrité de son côté, jura d'emporter de suite la place[51]. Tout fut aussitôt arrangé pour donner un assaut général et extraordinaire, tel qu'on n'en avait pas vu depuis long-temps. Cependant les assiégés tinrent bon, mais le fossé ayant été comblé, et une brèche faite à la muraille à force de travaux, la place fut emportée. Le connétable, déclarant qu'on ne ferait point de prisonniers, et Clisson l'ayant juré pour son compte, ce dernier se mit à la porte du fort, et à mesure que les soldats anglais y passaient, il leur fendait la tête avec sa hache d'armes. Il en tua quinze de cette manière, et on prétend assez généralement que c'est ce qui lui fit donner le surnom de *boucher*, qu'il porta depuis [52].

Après que cette forteresse eut été réparée,

approvisionnée et pourvue d'une bonne garde, l'armée française se porta sur le château de Marans[53], dont la garnison obtint de sortir avec armes et bagages. Les ennemis avaient abandonné Surgères, et il n'y eut qu'à en prendre possession. Bernard d'Ambas, chevalier anglais, homme d'une grande bravoure, en était capitaine. S'étant emparé par surprise de la duchesse douairière de Bourbon, mère de la reine, il la tenait prisonnière en lieu secret, dans l'espoir d'en tirer une forte rançon. Il était donc intéressant de se saisir de d'Ambas. A sa sortie de Surgères, il s'était réfugié dans la tour du Brault[54], dans les marais, entre la Rochelle et Luçon, et on alla l'y investir. Obligé bientôt de se rendre, il n'obtint sa liberté qu'en donnant en échange la princesse qu'il tenait captive; et son fils, le duc de Bourbon, la fit reconduire dans ses terres avec une escorte conforme à sa dignité.

De là on se dirigea sur Fontenai-le-Comte. La femme de Jean de Harpedane[55], seigneur anglais et grand capitaine, qui y commandait pour son mari, défendit la ville et le château, et résista à plusieurs assauts. On la vit au haut des murailles, dans le costume d'une amazone, donnant ses ordres avec la précision d'un général habile, et s'exposant à tous les dangers de sa position. Son extrême beauté et sa jeunesse inspirèrent

un grand intérêt à ses ennemis, et le connétable entra en négociation avec elle, en s'excusant de la rigueur de sa destinée, qui l'obligeait de faire la guerre à tous les ennemis du roi, et même aux dames. Enfin, après un assaut qu'elle soutint très-bien, et sur la demande des habitants de la ville, elle consentit à capituler. Le connétable, par galanterie, lui permit de dicter les conditions du traité; et, en abandonnant la place, il lui fut loisible de se retirer à Thouars avec ses soldats.

Cette dernière ville, alors la plus forte du Poitou, et la clef de l'ouest de la France, était encore occupée par les Anglais. Le connétable fit confectionner et réunit à Poitiers et à la Rochelle une grande quantité de canons et de machines de guerre[56] et les fit diriger sur ce point, afin de compléter la reddition de la province. Dans cette place se trouvaient tous les seigneurs poitevins partisans d'Édouard, et notamment le vicomte du lieu[57], les seigneurs de Parthenay, de Pouzauges[58] et d'Argenton[59], Louis de Harcourt, James de Surgères et Perceval de Coulonges[60], châtelain, et ils avaient juré de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Le blocus fait, l'artillerie, placée en batterie, fit beaucoup de mal aux assiégés, qui demandèrent bientôt à capituler[61]. Il fut arrêté que, si, avant la Saint-Michel, le roi

d'Angleterre, ou l'un de ses fils, n'arrivait pas avec une armée, Thouars serait rendu à Du Guesclin. La capitulation signée, les assiégeants se retirèrent, et prirent des quartiers de rafraîchissement.

Pendant le cours des conquêtes de Du Guesclin et de Clisson, le duc de Bretagne avait conclu une alliance offensive et défensive avec le roi d'Angleterre. Il était dit, dans ce traité fait à Westminster le 19 juillet 1372, et ratifié depuis par Jean IV, que les sujets des deux couronnes qui servaient le roi de France seraient rappelés, sous peine de punition corporelle et de confiscation de biens. Édouard cédait au duc les marches communes d'Anjou et de Bretagne, et les mesures d'exécution de l'alliance étaient indiquées.

Après cette négociation, qui resta secrète, le duc de Bretagne chercha à gagner ceux de ses principaux vassaux qui s'étaient attachés à la France, et particulièrement Olivier de Clisson, le vicomte de Rohan et le sire de Laval. Ces trois seigneurs étaient très-unis entre eux, et ils avaient un grand crédit dans la province, à raison de leur valeur, de leurs richesses et de leurs alliances. Français d'intention et détestant les Anglais, ils lui répondirent : « Chier sire, sitôt que nous pour-« rons apercevoir que vous ferez partie pour

« le roi d'Angleterre, nous vous relinquerons et « mettrons hors de Bretagne. »

Cependant le roi Édouard, instruit de la capitulation de Thouars, s'embarqua à Hampton avec trois mille archers et dix mille lances pour secourir cette place ; presque tous les seigneurs de la cour l'accompagnèrent, notamment Richard de Bordeaux [62], son petit-fils alors tout enfant, et les ducs de Lancastre, de Cambridge, de Salisbury, de Warvich, d'Arundel et de Suffolk : mais les vents toujours contraires ne permirent pas à la flotte d'arriver en France, et elle fut forcée de rentrer dans les ports d'Angleterre.

Les nouvelles de ce désastre arrivées en Guyenne, les seigneurs de cette contrée qui tenaient pour les Anglais se réunirent à Niort, et y formèrent un corps d'armée fort de douze cents hommes d'armes, avec lequel ils se disposaient à aller secourir Thouars. Avant de marcher sur cette ville, on fit demander au vicomte si l'arrivée de ce secours serait jugée, par lui, comme remplissant l'évènement dont il était parlé dans la capitulation. Ce seigneur assembla les grands de sa cour pour délibérer sur les dépêches qui venaient de lui être adressées. Le sire de Parthenay prétendit que le traité devait être entendu dans ce sens, que, dès qu'il arrivait un secours de troupes anglaises, l'obligation de remettre la

place n'existait plus; mais les autres seigneurs considérèrent ce parti comme un véritable subterfuge, indigne d'un loyal chevalier. En effet, la clause était claire et précise; il fallait l'arrivée du roi d'Angleterre en personne ou la venue d'un de ses frères, et le cas indiqué ne se présentait pas. Sur cela, le vicomte de Thouars répondit aux gentilshommes réunis à Niort, qu'il les remerciait de leur bonne volonté, mais qu'aucune considération ne pouvait le porter à fausser sa parole.

Le 28 septembre 1372, veille du jour indiqué pour la remise de Thouars, le connétable, les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, le sire de Clisson, le maréchal de Sancerre, le dauphin d'Auvergne, le vicomte de Rohan et le sire de Sully, venus de Poitiers avec dix mille lances et une infanterie nombreuse, formant un total de plus de soixante mille hommes, se présentèrent devant la place. L'armée resta en bataille ce jour là, et le lendemain que la ville et le château lui furent remis. Les seigneurs poitevins, faits prisonniers, furent mis en liberté, à charge d'aller au plus tôt, à Poitiers, rendre hommage de leurs personnes et de leurs terres au roi de France, ce qu'ils firent pour la plupart. Ils se déterminèrent d'autant mieux à ce parti, que le duc de Berri, lieutenant-général du

roi dans la contrée, le duc de Bourgogne, le connétable et Clisson prirent sur eux d'accorder les conditions favorables à tous les lieux et seigneurs de Poitou et de Saintonge qui voulurent se soumettre, et Charles V ratifia leurs promesses personnelles par lettres patentes expédiées à la fin de l'année. Les articles portaient amnistie entière pour le passé et anéantissement des condamnations prononcées, rétablissement des anciennes franchises du Poitou, telles qu'elles avaient été octroyées par Louis IX et le comte Alphonse, remises des rentes et autres choses dues au trésor royal, confirmation dans la jouissance actuelle des terres, et promesse, de la part du monarque, de ne pas mettre les deux provinces hors de sa main [63].

Avant de finir la campagne, le connétable envoya Olivier de Clisson avec un parti de deux cents hommes de cavalerie faire le siége de Mortagne en Aunis, poste gardé par Jacques Clere, gentilhomme anglais, ayant sous lui soixante soldats déterminés, qui ravageaient tout le pays. Clisson tenta l'assaut, et ne put s'emparer de la place. Les assiégés avaient prévenu du projet d'attaque la garnison anglaise de Niort, et elle avait envoyé cinq cents lances, parties secrètement et de nuit pour surprendre les Français. Le général breton, instruit de cela par un es-

pion, à la chute du jour et au moment où il était à table, fit monter à cheval tout son monde et se retira en grande hâte sur Poitiers, pour éviter un combat avec des forces trop supérieures. Les Anglais arrivés furent bien étonnés d'avoir manqué leur proie, et furent forcés de s'en retourner sans avoir rien fait.

Ce fut lors de cette tentative inutile que périt, par un lâche assassinat, et de la main d'un des siens gagné par les Anglais, le prince Ivain de Galles, ce fidèle allié de la France [64].

Tout le Poitou se trouva ainsi soumis au roi de France, à l'exception de Niort, Chizé, Mortemer, Lusignan, Châtellerault [65], Mervant, la Roche-sur-Yon, Mortagne, et quelques châteaux pris et repris souvent par chaque parti.

L'armée française se tint, pendant quelques mois, en quartier d'hiver, en Poitou. Les grands froids passés, et dès le commencement de 1373, le connétable partit de Poitiers où était son quartier-général et entra en campagne. Il divisa ses forces en trois corps. Le premier aux ordres de Clisson, ayant sous lui Rohan et Laval, alla assiéger la Roche-sur-Yon, dont il s'empara après un siége assez long [66], à l'aide de nombreuses machines de siége venues de Poitiers et d'Angers, et par capitulation, portant qu'à défaut d'être secourus dans un mois, les ennemis rendraient

la place et se retireraient à Bordeaux, ce qui fut exécuté. Beaucoup de seigneurs poitevins et angevins se réunirent à Olivier vers cette époque, enchantés qu'ils étaient de son courage et de son dévouement à la France. Le deuxième corps d'armée, commandé par Alain de Beaumont le jeune, fut chargé d'attaquer Lusignan; tandis que le troisième, que Du Guesclin s'était réservé, fut dirigé d'abord sur Montreuil-Bonnin[67], qui fut emporté d'assaut, et ensuite sur Chizé.

Avertis de la marche des trois corps français, les Anglais réunirent à Niort des forces considérables. Après avoir délibéré sur laquelle des places attaquées ils se porteraient, ils se décidèrent à marcher sur Chizé à la rencontre du connétable. Celui-ci, prévenu par Clisson[68] de cette formation d'armée, tira parti de l'avis et attendit les ennemis de pied ferme. Les Anglais, par singularité et fanfaronnade, s'étaient couverts de chemises de toile blanche, ayant, devant et derrière, des croix rouges; avec des forces doubles ils se crurent sûrs de la victoire, et ils ne voulurent point attaquer la nuit. Le 20 mars 1373, de bon matin, le combat commença et fut d'abord à l'avantage des assaillants, mais ils finirent par être complètement battus. Ils laissèrent cinq cents morts sur le champ de bataille; le sire d'Angoris et Jean d'Évreux, deux de leurs généraux, furent

faits prisonniers, et Iacomel, un autre de leurs chefs, qui s'était promis la victoire, et qui assaillit la personne de Du Guesclin, eut l'œil droit percé d'un coup de lance par Geoffroi de Kaerimel, et en mourut.

Un chevalier breton, dont le descendant devait plus tard se couvrir d'une gloire européenne, Jean Charette, se distingua d'une manière si particulière, dans cette bataille, que le connétable crut devoir le recevoir chevalier sur le lieu même. Quantité d'autres Français se firent remarquer [69]. Chizé ouvrit aussitôt ses portes, et le connétable, marchant de suite sur Niort avec les enseignes et les tuniques dont il venait de s'emparer, entra, par cette ruse et sans aucune difficulté, dans cette place, et tailla en pièces tous ceux qui, trop tard s'apercevant de la surprise, tentèrent de lui résister dans l'intérieur de la ville.

Après quatre jours de repos à Niort, et la soumission de plusieurs châteaux, notamment de celui de Sanxay, Du Guesclin alla joindre le corps d'armée qui assiégeait Lusignan. Cette place se rendit enfin; et la garnison obtint de se retirer à Bordeaux. Chatellerault fut ensuite investi; mais la dame de Plumartin, femme de Guichard d'Angle, alors prisonnier en Espagne, qui était chargée de la défense de la place, intercéda auprès du duc de Berry, et obtint, à raison de sa position,

d'être considérée comme en état de neutralité. De là l'armée marcha sur Mortemer, dont la dame propriétaire se soumit à la France, et remit aussi un autre château qui lui appartenait.

La conquête du Poitou se trouva ainsi presque entièrement terminée, et il n'y avait plus que quelques forts qui tenaient encore et qui se rendirent, les uns après les autres, à défaut de secours. Le connétable établit Alain de Beaumont, qui était son parent et son compatriote, sénéchal de la province, et se rendit ensuite à Paris, auprès du roi Charles le Sage, pour prendre des instructions.

Pendant le cours de ces conquêtes, le duc de Bretagne avait négocié avec la France, et il se plaignait de ce qu'on eût employé Clisson qu'il prétendait avoir à punir. Le roi répondit qu'on ne devait *se merveiller* qu'il eût mis et retenu à son service le sire de Clisson qui l'avait bien servi comme son souverain seigneur, *pourquoi* il lui avait fait du bien comme aux autres en pareil cas. Charles ajoutait qu'il ne s'était attaché le général breton qu'après que celui-ci avait obtenu la confiance du duc, prouvée par plusieurs missions qu'il lui avait confiées.

Ce fut vers cette époque, et après s'être emparé de la Roche-sur-Yon, dont plusieurs auteurs prolongent de beaucoup le siége, qu'Olivier

fit réparer les fortifications de son château de Clisson, qui avaient été presque détruites, tant par vétusté que par les attaques qu'elles avaient eues à soutenir. Cette place fut mise dans un très-bon état de défense.

Le duc de Bretagne s'était de plus en plus engagé avec les Anglais : il avait reçu d'eux un contingent de plus de deux mille hommes d'armes, aux ordres de Robert de Neuville, qui fit occuper de suite les meilleures places de la province, comme Quimper, Morlaix et Lesneven. Les seigneurs bretons, mécontents de l'arrivée de ces hôtes, prièrent Jean IV de les renvoyer, lui remontrant que leur séjour l'exposerait à une guerre inévitable avec la France. N'ayant rien pu gagner sur lui, ils fortifièrent leurs châteaux, ainsi que Clisson venait de le faire, et se disposèrent à guerroyer. Beaucoup d'entre eux prirent même des engagements avec le roi de France. Ce souverain, justement piqué de la félonie de son vassal, s'était déterminé à l'attaquer, et le connétable avait été investi du commandement de l'armée chargée de cette expédition, qu'il réunit à Angers. Le duc de Bourbon, le maréchal de Sancerre, les comtes d'Alençon, du Perche et de Porcien, le dauphin d'Auvergne, les vicomtes de Meaux et d'Aunay [70], Raoul de Coucy, Robert de Saint-Paul, Raoul de Rayneval et un grand

nombre de gentilshommes du Vermandois, de Picardie, d'Artois, de Touraine, du Maine et d'Anjou, s'étaient assemblés là.

Olivier de Clisson, réuni au maréchal de Blainville, au vicomte de Rohan, aux sires d'Avaugour, de Laval, de Tournemine, de Rieux, et de Rochefort, et aux seigneurs de Handie, de Ruillé, de Fonteville, de Granville, de Denneval et de Cleres, ces derniers gentilshommes normands, était déja allé, en prenant les devants, faire le siége de Bécherel. Jean Apert et Jean Cornouaille, capitaines anglais qui y commandaient, défendirent vigoureusement la place. Plusieurs assauts furent livrés, des sorties eurent lieu, et tout se borna à répandre beaucoup de sang.

Tout le duché de Bretagne se souleva bientôt contre Jean IV. Salisbury, qui était à St.-Malo, se hâta alors de mettre à la voile pour retourner en Angleterre. Le duc, ne se croyant pas en sûreté, partit pour Auray, dont le château était fort. Il en donna le commandement à Jean Augustin, chevalier anglais, et confia la duchesse à sa garde. Puis il monta à cheval et se rendit à Saint-Mahé, où les habitants refusèrent de le recevoir. Obligé de retourner sur ses pas, il se dirigea sur Concarneau, où il s'embarqua, le 28 avril 1373, pour passer en Angleterre.

Sur ces entrefaites, le connétable était entré en Bretagne avec ses forces, et Olivier de Clisson l'avait joint avec les seigneurs bretons qui étaient vers Bécherel, laissant la suite du siége de cette place aux compagnies de Normandie. L'armée s'étant présentée devant Rennes, les habitants qui étaient mécontents de la conduite de leur duc ouvrirent les portes aux Français, sur l'impulsion du vicomte de Laval. De là le connétable alla vers Jugon, qui était alors une place très-importante, et où commandait Robert de Guité, parent du chevalier du même nom, au service de France. Ce capitaine remit sa forteresse. Broon, Saint-Malo, Dinan et Tinteniac capitulèrent à l'apparition de l'armée. On se dirigea ensuite par Fougères, dont la garnison fit une sortie dans laquelle elle fut repoussée avec perte. Cette place rendue, la marche des troupes continua sur Vannes, qui traita sur-le-champ par suite des intelligences que le vicomte de Rohan s'y était ménagées. Sucinio voulut se défendre, mais cette forteresse fut emportée d'assaut et sa garnison mise à mort. Guingamp, la Roche-Derrien, Quimper et Goy-la-Forêt ne firent point de résistance. Quimperlé n'obtempéra pas à la sommation qui lui fut faite, et il fallut en battre les murailles avec du canon. L'abbé de Malpaye, avec son courage ordinaire,

fit un trou à la muraille, et le duc de Bourbon, s'étant présenté pour y passer, fut vivement repoussé, ce qui occasiona une action assez vive. Le lendemain la place fut prise, après quelques pourparlers inutiles [71]. Roos, chevalier anglais, qui y commandait, fut tué par Olivier de Clisson, qui mit de même à mort plusieurs autres Anglais, criant toujours qu'il ne faisait jamais de quartier à cette nation. Enfin Redon et Guerande se rendirent et à la première sommation.

En partant pour l'Angleterre, le duc de Bretagne avait établi Robert Knolle pour son lieutenant-général. Celui-ci fortifia le château de Derval qui lui appartenait, en donna la garde à son parent Hue Broite, et alla se renfermer dans celui de Brest, qui était extrêmement fort. Le connétable se porta sur Hennebon, qu'il fit battre avec son artillerie dont l'effet fut terrible. L'Anglais Thomelin Wich, qui y commandait et qui avait pour lieutenant un chevalier appelé Thomas Prieur, fit une forte résistance. Du Guesclin, étonné de cette opiniâtreté, fit sommer la ville de se rendre, sous peine, pour les habitants, d'être tous passés au fil de l'épée. Ces derniers, justement intimidés, laissèrent les étrangers s'arranger comme ils l'entendraient. Ils ouvrirent leurs portes aux Français, qui mirent à mort tous les Anglais, sauf les deux capitaines, qui furent retenus prisonniers.

Après un séjour de quinze jours à Hennebon, Du Guesclin se porta sur Concarneau, qui, ayant fait la même résistance, éprouva le même sort. Le capitaine fut aussi épargné. Il s'était particulièrement distingué, lors de l'assaut où le duc de Bourbon [72] et l'abbé de Malpaye firent encore preuve de la plus insigne valeur. On laissa là, comme dans les autres places, une garnison suffisante.

L'armée marcha ensuite sur Brest. Knolle y était resté avec le sire de Neuville et Milleborne, deux cents hommes d'armes et autant d'archers. La ville fut entourée d'une ligne de circonvallation, et on se disposa à faire un siége en règle. Comme il traînait en longueur, quatre cents hommes d'armes furent tirés de l'armée et envoyés, avec beaucoup d'artillerie, devant le château de Derval. Cette place fut jugée d'une telle importance que plus tard le connétable, de l'avis du sire de Clisson et de ses autres généraux, établit, ainsi qu'on le verra, pour avoir les fonds nécessaires à en faire le siége, un subside de vingt sous par feu dans les évêchés de Rennes, Dol, St.-Malo, St.-Brieux et Vannes. Olivier de Clisson [73] prit le commandement du corps destiné à cette attaque, et Du Guesclin lui-même partit bientôt aussi de devant Brest, ne laissant à ce siége que deux mille hommes sous les ordres du

vicomte de Rohan et des autres généraux, et vint aussi devant Derval. De Brosse, capitaine de ce fort, voyant qu'il ne pouvait pas tenir longtemps, promit de remettre la place dans deux mois s'il n'était pas secouru, et de rester neutre, le cas advenant, pendant le combat. Le duc d'Anjou, qui était sur les marches du Poitou, approuva la capitulation, à condition que la garnison ne recevrait personne dans la place pendant la suspension d'armes, et des otages furent donnés par les assiégés.

Le connétable se rendit devant Nantes; mais les portes lui en furent fermées, et on demanda le sujet de sa venue. Ayant répondu qu'il était chargé, au nom du roi de France, de prendre possession de la Bretagne, à raison de la félonie de Jean de Montfort, les Nantais objectèrent que ce dernier était leur souverain et qu'ils n'avaient point à le juger; que cependant ils consentaient à recevoir les Français, si on voulait promettre que, dans le cas où le duc changerait de conduite, on le reconnaîtrait pour leur légitime seigneur. Cette proposition accordée, les troupes entrèrent dans la ville et en prirent possession.

Robert Knolle, apprenant la capitulation de Derval, crut qu'il n'avait rien de mieux à faire que de traiter de même pour la ville et le châ-

teau de Brest. Le vicomte de Rohan, sur sa proposition, en référa au connétable et donna un sauf-conduit aux députés des assiégés. Ils trouvèrent Du Guesclin près de Nantes, et conclurent avec lui aux mêmes conditions qu'avaient eues ceux de Derval, sauf qu'il fut convenu que Brest ne pourrait se ravitailler pendant la trève. Knolle ratifia le traité et donna des otages. Le connétable envoya alors une partie de ses troupes en Normandie.

Cependant le duc de Bretagne, accompagné du duc de Lancastre, débarqua à Calais avec une armée très-forte. Jean IV se mit à sa tête pour ravager la Picardie, et envoya au roi de France une lettre, par laquelle il lui disait qu'à raison du mal qu'il lui avait fait il ne le reconnaissait plus pour son souverain, et il lui déclarait la guerre. En même temps le comte de Salisbury retournait devant Brest et y amenait mille hommes d'armes et deux mille archers. Le connétable, qui avait employé ses forces ailleurs, n'était pas en position de le combattre et restait dans son camp à l'attendre. Salisbury lui envoya dire qu'il eût à se rendre devant la place pour y livrer le combat, ou à relâcher les otages. Du Guesclin lui fit répondre qu'il était tout disposé à accepter le défi, mais que la bataille devait se livrer au lieu où le traité avait été conclu. Un hérault vint sur

cela objecter que les Anglais étaient des gens de mer, qui ne pouvaient amener beaucoup de chevaux avec eux, sans avoir pour cela l'habitude d'aller à pied; que, si donc on voulait leur donner des coursiers, ils étaient prêts à accepter *la journée* dans tel lieu de la Bretagne qu'on voudrait. Le connétable leur répliqua qu'il ne faisait pas un aussi grand avantage à ses ennemis que de leur donner les chevaux dont ils manquaient; qu'une semblable courtoisie serait désapprouvée, et qu'en tout cas il lui faudrait des gages. Le comte, sans rien ajouter, se borna à redemander ses otages qui ne lui furent point rendus. Le jour indiqué par la capitulation étant passé, Salisbury entra dans Brest avec ses troupes, et Knolle alla se renfermer dans le château de Derval.

Bertrand prit alors la route de Rennes et y conduisit ses otages. Ayant besoin d'argent pour payer ses troupes, et notamment pour faire le siége de Derval, il ordonna un fouage ou impôt de vingt sous par feu dans les cinq évêchés de Rennes, St.-Malo, Dol, St.-Brieux et Vannes. L'ordonnance rendue à ce sujet fut datée de Rennes, le 20 août 1373, et consentie par les grands de la Bretagne qui se trouvaient là, et notamment par les seigneurs de Clisson, de Laval, de Rieux, de Montfort, de Montafilant, de Malestroit, de

Rochefort, de Châtillon, de la Hunaudaye, de Beaumont et de Montauban.

Bientôt on apprit que Knolle était retourné à Derval, et le connétable et le duc d'Anjou se présentèrent devant la place, pour la sommer de se rendre, conformément aux articles arrêtés et dont le terme était expiré. Le général anglais fit répondre que le traité était nul, parce qu'il n'avait pas été ratifié par lui. Le duc d'Anjou envoya un hérault dire aux assiégés qu'on avait violé la capitulation en recevant Knolle dans la place, et que, si on ne la rendait pas, les otages seraient mis à mort. Ce dernier en colère répliqua qu'il tiendrait bon, et que, si on faisait périr les siens, il userait de représailles. Le duc fut d'abord d'avis de donner la liberté aux prisonniers, et il envoya même Garcias du Chastel[74], un de ses gentilshommes, qui lui avait donné ce conseil, pour exécuter son ordre. Olivier de Clisson l'ayant rencontré lui demanda où il allait, et ayant su quelle était sa commission, il courut vers le prince et y entraîna du Chastel. « Eh quoi! Monseigneur, s'écria-t-il, « voulez-vous autoriser la mauvaise foi de vos « ennemis par l'impunité des otages qu'ils vous « ont donnés? Si vous ne montrez pas de vigueur « en cette circonstance, les Anglais ne tiendront « à aucune convention. La compassion, en pareil « cas, serait de la faiblesse et non de la généro-

« sité. Si vous ne faites pas un exemple, il n'y a « plus de sûreté à faire la guerre, et je quitte le « service du Roi de France. » Le duc n'eut rien à répondre et livra les otages à Clisson. Celui-ci fit alors sortir ces malheureux, qui consistaient en deux chevaliers et un écuyer, et ayant fait demander à parlementer avec Robert Knolle, il le somma d'exécuter de suite la capitulation, sous peine de voir mettre ces guerriers à mort à l'instant même. Le général anglais ouvrit une fenêtre du château, et réitéra son refus qu'il basa sur le défaut de pouvoir de celui qui avait consenti les articles. Alors Clisson fit appeler l'exécuteur qui trancha la tête aux otages anglais. Knolle fit aussitôt mettre à mort, à la vue du camp des assiégeants, sur un échafaud placé à l'instant à l'une des fenêtres les plus élevées du château, trois chevaliers et un écuyer français qu'il tenait prisonniers, et fit jeter leurs membres palpitants dans le fossé. Presque au même moment, cent hommes armés de toutes pièces sortirent du château et vinrent assaillir Clisson, qui leur résista, aidé de ceux qui se trouvaient près de lui. Cependant il reçut plusieurs blessures, et on fut obligé de l'emporter à son logement. Les assaillants rentrèrent dans la place, et peu d'heures après les Français en levèrent le siège.

Le théâtre principal de la guerre contre les

Anglais venait d'être transféré ailleurs. Bertrand Du Guesclin et Olivier de Clisson, qui fut promptement rétabli de ses blessures, reçurent l'ordre de Charles V de se rendre en Champagne, et le duc d'Anjou fut établi lieutenant-général en Bretagne pour le Roi de France. Le connétable et son frère d'armes se rendirent près de Troyes et harcelèrent les Anglais, qui faisaient tous les jours de nouveaux progrès et se dirigeaient sur Auxerre, après avoir passé la Marne.

Cependant l'armée anglaise, forte de trente mille hommes et composée de soldats de différentes nations, aux ordres des ducs de Lancastre et de Bretagne, parcourait toute la France, sans s'arrêter devant aucune place forte, et Du Guesclin et Clisson la suivaient toujours avec des forces bien inférieures, en évitant un engagement général. De la Bourgogne les Anglais s'étaient dirigés sur le Beaujolais, le Forêt, l'Auvergne et le Limousin. Rendus vers Sarlat, le duc de Lancastre somma le duc de Bretagne de payer la moitié de la solde due à l'armée, qui devait être entretenue à frais communs. Celui-ci répondit qu'il avait distribué tout son argent à ses gens, avant de s'embarquer, et qu'il s'obligeait de rembourser ce qu'on payerait pour lui. Lancastre, qui ne demandait qu'un prétexte, dit à Montfort qu'il ne lui reconnaissait plus aucun comman-

dement sur les troupes, et qu'il le sommait de se retirer, ce que fit ce prince presque aussitôt.

Le duc de Bretagne, qui n'avait pas avec lui plus de soixante hommes d'armes, avisa aux moyens de retourner dans ses états, où il espérait trouver un refuge, et fit déployer sa bannière. Étant sur une montagne tout près de Sarlat, il aperçut une partie de l'armée française, et voulut l'attaquer, quoiqu'il fût si inférieur en force. Les Français, qui reconnurent les Hermines de Bretagne, crurent qu'ils avaient affaire à toute l'armée ennemie, et ils se retirèrent. Le duc, continuant sa marche, se rendit à Bordeaux, où il s'embarqua pour retourner en Bretagne.

Le duc de Lancastre ne tarda pas à se retirer à Bordeaux, pour y prendre des quartiers d'hiver. Son armée avait tellement été fatiguée par les attaques continuelles du connétable et de son frère d'armes, et la disette des vivres, qu'elle était réduite à six mille hommes. Les ordres de Charles V avaient été scrupuleusement exécutés. On avait enlevé, des lieux où les Anglais devaient passer, les blés, les bestiaux et les fourrages. Les Français étaient divisés en petits corps: l'un allait sur les devants de l'ennemi, pour ravager ce qui pouvait rester; deux autres à droite et à gauche ne cessaient de harceler et de res-

serrer la marche, et un quatrième était en queue. Durant cette espèce de promenade militaire, les deux légats du pape Grégoire X, les archevêques de Ravennes et de Rouen, avaient passé continuellement d'une armée à l'autre, et fait des voyages auprès du roi, pour parvenir à un traité de paix entre la France et l'Angleterre; toutes leurs démarches avaient été absolument sans résultat.

Aussitôt après les fêtes de Pâques 1374, le duc d'Anjou, qui avait passé l'hiver en Périgord, y rassembla une armée considérable, qui fut portée à plus de quinze mille fantassins, un grand nombre de Génois et d'arbalétriers, et beaucoup de cavalerie. Du Guesclin et Clisson s'y réunirent avec la plus grande partie des barons et chevaliers de la Bretagne, du Poitou, de l'Anjou, de la Touraine, du Limousin, de l'Auvergne et de la Gascogne. On y remarquait le dauphin d'Auvergne, les sires de Périgord, d'Armagnac et d'Albret, les comtes de Comminges et de Narbonne, les vicomtes de Carman, de Villèvre, de Thalar et de Minedon, les seigneurs de la Barde, de Pincornet et de Charde. L'armée se dirigea vers la haute Gascogne. L'abbé de Saint-Sylvier [75] obtint de rester neutre, et donna des otages en garantie. Mont-de-Marsan se rendit; Lourdes, dans les Pyrénées, où Arnoult de Vise comman-

dait pour le comte de Foix, ne voulut pas ouvrir ses portes. Du Guesclin et Clisson, qui s'étaient détachés de ce côté-là, donnèrent l'assaut et emportèrent la place, qui fut livrée au pillage; le capitaine, la garnison, et une partie des habitants furent mis à mort. Ils s'emparèrent ensuite de plusieurs châteaux, et vinrent devant Sault, dont le commandant était Guillaume de Paulx. Le siége fut assez long, mais ce point fut enfin emporté. Le comte de Foix, voyant toutes ses forteresses soumises, demanda un sauf-conduit, pour venir trouver le duc d'Anjou. Ayant joint ce prince, il lui promit de n'avoir plus d'intelligences avec les Anglais, et de servir au contraire, de tous ses moyens, la couronne de France : il donna des otages pour répondre de sa parole.

Les pourparlers des deux légats avaient continué, et ils parvinrent enfin à déterminer les ducs d'Anjou et de Lancastre à conclure une trève entre la France et l'Angleterre jusqu'au 15 août de l'année qui courait. Il fut dit, par ces articles, que les deux généraux se trouveraient en Picardie, dans le courant de septembre, pour traiter de la paix. La suspension d'hostilités ne s'étendait pas à la Bretagne.

La trève expirée, les hostilités recommencèrent en Gascogne. Moissac fut assiégé, et se rendit au

bout de quelques jours. Après un séjour de plus de deux semaines, on commença à suivre les opérations restées suspendues. La Réole fut investie, et ouvrit ses portes après trois jours de siége. Langon, Saint-Macaire, Condom, Mauléon et quarante autres bourgs ou châteaux fortifiés se soumirent, presque sans coup férir, et on y mit garnison. Le dernier fut Auberoche. Aussitôt sa reddition, le connétable se rendit auprès du roi Charles V, qui le demandait; et Olivier de Clisson, et le vicomte de Rohan, qui venaient d'être nommés lieutenants-généraux du roi de France en Bretagne, allèrent dans cette province, accompagnés du vicomte de Laval, et des sires d'Avaugour, de Beaumanoir, de Rais et de Rieux, et y firent exécuter les ordres du roi, pour la fabrication de monnaies blanches et noires [76]. Clisson était de plus en plus dans la confiance du roi de France, qui venait de l'établir membre du conseil de régence, au cas où son fils arriverait au trône en âge de minorité [77]. Il joignit bientôt les maréchaux de Sancerre et de Blainville, et ils se présentèrent devant Bécherel, qui, pressé par le manque de vivres, avait promis de capituler, s'il n'était pas secouru avant la Toussaint. Au jour indiqué, une armée anglaise n'ayant pas paru, la place se rendit, et la garnison se retira. Les Français réparèrent les for-

tifications et laissèrent des troupes. De là ce corps fut assiéger Saint-Sauveur-le-vicomte, en basse Normandie, forteresse bâtie quelques années auparavant par le fameux Jean Chandos.

Il paraît que de ce lieu, Olivier de Clisson alla joindre le connétable, qui était en Flandre avec son armée, attendant le résultat des conférences de Bruges, et qu'il ne resta pas long-temps là, puisqu'il reparut peu après dans le duché.

Le roi d'Angleterre nomma, au commencement de 1375, le comte de Cambridge et le duc Jean IV ses lieutenants-généraux en Bretagne, et les envoya dans cette province avec deux mille hommes d'armes, et trois mille archers qui vinrent débarquer à Saint-Mahé [78], dans les premiers jours du carême. Le château du lieu, mal fourni d'hommes et d'artillerie, voulut résister, mais il fut emporté, et la garnison passée au fil de l'épée. La ville, frappée de cet exemple, ouvrit ses portes au duc, et le reçut comme son souverain. Saint-Pol de Léon résista, et les troupes qui s'y trouvaient subirent le même sort que celles du château de Saint-Mahé. Saint-Brieux, ayant une bonne garnison, et toutes sortes d'approvisionnements, par les soins de Clisson et de Rohan, qui étaient occupés à réunir des forces à Lamballe, fut aussi assiégé et résista.

Pendant ce temps, le siége de Saint-Sauveur-

le-vicomte continuait. Les assiégés, apprenant ce qui se passait près d'eux, et espérant des renforts, proposèrent une capitulation, qui fut acceptée. Ils convinrent de remettre la place, s'ils n'étaient pas secourus avant Pâques.

Jean d'Évreux, qui tenait pour les Anglais, s'était établi dans un vieux château près de Quimperlé. Il l'avait fortifié, et de là il faisait des courses dans tout le voisinage qu'il désolait. Les habitants de Quimperlé envoyèrent demander de l'aide au sire de Clisson et au vicomte de Rohan, qui étaient encore à Lamballe. Ces deux généraux, accompagnés de Beaumanoir, prirent une partie de leurs forces, et vinrent à marches forcées assiéger le château en question, qui fut bientôt réduit à l'extrémité. Le duc de Bretagne en fut averti, quitta le siége de Saint-Brieux, et arriva secrètement, avec une partie de ses troupes, au secours de Jean d'Évreux. Les assiégeants étaient sur le point d'être surpris, lorsque, apprenant la venue des Anglais, ils prirent le parti de se jeter dans Quimperlé. Montfort investit de suite cette place, qui était faible et hors d'état de tenir long-temps contre une armée entière. D'un autre côté, on n'avait aucun renfort probable à espérer, et Clisson, haï du duc, et qui ne faisait aucun quartier aux Anglais, avait tout à craindre étant assiégé par eux. Plu-

sieurs assauts furent livrés sans résultat marquant, et tous les jours il y avait de nouveaux combats dans lesquels on faisait, de part et d'autre, des pertes considérables. Les assiégés, voyant qu'ils ne pouvaient pas tenir davantage, et qu'on ne leur permettait pas de se retirer en abandonnant la place, qui était si bien bloquée, qu'il était impossible d'en sortir par surprise, offrirent de traiter à condition qu'on les mettrait à rançon; mais Jean IV rejeta hautement leurs offres, et exigea qu'ils se rendissent à discrétion. Ils demandèrent huit jours pour y réfléchir, et on leur accorda ce délai, non sans difficulté. Par bonheur, deux chevaliers anglais, Nicole Carsuelli, et Gautier Ourswich, envoyés par le duc de Lancastre, arrivèrent dans le camp des assiégeants, et apportèrent au duc de Bretagne une copie authentique du traité fait à Bruges, le 27 juin 1375, entre l'Angleterre et la France, la Bretagne comprise. Montfort, sur cette notification, fut obligé en enrageant de lever le siége de Quimperlé, et Clisson et les siens furent sauvés.

La convention dont on vient de parler portait une trève de quarante ans entre les deux rois de France et d'Angleterre et leurs alliés; que chacun garderait provisoirement ce qu'il aurait, sauf Saint-Sauveur-le-vicomte, qu'on remettrait

à la France; que les différends pour le duché de Bretagne seraient décidés par des arbitres, savoir: le duc d'Anjou et le sire de la Rivière, du côté du roi, et le duc de Lancastre et Latimer, de la part de Jean IV; que ce dernier jouirait provisoirement des châteaux et châtellenies d'Auray, Brest et Saint-Mahé, et d'une rente de trente mille livres; que, quelque chose qui arrivât pour les affaires de Bretagne, la trève ne serait pas rompue entre les deux royaumes, et que l'Angleterre ne fournirait point de troupes à Montfort. Pour la ratification du traité, on avait d'abord arrêté une suspension d'armes jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste.

Jean IV, après la levée du siége de Quimperlé, se retira à Auray, auprès de la duchesse. De là, il allait tantôt à Brest, tantôt à Saint-Mahé, et cherchait à rétablir ses affaires. Le connétable et le sire de Clisson, informés de ses démarches, lui mandèrent qu'il violait plusieurs articles du traité, qui portait qu'il sortirait de la Bretagne avec les Anglais, et ne laisserait dans la province que deux cents hommes d'armes, pour la garde de ses châteaux. Ils le menacèrent de l'attaquer, s'il ne quittait pas le pays. Le duc leur répondit de Brest, le 2 septembre [79], qu'il n'entendait pas contrevenir à sa parole; que, si ses troupes avaient fait quelque chose de mal, il le réparerait, et

qu'au surplus il s'absenterait de la province, quand il le jugerait à propos. Cette réponse annonçait de la fermeté, mais Montfort, poursuivi alors par l'adversité, fut bientôt obligé de céder. Il s'embarqua pour l'Angleterre avec sa famille, et de là il se rendit en Flandres, espérant s'y ménager un accommodement. Les conférences de Bruges furent reprises, et elles n'amenèrent qu'une prolongation de la trève, quant à lui, jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste 1376. Le roi de France refusa de rendre le duché de Bretagne à Montfort, et il fit même défense aux Bretons, sous peine de la vie, de le recevoir chez eux. Dans les lettres qu'il fit écrire à ce sujet, il l'appelait *faux traître Jean de Montfort, soi-disant duc de Bretagne.*

Pendant les années 1375 et 1376, Clisson se tint presque toujours en Bretagne, où il commandait comme lieutenant-général du roi de France. Sa résidence habituelle était à Vannes, et il y avait sa compagnie d'hommes d'armes, commandée par le sire de Rais, baron comme lui, et forte de trente-trois chevaliers bacheliers, et de cent soixante-cinq écuyers. C'était une garde réellement imposante, et sa cour était presque aussi brillante que celle d'un souverain. Chargé du gouvernement d'une grande province, et de la direction de forces imposantes, Clisson en fit le meilleur usage. Il assiégea plusieurs forts qui

ne résistèrent pas à ses armes, et c'est ce qui fit que plus tard Charles V l'indemnisa de ses dépenses, et le remboursa de ce qu'il avait donné à l'amiral d'Espagne, pour lui faire tenir croisière un certain temps devant Auray [80].

Édouard III, roi d'Angleterre, mourut le 21 juin 1377. Il ne survécut qu'à peu près un an à son fils le prince de Galles, du nom aussi d'Édouard, qui avait été si fatal à la France [81]. Richard II, fils de ce dernier, et très-jeune encore, succéda à la couronne d'Angleterre. Il n'y avait que huit jours qu'il occupait le trône, et la trève, prolongée une autre fois encore avec la France, venait d'expirer, lorsque les Français, sous les ordres de Jean de Vienne, firent une descente en Angleterre, qui fut suivie d'un prompt rembarquement. Les Anglais voulurent se venger, en faisant une expédition, destinée à agir immédiatement sous les ordres du comte de Buckingham, connétable d'Angleterre; mais la tempête dispersa la flotte, et submergea même plusieurs vaisseaux.

Charles V suivait le projet arrêté par lui, de déloger les Anglais du royaume. Il envoya en Picardie, pour les attaquer, des troupes aux ordres du duc de Bourgogne, son frère, du maréchal de Blainville, et d'Olivier de Clisson. Jacques de Bourbon, le sénéchal de Hainault, les

seigneurs de Laval, de Royement, de la Rivière, de Brigide, de Frainville, d'Ainville, d'Ancoing, de Rayneval et d'Angert, s'y réunirent. L'armée était munie de toutes les choses propres aux siéges, et notamment d'*engins*, qui jetaient des pierres pesant deux cents livres. On assiégea d'abord Ardres, dont la garnison incommodait beaucoup Saint-Omer, Arque, Fiennes, et toute la contrée, et elle fut investie le 13 septembre. Le sire de Gommegines y commandait; effrayé des forces qui allaient l'attaquer, il s'adressa à Rayneval, son cousin-germain, pour avoir bonne composition. Après de longs pourparlers, on capitula le 7 septembre; les assiégés obtinrent de sortir libres de la place, et ils furent conduits à Calais, par Gauvain de Bailleul. Guillaume des Bordes fut établi capitaine d'Ardres. Dès le jour de la reddition de cette place, on investit Marduic, où étaient les trois frères de Maulévrier de l'Anjou, qui étaient toujours attachés à la cause de l'Angleterre. La place tint trois jours, et la garnison fut aussi renvoyée libre. Vauclingen se rendit pareillement après quelques jours de siége. On mit dans ces deux dernières places de bons capitaines, avec des troupes suffisantes pour les défendre. Le château de Beaulinguer fut pris d'assaut, et la forteresse de Planques se soumit. Celle de Bondiroit fut encore emportée.

Gravelines ne se défendit pas. Les Anglais ne gardèrent plus que Calais dans ces parages, et l'approche de l'hiver obligea bientôt l'armée de se dissoudre [82]. Clisson, avec une partie de ses compatriotes, se rendit en Bretagne, puis à Toulouse, pour joindre le connétable, et le duc d'Anjou, qui célébrait la naissance du prince Louis, son fils. Après la fête, Clisson se dirigea sur Paris, où il passa une partie de la mauvaise saison, tandis que son frère d'armes, le connétable, était en Guyenne, où il remportait de nouvelles victoires [83].

Montfort, toujours réfugié en Angleterre, fut gravement compromis envers la France, par la découverte de pièces saisies sur Jacques de la Rue, et Pierre du Tertre, écuyer et secrétaire de Charles-le-mauvais, roi de Navarre, qui avaient voulu empoisonner Charles V. Il fit un traité avec Richard II, et lui céda Brest, la seule ville importante qu'il possédait encore, moyennant des possessions en Angleterre. Le roi de France, irrité de cette conduite déloyale, crut pouvoir saisir cette occasion pour s'emparer de la Bretagne, d'autant mieux que presque tous les seigneurs du duché servaient dans ses armées. Brest, livré aux Anglais, fut presque aussitôt bloqué par des troupes aux ordres d'Olivier de Clisson, ayant avec lui les sires de Léon,

de Laval, de Beaumanoir, de Ronestren, et de Rochefort. Clisson établit son quartier-général à la Bastide de Saint-Gouzenou, et sa compagnie était alors de trois bannières, et il en avait cinq autres sous lui : ce qui lui formait, sans parler de l'infanterie, un total de plus de cinq cents hommes d'armes.

Le duc de Lancastre travaillait depuis longtemps à un grand armement, et quand il fut prêt, il mit à la voile, emmenant Montfort avec lui. Arrivés devant Saint-Malo, ils se disposaient à l'attaquer; la garnison en était faible, mais au moment où la flotte parut, le vicomte de la Bellière, le sire de Combourg et Henri de Malestroit, qui revenaient de Normandie, se jetèrent dans la place, ce qui enhardit beaucoup les habitants. On remarquait déja parmi eux Guillaume Picaud, dit Morfouace, homme renommé par sa valeur. Les Anglais brûlèrent beaucoup de vaisseaux dans le port, et mirent à terre quatre mille hommes d'armes, huit mille archers et beaucoup d'artillerie. Une partie des soldats furent chargés de ravager les campagnes voisines; et conduits par Robert de Courbes, Hue Brouce et le chanoine de Robersac, qui connaissaient bien le pays, ils ne s'en acquittèrent que trop bien. La ville soutint plusieurs assauts, et résista toujours avec une constance et une valeur qui étonnèrent les assaillants.

Le connétable, qui était dans les environs de Cherbourg, reçut bientôt du roi l'ordre de se porter au secours de Saint-Malo, et il fut suivi par les ducs de Berry et de Bourgogne, les comtes d'Alençon, de la Marche et de Guines, le dauphin d'Auvergne, les maréchaux de Blainville et de Sancerre, et Jean de Boulogne. Olivier de Clisson se réunit à cette armée, qui fut bientôt portée à dix mille hommes d'armes, sans compter les archers et les fantassins. Elle alla camper à Saint-Servant, séparée des Anglais par un canal que la mer remplissait deux fois par jour. Lorsque les assiégeants voulaient donner l'assaut à la ville, les Anglais se mettaient en devoir d'attaquer le camp ennemi, et il fallait renoncer au projet formé. Le duc de Lancastre fit tout ce qu'il put pour attirer l'armée française en rase campagne et lui livrer bataille; mais le connétable ne l'accepta pas. Le comte de Cambridge, irrité de cette obstination, voulut, malgré tout, un jour commencer le combat. Du Guesclin fit retirer ses troupes, pour lui laisser passer le canal et l'y acculer; mais le chef anglais ne fut pas suivi. Tout se bornait à des affaires d'avant-poste.

Le duc de Lancastre, voyant qu'il était impossible de prendre Saint-Malo par escalade, fit commencer une mine, afin d'ouvrir une brèche par ce moyen. Cette entreprise fut conduite

avec un grand secret et beaucoup d'opiniâtreté, relativement aux obstacles qu'on rencontra. Morfouace, qui était l'ame de la défense de la ville, employait continuellement des espions, pour découvrir ce qui se passait dans les fossés; mais ils ne purent rien apprendre. Cependant une fois ils rapportèrent que la garde était mal faite dans le camp des assiégeants, et les assiégés résolurent d'en profiter. Morfouace prend une partie de la garnison, sort secrètement de la ville, et entre dans les fossés sans être aperçu. Parvenu au lieu où les mineurs travaillaient, il les surprit, les égorgea, et détruisit leurs ouvrages. Pénétrant ensuite dans la partie du camp la plus voisine, il renversa les tentes, tua tout ce qu'il rencontra, et rentra à Saint-Malo sans avoir perdu un seul homme. Le duc de Lancastre, désespéré d'avoir été ainsi surpris, maltraita fortement de paroles le comte d'Arundel, qui commandait la garde cette nuit-là, et qui s'était si mal acquitté de son emploi. Il réunit aussitôt le conseil de guerre, pour savoir quel parti on prendrait, relativement au siége. Les ouvrages étaient détruits, la saison avancée, le temps mauvais, et la levée du siége fut unanimement adoptée. L'artillerie et les tentes déplacées et transportées à bord, toute l'armée mit à la voile pour se rendre en Angleterre [84].

Saint-Malo ainsi dégagé, les ducs de Berri, de Bourgogne, et de Bourbon, le comte de la Marche, le dauphin d'Auvergne, et les principaux seigneurs, congédièrent leurs soldats, et se rendirent à Rouen, auprès du roi. Le connétable partagea le reste de son armée en deux corps: avec le premier, il se porta du côté de Cherbourg, où il ne fut pas heureux, et l'autre, aux ordres d'Olivier de Clisson, alla assiéger Auray, qui tenait encore pour Jean de Montfort.

Auray était alors un point très-important, tant à cause de sa situation sur la mer, que par son château qui était très-fortifié. Cette place avait été enlevée en 1364, sur Charles de Blois, par Montfort, qui l'avait conservée depuis. La garnison se défendit vaillamment, et soutint plusieurs assauts que Clisson lui livra; mais voyant qu'elle n'avait aucune apparence de secours, elle capitula et promit de se rendre, si dans un temps donné le roi d'Angleterre ou le duc de Bretagne ne venait pas la dégager. L'époque arrivée, la ville et le château furent remis aux Français, et les troupes qui les occupaient se retirèrent à Brest, seule place qui restât au duc. Elle était même bloquée par le vicomte de Rohan, qui avait construit un fort qui empêchait les Anglais de communiquer avec la garnison.

Olivier de Clisson demeura ensuite en Breta-

gne, et s'y maintint avec les troupes du roi, dont il était le représentant, en même temps qu'il assumait sur sa tête le titre de lieutenant-général de la comtesse de Penthièvre, qui renouvelait sans cesse ses prétentions à la souveraineté du duché. Le vicomte de Rohan, les sires de Laval et de Rochefort, occupaient d'autres points, et le connétable, à son retour du siége de Cherbourg où il avait échoué, se rendit aussi dans la Province.

La position de Jean de Montfort, qui paraissait désespérée, ne tarda pas à s'améliorer sensiblement. S'étant réfugié près de son cousin le comte de Flandres, le roi fit menacer ce prince de tout son courroux, s'il continuait à donner asile à son ennemi déclaré. Le comte, fort du suffrage des états, brava la colère du roi. Montfort cependant ne tarda pas à retourner en Angleterre.

Le roi, irrité de plus en plus de la conduite du duc, et piqué surtout de ce qu'il avait livré Brest aux Anglais, crut que le moment était favorable pour colorer d'un titre la possession dans laquelle il était de la Bretagne. Il voyait les habitants de cette province hautement prononcés contre leur duc, et les principaux seigneurs bretons employés dans ses armées. Il pensa avec raison que laisser un vassal, comme Jean IV, possesseur d'une des plus importantes provinces de

France, était s'exposer à lui voir appeler les Anglais à son secours, toutes les fois qu'il aurait des démêlés avec son suzerain. Celui-ci fit donc citer Montfort devant la cour des Pairs pour le 4 septembre 1378, et ce prince ne comparut pas. On rappela que, parvenu au gouvernement du duché, il en avait rendu foi et hommage au roi, et que Hugues de Montrelais, évêque de Saint-Brieux, et Olivier de Clisson avaient ratifié depuis cet hommage en son nom; ensuite, on l'accusa de plusieurs violences envers ses barons, dont le sire de Clisson avait appelé au parlement : on ajouta que, nonobstant ces appels, il avait continué ses excès et avait même fait noyer dans la Loire un prêtre qui lui portait des lettres d'ajournement, qui lui étaient données en raison de ce qu'il avait appelé les Anglais en Bretagne, et obligé d'envoyer une armée contre eux; que, loin de les congédier, il avait passé en Angleterre et était rentré avec le duc de Lancastre dans le royaume, bannières déployées, et y avait commis des actes d'hostilité, fait des prisonniers, violé des églises, brûlé des maisons et pris des villes; que la Bretagne, et Saint-Malo notamment, n'avaient pas été à l'abri de ses violences, et qu'il avait livré plusieurs places de cette province aux Anglais. Sur ces faits, qui furent déclarés notoires à tous, Jean de Montfort fut, par arrêt du 18 décembre,

jugé coupable du crime de félonie, déchu de sa qualité de Pair de France, et son duché fut confisqué au profit du Roi. Charles V parla dans cette affaire avec beaucoup d'éloquence, et prononça lui-même la décision, après avoir recueilli les avis des Pairs présents.

La comtesse de Penthièvre, qui prenait toujours le titre de duchesse de Bretagne, n'eut pas plutôt appris la citation donnée à son compétiteur, qu'elle envoya à Paris des députés pour soutenir ses droits, et on entendit leurs plaidoyers pendant six audiences[85]. Mais nonobstant ses prétentions à la possession actuelle du duché, à raison des droits résultants de sa naissance et de l'arrêt de Conflans, et l'article 1er du traité de Guerande, ratifié par le Roi, et portant qu'à défaut de Montfort, ou de ses enfants, la famille de Penthièvre serait appelée à la souveraineté de la Bretagne, la confiscation demeura maintenue, et le duc de Bourbon, le maréchal de Sancerre et l'amiral de Vienne furent chargés de mettre l'arrêt à exécution, en prenant possession de la province et en recevant les hommages des vassaux.

La décision de la cour des Pairs de France fut un coup de foudre pour les Bretons. Ils virent clairement alors où on voulait les conduire. Ligués contre leur duc, ils tenaient à l'obliger de chasser les Anglais, qu'ils regardaient comme les

ennemis naturels de tous les habitants du continent, et cette conduite aurait porté suffisamment à le sacrifier aux prétentions de la veuve de Charles de Blois. Mais on attaquait l'indépendance du duché, on voulait en faire une province française, et ils étaient alors bien éloignés de s'y prêter. Leur désir était d'être Bretons avant tout, et la manifestation en fut évidente.

Pour aplanir les difficultés qui paraissaient devoir être apportées à l'exécution de son projet, Charles V fit venir près de lui les quatre Bretons les plus marquants, afin de les gagner et d'entraîner les autres par leur moyen. Le connétable, Olivier de Clisson, le vicomte de Rohan et le sire de Laval se rendirent donc à Paris, après les fêtes de Pâques de l'an 1379. Le roi les pria d'assister à son conseil, et il y fit développer les motifs qui avaient porté à déclarer la félonie et à prononcer la confiscation. Il finit par leur dire que, les considérant comme les hommes les plus distingués de la province et ses serviteurs les plus dévoués, il les engageait à donner l'exemple de l'obéissance et à remettre entre les mains de ses commissaires les places fortes qu'ils possédaient par eux-mêmes. Du Guesclin et Clisson accédèrent à tout. Le vicomte de Rohan dissimula et promit tout ce qu'on voulut, avec l'in-

tention de n'en rien faire. Le sire de Laval, plus prononcé, rappela qu'il était cousin-germain du duc, et ne voulut rien promettre, si ce n'est qu'il ne ferait pas la guerre à la France.

Rohan et Laval partirent presque aussitôt pour la Bretagne et firent part à leurs amis de ce qui s'était passé à Paris. Bientôt, à l'instigation de Raoul, sire de Montfort et de Loheac, et de plusieurs autres, quarante seigneurs se réunirent à Rennes, et s'obligèrent par écrit et sous serment de défendre le *droit ducal* de la Bretagne contre tous ceux qui tenteraient de s'emparer de la province au préjudice de celui à qui elle appartenait par droit de naissance. Un droit de fouage fut établi; Amaury de Fontenai, Geoffroi de Kerimel, Étienne Guyon et Eustache de la Houssaye furent nommés maréchaux de l'association, et les sires de Montfort, de Montafilant, de Beaumanoir et de la Hunaudaye, chefs de la ligue. Les habitants de Rennes accédèrent de suite à cet accord, qui préserva la Bretagne de l'invasion dont elle était menacée.

Les quatre maréchaux s'empressèrent de réunir des troupes, et bientôt toute la Bretagne fut en armes. Ceux qui avaient été jusque-là divisés d'opinion se liguèrent contre l'ennemi commun. Les Français, qui avaient formé une armée à Angers, s'avancèrent jusqu'à Chantoceau pour com-

mencer la campagne. Clisson, avec l'avant-garde, se porta sur Nantes, comme pour s'en emparer. Les habitants de cette cité lui représentèrent à son arrivée qu'il leur avait toujours assuré, lorsqu'il avait été leur gouverneur, qu'il n'aliénerait jamais leur ville et qu'il la remettrait au duc, leur seigneur naturel, dès qu'il aurait abandonné la cause de l'Angleterre. Olivier en convint, et promit la même chose, demandant toujours ostensiblement qu'on fît hommage au Roi et qu'on lui ouvrît, mais faisant dire sous main de n'en rien faire. Bientôt il sortit précipitamment des faubourgs de Nantes avec tout ce qui lui appartenait, et comme s'il en eût été chassé. Le duc de Bourbon fut étonné de cette résistance et quitta Angers, où il était, et se rendit à Paris. Les Bretons entrèrent en Anjou et se saisirent de Pouancé et de la Roche-Diré, qu'ils gardèrent longues années après.

Les chefs de la ligue jugèrent que, pour parachever l'œuvre qu'ils s'étaient proposé, il était instant de faire revenir Jean de Montfort dans la province. Quatre gentilshommes bretons furent envoyés en Angleterre et portèrent au duc les lettres des principaux prélats, seigneurs et personnages du pays qui le rappelaient. Agréablement surpris d'un changement si subit, il alla en faire part au Roi d'Angleterre, et conclut avec

lui un traité, le 13 juillet 1379, par lequel il s'obligeait de faire la guerre à la France. Jean IV s'embarqua ensuite à la fin de ce mois, fit annoncer son arrivée, entra dans la Rance et débarqua près de St.-Malo avec trois cents hommes de sa suite. La joie que manifesta le peuple de Bretagne à son arrivée est indicible. Les plus grands seigneurs, qui l'attendaient sur le rivage, se précipitèrent dans l'eau pour le rejoindre plutôt [86].

La comtesse de Penthièvre, justement piquée du tort que portait à ses droits l'arrêt rendu contre Montfort, s'était d'abord généreusement déclarée pour la cause de l'indépendance de la Bretagne, faisant un noble abandon de ses prétentions. Elle engageait son fils Henri [87] à combattre pour Jean IV et refusait d'obtempérer aux prières du duc d'Anjou, son gendre, qui voulait la disposer en faveur de la France. Renfermée à Dinan, Jeanne se disposait à en sortir en char avec son fils, lorsque des gentilshommes, qui s'intéressaient à elle et qui craignaient pour sa liberté, firent fermer les portes de la ville et lui dirent qu'ils ne souffriraient pas qu'elle partît, avant qu'on eût donné des otages pour sa sûreté. On a prétendu que son dessein était d'aller joindre le duc d'Anjou [88], alors à Pontorson, et qu'elle lui écrivit pour se plaindre de ce qu'elle n'avait pu réaliser ce projet; mais la chose paraît peu croyable,

d'après sa conduite antérieure, et ce qui se passa peu après.

Cependant Montfort étant arrivé à Dinan, le 6 août, Jeanne de Penthièvre alla lui rendre visite et lui témoigna publiquement le bonheur qu'elle éprouvait de le revoir. Le vicomte de Rohan, qui avait été un des ennemis les plus prononcés du duc, vint bientôt le joindre avec quatre cents lances, et il fut suivi par les sires de Laval, de Châtillon, de Montfort et tous les seigneurs marquants. Jean IV se trouva dès-lors en possession de ses états, que peu avant il devait croire entièrement perdus pour lui, et se disposa, de l'avis de son conseil, à faire la guerre à la France. Dans l'assemblée qui fut tenue le 9 août 1379, la comtesse de Penthièvre siégea à côté du duc et opina la première [89]. Les barons promirent à Jean IV de le servir fidèlement et de prouver aux Français qu'il était aussi dangereux d'avoir les Bretons pour ennemis qu'il était utile de les avoir pour amis.

Le duc fit son entrée à Rennes, le 21 août, et fut accueilli avec les mêmes transports que dans le reste de la province. Les capitaines de Lamballe, Guerande, St.-Nazaire et autres places vinrent lui rendre hommage [90].

Olivier de Clisson, qui, tout en haïssant personnellement Montfort, tenait à la liberté de la Bretagne, quitta Montrelais, où il s'était maintenu

presque l'année entière, et, traversant tout le duché, alla joindre le connétable à Saint-Malo. Tous les deux se rendirent bientôt à Pontorson auprès des ducs d'Anjou et de Bourbon qui, par le commandement du roi, y réunissaient une armée. Le duc de Bretagne vint pour les y attaquer, les troupes françaises se débandèrent, et les Bretons surtout qui servaient la France se retirèrent dans leur pays, qu'ils ne voulaient pas combattre, à l'exception de Du Guesclin et de son frère d'armes. Le duc d'Anjou fut alors réduit à négocier une trève d'un mois avec le duc de Bretagne, et elle fut conclue le 26 octobre 1379. Ce dernier y cherchait un moyen de se rétablir dans les bonnes graces de Charles V; mais ce roi désapprouva ce qu'avait fait son général.

Lors du disloquement de l'armée française, Olivier de Clisson s'était porté vers les bords de la Loire. La flotte espagnole était dans ces parages, et aidée des troupes du roi, elle faisait du dégât sur la côte. Clisson se détermina à attaquer Guerande, et dès que son artillerie fut arrivée il commença le siége de cette place, qui se défendit si bien que les assaillants furent bientôt obligés de décamper. Non contente d'avoir obtenu cet avantage, la garnison de Guerande fit une excursion, et ravagea toutes les terres que le seigneur de Clisson tenait dans le diocèse de

Nantes. A peine était-elle rentrée que la ville fut de nouveau assiégée par les Espagnols [91] qui étaient débarqués au Croisic, mais, au bout de trois jours, ils se retirèrent sur l'annonce de l'arrivée du duc de Bretagne. Ils allèrent attaquer Saint-Nazaire où commandait Jean d'Ust, et ils ne furent pas plus heureux. Après avoir éprouvé un léger échec, ils se rembarquèrent.

Les divers revers que la France venait d'éprouver firent douter Charles V des sentiments d'attachement de du Guesclin et de Clisson envers la France. Un de ses courtisans, Bureau de Rivière [92], chercha même à lui persuader que le connétable était la cause de ces désastres. Celui-ci, averti de ce mauvais service, fit dire au roi que, si sa fidélité lui était suspecte, il remettrait l'épée de sa dignité, et se retirerait en Castille; ajoutant que son aigle avait perdu les meilleures plumes de ses ailes, et qu'il ne pouvait plus guères voler. Il faisait allusion à l'aigle de ses armoiries [93] et au départ des Bretons. Mais le monarque lui envoya à Pontorson les ducs d'Anjou et de Bourbon pour lui exprimer que ses services lui étaient toujours agréables [94].

Peu après, vers la fin d'octobre 1379, les habitants de Montpellier et de Lodève s'étant révoltés à raison de la création d'un nouvel impôt, le duc d'Anjou fut envoyé pour les châtier. La

place de lieutenant-général du roi en Bretagne fut donnée au connétable, à qui on donna un renfort de cent quatre-vingts hommes d'armes, pour les garnisons des châteaux de Saint-Malo, Léon et la Roche-Guyon, et la sûreté des frontières de Bretagne et de Normandie. Olivier de Clisson eut ordre de continuer le siége de Brest avec les deux cents hommes d'armes de sa retenue et d'autres troupes. Olivier de Mauny fut continué capitaine de Dol avec cent hommes d'armes de garnison; et Jean du Juch [95], employé en Cornouailles avec une compagnie moitié moins forte. Charles V envoya de plus en Bretagne Jean, sire de la Ferté, maréchal de Normandie, avec deux cents hommes d'armes; mais ces forces étaient évidemment insuffisantes pour maintenir l'autorité du roi; et la campagne, dans laquelle on s'était promis la conquête de la Bretagne, finissait par des résultats moins qu'équivoques.

Au commencement de 1380, le connétable usa des faibles ressources qu'il avait, les compagnies bretones l'ayant abandonné, pour prendre l'offensive contre Jean IV qui paraissait disposé à l'attaquer. Olivier de Clisson, avec une partie de sa petite armée et à l'aide d'embarcations, s'empara de la ville de Dinan, la pilla et la fortifia ensuite. Une expédition, formée en Angleterre pour venir au secours des Bretons, et comman-

dée par Jean d'Arundel, Thomas Benestre et Hugues de Caverlée, périt en grande partie dans une tempête, et le reste rebroussa chemin.

En apprenant ces désastres, Monfort réunit les seigneurs de son parti pour aviser aux moyens à prendre. Le 10 janvier 1380, on arrêta que des ambassadeurs seraient envoyés auprès de Richard, Roi d'Angleterre, pour traiter avec lui et en obtenir des secours. A leur arrivée dans l'île, une alliance offensive et défensive entre l'Angleterre et la Bretagne, dirigée contre la France, fut signée, mais l'envoi des troupes qui devait en être le résultat fut ajourné.

Pendant ces négociations, Jean de Montfort chercha à gagner le vicomte de Rohan, qui était, après Clisson, le seigneur le plus redoutable de Bretagne, à cause de sa naissance, de ses alliances et de sa fortune. Descendant en ligne directe des souverains de la province, il avait épousé en premières noces l'héritière de la maison de Léon, et en secondes Jeanne, sœur du roi de Navarre, Charles-le-mauvais. Détestant le duc, il l'avait combattu en toutes circonstances, et la haine qu'il lui portait était encore augmentée par son alliance avec les Anglais. Mais, lorsque l'existence politique de son pays fut menacée, la raison d'état fit désirer au vicomte le retour du prince, son ennemi. Il s'empara des sceaux de Bretagne,

et exerça la puissance souveraine dans le pays où il se trouva. Ayant joint Jean IV à Dinan avec quatre cents lances, il lui remit les effets précieux dont il s'était emparé à Vannes, mais il garda encore les sceaux. Le duc le flatta, le combla même de biens pour les ravoir, et le choisit pour un de ses arbitres dans ses différends envers la France. Enfin, Rohan fit, le 13 avril 1380, serment de fidélité à Montfort, envers et contre toutes personnes de quelque nation et condition qu'elles fussent, et principalement contre Olivier, son proche parent, qui avait été jusque-là son meilleur ami. Pour le récompenser de cet engagement, le duc lui donna dès le commencement la seigneurie de la Roche-Moisan, au territoire de Guemenée-Theboë, et ses droits dans l'île de Groie.

Entièrement décidé à faire la paix avec la France pour assurer son autorité, Jean IV assembla, le 18 avril 1380, les états de Bretagne, qui écrivirent au roi Charles V combien ils étaient affligés de son indignation contre le duc et ses sujets; qu'il n'avaient point intention de lui déplaire, le regardant comme leur souverain seigneur; qu'ils le suppliaient de pardonner, protestant qu'ils étaient prêts à lui porter tout le respect possible, et finissant par le conjurer de conserver l'honneur du duc et du pays, et de se

rappeler les services rendus à la France par les Bretons. Cette lettre, scellée des sceaux de Raoul de Tréal, évêque de Rennes, et de Jean le Bast, abbé de Saint-Melaine pour le clergé, de Jean, vicomte de Rohan, et de Charles de Dinan, seigneur de Montafilant, pour la noblesse et le tiers-état, fut portée au roi par Brient de Lannion, gouverneur du comté de Montfort. Le connétable qui se trouvait à Paris, où il avait été appelé, et qui était incapable de dissimuler ses vrais sentiments, engagea Charles V à profiter de la conjoncture pour s'accommoder avec la Bretagne et attacher le duc à son parti. Il lui dit que dans ce cas il se faisait fort de chasser les Anglais de la Guyenne. La réponse du roi aux états fut conforme au conseil donné, et il promit de recevoir en grace Montfort et ses sujets, s'ils voulaient en passer par la décision du comte de Flandres, leur protecteur. Brient de Lannion n'était pas encore revenu en Bretagne, lorsque le roi d'Angleterre, par suite du traité fait avec lui, arrêta avec son parlement l'envoi de Thomas de Wodeslok, comte de Buckingham, en France, avec une armée de six mille hommes, qui, après avoir débarqué à Calais, devait ensuite se diriger sur la Bretagne.

Le connétable, qui était parti de Dol en avril 1380, comme on l'a vu, s'était rendu à

Paris et y était arrivé le 1er mai, avec sa compagnie d'hommes d'armes et accompagné d'Olivier de Clisson. Huit jours après, le roi les envoya, à la prière du duc d'Anjou, combattre les Anglais, dans une autre partie de la France, ce qui leur fit d'autant plus de plaisir qu'ils ne faisaient qu'à regret la guerre contre leurs compatriotes. Ils traversèrent la Guyenne et l'Auvergne, où ils rencontrèrent le duc de Berri. De concert, tous les trois, ils entreprirent le siége du château de Chailler [96], qui se rendit dans les premiers jours de juillet. Puis du Guesclin et Clisson entrèrent dans le Gevaudan, et, aidés des seigneurs de l'Auvergne et du Velay, ils assiégèrent Châteauneuf-de-Randon. Cette place ayant été investie et le gouverneur sommé de la livrer, il répondit qu'il connaissait la puissance du prince qui faisait la guerre à son maître, et la vertu et l'habileté du général à qui il avait affaire, mais qu'occupant une ville forte et ayant de bonnes troupes et des vivres, il ne pouvait se rendre sur une seule sommation, sans être considéré comme un traître ou un lâche. Sur cette réponse, le connétable jura que *jamais ne partiroit d'illec, si auroit ledit chastel à son plaisir*. En conséquence, il ordonna l'assaut qui fut meurtrier, mais qui n'eut aucun résultat heureux pour les assiégeants, et le blocus continua.

Du Guesclin n'était pas bien portant à son arrivée devant Châteauneuf-de-Randon, et l'échec qu'il éprouva augmenta tellement son mal qu'il fut bientôt à la dernière extrémité. Aussi bon chrétien que grand guerrier, il reçut les secours de la religion, et édifia toute l'armée par ses dernières paroles. On le vit recommander à Dieu son épouse, son roi et ses amis. Bertrand fit des vœux pour la conservation de ce royaume de France qu'il avait tant illustré et si bien défendu, et pria le Très-Haut de lui donner un connétable qui pût finir ce qu'il avait commencé. Se faisant alors apporter l'épée, ornement de cette haute dignité, il la remit à Olivier de Clisson, son frère d'armes et son ami, afin qu'il la rendît au roi [97]. « Il saura bien, dit-il, en le regardant fixement, « la donner au plus digne. » Ce grand homme mourut presque aussitôt, le 13 juillet 1380.

Châteauneuf-de-Randon se rendit quelques heures après, et le gouverneur anglais, ne voulant point reconnaître d'autre vainqueur que le connétable, apporta les clefs de la place sur son cercueil [98]. Il se retira ensuite sous ses ordres, avec la garnison, à Ventadour, en Limousin.

Le corps de du Guesclin fut porté au Puy-en-Velay et déposé en l'église des Jacobins. La ville lui fit faire, le vingt-troisième jour du mois, un

service magnifique, auquel assistèrent les frères du roi et un concours prodigieux de seigneurs et de peuple. Un tombeau presque aussitôt lui fut élevé au même lieu. Sur le dessus était représenté le héros en buste et cuirassé, avec une épitaphe très-simple [99].

Néanmoins, suivant les intentions du connétable, on se mit en devoir de transférer son corps à Dinan, en Bretagne, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Le convoi était même en marche, lorsque le roi ordonna que les restes du héros recevraient les mêmes honneurs que les dépouilles mortelles des rois, et seraient transférés à Saint-Denis [100]. Neuf ans après, de nouveaux hommages, comme on le verra, furent rendus à sa mémoire.

NOTES

DU LIVRE PREMIER.

[1] Voyez pièces justificatives, n° 1, la notice sur le château de Clisson.

[2] Voyez la notice sur la maison de Clisson, et la généalogie, pièces justificatives, nos 2 et 3.

[3] Jeanne de Belleville, mariée d'abord à Geoffroi VII de Châteaubriant, et en secondes noces, à Olivier III, sire de Clisson, était l'héritière de la première maison de Belleville en Bas-Poitou, qui a fini avec elle. Jeanne était fille de Maurice III, sire de Belleville, et de Letice de Parthenay. Son aïeul, Maurice II, seigneur de Belleville, de la Garnache et de Montaigu, avait épousé Sibille de Châteaubriant, fille de Geoffroy; et enfin son bisaïeul, Maurice Ier de Belleville, seigneur des mêmes lieux, avait eu pour femme Jeanne de la Roche-sur-Yon. Celle-ci fit une donation à l'abbaye des Fontenelles en 1255, et son mari confirma, le 19 mars 1272, la charte de fondation de l'abbaye de la Blanche, dans l'île de Noirmoutier, donnée, en 1205, par Pierre de la Garnache.

Une grande partie des terres du Bas-Poitou, que

possédа le connétable de Clisson, venaient de sa mère. Il paraît cependant qu'il n'eut que la jouissance usufruitière de la seigneurie de Belleville; car elle ne passa pas à ses enfants. Ce fut Jeanne de Clisson, sœur du connétable, qui en devint propriétaire, et comme elle épousa Jean Harpedane, elle lui porta cette terre et celle de Montaigu. La famille de Harpedane ne tarda pas à quitter tout-à-fait son nom, et à ne prendre que celui de Belleville. Ainsi, quand on parle de la maison de Belleville, après le connétable de Clisson, c'est évidemment de la seconde ou de celle de Harpedane dont il est question.

[4] Geoffroi, VIIe du nom, quatorzième baron de Châteaubriant, fils de Geoffroi VI et d'Isabeau de Machecoul, naquit en 1293, et succéda à son père en 1301, à l'âge de huit ans. Il épousa, étant encore fort jeune, Alix de Thouars, de la maison des vicomtes de ce nom et de la branche de Pouzauges, qui mourut bientôt après en 1311, et fut enterrée à Pouzauges. Geoffroi, n'ayant alors que dix-huit ans, se remaria avec Jeanne de Belleville, qui, comme dernier rejeton de sa famille, possédait de grandes terres en Bas-Poitou, notamment Belleville, Montaigu, Palluau, Châteaumur, la Garnache, Beauvoir-sur-mer et Thouarsais. De ce mariage, il y eut deux enfants, Geoffroi VIII de Châteaubriant, tué le 20 juin 1347, au siége de la Roche-Derrien, tenant le parti de Charles de Blois. Il ne laissa point d'enfant d'Isabeau d'Avaugour, sa femme, et en lui finit la branche aînée de sa maison. Sa sœur

Louise épousa Gui XII, baron de Laval et de Vitré, et n'eut point non plus de descendance. A la mort de Louise de Châteaubriant, la baronnie de ce nom passa en ligne collatérale à Charles de Dinan, seigneur de Montafilant, et tous les biens de la maison de Belleville aux enfants du second mariage de Jeanne avec Olivier de Clisson.

La maison de Châteaubriant, qui existe en ce moment dans l'écrivain par excellence de la restauration française, et dans son neveu, colonel des chasseurs de l'Arriège, tire son origine de Brient, fils d'Eudes, comte de Penthièvre, qui accompagna le duc Guillaume-le-Bâtard dans son expédition en Angleterre, et se distingua, le 14 octobre 1066, à la bataille d'Hastings. Il est hors de notre sujet d'énumérer tous les traits honorables récités par les historiens sur cette noble race, qui a eu plusieurs branches en Bretagne, en Anjou et en Bas-Poitou; seulement nous rappellerons, pour indiquer que les vives sensations du peintre des Martyrs sont des traditions de famille, l'exemple de l'épouse de cet autre Châteaubriant qui, dans le XIII[e] siècle, expira de joie en revoyant son époux, après une absence de plusieurs années.

[5] Nous nous occuperons plus tard de la maison de Craon, lorsque nous parlerons de l'horrible attentat commis sur la personne d'Olivier de Clisson par Pierre de Craon, son parent, et en même temps son plus cruel ennemi.

[6] Voyez, pour ce qui concerne Garnier, la notice

sur la maison de Clisson, et la généalogie, pièces justificatives, nos 2 et 3.

[7] Jean III, fils d'Arthur II, duc de Bretagne, et de Marie, vicomtesse de Limoges, sa première femme, était né à Chantoceau, le 8 mai 1286, et avait été baptisé à Saint-Florent-le-Vieil. Il épousa, en premières noces, Isabeau de Valois, fille aînée de Charles de France, comte de Valois, et de Marguerite de Sicile, sa première femme; en secondes noces, ce prince se maria avec Isabeau de Castille, fille de Sanche IVe du nom, roi de Castille, et de Marie de Moline. Enfin, la troisième femme de Jean III fut Jeanne, fille unique d'Édouard, comte de Savoie, et de Blanche de Bourgogne, sœur de Jeanne, reine de France. De toutes ces femmes, le duc de Bretagne ne laissa point d'enfant; mais il eut un fils naturel, nommé Jean, à qui il donna, en 1334, la seigneurie de Rosposden, en place de celle de Pontchâteau, qu'il lui avait d'abord assignée.

[8] Ce fut dans cette campagne que la France perdit la bataille navale de l'Écluse: le siége de Tournay n'eut aucun résultat satisfaisant, et alors le duc de Bretagne se retira, en même temps que les autres grands vassaux de la couronne, qui étaient venus comme lui au secours du roi.

[9] Jean III voulut remettre de suite la Bretagne au roi de France, et prendre en échange le duché d'Orléans; mais ses sujets s'y opposèrent, préférant continuer de faire un état particulier et être gouvernés par un duc.

[10] Gui, comte de Penthièvre, avait eu sa fille Jeanne, dite la Boîteuse, de son mariage avec Marie, vicomtesse de Limoges.

[11] Jean de Montfort était fils du second mariage d'Arthur II, duc de Bretagne, avec Yolande de Dreux, comtesse de Montfort-l'Amaury.

[12] Jeanne la Boîteuse avait d'abord été promise à Charles, fils de Philippe, roi de Navarre, et de Jeanne de France. Ce prince mourut peu après. Cependant, en mariant la princesse avec Charles de Blois, il fut stipulé une indemnité en argent envers le roi de Navarre, au moment où le nouvel époux commencerait à jouir du duché.

Jeanne de Penthièvre était, sans parler de ses prétentions au duché de Bretagne, une très-riche héritière. Dans l'année 1331, elle succéda à son père au comté de Penthièvre; en 1334, elle eut de Jean d'Avaugour, son aïeul, le comté de Goello et les baronnies d'Avaugour et de Maine : enfin, en 1346, elle hérita de son aïeule, Jeanne d'Harcourt, de la seigneurie de l'Aigle, en Normandie. Jeanne de Penthièvre perdit son père à douze ans, et fut mariée à dix-neuf.

[13] La maison de Châtillon-sur-Marne, qui remonte au XIe siècle, et jadis souveraine, a été alliée treize ou quatorze fois à la maison de France, et a produit une longue suite de seigneurs de marque, qui ont occupé les premières charges du royaume. Les armes

de cette maison : sont de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or, et une merlette de sable au canton dextre.

[14] Les armes de Bretagne sont des hermines, et le cri : *Malo, au riche duc !*

[15] Il est certain que Jean III avait, quelque temps avant sa mort, fait un testament, qu'il avait adressé à Alain VII, vicomte de Rohan, pour qu'il y mît son sceau; mais cette pièce ne put jamais se retrouver. Elle aurait peut-être évité la guerre de la succession de Bretagne.

Par son codicille, du 19 avril 1341, qui supposait bien l'existence d'un testament, le duc assigna, sur la prévôté de Nantes, à Olivier de Clisson et à ses héritiers, une rente de trois cents livres dont il l'avait déja gratifié. C'était un don considérable pour le temps. La maison de Clisson était déja alliée à la famille ducale.

[16] Voyez, pour connaître les droits des maisons de Blois et de Montfort à la succession de Jean III, le tableau qui est aux pièces justificatives, n° 4.

[17] Les seigneurs de Léon, de Nevet, de Pont-l'Abbé, de Kerlouenan et quelques autres, prirent parti, dès le principe, pour Jean de Montfort; mais le plus grand nombre des barons du duché était pour Charles de Blois, à raison de l'évidence de son droit et de sa parenté avec le roi de France. Les trésors dont disposa bientôt son adversaire augmentèrent beaucoup le nombre de ses partisans.

[18] Amaury de Clisson, I[er] du nom. Voyez à son sujet la notice sur la maison de Clisson, et la généalogie, n[os] 2 et 3. Il sera du reste question plusieurs fois d'Amaury dans cet ouvrage, et nous allons le suivre jusqu'au moment de sa mort.

[19] Charles de Blois était neveu de Philippe de Valois, roi de France, comme fils de sa sœur Marguerite, comtesse de Blois.

[20] La Bretagne fut érigée en duché-pairie par Philippe-le-Bel, en 1298, pour remplacer la pairie de la Champagne, unie à la couronne par le mariage du roi avec Jeanne, souveraine de cette province et reine de Navarre.

[21] Alix, héritière de la Bretagne, comme descendant des anciens comtes de cette province, avait épousé, en 1213, Pierre de Dreux, dit Mauclerc ou Mauvais clerc. Ce fut le premier duc de Bretagne; il était de la maison de France, de la branche formée par le cinquième fils de Louis VI, dit le Gros.

[22] A cette armée française se trouvaient une foule de grands personnages: le roi de Navarre, les ducs de Bourgogne, de Bourbon, et d'Alençon; le comte d'Eu, connétable de France; Jacques de Bourbon, le comte de Guines, fils du connétable; Louis de Châtillon, comte de Blois, frère de Charles de Blois; le duc de Lorraine, qui avait épousé Marie de Châtillon, sœur de Charles; le duc d'Athènes, le comte de Vendôme; Robert Bertrand, sire de Bricquebec, maréchal de

France; le vicomte de Rohan, Louis d'Espagne, et quantité d'autres seigneurs de marque.

Les principaux seigneurs angevins qui se réunirent à l'armée française, destinée à soutenir la cause de Charles de Blois, furent le baron de Craon, et les seigneurs de Gonnord, de Montsoreau, de Bueil, de Serrant, de Villeneuve, d'Ambillou, de Clairambault, de la Plesse, de Montbrun, de la Rochebaraton, et d'Avoir.

[23] Chantoceau, place très-forte de la rive gauche de la Loire, sur un coteau élevé d'environ cent cinquante pieds au-dessus du fleuve : de là, son nom *Castrum celsum*, château élevé, d'où on a fait Château-Ceaulx, Champtoceaux, puis Chantoceau. Autour de ce fort, il s'éleva une ville qui fut détruite plus tard, ainsi qu'on le verra dans cet ouvrage.

[24] Les ennemis de la maison de Blois ont écrit que Jean de Montfort fut le premier à engager les habitants de Nantes à recevoir son ennemi, pour éviter à leur ville les horreurs d'un assaut. Une pareille allégation n'est guère croyable.

[25] Après la prise du comte de Montfort, le roi de France nomma le Gallois de la Baume son lieutenant-général en Bretagne, avec autorisation de traiter avec les rebelles, c'est-à-dire avec les partisans de la maison de Montfort.

[26] Jeanne de Flandres était fille de Louis, comte de Nevers, et de Jeanne, comtesse de Rethel, et elle

épousa Jean de Montfort en 1329, avec une dot extrêmement faible; ses grandes qualités firent plus qu'en tenir lieu pour son époux.

[27] « Cette princesse, dit d'Argentré, était vaillante « de sa personne, autant que nul homme. Elle donnait « parmi une troupe d'hommes d'armes, comme le plus « vaillant capitaine, combattait par terre et par mer, « savait dresser une bataille, garder une place.... »

[28] Le pronostic de la comtesse de Montfort était très-bien fondé. Cet enfant devint, en effet, un grand prince, et mérita à juste titre les noms de *vaillant* et de *conquérant*.

[29] L'évêque de Léon, qui se trouvait à Hennebon lors du premier siége en 1342, était Gui, oncle du vicomte de ce nom.

[30] Hervé de Léon, qui commandait les assiégeants au premier siége d'Hennebon, était, comme on vient de le voir, neveu de l'évêque de ce nom, qui se trouvait en cette ville.

[31] C'était toujours Alain VII, vicomte de Rohan, dont on a déja parlé, à l'occasion des dernières volontés de Jean III, duc de Bretagne.

[32] Louis et Jean de Lande-Halle, le Haze de Brabant, Hubert de Fresnoi, Alain de Siresonde, et d'autres chevaliers, étaient aussi de l'expédition.

[33] « La comtesse, dit Froissart, vint baiser messire « Gautier de Mauni et ses compagnons, les uns après « les autres, deux ou trois fois, comme vaillante « dame. »

Peu après cet évènement, Charles de Blois alla, avec trente-quatre vaisseaux, attaquer une flotte anglaise de quarante-six voiles, commandée par Robert d'Artois. La comtesse de Montfort y parut à bord, armée de toutes pièces; on vint à l'abordage, et la nuit qui survint mit fin au combat, en dispersant les vaisseaux des deux partis.

[34] Louis d'Espagne, fils aîné d'Alphonse de la Cerda, prince dépossédé du royaume de Castille par son oncle don Sanche, et de Mafalde, dame de Lunel, fille du vicomte de Narbonne. Louis d'Espagne épousa Léonor de Gusman, et en eut trois enfants, Louis, comte de Clermont, Jean de la Cerda et Isabeau.

[35] Pour ne pas perdre notre centre d'unité dans cette histoire particulière, nous n'avons pas dû rappeler les faits de la guerre de la succession de Bretagne, qui ne se rapportent pas au sujet que nous traitons. Cependant nous allons donner ici une idée vague des travaux de chaque parti, particulièrement de ceux dont nous n'avons pas eu occasion de parler.

1341. Siége et prise de Rennes. — La ville de Saint-Aubin du Cormier prise et brûlée. Le château résiste et n'est pas emporté. — Premier siége d'Hennebon, pour le parti de Blois.

1342. Siéges de Guerande et d'Auray, et prise de Vannes pour la maison de Blois.

— Prise de Goy-la-Forêt. — Attaque inutile de la Roche-Perion pour la maison de Montfort.

Pour Charles de Blois on prend Carhaix.

Il est battu près de Morlaix.

Second siége d'Hennebon. — Levé. — Surprise de Jugon pour Charles de Blois.

Siéges de Vannes et de Nantes par le parti de Monfort.

1344. Prise de Dinan pour la maison de Montfort.

Prise de Quimper pour Charles de Blois.

1745. Siége de Quimper par l'autre parti. — Mort de Montfort.

Prise de Carhaix. — Siége de Quingamp. — Prise de la Roche-Derrien. — Prise de Lannion. — Combat de la Roche-Derrien, toujours à l'avantage de la maison de Montfort. — Charles de Blois fait prisonnier.

1347. Prises de Carhaix et de Vannes par le parti de Montfort.

La Roche-Derrien reprise par le parti de Blois.

1351. Combat des trente. — Combat de Mauron pour Charles de Blois.

1353. Trève.

1356. Siége de Rennes pour la maison de Montfort.

1359. Pour le même parti, siége de Dinan. — Levé. Trève.

1363. Siége et prise de Carhaix et de la Roche-aux-Anes pour le parti de Blois. — Siége de Bécherel. Traité d'Évran.

1364. Prises de Sucinio et la Roche-Perion. — Siége d'Auray par le parti de Montfort.

Bataille d'Auray et fin de la querelle.

[36] Un homme d'armes était un cavalier qui avait quelques soldats montés sous ses ordres, et le nombre en a varié. Sous le roi Jean, chaque homme d'armes avait avec lui deux écuyers et deux coustilliers. Les états-généraux tenus à Blois en 1576 accordèrent au roi trois mille hommes d'armes, faisant douze mille chevaux. Les hommes d'armes étaient gentilshommes, et ceux qui les accompagnaient étaient choisis par eux, parmi leurs vassaux.

[37] La maison de Loheac, ancienne et illustre en Bretagne, s'est éteinte en 1764, dans la personne d'un comte de Donges. Une branche de la famille Gilbert de Voisins a pris aussi ce nom.

[38] Robert de Beaumanoir était maréchal du duché de Bretagne, qui faisait un état particulier, relevant seulement à hommage de la couronne de France. A cette époque, les grandes provinces du royaume avaient leur maréchal particulier, subordonné à la guerre aux maréchaux de France, et ceux-ci au connétable. On verra plus tard notamment que la Normandie avait aussi un maréchal. Quant à Robert, sire de Beaumanoir, dont il est question ici, il sera souvent parlé de lui dans cet ouvrage, ainsi que de Jean de Beaumanoir, son neveu, qui fut, après lui, revêtu encore de la dignité de maréchal du du-

ché. La maison de Beaumanoir est une des plus anciennes et des plus illustres de la Bretagne.

39 Robert d'Artois, comte de Beaumont, fils de Philippe d'Artois, seigneur de Conches, et de Blanche de Bretagne, fut doué par la nature de toutes sortes de belles qualités, et il finit par en faire le plus mauvais usage. Ayant d'abord noblement soutenu le principe de la loi salique, pour assurer à Philippe de Valois la couronne de France, il crut ensuite que ce monarque, qui était son beau-frère, pour lui avoir donné la main de Jeanne de France, sa sœur, devait le soutenir même dans ses procès les plus injustes. Par ce motif, Robert prétendit à la possession du comté d'Artois, et usa, pour appuyer ses réclamations, de titres qu'il savait être faux. La fourberie reconnue, le roi en fit justice, en conservant la possession de l'Artois à la comtesse Mahaud, fille de Robert, comte d'Artois, tué à la bataille de Courtray, qu'on supposait avoir disposé du comté en faveur de Philippe, son fils, père du réclamant. Persévérant, malgré toutes les observations qu'on put lui faire, dans sa demande, Robert fut banni du royaume comme faussaire, par arrêt de l'année 1337, et dédaigna de solliciter un pardon qu'on désirait bien lui accorder. Devenu alors rebelle envers la France, il aida puissamment les Anglais dans leurs entreprises sur ce royaume, qu'il était né pour défendre, et auquel il fit prodigieusement de mal pendant plusieurs années. Ce prince félon fut enterré à Saint-Paul de

Londres, avec les mêmes honneurs que ceux qu'on rendait aux membres de la famille royale d'Angleterre.

40 Olivier de Clisson avait fait hommage à Charles de Blois, à Rennes, dans le courant de 1342, après la capture de Montfort.

41 D'autres disent que Philippe de Hainaut, reine d'Angleterre, piquée des liaisons galantes d'Édouard, son mari, avec la comtesse de Salisbury, fit révéler à Philippe de Valois, son proche parent, ce qu'elle avait appris du complot, vrai ou supposé, des seigneurs bretons, et que le roi de France, sur ce simple renseignement, ordonna lui-même leur exécution, sans aucune formalité de justice. Olivier de Clisson eut la tête tranchée le 2 août 1343. Les autres seigneurs bretons furent mis à mort le 9 novembre suivant. Par arrêt du parlement, du 19 juillet de la même année, Geoffroi ou Godefroi d'Harcourt, qui était parvenu à s'échapper, fut banni du royaume, et la confiscation de ses biens fut prononcée.

42 Ce tournoi avait lieu à l'occasion du mariage du prince Philippe, duc d'Orléans, et second fils du roi. Ce fut au milieu de la fête que se fit l'arrestation des seigneurs bretons, et cette contravention aux lois de la chevalerie, qui voulaient que l'existence d'un tournoi fût une sauve-garde suffisante pour ceux qui s'y présentaient, exaspéra tous les esprits. On attribua en général à ce manquement de foi tous les

malheurs du règne de Philippe de Valois. D'ailleurs les Bretons ne dépendaient pas alors directement de la couronne de France, et ils devaient avant tout leurs services à leur prince particulier, qui souvent même faisait la guerre à la France.

[43] Ces quatorze seigneurs, que quelques auteurs prétendent avoir été exécutés plus tard, étaient les sires d'Avaugour et de Laval, Geoffroy et Jean de Malestroit père et fils, Jean de Montauban, Alain de Quedillac, Guillaume, Jean, et Olivier de Brieux, Denis du Plessis, Jean Malart, Jean de Senedavi, Thibaut de Morillon, et Denis de Callac. La chronique de Flandres parle aussi d'une embuscade à laquelle serait échappé Charles de Blois, qui se serait même emparé de quelques-uns de ces seigneurs (les sires d'Avaugour et de Laval, et Thibault de Morillon), et les aurait conduits au roi; mais tous les autres écrivains n'en disent rien, et cette version paraît fausse.

[44] La bataille de Crecy fut livrée le 26 août 1346. Les Anglais s'y servirent, on peut dire pour la première fois, de pièces de canon, qui déterminèrent particulièrement le succès. En effet, cette invention usitée dès 1340, au siége de Thin-l'Évêque, château sur la Sambre, était demeurée négligée, et n'avait jamais du reste été employée en rase campagne. Les Français n'eurent à cette journée que trop de soldats, parce qu'ils étaient la plupart novices au métier des armes, et tous les chefs voulaient commander, sans qu'aucun songeât à obéir. La France y perdit vingt

mille hommes, d'autres disent même trente mille, plus de douze cents chevaliers, et onze princes. Parmi ces derniers, se trouvait le comte d'Alençon, frère du roi, principale cause du désastre, parce que, commandant le second corps, et voulant cependant avoir l'avantage de la première attaque sur l'avant-garde, il écrasa pour cela un corps de Génois, qui embarrassait, disait-il, son chemin. Le duc de Lorraine et le comte de Flandres périrent aussi à cette fatale affaire. On y remarqua surtout Jean de Luxembourg, roi de Bohême, beau-frère du roi, et beau-père du duc de Normandie, qui, quoique aveugle, voulut combattre, et finit par perdre la vie avec les preux dont les chevaux avaient été attachés au sien. Philippe deValois se rendit, pour ainsi dire, seul à Amiens, afin d'y réunir les débris de son armée, qu'il attendit presque inutilement pendant trois jours. Ce qui l'étonna, fut l'arrivée de Geoffroy d'Harcourt, qui, ayant échappé au supplice réservé à Olivier de Clisson et à ses malheureux camarades, avait vivement excité Édouard III à faire la guerre à la France. Après avoir facilité la descente de ce roi sur le continent, à raison des terres qu'il possédait dans le Cotentin, il l'avait accompagné dans ses courses jusque sur les murs de Paris, à Saint-Germain-en-Laye, à Nanterre, à Saint-Cloud, à Neuilly, où tout fut mis à feu et à sang, et s'était on ne peut plus distingué à cette même bataille de Crecy où il avait combattu à côté du prince de Galles, qui y *gagna ses éperons*. Après la victoire, et parcourant le champ de bataille, il eut la douleur de ren-

contrer le corps de Jean IV, comte d'Harcourt, parmi les morts. Cette découverte faisant subitement rentrer Geoffroy en lui-même, il se reprocha sa félonie, la mort de son frère et celle de tant d'autres braves. Aussitôt il alla se jeter, la corde au cou, aux pieds du roi de France, qui, touché d'un repentir si immédiat, si marquant et si inattendu, s'empressa de lui pardonner ses torts.

On croirait, d'après ce qu'on vient de dire, que Geoffroy d'Harcourt était destiné, dans le surplus de sa vie, à donner des preuves d'un attachement sans bornes à son prince, ainsi qu'à sa patrie à qui il venait de faire tant de mal. Il n'en fut pas ainsi, par suite d'une espèce de fatalité attachée à sa destinée. Jean V, son neveu, qui s'était lié d'amitié avec Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, fut, en 1356, arrêté avec lui par le roi Jean en personne, et on luitrancha la tête, sans forme de procès. Apprenant la catastrophe du chef de sa maison, blessé à Crecy pour le service de la France, pendant que son père y recevait la mort, Geoffroy oublia de nouveau ses devoirs de sujet et de Français. Il se réunit aux Anglais avec le Navarrais, attaqua plusieurs places en Normandie, sans pouvoir les prendre, fut défait à la tête de divers corps qu'il avait formés, et finit par être tué dans un combat en 1357.

Les grands services rendus à la couronne par la maison d'Harcourt ne permettent guère de se rappeler les torts d'un de ses membres, qui fut, ainsi qu'on l'a vu, autant malheureux que coupable. L'auteur de

cet ouvrage, en qualité de descendant du neveu de ce Geoffroy d'Harcourt, dont la fin malheureuse fut cause des dernières fautes de l'oncle, croit du reste avoir fait une juste part à la félonie et au malheur, en remplissant les devoirs que lui imposent à la fois son titre d'historien, et le respect pour la mémoire d'un de ses aïeux.

La preuve de la parenté de l'auteur avec l'illustre maison d'Harcourt, de laquelle il tient à honneur de descendre par sa mère, la dernière de la très-ancienne famille de Morais, se trouve dans Moréri, le père Anselme, la Chesnaye-des-Bois, et autres ouvrages de ce genre. On y voit qu'Anne d'Harcourt, dame de Fontaine-le-Henri, épousa, dans le XVIe siècle, Jean de Morais, seigneur de Jaudrais.

45 L'arrêt rendu contre Jeanne de Belleville est en date du 1er décembre 1343; il portait aussi la peine du bannissement avec confiscation des biens contre l'écuyer de la dame de Clisson et deux de ses châtelains. Par lettres du 26 novembre 1343, qui, avant la révolution, étaient au château de Nantes, et sont actuellement à la préfecture de la Loire-Inférieure, le roi établit Pierre du Lac sénéchal et juge de toutes les terres du sire et de sa veuve, et donna la seigneurie de Blein et une maison dans un faubourg de Nantes à Louis de Poitiers, comte de Valentinois. Celui-ci légua ces biens à son frère Aimar, à la charge de sept cents livres de rente, qu'il assigna à sa fille Marguerite, femme de Guichard de Beaujeu, seigneur

de Péreux. Dans la suite, Aimar fut dépouillé de Blein, malgré tout ce qu'il put faire. Cette terre fut rendue à Olivier de Clisson et passa à sa fille aînée, Béatrix, femme d'Alain VIII, vicomte de Rohan.

Philippe de Valois, par lettres données à Brunay, le 16 janvier 1349, fit don aussi à Louis de Machecoul, seigneur de la Benaste, maître des requêtes de son hôtel, des seigneuries de Châteaumur et des Deffens, jusqu'à la valeur de cinq cents livres tournois par an, en récompense des frais par lui faits pour la garde du château de Prugny. Plus tard, ces terres ayant été concédées au seigneur de Laval, Louis de Machecoul eut assignation sur les terres de Belleville et de la Garnache. Le connétable de Clisson finit par rentrer en possession de toutes ses terres, qui avaient été ainsi distribuées à plusieurs personnes.

Peu avant la catastrophe de son mari, Jeanne de Belleville avait fait fortifier le château de Thouarsais, en Bas-Poitou.

[46] Cette expression, *mon adversaire*, est celle qu'employaient Philippe et Édouard à l'égard l'un de l'autre. On la trouve répétée, à chaque acte, dans le recueil des ordonnances du Louvre.

[47] Le mot *félonie* était bien déplacé : Édouard, vassal de la couronne de France, pouvait seul être félon à l'égard de Philippe de Valois, sans réciprocité de la part de celui-ci.

[48] Hervé de Léon, ayant après reçu des ordres

du roi pour la Bretagne, se mit de suite en route. Arrivé à Angers, il y tomba malade et mourut des fatigues de son premier voyage.

[49] Les lettres d'abolition données par Charles de Blois à Amaury de Clisson sont du dernier décembre 1344, et la confirmation du roi, du mois de janvier suivant.

[50] Jean de Penthièvre naquit à Jugon, le 5 février 1345.

[51] Quoique détenu, le comte de Montfort ne forma pas moins opposition à une donation que Jeanne de Penthièvre avait faite à son mari de la vicomté de Limoges; mais il en fut débouté par arrêt du parlement de Paris, du 10 février 1345.

[52] Le roi d'Angleterre accepta la tutelle des enfants de Jean de Montfort, et nomma le comte de Northampton son lieutenant-général, et Jean de Charuelles son receveur-général dans le duché de Bretagne.

[53] Le don de la terre de Pontcallec à Jeanne de Belleville fut fait par lettres du 13 septembre 1345. Elle fut maintenue dans la possession de cette seigneurie, par odonnance du 11 juin 1354, rendue par Thomas de Hollande, gardien de Bretagne pour le roi d'Angleterre et pour Jean, duc de Bretagne et comte de Montfort.

[54] Les terres données par Édouard étaient Beauvoir-sur-mer, Ampont, la Barre, la Baye, Châteauneuf,

Noirmoutier, l'île Chauvet et une partie de l'île Bouin et de la forêt de Villemain. On ne reconnait déjà plus une partie de ces noms.

55 Philippe de Valois, par son ordonnance de 1330, avait autorisé les guerres privées, défendues d'abord par Charlemagne et ensuite par Philippe-le-Bel en 1296, et qui n'en existaient pas moins, d'après les mœurs du temps et les usages de la chevalerie. Il était bon en effet de régulariser ce fléau pour le rendre supportable, puisqu'il était impossible encore de le proscrire entièrement. Philippe de Valois, en permettant les guerres privées, imposait la condition qu'elles seraient déclarées et acceptées, suivant certaines formes, et qu'elles cesseraient lorsque le roi serait obligé de recourir lui-même aux armes. La trève de Dieu, établie déjà en Aquitaine, portait que les hostilités seraient suspendues du mercredi au lundi, et ainsi on pouvait passer tranquillement la plus grande partie de la semaine. Plus tard, le roi Jean défendit, à ceux qui faisaient ces guerres, d'abattre les maisons et autres édifices, et de briser les titres et les meubles. Les guerres privées avaient lieu pour les offenses d'un seigneur envers un autre, et surtout pour les meurtres que la justice de ces lieux éloignés était trop faible pour réprimer; mais dans ce dernier cas, il y avait encore *la quarantaine de par le roi*, pour donner aux parties intéressées le temps de s'accommoder.

56 Raoul de Cahours s'était emparé notamment de Beauvoir et de l'île Chauvet.

[57] Philippe de Valois mourut à l'âge de cinquante-sept ans, dans l'année même de son second mariage avec Blanche de Navarre, qu'il avait d'abord destinée à son fils aîné, et dont il était devenu ensuite amoureux. Sous son règne on vit marcher de front le luxe et la misère.

[58] Charles d'Espagne était fils puîné d'Alphonse de la Cerda et de Mafalde, dame de Lunel. On sait qu'Alphonse de la Cerda était fils aîné d'Alphonse V, roi de Castille, et de Blanche de France, et qu'il fut privé de la couronne par son oncle don Sanche.

Ce fut le roi Jean qui maria en 1351 Charles d'Espagne, son cousin, avec Marguerite de Penthièvre, qui n'avait encore que douze ans. L'époux venait d'être fait connétable de France en remplacement de Raoul, comte d'Eu, décapité à Paris le 9 novembre 1350, comme *soupçonné* d'avoir favorisé les Anglais en France. La nomination de son successeur fut faite le 23 décembre de la même année, à Villeneuve-d'Avignon. Elle fut motivée sur les services déjà rendus, la proximité de la parenté (Charles de la Cerda était cousin issu de germain de Philippe de Valois), et les liaisons d'enfance du monarque et du nouveau connétable.

Le roi Jean gratifia aussi Charles d'Espagne du comté d'Angoulême, et ce fut pour son malheur. Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, qui y avait des droits, le réclama, et le connétable osa résister à la demande qui était faite. *Le Mauvais,* qui ne rencontrait jamais d'obstacle, fit, à cause de cela, et en 1354, as-

sassiner le connétable dans le château de l'Aigle, que sa femme avait eu en dot. Celle-ci mourut aussi, sans laisser d'enfant, du vivant de ses père et mère.

59 Le combat des trente fut livré dans la lande, entre Josselin et Ploermel, le 27 mars 1351. Il fut gagné par les seigneurs bretons, à qui l'avantage en demeura sur les Anglais. L'Anglais Bembro, qui depuis rompit une lance avec Bertrand Du Guesclin, ayant demandé la remise de la partie à un autre jour, on lui répondit qu'on ne s'en retournerait pas sans savoir qui avait la plus belle amie : c'était le langage de la chevalerie. Au fort de l'engagement, Beaumanoir, blessé et excédé de soif, ayant demandé à boire, un des siens lui cria : « Beaumanoir, bois ton sang et tu seras désaltéré. » L'engagement eut lieu à pied, et l'un des combattants ayant plus tard monté à cheval, cette circonstance fut loin d'être indifférente pour le succès de la journée.

60 C'était le second maréchal, et il y avait eu un connétable de ce nom. Gui de Nesle sortait alors de prison.

61 Le combat de Mauron fut livré le 14 août 1352. Le vicomte de Rohan, qui y perdit la vie, était Alain VII, qui, de son mariage avec Jeanne de Rostrenen, fille de Pierre, sire de Rostrenen, et d'Anne du Pont, laissa 1° Jean Ier, vicomte de Rohan ; 2° Marguerite de Rohan, mariée d'abord à Jean, sire de Beau-

manoir, et ensuite au connétable de Clisson. Jeanne de Rostrenen épousa en secondes noces Raoul de Cahours, comme on vient de le voir.

62 Jeanne de Combour, baronne de Tinteniac, donnait une fête à son château de Montmuran, et le maréchal d'Andreghem et Bertrand Du Guesclin faisaient partie de la réunion. Apprenant que Hugues de Caverlée dévastait le pays avec environ cent cinquante hommes, ils postèrent trente archers dans un défilé où les Anglais devaient passer. L'engagement commencé, d'Andreghem et Du Guesclin quittèrent la dame de Tinteniac et les autres personnes de la société, et coururent au combat, qui fut tellement à leur avantage que Caverlée y demeura prisonnier. Il est difficile d'acquérir plus de gloire dans une partie de plaisir.

63 Dans cet ouvrage on trouvera le récit de la plus grande partie des prouesses de Bertrand Du Guesclin, qui devint bientôt le frère d'armes d'Olivier de Clisson.

64 Philippe de Hainault, reine d'Angleterre, sollicita de son mari la liberté de Charles de Blois, parce que celui-ci était son parent. Les auteurs sont divisés sur la manière dont ce prince fut détenu. Suivant les uns, il était à la tour de Londres et traité comme un prisonnier ordinaire; suivant les autres, il était en *prison gracieuse* avec le roi d'Écosse.

65 Les jeunes comtes de Penthièvre, Jean et Gui, emmenèrent avec eux en Angleterre le sire de Beau-

manoir, maréchal de Bretagne, Yves de Cheruel, Bertrand de St.-Pern, Martin de Fléchières, Penhouet et Du Guesclin, tous chargés de traiter de la rançon du comte de Blois. Gui de Penthièvre mourut pendant sa captivité, sans s'être marié.

66 Le florin d'or était une monnaie frappée d'après une ordonnance de Philippe de Blois, du 6 mai 1349, du poids de 64 au marc à 21 karats, au prix de cinquante-deux livres un sou six deniers le marc. Un florin d'or vaut actuellement environ onze francs. La rançon de Charles de Blois représenterait par conséquent une valeur d'environ onze cent mille francs de notre temps.

67 En promettant la main de sa fille, pour Jean, fils aîné de Charles de Blois, le roi d'Angleterre s'obligeait en outre de compter quatre cent mille écus d'or et de reconnaître le père comme duc de Bretagne. Ce fut le comte d'Herby, neveu d'Édouard, qui, à force de supplications, le fit revenir sur sa parole.

68 La bataille de Maupertuis fut livrée le lundi 19 septembre; d'autres la placent mal à propos un jour auparavant, et Froissart le 22. On est encore incertain sur le point où elle s'est donnée. Le plus grand nombre mettent le lieu du combat sur le territoire de la commune de Beauvoir, près de l'abbaye de Nouaillé, à droite de la route de Poitiers à Montmorillon; c'est ce que portent les dernières éditions de Froissart, rectifiées sur le témoignage de Bouchet, dans ses Annales d'Aquitaine. D'autres, en prenant les

manuscrits et la première édition de cet auteur, veulent que cette désastreuse journée ait eu lieu dans la commune de Beaumont, au lieu appelé précisément Maupertuis, à gauche de la route de Poitiers à Châtellerault. Il y a en faveur de cette opinion une dissertation fort bien faite de M. Bourgeois, qui s'est beaucoup occupé de l'histoire du Poitou. On vient de réimprimer Froissart, et on n'a même pas aperçu la difficulté. Il en arrive ainsi pour toutes les grandes compilations, qui se font à la hâte. Dans la collection des mémoires sur l'Histoire de France de M. Petitot, d'ailleurs si précieuse, tous les noms de lieux sont tronqués, et il n'existe pas de notes pour les rectifier.

A la bataille de Maupertuis, le fils du roi Jean, depuis roi lui-même sous le nom de Charles V, fut forcé par son gouverneur de quitter le champ de bataille, dès le commencement de l'action; cela fit mal à propos suspecter le courage d'un prince, qui se montra plus tard l'un des monarques les plus sages et les plus grands qui aient gouverné la France. Philippe, quatrième fils du roi Jean, et depuis duc de Bourgogne, lorsque cette province revint, en 1361, à la France, par la mort de Philippe de Rouvres, dernier duc de sa race, se conduisit au contraire avec tant de valeur à Maupertuis, qu'il y gagna le surnom de Hardi, qu'il porta depuis.

Ce fut Jean Chandos qui décida le prince de Galles à tenter le succès, malgré l'infériorité de ses forces. « Adressons-nous, dit-il, devers notre adversaire, le » roi de France, car cette part gît tout le fort de la be-

» sogne; bien scai que par vaillance il ne fuira point, si » nous demourera s'il plait à Dieu et à la Sainte-Vierge. »

Les principaux seigneurs Français tués à Maupertuis furent enterrés dans les églises et les cloîtres des cordeliers et des jacobins de Poitiers. On voyait encore avant la révolution, dans ces deux couvents, déja fameux par les conférences entre le pape Bertrand de Goth et le roi Philippe-le-Bel, pour la destruction des templiers, la liste des chevaliers qui avaient succombé dans cette malheureuse journée.

69 Le 30 décembre 1359, le roi d'Angleterre étant à Westminster donna à Olivier de Clisson la capitainerie de Pymmerc ou Kymmerch, en place de Jean de Lacy. *Voyez* Rimer.

Le même jour, Édouard accorda main-levée au jeune de Clisson de tous les biens qui lui étaient échus par le décès de Jeanne de Belleville, sa mère, et mandement était donné à cet effet, au sénéchal de Gascogne et au connétable de Bordeaux, pour les *griez* et *coutumes*, qui appartenaient à ladite dame de Belleville sur les *vaisseaux* de Bordeaux.

70 Les pays cédés en pleine souveraineté à l'Angleterre, par ce traité, étaient la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, la Saintonge et la Guienne; plus, Calais, avec un territoire, les comtés de Montreuil, de Ponthieu, de Boulogne et de Guines, et la vicomté de Nanteuil. Dans le traité, Jean, ne prenait que le titre de roi Français, *rex Francus*,

tandis qu'Édouard s'intitulait roi des Français, *rex Francorum*. Ce dernier aurait eu en effet la meilleure partie du royaume.

71 La délibération des états généraux de France, pour annuler le traité conclu par le roi Jean, fut prise le 19 mai 1359.

72 Pendant la trève pour la Bretagne, qui expirait au 1er mai 1361, les aventuriers qui désolaient cette province allèrent ravager le Poitou et l'Anjou, puis le pays vers Vendôme, et les environs de Paris.

73 Les auteurs contemporains prétendent que cet orage tua beaucoup d'hommes et de chevaux, et abîma l'artillerie, les chariots, les tentes et les bagages. Cet évènement a fourni à Voltaire l'occasion de placer l'un de ces traits ironiques, si familiers à cet auteur fécond dans tous les genres : « Rarement, dit-il, « la pluie a décidé de la volonté des vainqueurs et du « sort des états ». Mais les ouragans, qui dans l'autre hémisphère font de tout un pays un monceau de ruines, ont bien pu parfois se faire sentir dans notre vieille Europe. D'ailleurs, Froissart, auteur contemporain, et admis en quelque sorte dans l'intimité d'Édouard, rapporte que ce roi convenait de l'impression que cet évènement imprévu avait faite sur lui.

74 La fidélité que les provinces de l'Ouest montrèrent à la couronne de France, lors de la mise à exécution du traité de Bretigny, ne peut être passée sous

silence. Le clergé, les grands et le peuple témoignèrent un égal éloignement pour une domination étrangère. Il fallut presque partout des lettres de jussion, pour contraindre des Français à n'être plus eux-mêmes, si nous pouvons nous servir de cette expression. Les Poitevins et les habitants de la Rochelle dirent aux Anglais qu'en cédant à la force ils leur obéiraient, mais que leurs cœurs ne s'en *mouveraient*.

75 Par l'expression de fief de Thouars, on entendait sans doute la vicomté de Thouars, notable partie de la province de Poitou, s'étendant, sauf quelques seigneuries particulières, de la Dive de Moncoutour à l'Océan. Les vicomtes de Thouars, pendant la rivalité de la France et de l'Angleterre, parvinrent à se rendre tout-à-fait indépendants des deux couronnes.

76 La seigneurie de Belleville, patrimoine de la mère d'Olivier de Clisson, est située en bas Poitou, et le bourg de ce nom a été, dans le temps de la guerre de la Vendée, le quartier-genéral du valeureux Charette. On ne sait trop pourquoi la terre de Belleville, assez peu importante, mérita d'être indiquée nominativement dans le traité de Bretigny. Il faut croire qu'elle dut cette mention à l'honneur que s'était acquis Jeanne de Belleville.

77 Louis, comte d'Anjou, fils du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, et frère de Charles V, de Jean, duc de Berri, et de Philippe-le-Hardi, duc de Bour-

gogne, fut le chef de la seconde branche des ducs d'Anjou, rois titulaires de Sicile, de Jérusalem et d'Arragon, et comtes de Provence. L'Anjou, peu après son mariage, fut érigé en duché par le roi Charles V. Nous verrons ce duc d'Anjou jouer un grand rôle pendant la minorité de Charles VI. Laissé par le roi Jean pour otage, lorsqu'il quitta l'Angleterre, pour venir en France chercher sa rançon, on prétendit qu'il avait manqué à sa parole, en revenant dans sa patrie. Le contrat de mariage, dont nous venons de parler, portait aussi des clauses favorables aux franchises de la Bretagne, si le duc ou ses enfants étaient appelés à y régner. Celui-ci se réservait sa souveraineté sur Chantoceau, comme dépendant de l'Anjou, en cas de remise au duc de Bretagne. Cette terre ayant été vendue, moyennant un pacte de rachat, à Olivier de Clisson, c'est à ce titre que nous le verrons la posséder.

78 Les lettres d'Édouard, roi d'Angleterre, pour déclarer la majorité du comte de Montfort, sont des 22 et 24 juin 1362.

79 La maison Knolle ou Knowles est une des plus anciennes d'Angleterre, et possédait alors de grands biens en France. Une de ses branches est restée en Guienne, où elle a francisé son nom en celui de Canolle.

Robert Knolle fut un des plus grands capitaines employés en France par la couronne d'Angleterre.

[80] Jean Harpedane, était beau-frère d'Olivier de Clisson, ayant épousé sa sœur Jeanne.

[81] On n'est pas d'accord sur celui qui envoya un défi à l'autre. Quelques écrivains disent que Montfort proposa un combat singulier à son compétiteur, qui lui aurait répondu qu'au lieu de cela il accepterait un engagement général dans la lande d'Évran.

[82] Jean de Laval, seigneur de Châtillon en Vaudelais, épousa Isabelle, dame de Tinteniac; de cette union il n'y eut qu'une fille, Jeanne de Laval, qui devint la seconde femme du connétable Du Guesclin, qu'elle épousa à Rennes, en janvier 1373.

[83] Les otages de Charles de Blois furent Jean, vicomte de Rohan, Hervé, vicomte de Léon, Girard Chabot, sire de Rais, le sire de Malestroit, Guillaume de Rochefort, sire d'Ancenis, Jean de Châtillon, Guillaume de Rieux, Jean de Beaumanoir, Raoul, sire de Montfort, Pierre, sire de la Hunaudaye, Charles de Dinan, seigneur de Montafilant et Bertrand Du Guesclin.

On compte parmi ceux du parti de Montfort, Jean, sire de Montboucher, et Guillaume, sire de Rochefort; de plus, six autres seigneurs dont les noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

[84] Le retour du roi Jean à Londres, qui ne peut être considéré que comme un exemple du respect que

tout homme d'honneur doit à sa parole, a été interprété différemment par plusieurs auteurs. Cependant son fils le duc d'Anjou, otage de l'exécution du traité de Bretagne, s'étant évadé, il alla généreusement prendre sa place. Il est difficile de croire qu'une femme alors surannée, auparavant maîtresse de son rival, la comtesse de Salisbury en un mot, dont nous avons eu déjà occasion de parler, ait eu assez d'empire sur un roi âgé, pour lui faire quitter son royaume et venir se soumettre à de doubles chaînes.

Nous voyons aussi un auteur moderne, M. Dulaure, dans son *Histoire de Paris*, nier le propos généreux attribué au roi Jean, et s'appuyer du silence à cet égard de Guillaume de Nangis, de Froissart et des grandes chroniques. Nous ne ferons aucune autre réponse à cet auteur, contre lequel on aurait trop de choses à dire sur le système hostile dans lequel son livre est écrit, que d'observer que sa remarque *n'est pas française.*

Le roi Jean mourut à l'hôtel de Savoie, à Londres, le 8 août 1364. Il fut bon soldat et mauvais capitaine. Son corps fut rapporté en France et inhumé à Saint-Denis

[85] La bataille de Cocherel fut livrée le 17 mai 1364, contre les Anglais et le roi de Navarre Charles-le-Mauvais, qui faisait cause commune avec eux, parce qu'il prétendait, à l'encontre du roi de France, à la succession de Philippe de Rouvres, mort le 22 novembre 1361, douzième et dernier duc de Bourgogne

de sa race, issue du roi Robert. C'est à ce brillant succès que Bertrand Du Guesclin dut les titres de maréchal de Normandie et de comte de Longueville, que lui conféra le roi. Cocherel est un village peu éloigné d'Évreux.

Le roi Jean donna le duché de Bourgogne à son quatrième fils Philippe, surnommé le Hardi, qui fut l'auteur de la seconde maison de Bourgogne. Louis, son second fils, était pourvu depuis 1356 du comté d'Anjou, érigé pour lui en duché en 1360. Jean, le troisième des enfants du roi, fait duc de Berri, eut encore le comté de Poitou.

Philippe de Rouvres, ainsi nommé du château de ce nom, près Dijon, où il naquit, et où il mourut au commencement de décembre 1361, fut le dernier duc de Bourgogne de sa race, descendue de Robert, fils du roi Robert. Comme il ne laissait pas d'enfant de son mariage avec Marguerite de Flandre, fille unique et seule héritière de Louis, comte de Flandre, le roi Jean se porta héritier de la Bourgogne, étant le plus proche parent du duc, par sa mère, Jeanne de Bourgogne, sœur du duc Eudes IV, aïeul de Philippe. Ce fut par lettres données à Germiny-sur-Marne, le 6 septembre 1363, que Jean concéda le duché de Bourgogne à son fils Philippe-le-Hardi; et le 2 juin 1364, Charles V, monté sur le trône de France, ratifia ce qu'avait fait son père. En 1369, Marguerite de Flandre, veuve de Philippe de Rouvres, épousa le nouveau duc Philippe-le-Hardi, après sept années de recherche, une longue guerre que soutenait le comte Louis, et la

volonté formellement exprimée de la mère de celui-ci, Marguerite de Flandre, d'où provenaient les grands biens de la maison, par suite du gain de cause qu'elle avait obtenu sur Robert d'Artois.

86 C'était Jean le Maingre, premier maréchal de Boucicault, élevé à cette dignité en 1360.

87 Une lance ou un homme d'armes était la même chose pour le nombre des combattants.

88 Le comte d'Auxerre, de la maison de Châlons, était un fort bon général; il avait eu à ses ordres le second corps de troupes à la bataille de Cocherel, où l'on avait même voulu donner son nom pour cri de guerre. Dans cette campagne, il eut le commandement en second de toute l'armée française sous Bertrand Du Guesclin.

89 Le Bègue de Vilaines était un pauvre gentilhomme de la Beauce, qui, ayant commencé comme soldat, parvint au grade de général d'armée. Il eut un commandement dans la campagne de Cocherel et dans celle d'Espagne sous Du Guesclin, dont il partagea les succès et les revers. Il sera souvent question de lui dans cet ouvrage; plus tard on le verra faire partie du ministère que présida Olivier de Clisson, et partager la disgrâce de celui-ci. Arrêté comme ses collègues, il dut à son grand âge et à ses services sa mise en liberté; mais craignant de nouvelles persécutions, il se retira

en Espagne où il demeura quelque temps. Le Bègue de Vilain esmourut en 1394.

[90] Jean de Vienne, amiral de France, plus fameux par ses exploits sur terre que par ses expéditions maritimes; mort en 1396, à la bataille de Nicopolis contre les Turcs, où il se couvrit de gloire. Dans cette histoire, on aura occasion de parler plusieurs fois de lui.

[91] Jean Ier, vicomte de Rohan, veuf en premières noces de Jeanne, héritière du comté de Léon, que sa maison a conservé depuis cette époque, avait, en second mariage, épousé la princesse Jeanne de Navarre, sœur du roi Charles-le-Mauvais, de Blanche, reine de France, veuve de Philippe de Valois, de la reine d'Arragon et de la comtesse de Foix.

[92] Trois frères du nom de Mauny, parents de Gautier de Mauny, dont nous avons déja parlé, ont joué un grand rôle dans les guerres du XIVe siècle: Olivier, Alain et Eustache. Olivier, l'aîné, fut le plus fameux. Commandant sous Du Guesclin dans la campagne terminée par la bataille de Cocherel, il prit d'assaut la ville de Carentan. Les trois frères, engagés ensuite dans de grandes compagnies, allèrent servir en Espagne; Olivier y fit même prisonnier le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais. Celui-ci ayant promis, pour sa rançon, une terre en Normandie et de l'argent, et envoyé son second fils pour otage dans le comté de Borgia, où Du Guesclin avait laissé Mauny pour commander en son absence, le roi fut mis en

liberté, et se rendit avec son vainqueur à Tudela, où le traité de rançon devait être mis en forme. Arrivés là, Charles-le-Mauvais fit arrêter Olivier de Mauny; et Eustache, son frère, ayant mis l'épée à la main pour le défendre, fut tué à l'instant. Pour ravoir à son tour sa liberté, Olivier fut obligé de faire relâcher le jeune prince. Telle était la conduite habituelle du Navarrois dans ses traités, et on sait combien, par sa perversité, il fit de mal à la France.

Olivier de Mauny concourut puissamment à la bataille de Montiel, qui plaça d'une manière irrévocable Henri de Transtamare sur le trône de Castille.

[93] Le seigneur qui possédait alors la terre de Rais était Girard Chabot, de cette illustre et si ancienne maison du Bas-Poitou. Un autre Girard Chabot, son aïeul, épousa, au milieu du XIIIe siècle, Alielle de Rais, dernière héritière de la maison de Rais, qui descendait d'un petit souverain de ce pays, placé là par Lambert, comte de Nantes, pour le défendre du côté du Poitou. Les Chabot, sires de Rais, avaient formé une branche, qui a existé long-temps. Cette terre de Rais, dont le chef-lieu a disparu dans le moyen âge, avait donné son nom à tout un pays. Plus tard, Machecoul est devenue la capitale de cette ancienne baronnie, qui a changé son nom en celui de Retz, et a été érigée en duché-pairie, en 1581, pour Albert de Gondy, maréchal de France.

[94] La maison de Launay existe encore en Anjou, où

on prétend qu'elle descend des anciens souverains de la Bretagne.

95 La maison de Budes, très-ancienne et très-illustre en Bretagne, a donné, outre plusieurs autres grands hommes, le maréchal de Guébriant.

96 Guillaume Boistel était un seigneur breton d'une grande distinction. Il accompagna Du Guesclin dans presque toutes ses entreprises, et à Cocherel, le troisième corps d'armée était sous ses ordres.

97 Hugues de Caverlée (son nom est différemment écrit, comme tous ceux du temps, et M. de Barante l'appelle Colwerlie) était un des capitaines anglais les plus marquants de cette époque. Nous parlerons beaucoup de lui. Ayant un commandement important dans les grandes compagnies, ce fut lui qui fit les honneurs à Du Guesclin, lorsqu'il alla en prendre le commandement. En Espagne, Caverlée combattit ainsi d'abord pour Transtamare, et ensuite contre lui, quand le prince noir eut rappelé les guerriers de sa nation.

98 Lanvaux était une abbaye des Bernardins, du diocèse de Vannes, et peu éloignée d'Auray.

99 Dans ces temps, qu'on qualifie de barbares, il y avait des principes de générosité inconnus à l'excès de civilisation de l'époque où nous vivons. Les lois de la chevalerie tempéraient alors beaucoup la rudesse des mœurs.

[100] Beaumanoir était prisonnier ou plutôt otage, parce qu'ayant conduit en Angleterre les deux fils de Charles de Blois, il ne devait être libre qu'à leur retour.

[101] Dans la chronique manuscrite de Bertrand Du Guesclin, on lit :

> Olivier de Clisson dans la bataille va
> Et tenant un martel qu'à ses deux mains porta,
> Tout ainsi qu'un boucher abbattit et versa.

N'est-ce point dès cette époque que le nom de boucher lui fut donné? Voyez plus tard ce qui sera dit sur le siége de Benon, en Aunis.

[102] Le guerrier indiqué sous le nom de Chevalier vert, à cause de la couleur de son armure, était Louis de Châlons, frère du comte d'Auxerre; il fit la campagne d'Espagne avec distinction.

[103] L'histoire ne nous a pas conservé le nom du brave chevalier qui, se faisant passer pour Jean de Montfort, paya de sa vie un si généreux dévouement. Ce stratagème, qui ne donnerait pas une grande idée de la bravoure du concurrent à la couronne de Bretagne qui l'employait, si sa vaillance n'était pas autrement établie, aurait été employé, à ce qu'on prétend, sur une ancienne prophétie qui, en désignant la bataille d'Auray, aurait dit que les guerriers portant les hermines y seraient tués.

Si on en croit une tradition conservée dans la famille de Sesmaisons, qui possède actuellement le château de Lesnerac, Éon, sire de ce lieu, du parti de Charles de Blois, se serait aussi couvert d'hermines à la bataille d'Auray et aurait pareillement été pris pour son prince. On ajoute que cette erreur attira tant de traits sur lui, qu'il succomba sans sauver pour cela le comte de Blois, qui périt seulement un peu plus tard.

Cette version est évidemment en contradiction avec celle dont nous allons bientôt parler, qui attribue la mort de Charles de Blois au seigneur de Lesnerac lui-même.

[104] Les deux frères de La Houssaie étaient gentilshommes bretons et excellents guerriers, particulièrement Eustache. Ce fut lui qui décida le gain de la bataille de Cocherel, en chargeant les Anglais en queue avec deux cents lances. Il fit la guerre en Espagne avec Du Guesclin, qui l'employa comme officier d'état-major, et au siége de Birbiesça il eut un bras cassé par une pierre en montant à l'assaut.

[105] Richard prenait le nom de Cantorbéry, parce qu'il était frère de l'archevêque de cette ville, primat d'Angleterre. Pendant une trève, il se permit de faire prisonnier Olivier Du Guesclin : ce qui occasiona un grand démêlé entre lui et Bertrand. Richard fut vaincu dans un combat singulier où il manqua de perdre la vie.

[106] La version que nous adoptons est fondée sur ce

que la famille de Penthièvre a toujours prétendu que ce fut le seigneur de Lesnerac qui tua Charles de Blois par ordre de Jean de Montfort, et parce que cette assertion est rapportée dans une chronique qui est aux archives de la préfecture de la Loire-Inférieure avec les actes de Bretagne, déposés au château de Nantes avant la révolution. Froissart, sans nommer l'officier qui commit cette sorte d'assassinat, dit que les chefs des deux partis étaient convenus d'avance de mettre à mort celui des princes qui perdrait la bataille, pour ne pas prolonger davantage une lutte si sanglante et si désastreuse. Du reste, l'opinion que Charles de Blois reçut la mort de la main d'un soldat anglais, malgré qu'elle soit contraire à la tradition de la maison de Penthièvre et au plus ancien manuscrit conservé sur cette querelle, est plus généralement reçue, quoique moins appuyée de preuves. Elle a été adoptée, notamment par dom Morice, dans sa grande histoire de Bretagne, et, dans ces derniers temps, par M. Ed. Richer, dans son précis de l'histoire de la même province.

Plusieurs vies manuscrites de Du Guesclin disent aussi que Charles de Blois, ayant été fait prisonnier, fut conduit à Jean de Montfort, qui lui aurait fait trancher la tête. Ce récit, quoique répété dans la cession à la couronne de France que Nicole de Penthièvre fit de ses droits sur le duché, ne mérite point de confiance. Aucun auteur du temps n'en parle, et il ne faut pas croire à une telle cruauté.

Le vêtement que portait Charles de Blois lorsqu'il fut tué se trouve actuellement entre les mains d'un

habitant de Saumur (M. Jouffrault), ainsi que nous l'apprend M. Bodin dans ses recherches sur Angers et le Bas-Anjou, t. 1er, p. 540 et 541. Nous allons rapporter ce qu'il en dit : « Il me présenta un pourpoint « d'une étoffe de soie blanche brochée d'or, dont le « dessin se compose d'octogones remplis alternative- « ment les uns d'un lion, les autres d'un aigle; les « petits carrés formés par la réunion des octogones « sont occupés par une croix; il est ouaté et doublé de « toile blanche; les manches sont larges par le haut et « très-étroites au poignet; elles sont fendues par dessous « jusqu'à la moitié de la partie supérieure du bras, « chacune se fermait par vingt boutons d'or; on en « comptait trente-huit sur le devant du pourpoint; les « boutonnières sont de soie verte. On voit plusieurs « taches de sang à la doublure de la manche gauche « près de l'épaule. Il y a sur ce pourpoint deux inscrip- « tions sur parchemin, cousues l'une à côté de l'autre; « on ne peut plus lire que quelques mots de celle qui « paraît la plus ancienne, mais ils suffisent pour prou- « ver que l'autre en est une copie; la voici : *c'est le « pourpoint de S. Charles de Blois, tué à la bataille « d'Auray par Jean de Montfort*, *son compétiteur au « duché de Bretagne*, *le* 29 *septembre* 1364. On sait que « ce prince venait d'être fait prisonnier dans cette mé- « morable bataille qui décida du sort de la Bretagne, « lorsqu'un Anglais le tua en lui plongeant sa dague « dans la gorge, aussi ne trouve-t-on du sang qu'à la « doublure du pourpoint, sans voir aucune trace du « coup mortel sur l'étoffe........ M. Jouffrault, étant à

« Antrain en 1793, acheta ce vêtement d'un soldat qui « lui dit l'avoir trouvé dans un des châteaux de la « Bretagne. »

Charles de Blois était un prince digne d'un meilleur sort; ses contemporains attestent qu'il était doué des vertus chrétiennes et guerrières, qui l'approchaient autant que possible de la perfection, ainsi que des agréments du corps et de l'esprit. Très-bel homme, instruit, musicien, faisant bien les vers français, religieux, doux, vaillant et généreux, tel est le portrait qui en est généralement fait. Le pape Grégoire XI ayant ordonné les formalités nécessaires pour parvenir à la canonisation de Charles de Blois, une enquête fut faite à cet effet à Angers en septembre et octobre 1371. Le frère Raoul, cordelier, avait été chargé de cette opération, et le duc d'Anjou, tout plein de piété pour la mémoire de son beau-père, fit compter à ce religieux mille livres d'or pour les frais de poursuite. L'abbé de Saint-Aubin d'Angers avait eu aussi une pareille mission. Quelques auteurs prétendent que Charles de Blois fut mis au rang des bienheureux par le pape dont nous venons de parler, Grégoire XI, ou Pierre Roger, quatrième fils du comte de Beaufort-en-Vallée, neveu de Clément VI, et long-temps prieur de la Haye-des-Bons-Hommes, près Angers, qui aura été enchanté de faire quelque chose pour le beau-père du souverain de sa patrie.

Charles de Blois eut de son mariage avec Jeanne de Penthièvre cinq enfants, 1° Jean, comte de Penthièvre; 2° Gui, mort sans enfant, dans sa détention en An-

gleterre; 3° Henri, dont nous parlerons plus tard; 4° Marguerite, mariée en 1351 à Charles d'Espagne, qui fut connétable de France; 5° Marie, femme de Louis second, fils du roi Jean, et tige des ducs d'Anjou, rois de Sicile.

Froissart prétend de plus que Charles de Blois avait un fils naturel, Jean de Blois, qui aurait été tué à côté de lui à la bataille d'Auray.

[107] « Rendez-vous, Messire Bertrand, dit Chandos; « cette journée n'est pas vôtre. »

[108] Jean de Grailly était seigneur de la pointe ou *Teste de Buch*, en Gascogne. Il prenait le titre de *Captal*, du latin *capitalis*, qui n'a jamais été donné qu'aux possesseurs de cette terre. Le captal de Buch tenait pour l'Angleterre et fut un des meilleurs généraux de son temps. Près de Meaux, il défit en 1348, avec le comte de Foix, un de ces rassemblements de paysans qui, sous le nom de *Jacquerie*, désolèrent trop longtemps la France. Commandant en chef les troupes anglaises et navarraises, il perdit, le 17 mars 1364, la bataille de Cocherel, où il fut fait prisonnier par Du Guesclin. Charles V ne le traita pas en prisonnier, et, faisant tout ce qui était en lui pour se l'attacher, il l'admit dans son intimité, et lui donna avec la liberté la seigneurie de Nemours pour avoir son hommage. Le captal, alors tout dévoué à la France, contribua beaucoup à la réconciliation du roi avec Charles-le-Mauvais, roi de Navarre. Cependant Jean de Grailly

ne tarda pas à revenir au parti anglais à la suite d'une visite qu'il fit au prince de Galles, et il renvoya à Charles V les titres de sa seigneurie de Nemours, et rétracta son hommage. Peu après le captal combattit en Espagne, sous le prince noir, pour dom Pèdre, contre Henri de Transtamare. Ayant ensuite guerroyé en France pour les Anglais contre l'armée aux ordres de Du Guesclin et de Clisson, il fut fait de nouveau prisonnier à Soubise en 1372. En vain Jean de Grailly offrit-il une forte rançon pour avoir sa liberté : Charles V, qui avait été son bienfaiteur, fut inexorable. Quelques-uns pensèrent que ce prince craignait les grands talents de ce général; mais il y a lieu de croire qu'il voulut aussi punir un manque de loyauté et de reconnaissance. Le captal mourut de chagrin dans la tour du Temple à Paris, après cinq ans de détention.

Jean de Grailly avait un frère, nommé Archambault, qui épousa Isabelle, sœur de Mathieu de Castelbon, comte de Foix. Après la mort de son beau-frère, Archambault de Grailly prit, en 1400, possession du comté de Foix, et alla à Paris avec sa femme, surnommée la *Perle du monde*, à cause de sa beauté et de sa vertu, faire hommage au roi Charles VI. En 1458, le comté de Foix fut érigé en pairie pour Gaston de Grailly dont la femme, Éléonore d'Arragon, devint princesse de Navarre dans l'année 1464. Gaston de Foix, duc de Nemours, tué à la bataille de Ravennes, en 1512, était arrière-petit-fils d'Archambault. Une branche de l'illustre maison de Grailly existe encore en Saintonge, et dans l'année même où nous écrivons cet article

(1824), nous avons présidé à Saintes une cour d'assises où nous avions un juré du nom de Grailly. Quelques siècles auparavant, l'ordre des successions en aurait pu faire un prince souverain et l'appeler à juger, comme pair, la cause de quelques-uns de ces rois ou de ces grands feudataires, alors vassaux de la monarchie française.

[109] Des auteurs ont été assez superstitieux pour dire que la victoire d'Auray fut annoncée à Jean de Montfort par un lévrier de Charles de Blois, qui vint le caresser avant la bataille. Que de courtisans voudraient avoir l'instinct de prévision qu'on a supposé à cet animal!

[110] C'est près d'Auray qu'est la plage de Quiberon où périt, le 27 juin 1393, pendant l'affreuse révolution qui vient de finir, l'élite de la nation française. Pour faire connaître ces champs de carnage, nous transcrirons ici un passage de la lettre écrite, le 12 août 1824, par les membres du comité central pour le monument qui doit être élevé à la mémoire de ces victimes généreuses.

« Les lieux mêmes commandent l'intérêt et inspirent « la vénération. C'est la plaine de Carnac en avant de « Quiberon, encore couverte d'un monument gigan- « tesque et religieux, élevé par les peuples de l'ancienne « Armorique; c'est près des ruines d'une cité jadis fa- « meuse, dont César punit si cruellement la défense « opiniâtre, que les soldats du Christ et du roi de

« France succombèrent par le fer ou par le supplice, « après avoir vaillamment combattu; c'est tout près du « champ de bataille d'Auray où périt Charles de Blois, « où Du Guesclin fut blessé et fait prisonnier, où Olivier de Clisson perdit un œil, que se trouve le *champ* « *des martyrs de Quiberon.* C'est dans l'église de la « Chartreuse d'Auray, que Jean de Montfort, dit le « vaillant, fit construire en l'honneur des guerriers « morts dans cette bataille, que les cendres des descendants des preux seront réunies. En face se « trouve le monastère de Sainte-Anne qui domine la « contrée. Bâti des offrandes des pélerins qui y accourent de toutes parts, il est encore rempli des témoignages de la piété et de la reconnaissance de « Louis XIII, d'Anne d'Autriche, d'autres princes et « princesses de la maison de Bourbon, et chaque jour « on y prie pour la conservation de la famille royale. « Enfin c'est sur cette terre de la fidélité, où tant de « combats se sont donnés récemment pour la plus « noble cause, que nous venons avec le roi, avec son « auguste famille, et tous bons Français, élever une « chapelle et un tombeau à des saints et à des braves. »

[111] « Messire Jehan, lui dit-il, cette grande aventure m'est advenue par votre grand sens et prouesse, » si vous prie buvez à mon hanap. » En même temps, il lui présenta sa coupe et un flacon de vin.

[112] On prétend que, lorsque Montfort versait des larmes sur le cadavre inanimé de son antagoniste,

Chandos lui dit, pour le consoler, qu'il ne pouvait avoir son cousin en vie et le duché tout ensemble.

113 Du Guesclin et plusieurs autres prisonniers de marque furent détenus à Niort, dont Chandos était gouverneur. Un peu plus tard, et en 1369, il fut sénéchal du Poitou, charge alors autant militaire que civile. Les grands-sénéchaux des provinces avaient fini par ne conserver que le commandement des troupes et laisser l'administration de la justice à leurs lieutenants.

114 On disait alors proverbialement : *Qui a Bretagne sans Jugon, a chape sans chaperon*, pour indiquer que c'était un point d'une grande importance dans le duché.

115 Dom Maurice, dans son Histoire de Bretagne, dit que Guerande fut le lieu qu'on choisit pour les négociations, parce qu'on y a du poisson en plus grande abondance pendant le carême.

116 Les lettres du duc de Bretagne à Olivier de Clisson et à Latimer, pour aller en ambassade à la cour de France, furent données à Vannes, le 22 mai 1365.

117 Cette sorte d'impôt, appelé *fouage*, était habituellement perçu en Bretagne. Il était perçu par feu, et son nom vient du mot de *fouer*, encore employé dans la Loire-Inférieure pour désigner un foyer.

[118] Le traité de Guerande fut ratifié à plusieurs fois. On trouve notamment une ratification du duc de Bourbon et d'Olivier de Clisson, alors connétable de France, datée de Paris, le 23 février 1380 (1381 avant Pâques).

[119] On sera bien aise de connaître la manière dont on procédait en pareil cas. Le duc, en présence des grands de la cour et du conseil, se dépouilla de son chaperon et de son manteau, se rendit près du roi, se mit à genoux, et dit qu'il lui faisait hommage, comme ses prédécesseurs. Charles V prit les mains de Jean IV dans les siennes, le releva et lui donna le baiser. Le duc avait soutenu, ainsi que le firent depuis ses successeurs, qu'il ne devait que l'hommage simple et non pas l'hommage lige, sous le prétexte que la Bretagne n'aurait pas originairement fait partie intégrante de la monarchie française. La différence entre ces deux hommages était immense. Le vassal lige, lié plus étroitement que le vassal ordinaire, devait le service envers et contre tous, et à ses dépens, et était passible, en cas de félonie, de la *confiscation de la personne* et des biens. Par ces premières expressions, on entendait la peine de mort.

La médaille qui, suivant Mézeray, fut frappée pour perpétuer le souvenir de l'hommage rendu à cette époque par le duc de Bretagne à la couronne de France, est de son invention, ainsi que la plupart de celles dont il a orné son grand ouvrage.

[120] Béatrix de Laval est appelée mal à propos Ca-

therine par un grand nombre de généalogistes : elle était dame de Blain et d'Yeric, et fille de Gui X, seigneur de Laval, et de Béatrix de Bretagne. Cette dernière était issue du second mariage d'Artus II, duc de Bretagne, et d'Yolande de Dreux, comtesse de Montfort-l'Amaury.

[121] Cette somme fut comptée à Chandos, dans la ville de Niort, dont il était gouverneur et où il faisait alors sa résidence habituelle.

[122] M. Arnault a fait jouer, et on a imprimé en 1814, une pièce intitulée : *la Rançon de Du Guesclin, ou les mœurs du XIVe siècle.*

[123] Les grandes compagnies étaient composées de soldats français, bretons et anglais, qui, ayant d'abord combattu les uns contre les autres dans différentes guerres, s'étaient réunis pour vivre de pillage, et ravager la plupart des provinces de France qu'ils appelaient leurs chambres. Des chefs distingués n'avaient pas dédaigné de se mettre à la tête de ces bandes, qui commirent les plus graves excès dans divers lieux. Une armée royale dirigée contre eux fut battue le vendredi de Pâques 1361, à Brignais, à trois lieues de Lyon, et Jacques de Bourbon, qui la commandait, y fut blessé mortellement, ainsi que son fils. On avait d'abord formé le projet de conduire les grandes compagnies en Bohême pour y faire la guerre aux Turcs, qui menaçaient les frontières de ce royaume. Char-

les V, dans sa sagesse habituelle, trouva le moyen de les employer à punir un prince la honte des rois. Ce fut près de Châlons-sur-Saône que Du Guesclin fit adopter le projet du roi par les chefs de ces aventuriers, parmi lesquels on distinguait Mathieu de Gournay, le Bègue de Vilaine, Jean d'Évreux, le chevalier vert, Gautier Huet, Hugues de Caverlée. Ce dernier et vingt-cinq autres capitaines allèrent auprès du roi pour prendre l'engagement d'aller faire la guerre à don Pèdre, moyennant deux cent mille florins d'or.

124 Don Pèdre avait marié une de ses filles avec Edmond, duc d'Yorck, frère du prince noir.

125 Guillaume Felton, gentilhomme anglais ou tenant ce parti, fit la campagne terminée par la bataille de Cocherel, et tomba ensuite prisonnier deux fois entre les mains de Du Guesclin, qui le traita bien. Non reconnaissant de ces procédés, Felton prétendit que le guerrier breton avait faussé sa parole, parce que, s'étant donné pour otage de Charles de Blois, lors du traité d'Evran, il s'était retiré au bout d'un mois, se disant n'être lié que pour ce temps, à raison d'un engagement antérieur envers le duc d'Orléans. Sur cela, il y eut appel en duel; mais le parlement de France décida qu'il n'y avait pas lieu à combat singulier, Du Guesclin ayant réellement souscrit un engagement conditionnel, attesté par plus de deux cents témoins.

Guillaume Felton était déja grand-sénéchal du Poitou pour l'Angleterre, depuis l'année 1363, et il eut

pour successeur Jean Chandos en 1369. Quelques-uns indiquent Jean Felton comme sénéchal de Bordeaux, et font mal à propos remplacer Guillaume par Thomas Felton, son autre frère.

126 C'était Amaury II, fils d'Amaury de Clisson, premier du nom, tué au combat de la Roche-Derrien. Voir à son sujet la notice sur la maison de Clisson, et la généalogie, pièces justificatives, nos 2 et 3.

127 Arnould ou Raoul d'Andreghem ou d'Andreham, gentilhomme breton, s'attacha très-jeune au service du roi, et devint maréchal de France et lieutenant-général en Normandie. Il assista à la malheureuse journée de Maupertuis, où il commanda, sous le connétable Gautier, duc d'Athènes, une partie du premier corps d'armée. En 1368, d'Andreghem se démit de ses charges pour porter l'oriflamme, en conservant le titre de maréchal. Il sera question de lui dans cette histoire jusqu'au moment de sa mort. Toujours disposé à rendre hommage aux grands talents, ce guerrier céda souvent, malgré son grade élevé, le commandement à Du Guesclin ou à Clisson. On trouve qu'en 1370 il touchait deux mille livres de gages, somme énorme pour le temps, et qu'il était de plus défrayé de tout par le roi.

128 Guyard de Berville divise autrement les forces du prince de Galles et de don Pèdre.

129 On ne commence à faire mention des chevaliers

bannerets que dans les historiens qui ont écrit sous Philippe-Auguste ; cependant la manière dont ils s'expriment à ce sujet démontre que ce n'était pas une chose nouvelle. Pour avoir ce titre, c'est-à-dire pour lever bannière, il fallait être gentilhomme de nom et d'armes, posséder beaucoup de terres, et avoir des vassaux nobles pour soutenir la bannière. Un ancien cérémonial dit que le chevalier banneret devait avoir au moins cinquante hommes d'armes, et les archers et arbalestriers *y appartenant.* A la première bataille, il devait venir au connétable, maréchal ou lieutenant pour le prince, requérir de porter bannière ; s'il le lui octroye, il doit sommer les hérauts pour témoignage, et faire couper la queue du *pennon* (bannière à pointe). C'est de là qu'est venu l'ancien proverbe : *faire de pennon bannière*, passer d'une dignité à une autre plus élevée. Olivier de la Marche n'oblige les bannerets qu'à avoir vingt-cinq hommes d'armes. Souvent, ou presque toujours, ils dépassaient ce nombre. Dans les combats, si la troupe qui suivait le banneret se divisait en deux corps, une portion considérable restait toujours à la garde de la bannière.

Le titre de banneret finit par devenir héréditaire, et se séparer de celui de chevalier, qui était personnel. L'histoire de Bretagne en produit des exemples. « Tout « seigneur, dit la coutume du Poitou, art. Ier, qui a « comté, vicomté ou baronnie, peut en guerre ou « armoirie porter ses armes en quarré ; ce que ne peut « le seigneur châtelain, lequel les peut seulement porter en forme d'écusson. »

Lorsque Olivier de Clisson leva sa bannière, le nombre des chevaliers bannerets était très-considérable. Dans le midi de la France particulièrement, tous les seigneurs puissants l'étaient. Ils avaient, sous leurs enseignes, non-seulement leurs vassaux, mais encore une foule d'aventuriers, qui louaient leurs services à ceux qui les payaient le mieux.

Il y a à la fin des *Tablettes chronologiques de l'histoire de Touraine*, par M. Chalmel, des recherches curieuses sur les chevaliers bannerets de cette province. Il prétend que l'origine de cette institution se trouve dans les fastes de la Grande-Bretagne. Sur la hiérarchie de la chevalerie, il cite ces anciens vers:

Ordre de Banneret est plus que chevalier,
Comme après chevalier accort suit bachelier,
Puis après bachelier, écuyer : de manière,
Qu'après le duc ou roi est toujours la bannière.

Les compagnies de cinquante ou de cent hommes d'armes ne furent plus tard qu'un reste de l'institution des chevaliers bannerets.

[130] A raison de leurs prétendus droits de succession ou de propriété, les rois d'Angleterre, même en faisant la guerre à la couronne de France, en portaient les armes avec les leurs.

[131] La bataille de Navarette ou Najara fut livrée le 3 avril 1367.

[132] Le voyage de Henri de Transtamare à Bordeaux, pour y voir Du Guesclin dans sa prison, a quelque

chose de si romanesque, surtout d'après les circonstances qu'on y ajoute, qu'il est bien permis d'en douter.

[133] Suivant Du Châtelet, d'Albret aurait *crûment* dit au prince que, s'il ne mettait pas du Guesclin à rançon, c'est qu'il le craignait, et Édouard aurait répondu: « Pour montrer que je ne le crains pas, tout brave « qu'il est, il va être libre à l'instant. »

[134] « Sire, quand il vous plaira, il me sera mieux, « et ay oi long-temps les souris et les raz, mais le « chant des oiseaux non jà pieça, je les irai oyr, quand « votre plaisir sera. »

[135] En recevant ce don, Du Guesclin dit en riant à la princesse de Galles, qu'il avait toujours cru qu'il était le plus laid chevalier qu'il y eût en France (et en effet il était d'un physique rebutant), mais qu'il commençait à avoir une meilleure idée de lui, puisque les dames lui faisaient des présents de si grande conséquence.

[136] Le prince de Galles, outré de la conduite perfide de don Pèdre, se garda bien de lui envoyer des secours.

[137] Par le gain de la bataille de Montiel, livrée le 13 août 1369; don Pèdre y avait des forces triples de celles de ses ennemis, qui ne montaient qu'à environ vingt mille hommes. Peu après, ce roi détrôné

fut fait prisonnier, et mis à mort de la main de son compétiteur qu'il eut l'audace d'attaquer, quoique privé de sa liberté.

[138] Suivant les observations faites par M. Richer, dans son Voyage pittoresque en Bretagne, le château du Gavre aurait été, dans le principe, une construction romaine (*castellum* ou *castreum*). La base de l'édifice semblerait l'indiquer par ses couches de pierres symétriques, sa forme allongée, sans autre vide que celui des appartements et les tours placées deux à deux, à chaque extrémité et dans le milieu. La tradition des habitants de la petite ville du Gavre, qui prétendent qu'*elle est la première qui ait été bâtie sur la terre*, malgré son originalité, viendrait encore à l'appui de l'opinion que nous émettons. Il est positif du reste, d'après l'abbé Travers, que les seigneurs du Gavre faisaient battre monnaie, sous la première race de nos rois.

On a souvent dit que, lorsque Olivier de Clisson se fut emparé du château du Gavre, *il n'y laissa pas pierre sur pierre.* Cela est une exagération. Clisson démolit en effet une partie de cette forteresse, et il en employa les pierres à bâtir la tour dite du Connétable, à Blein; mais il resta néanmoins sur pied une partie du château en question, et, avant la révolution, on remarquait encore ce qui était d'une ancienne construction. Depuis, tout a disparu sous le marteau de la bande noire. Le Gavre était resté à Jean IV, et son fils en qualifia son frère, le connétable de Richemont, qui dit souvent que, pour réparer le désastre fait par Clisson, il

était obligé d'y employer chaque année ses gages de connétable.

[139] D'après le traité de Guerande, la terre de Chantoceau, achetée de la duchesse d'Anjou, appartenait à Olivier de Clisson. Mais la forteresse devait être remise au duc, à raison de son droit de souveraineté.

Jean IV s'empara aussi des débris du château du Gavre, et il confisca à son profit quelques terres appartenant à Clisson. Celui-ci lui fit dire alors : *Vous m'avez ôté mes terres; par ce moyen, j'aurai nom Olivier sans terre; mais vous ne serez pas duc sans guerre.* Cette prédiction fut véritable.

[140] On trouve des lettres de Jeanne de Bretagne, comtesse de Penthièvre, du 19 mai 1369, adressées à Olivier de Clisson, son lieutenant-général et gouverneur en Bretagne.

[141] Amaury de Clisson, fils du guerrier du même nom, tué à la Roche-Derrien, à la tête de la noblesse du Maine et de l'Anjou, attaqua, vers ce temps, les frontières du Poitou, et poursuivit un parti anglais jusqu'à Saint-Sauveur-le-Vicomte, en Basse-Normandie. Ce fut ce beau fait d'armes qui fit que le roi de France le nomma son lieutenant-général dans cette province.

[142] Hugues de Montrelais et Olivier de Clisson jurèrent, sur la vraie croix et les évangiles, que « le duc « de Bretagne serait bon et vrai homme, sujet du roi et

« à la couronne de France, sans feintise et sans mal « engin, et sans faire le contraire, par lui ne par d'autres « à son pouvoir, et sans mouvoir guerre à lui ne à son « royaume, ne donner confort et aide à aucun autre « de le faire ne privé ne en appert, aussi aucune cuison « ne labeur perpetrer ».

NOTES

DU LIVRE II.

[1] L'IMPOT établi sur les provinces de l'ouest de la France au parlement, ou, si l'on veut, aux états de Niort, consistait dans un fouage, c'est-à-dire, dans une somme quelconque par feu. On a vu que cette espèce de tribut était levée habituellement en Bretagne; mais il était, pour ainsi dire, inconnu dans les pays à la gauche de la Loire.

[2] Robert Moreau de Fienne, fils de Jean de Fienne, et d'Alix de Dampierre de Flandre, fut le prédécesseur de Du Guesclin. Quelques historiens ont prétendu qu'après la démission du connétable de Fiennes, l'épée de cette dignité fut remise provisoirement par le roi à son frère Philippe, duc de Bourgogne, surnommé le Hardi à cause de sa belle conduite à la bataille de Maupertuis, et qu'il agit de la sorte pour rehausser encore, s'il était possible, cette éminente dignité. Du reste, elle était si élevée, que plus tard Arthus de Richemont, étant devenu duc de Bretagne, voulut encore la conserver, disant que ce qui lui avait d'abord fait tant d'honneur lui en ferait encore étant souverain et pendant toute sa vie.

[3] Les noms des gentilshommes bretons, qui se joignirent à Du Guesclin et à Clisson pour faire la guerre aux Anglais, en 1370, ont été recueillis, sur les pièces originales, par Bion d'Herouville, et se trouvent dans l'Histoire du premier de ces connétables, par Hay du Châtelet.

[4] Pierre, comte d'Alençon, et Robert, comte du Perche, héritiers de Charles de France, comte d'Alençon, cédèrent, par acte passé à Paris le 21 juillet 1730, le comté de Porhoet à Olivier de Clisson et à Béâtrix de Laval, sa femme, qui leur donnèrent en échange la baronnie de Thuis, située en la vicomté de Falaise, province de Normandie, et deux mille francs de rente sur les foires de Champagne. Par autre acte du même jour, Olivier de Clisson mit le comté de Perhoet à la disposition du roi, qui, sur cela, lui promit de lui en faire donner la saisine, le dernier août suivant. Le motif de cet acte est rapporté dans le texte.

[5] Les anciens auteurs qui ont écrit sur la vie de Du Guesclin, comme on l'a déjà dit, ont pris à tâche d'y semer du merveilleux, et aussi leurs histoires sont des espèces de romans. Quant à Tiphaine Raguenel, on en fait une sorte de fée, qui avait surtout le talent de prédire l'avenir. On peut dire d'exact, sur cette femme, qu'elle avait dans le caractère beaucoup de la générosité et des autres belles qualités de son époux. Tiphaine était sœur de Guillaume Raguenel, vicomte de la Bellière.

[6] Cressonval est nommé Cressonnailles par plusieurs écrivains; nous préférons la terminaison la plus anglaise, ou du moins la plus normande. Du reste, tous les noms de ce temps-là sont écrits de plusieurs manières.

[7] Suivant une vieille chronique, le héraut dépêché par Granson aurait trouvé Du Guesclin au château de Viré. Le présent fait à cet envoyé fut, d'après les historiens du temps, de quatorze marcs d'argent. Les vieux mémoires sur Du Guesclin, de la collection Petitot, disent que ce général fit enivrer le trompette, et qu'il profita de son sommeil pour aller surprendre les Anglais; mais cette supercherie paraît indigne du caractère généreux du connétable.

[8] Les mémoires du temps distribuent d'une manière différente les guerriers français dans les trois corps qui combattirent à Pontvalain. Guyard de Berville place Olivier de Clisson à l'arrière-garde; mais le rôle important qu'il joua dans cette journée nous fait adopter l'opinion qu'il commandait au second corps d'armée.

[9] Jean de Mokenchin, sire de Blainville, maréchal de France, mort en 1378.

[10] La bataille de Pontvalain se donna dans la lande de Rigolet, qui est entre Pontvalain et Mayet.

[11] Ivain avait pour père le prince souverain de la

principauté de Galles, à qui Édouard avait fait trancher la tête, pour s'emparer de ses états. Le fils vint en France et fit la guerre à outrance aux meurtriers de sa famille. On le verra plus tard arriver devant la Rochelle avec une flotte espagnole. Ivain finit peu après par perdre la vie au siége de Mortagne-sur-mer, en 1372, de la main d'un gentilhomme, anciennement son sujet, et appelé James de Laubé, à qui il avait donné une charge dans sa maison, et qui fut assez pervers pour l'assassiner. On verra plus tard figurer le fils d'Ivain de Galles.

[12] Le chevalier qu'on appelait le Poursuivant d'amour, était de la maison de Beauvain.

[13] « Du Guesclin étant venu au devant le château » de Ruilly en Anjou, les Anglais qui y étaient s'en» fuirent, et il les suivit jusqu'à Bessières » (Bressuire) *(Christine de Pisan)*.

[14] L'abbaye de Saint-Maur, autrefois Granfeuil, sur la rive gauche de la Loire, est fameuse par la réforme de l'ordre de Saint-Benoît, qui en portait le nom. On la voit sur la route de Saumur à Angers. Beaucoup de monastères ont été anciennement fortifiés, et celui-ci était de plus dans une position très-avantageuse.

[15] Yvon de Caranlouet ou Carlonnet faisait partie des grandes compagnies et suivit Du Guesclin en Espagne, où il fit preuve de courage. A son retour, il fut fait sergent d'armes du roi, et on lui donna le

gouvernement de la Roche-Posai, place importante sur les confins du Poitou et de la Touraine. Caranlouet commandait le parti qui défit, au pont de Lussac, le fameux Jean Chandos, qui y fut blessé à mort. Pour cet engagement, consulter la note relative à ce général anglais.

[16] Alors les routes traversaient les villes et les châteaux, au lieu de les tourner. Cela avait été établi pour la perception de certains droits qui revenaient aux seigneurs, et afin de mieux s'assurer du pays dont on commandait ainsi les communications.

La grande tour de granit, servant de clocher à l'église de Notre-Dame à Bressuire, est remarquable par son élévation, qui est de cent soixante-huit pieds, et surtout par sa hardiesse. Si on tenait pour vraie l'inscription qui est au bas, *parachevée en l'an*, *par L. Gendre Odonnet*, MV^{cccc} XLII, elle serait postérieure au temps que nous indiquons, mais nous croyons que c'est une date qui indique seulement des réparations et non la première construction.

[17] C'était Alain de Taillecol qu'on appelait l'abbé de Malpaie. Les surnoms ridicules, vulgairement appelés sobriquets, étaient alors très-communs.

[18] Dom Morice, dans son Histoire de Bretagne, met mal à propos la prise de Bressuire sous la date de 1731 et au commencement de la campagne de cette année.

[19] Madame la marquise de la Roche-Jacquelein, dans

ses Mémoires sur l'histoire de la guerre de la Vendée, prétend que le château de Bressuire fut pris d'assaut par Du Guesclin, et ajoute qu'il n'a pas été réparé depuis.

[20] D'autres disent que le maréchal d'Andreghem mourut à Saumur, où il s'était fait porter, des suites des blessures qu'il avait reçues à Bressuire.

[21] Voyez l'acte de cette alliance chevaleresque, n° 5 des pièces justificatives.

[22] Le roi donna à Olivier de Clisson, pour bâtir un hôtel à Paris, quatre mille livres, le 10 novembre 1370, et autant le 15 août 1371. Plus tard, et en 1383, il y eut de nouvelles constructions, comme on le verra par la suite.

L'hôtel du connétable de Clisson à Paris était situé rue du Chaume, en face de celle du Braque ou des Quatre-Fils, et fit depuis partie de l'hôtel Soubise, où est de nos jours l'Imprimerie Royale, et du palais Cardinal où sont les archives du royaume. Actuellement encore on voit deux tourelles aux armes de Bretagne, qui faisaient partie de l'ancienne construction. L'hôtel de Clisson fut vendu soixante mille livres par Philibert de Babou, évêque d'Angoulême, à François, duc de Guise; et Charles de Guise, cardinal de Lorraine, acheta, en 1556, de Brisson, conseiller au parlement, l'hôtel de Laval, bâti au coin de la rue de Paradis et de celle du Chaume, et séparé de l'hôtel de

Clisson par un cul-de-sac qui aboutissait à l'hôtel de la Roche-Guyon. En 1697, tout cet hôtel passa à la maison de Rohan, d'où il a pris le nom de Soubise. (*Antiquités de Paris, par H. Sauval,* t. II, p. 119. Voyez aussi *Saint-Victor.*)

[23] Charles d'Évreux, fils de Philippe d'Évreux, cousin-germain de Philippe de Valois, et de Jeanne de France, fille de Louis-le-Hutin et reine de Navarre, est le prince que l'histoire a trop justement surnommé le Mauvais. Monté sur le trône à dix-huit ans, à l'époque de la mort de sa mère, en 1349, il fit bientôt le plus mauvais usage des dons dont la nature l'avait gratifié. « Il avait, dit Mézeray, toutes les bonnes qualités qu'une « méchante ame rend pernicieuses : l'esprit, l'éloquence, « l'adresse, la hardiesse et la libéralité. Il était encore « fourbe, perfide, cruel, vindicatif. » Le roi Jean donna en mariage Jeanne, sa fille aînée, à Charles-le-Mauvais, et ce fut la source d'une foule de malheurs pour la France. Il serait trop long et il est hors de notre sujet d'examiner les crimes dont se souilla un prince si indigne du trône et l'opprobre d'une race fertile en bons rois et stérile en tyrans. Malgré tout, nous rencontrerons souvent ses méfaits sur notre route.

[24] Peu après ce temps-là, le duc de Bretagne se plaignait au roi de France de ce qu'il avait employé et généreusement traité Olivier de Clisson qui était un de ses sujets. On lui répondit que « le duc ne se doit « merveiller que le roi a pris et retenu à son service

« ledict de Cliczon, car ledict de Cliczon a bien servi le « roi comme son souverain seigneur contre les compai-« gnées, comme aux autres qui l'ont servi aussi l'a « accoutumé de faire. *Item*, ne piest estre dit que le « roi ait retenu contre ledict duc le sire de Cliczon, car « pour le temps de ladite retenue et quelque temps « après, ledit de Cliczon étoit mielx en grace dudit duc « et devoit estre et mielx li avoir desiervi de fait que « autres et par plusieurs fois le duc l'a envoyé en « legations, par devers le roi avec plusieurs autres, et « le roi n'a rien scu de l'indignation, jusqu'à la créance « desdits messages. »

[25] Nous n'indiquerons point ici les brillants faits d'armes de Jean Chandos, connétable d'Aquitaine et sénéchal de Poitou, dont il a été fait mention tant de fois. Ce guerrier, l'un des plus distingués de ceux qu'employèrent les rois d'Angleterre pendant le temps de leur domination en France, avait toutes les belles qualités qui font chérir un homme élevé en dignité, et il aida, autant que possible, dans l'ouest de la France, à supporter le joug Nous passons de suite à l'engagement où il reçut le coup mortel.

Chandos ayant appris que Caranlouet, établi gouverneur de la Roche-Posai par Du Guesclin, et Louis de St.-Julien, couraient le pays pour y faire des vivres avec cinquante lances et dix-huit archers, sortit de Poitiers, pour les attaquer, avec trois cents hommes. Il atteignit ses ennemis au moment où ils allaient passer le pont de Lussac, et mit de suite pied à terre.

Un Anglais qui, précédemment prisonnier de Caranlouet, avait été obligé de lui payer une rançon si forte qu'il en était demeuré presque sans fortune, s'attacha tellement à lui, qu'il le renversa de cheval, et il aurait été mis à mort par les soldats, sans son ennemi particulier qui usa alors de générosité, en lui sauvant la vie. Légèrement blessé d'un coup de flèche à la cuisse, Chandos, maître du commandant français, se croyait victorieux, lorsque Guillaume Boistel, gentilhomme breton, remarquable par sa cotte d'armes noire, *chargée de campannes d'argent*, porta au général anglais, au moment où le pied lui glissait, un coup qui brisa ses armes et entra fort avant dans le corps. D'autres prétendent que l'épée porta dans le visage, entre le nez et l'œil, et fut jusque dans le cerveau. Le connétable cria qu'il était mort, et, de rage, les siens voulurent tuer tous les Français qui étaient entre leurs mains; mais ce grand homme, presque sans vie, eut la grandeur d'ame de s'y opposer, en disant qu'ils n'avaient fait que leur devoir. Chandos ne survécut qu'un jour et une nuit à sa blessure, et mourut dans la petite ville de Mortemer, où il s'était fait porter. Il y a lieu de croire qu'il fut enterré dans l'église collégiale de ce lieu, quoique la tradition place son tombeau à un quart de lieue de Lussac, sur la rive gauche de la rivière.

Un caractère tel que celui de Chandos était, pour ainsi dire, unique dans ces temps si malheureux pour la France; aussi fut-il généralement regretté, même de ses ennemis. Le costume que portait ce preux à

l'affaire du pont de Lussac est assez curieux pour être indiqué. « Il était, dit Froissart, orné d'un grand vêtement (dans lequel il s'embarrassa) qui lui battait « jusqu'à terre, *armoyé de son armoirie d'un blanc « satin à deux paux aiguisés de gueules.* » A cet engagement il disait aux Français, en les raillant : « François, « vous êtes trop malement bonnes gens d'armes ; vous « chevauchez partout à tête armée ; il semble que le « pays soit tout vôtre, et pardieu non est! »

[26] Guichard d'Angle, grand seigneur en Poitou, après la prise de Moncontour en 1371. Il passa en Angleterre, où Édouard l'admit au nombre de ses barons et avec *les confrères et chevaliers du bleu jarretier.*

[27] Louis d'Harcourt était un des principaux seigneurs du Poitou.

[28] Il y avait deux frères de Coulonges : Perceval et Jourdain. Perceval de Coulonges, d'abord châtelain de Thouars, fut sénéchal de Poitou en 1371, en remplacement de Jacques Dodlec ou Daudelie, fameux capitaine anglais.

[29] Geoffroy d'Argenton était un des principaux vassaux du vicomte de Thouars et seigneur d'Argenton-Château, qui a depuis appartenu à Philippe de Comines.

[30] James ou Jacques de Surgères, de l'ancienne

maison de ce nom, qui a possédé long-temps la seigneurie de la Flocelière, en bas Poitou, érigée en marquisat pour la maison de Maillé-Brezé, puis pour celle de Morais.

[31] Monbrun de Liniers, d'une très-ancienne maison du Poitou, encore existante.

[32] Guillaume, sire de Parthenay, était de la maison qui prit le surnom de l'archevêque, d'un de ses membres élevé à la dignité d'archevêque de Bordeaux.

[33] On appelle encore *engins* dans les carrières d'ardoise les constructions en bois pour battre les couches de pierre. Anciennement on se servait des engins de la même manière, et comme point d'appui contre les murailles des forteresses assiégées. En 1340, ces machines furent employées, au siége de Thin-l'Évêque sur la Sambre, à jeter dans la place les corps des chevaux et autres animaux qui mouraient dans le camp des assiégeants. On voulait aussi infecter les assiégés, et les obliger à se rendre.

[34] Ce nombre formerait à peu près, avec les simples soldats, la force d'un régiment de cavalerie de nos jours.

[35] Louis de Sancerre, maréchal de France, qui devint depuis connétable, ainsi que nous le verrons.

[36] Froissart met mal à propos Chanvigny sur la rivière de Creuse, qui en passe à plusieurs lieues.

[37] Le propos de Du Guesclin est rapporté dans le *Théâtre d'honneur* de la Colombière.

[38] Il paraît que Guillaume de Percy avait le gouvernement de la place. C'était le frère de Thomas de Percy, alors commandant pour les Anglais en Poitou. Cette famille, originaire de Normandie, est établie depuis long-temps en Angleterre, et subsiste notamment dans la personne du comte de Northumberland. Il y a peu d'années, ce seigneur a découvert quelqu'un de sa maison très-pauvre et habitant de la Normandie, et il l'a gratifié d'une rente considérable.

[39] Les auteurs racontent de plusieurs manières les circonstances du siége de Saint-Sévère.

[40] Gui de Malsec, de la maison des seigneurs de Chalus, dans la Marche, et parent du pape Grégoire XI, qui le fit cardinal en 1375. De l'évêché de Lodève, il était passé à celui de Poitiers en 1371, et il finit par être évêque de Preneste, administrateur du diocèse d'Agde et légat du saint-siége en Angleterre. Il mourut en 1407, et fit une multitude de legs, qui attestent l'immense fortune qu'il s'était créée.

[41] Les lettres-patentes de Charles V, qui accordent la noblesse héréditaire aux maires et aux échevins de Poitiers, en souvenir du dévouement de cette ville à la France en 1372, sont du 9 décembre de la même année.

[42] Il y avait à bord de la flotte de Castille des machines jusque-là inconnues, qui jetaient au loin des pierres et autres masses lourdes, et écrasaient ainsi les vaisseaux anglais qui leur étaient opposés.

[43] Jean Hasting, comte de Pembroke, gendre d'Édouard III, roi d'Angleterre.

[44] Cette lettre véritable et scellée du sceau du roi d'Angleterre était ancienne, et ne contenait rien de ce qu'on disait y être porté. Comme Mancel ne savait pas lire, il ne s'aperçut pas de la supercherie.

[45] Hay du Châtelet et quelques autres auteurs attribuent à Du Guesclin tous les faits d'armes dont on vient de parler, à dater de la reddition de Poitiers, et Clisson n'y aurait plus joué qu'un rôle secondaire; mais il est plus probable que le connétable demeura à Poitiers pendant ce temps, pour diriger de ce point central toutes les opérations de la campagne, et c'est ce qui résulte de divers mémoires.

[46] Bourgneuf est un bourg, près de la Rochelle, qui avait une commanderie de Malthe. Pour indemniser le commandeur, seigneur du lieu, du tort que lui avaient fait les troupes du connétable et du sire de Clisson, *les biens et facultés de ladite maison en ayant grandement diminué*, on transféra le marché du dimanche au samedi, et on accorda deux foires, et ce, par ordonnance de Jean, duc de Berry et comte de Poitou, lieutenant-général du roi, rendue en septembre 1371,

confirmée par autre ordonnance de Charles V, du mois de mars 1372.

47 Berville prétend que le connétable fit droit de suite à la demande des Rochellais, mais il est bien plus croyable qu'il en référa au roi.

48 Nous nous étonnons que, dans l'intérêt de la Rochelle, ville qui nous est chère, pour y avoir exercé en chef les fonctions du ministère public pendant plus de quatre ans, on n'ait pas fait valoir ce traité à la tribune de la chambre des députés, lorsqu'il a été question de supprimer l'hôtel des monnaies de cette cité. La conservation de cet établissement dont nous venons de parler ne peut pas reposer sur un titre plus respectable et plus sacré même, nous osons le dire, sans craindre d'être démenti.

49 Le château de Benon, qui avait titre de comté et d'où dépend une belle forêt, après avoir appartenu aux maisons d'Amboise et de la Trémouille, était tombé, plusieurs années avant la révolution, entre les mains de M. Bertin, ministre d'état. Celui-ci laissa cette terre à sa fille, madame la baronne de Chapelle de Jumilhac. A la mort du baron de Jumilhac, petit-fils du ministre Bertin, et précédemment membre de la chambre des députés pour le département de Seine et Oise, Benon a été acheté par madame la comtesse du Cayla, qui y avait commencé des constructions considérables, abandonnées tout-à-coup à la fin de 1824.

50 Hay du Châtelet les fait sortir de Benon.

51 Suivant du Châtelet, l'assaut n'eut lieu que deux jours après.

52 D'après divers auteurs, Olivier de Clisson aurait eu le surnom de boucher, bien avant le siége de Benon. On voit en effet, d'après ce qui arriva à Geoffroi Payen, qu'avant la reddition de la place les Anglais le reconnaissaient déja pour leur plus cruel ennemi.

53 Nous ne pouvons résister au désir de donner ici la description du séjour de Marans, faite deux siècles plus tard par notre grand et bon roi Henri IV, dans une de ses lettres, écrite le 17 juin 1586, à Corisandre d'Audouins, comtesse de Guiche : « J'arrivay au soir « de Marans, où j'étois allé pour pourvoir à la sûreté « d'iceluy : ah ! que je vous y souhaitay ! C'est le lieu « le plus selon votre humeur que oncques ayes veu. « Pour ce seul respect, suis-je après l'échanger. C'est « une île renfermée de marais bocageux, où de cent « pas en cent pas il y a des canaux pour aller charger « le bois par bateau ; l'eau claire peu courante, les ca- « naux de toutes largeurs, des bateaux de toutes gran- « deurs : parmi ces déserts, mille jardins que l'on ne « voit que par bateaux. L'isle a deux lieues de tour ; « ainsy environnée, passe une rivière par le pied du « château, au milieu du bourg qui est aussi logeable « que Pau. Peu de maisons qui n'entre de sa porte « dans son petit bateau. Cette rivière s'étend en deux « bras qui portent non-seulement de grands bateaux,

« mais les navires de cinquante tonneaux y viennent. « Il n'y a que deux lieues jusqu'à la mer ; certes, c'est « un canal, non une rivière : contremont vont les bateaux « jusqu'à Niort, où il y a douze lieues, infinies moulins « et meuneries insulées ; tant de sortes d'oiseaux qui « chantent de toutes sortes ; de ceux de mer je vous « en envoye des plumes, du poisson, c'est une mon- « struosité que la quantité, la grandeur et le prix. Une « grande carpe, trois sols, et cinq un brochet. C'est « un lieu de grand trafic, et tout par bateau. La terre « très-pleine de bled et très-beau. L'on y peut être « plaisamment en paix et seurement en guerre. L'on « s'y peut réjouir avec ce qu'on aime, et plaindre une « absence : ah ! qu'il y fait bon chanter !..... »

54 La tour de Broé, dit la vieille chronique de Du Guesclin ; c'est sans doute la tour ou le fort du Brault, dans les marais entre la Rochelle et Luçon, qui est actuellement un lieu de passage pendant l'été.

55 De la même famille de Harpedane, qui a fait la seconde maison de Belleville.

56 Il y avait, parmi ces machines, une appelée la *Truie*, qui marchait sur plusieurs roues, dirigée par vingt hommes qu'elle mettait à couvert. Six d'entre eux, en faisant jouer des balistes, lançaient de très-grosses pierres sur les remparts, et les autres sapaient en même temps la muraille. On croit que la truie fut inventée par les Espagnols, et elle était d'un grand effet.

57 Tristan Rouhault était alors vicomte de Thouars, parce qu'il avait épousé Peronnelle, l'héritière de l'ancienne maison de Thouars et veuve depuis peu d'Amaury de Craon. Peronnelle n'ayant point laissé d'enfant, l'immense héritage de la maison de Thouars passa, par le mariage de Jeanne, sa sœur, à la maison d'Amboise, d'où il est entré plus tard dans celle de la Trémouille.

58 Renaud, sire de Pouzauges, était de la maison de Thouars. S'étant soumis à la France, il fit les campagnes de Flandre, sous Olivier de Clisson.

59 Le seigneur d'Argenton-Château, dont il a déja été fait mention.

60 Perceval de Coulonges, dont on a déjà parlé, était alors châtelain de Thouars. Cette charge consistait dans le commandement du château, la charge de juger les habitants de la banlieue et de percevoir les revenus du seigneur. Perceval devint depuis sénéchal du Poitou.

61 M. Berthre de Bournizeau, dans son Histoire de Thouars, dit que d'après la tradition, et la grande quantité d'ossements humains et de débris d'armes trouvés en 1790, il y a lieu de croire que l'assaut que soutint Thouars en 1372 fut livré à l'orient de cette ville, entre la tour du Prince de Galles et celle du Prévôt.

[62] Richard de Bordeaux, né en cette ville, qui lui donna son nom, était fils du prince noir et de Jeanne, comtesse de Kent, et petit-fils d'Édouard III, roi d'Angleterre. Il épousa Isabelle de France et régna sous le nom de Richard II. Le duc d'Herefort, fils du duc de Lancastre, le renversa du trône en 1399, et fut appelé Henri IV. C'est de ce dernier qu'est sortie la branche de Lancastre.

Le titre de duc de Bordeaux n'avait appartenu jusqu'alors qu'à des souverains étrangers, que le sort des armes ou la chance des successions nous imposa momentanément pour maîtres. Cependant il a été donné à cet illustre prince auquel se rattachent de si glorieuses destinées, qu'on a appelé avec tant de raison l'enfant de l'Europe, et qui doit régner un jour sur nous, sous le nom de Henri V. Bordeaux avait sans doute des droits à cette faveur, par son noble dévouement en 1814, dont un Vendéen fut encore le principal interprète; mais il était des services bien plus prolongés, mélangés de succès et de revers, arrosés du sang d'une population entière, et qui avaient transformé toute une contrée dans un vaste bûcher où avaient disparu les habitations et tout ce qu'elles contenaient. L'héroïque Vendée devait sans doute espérer d'attacher son nom à l'héritier d'une dynastie pour laquelle elle avait fait tant de sacrifices, disons mieux, tant de prodiges. Elle a été oubliée au jour de la prospérité, non par ses maîtres, car les Bourbons ne perdent le souvenir que des torts qu'on a eus envers eux; elle a été oubliée, parce que les habitants de cette *terre de géants*,

ainsi que l'appelait l'homme le plus extraordinaire de plusieurs siècles, sont braves, mais modestes, et que, si la France est heureusement destinée à n'avoir plus de convention, elle a eu, même depuis la restauration, le malheur indicible d'être gouvernée encore par *les Girondins*. Les lecteurs ne se tromperont pas sans doute sur l'acception de ce mot. Il est parmi les Bordelais une foule de vrais royalistes, doués de cet esprit de justice distributive, qui rend à chacun ce qui lui appartient, que les Vendéens s'honoreraient d'avoir pour compatriotes; et ceux-là savent bien ce qu'ils doivent à leurs aînés en preuve de dévouement pour le trône : mais les hommes qui abreuvèrent d'amertume les compagnons des Cathelineau, des La-Roche-Jaquelein, des Bonchamp, des Charette; qui forgèrent la fable des cocardes vertes pour faire croire que la terre classique de la fidélité désavouait presqu'un demi-siècle de gloire, pouvaient-ils jamais rendre justice à ceux dont ils étaient si peu dignes d'apprécier le généreux dévouement?

Les injustices révoltent l'auteur de cet article, dicté par la franchise vendéenne, et il rappellera que quelqu'un de son nom en usait de même envers notre bon Henri dès 1586. Il s'agissait encore des habitants des rives de la Garonne que le roi de Navarre avait l'habitude de louer outre mesure. Cependant, au commencement de la bataille de Coutras, les Gascons faiblirent en quelques endroits, et Vaudoré criait à l'auguste chef de la maison de Bourbon : « Ce ne » sont là ni Saintongeois ni Poitevins, et nulle autre

« harangue, dit d'Aubigné, ne pouvait valoir « celle-là. »

[63] Les lettres patentes qui accordent ces conditions sont datées de Paris, le 15 décembre 1378. Elles se trouvent à la suite de l'Histoire de Du Guesclin et dans le recueil des ordonnances du Louvre. Nous n'avons pas voulu les donner, ainsi que d'autres pièces concernant Olivier de Clisson, afin de ne pas trop grossir le volume.

[64] Voyez, pour ce qui concerne le prince Ivain de Galles, une note sur la suite de la bataille de Pont-Valain.

[65] Châtellerault, qui avait été surpris par Caranlouet, ainsi qu'on l'a vu, avait sans doute été repris par les Anglais, ou les Français auraient abandonné cette ville, presque aussitôt après l'avoir surprise.

[66] Froissart prolonge beaucoup trop le siége de la Roche-sur-Yon. A ce sujet, il y a dans sa chronique, comme cela arrive souvent, un défaut de clarté.

L'armée d'Olivier de Clisson était campée sur le lieu même où a été bâtie, depuis quelques années, la ville de Bourbon-Vendée.

[67] Montreuil-Bonnin, près Poitiers, était le lieu où les souverains du Poitou faisaient battre monnaie. Melle a eu aussi un hôtel de monnaie, sous la seconde race de nos rois.

68 L'historien de Du Guesclin, Guyard de Berville, sur la foi d'un écrivain plus ancien, prétend que ce général fit trouver sur le chemin de ses ennemis du vin excellent de Montreuil-Bellai, qu'il place mal à propos en Haut-Poitou, et qu'il leur fit perdre ainsi la raison, et les porta par suite à faire des sottises. Il fait tenir aussi conseil au connétable avec le comte du Perche, le vicomte de Melun, Jean de Vienne, Olivier de Mauny, les frères de Beaumont et autres chefs, avant de se décider à livrer bataille, le roi lui ayant particulièrement dit de ne rien hasarder.

69 Beaucoup d'autres chefs anglais, que ceux indiqués dans le texte, furent tués ou faits prisonniers. Richard du Meinille, Guillaume Urselle, Hampton et Henri Azelle, ce dernier prétendait tuer le connétable, furent du nombre des morts. Aimeri de Rochechouard, Ollegrave, Jacques Ubille, Olive et Cresuelle, furent faits prisonniers. Parmi les Français qui se distinguèrent, on cita les seigneurs de Rostrenen, de la Hunaudaie, de Rochefort, Pierre Boistel, Alain de Beaumont, Macé et Tristan du Parc-Locmaria, Dubois de la Mothe, Tristan Regnault, Jean Hay, ayeul de l'historien de Du Guesclin, et de Lespinay qui prit Jean d'Évreux. Nous ne sommes pas entrés dans de grands détails sur la bataille de Chizé, parce que Clisson n'y figura pas.

70 La vicomté d'Aunay, qui s'étendait sur une partie de la Saintonge, avait été formée par les comtes de

Poitou au moment où ils créèrent des vicomtes pour les aider dans leurs fonctions. Les vicomtes d'Aunay portaient presque tous dans le principe le nom de Caderon. La charge de chambellan héréditaire des comtes de Poitou était attachée au titre de vicomte d'Aunay.

71 Suivant du Châtelet, Quimperlé capitula; mais ce que disent d'autres auteurs de la conduite de Clisson fait voir qu'il est dans l'erreur à ce sujet. Il est du reste formellement démenti par les mémoires du temps.

72 Le duc de Bourbon se présenta le premier à l'assaut et soutint là un combat singulier. Comme l'a si bien remarqué le vicomte de Châteaubriant, la branche de Bourbon a eu cet avantage sur les autres maisons souveraines, qu'élevée long-temps près du trône elle l'a défendu avec le plus grand éclat, comme pour prouver au monde qu'elle était en tout digne d'y arriver.

73 Suivant Froissart, Olivier de Clisson n'aurait été que revenu du siége de la Roche-sur-Yon, que cet auteur fait, mal à propos, durer très-long-temps.

74 Garcias du Chastel, gascon de nation, était étranger à la maison du Chastel de Bretagne.

75 On ne trouve point l'abbaye de Saint-Sylvier dans la *Gallia Christiana*, ni dans les autres ouvrages de

ce genre ou dans les dictionnaires. Le lieu dont veulent parler les historiens a sans doute changé de nom.

[76] Les lettres de Charles V, donnant ordre aux sires de Clisson et de Rohan pour la fabrication de monnaies blanches et noires, sont adressées au capitaine de Rennes ou à son lieutenant, et datées de Melun, le 17 septembre 1374. (Voir le *Recueil des ordonnances du Louvre*, *in*-f°.) On appelait monnaie blanche celle frappée avec de l'argent, et monnaie noire les pièces de billon.

[77] L'ordonnance de Charles V, pour instituer un conseil de régence, fut rendue à Melun, en mars 1374. Elle portait que le roi décédant avant que son fils aîné fût majeur, la tutelle des enfants de France appartenait à la reine Jeanne de Bourbon, assistée de Philippe, duc de Bourgogne, et de Louis, duc de Bourbon, tuteurs et gouverneurs, et ayant un nombreux conseil, dont le connétable et Olivier sire de Clisson feraient partie. Les serments à prêter par la tutrice, les gouverneurs et les membres du conseil de régence étaient indiqués dans l'ordonnance. Le conseil de tutelle formé par cette même ordonnance était composé des archevêques de Reims et de Sens; des évêques de Laon, de Paris, d'Auxerre et d'Amiens; des abbés de St.-Denis et de St.-Maixent; du chambellan de France; du connétable, du bouteillier, du panetier; des deux maréchaux; du grand-maître de la maison, garde de l'oriflamme; de Pierre d'Aumont et de Philippe de Savoisy, cham-

bellans; du comte de Brienne; des sires de Clisson et de Coucy; d'Artaud de Corbie et Étienne de la Grange, présidents au parlement; de Nicolas Dubois et Évrard Tramagon, conseillers; de Philibert de Lespinasse, Thomas Boudenay et Jean de Rye, chevaliers; de Nicolas Braque, Jean Pastourel, Jean Bernier, Bertrand Duclos, Philippe d'Augier, et Pierre du Châtel, maîtres des comptes; du doyen de Besançon, de Jean Le Mercier, général des aides; de Jean d'Ay, avocat, et six bourgeois de Paris à désigner par les princes. A la mort de Charles V, ce conseil ne fut point assemblé, malgré que le chancelier d'Orgemont eût demandé l'exécution des dernières volontés du roi.

78 C'est le lieu appelé par Froissart Saint-Mathieu-de-Fine-Poterne.

79 Voyez cette lettre du duc, pièces justificatives, nº 6.

80 Le 22 septembre 1377, il fut ordonné à Olivier de Clisson, sur le trésor royal, une somme de vingt mille livres, « à cause des siéges qu'il avait tenus en Bretagne « devant plusieurs forts occupés par les ennemis, tant « par terre que par mer, et pour le rembourser de ce « qu'il avait donné à l'amiral d'Espagne, pour être un « certain temps en mer devant le château d'Auray. »

81 Charles V, roi de France, qui, quoique ennemi du prince noir, estimait ses belles qualités, lui fit faire à Paris un service solennel.

[81] Dans cette campagne, Henri de Transtamare aida encore la France en lui envoyant une flotte castillane, qui fut de la plus grande utilité.

[83] On peut établir ainsi les faits généraux relatifs à la France sur cette époque. Édouard III, roi d'Angleterre, meurt le 21 juin 1377. Huit jours après, une flotte française, commandée par l'amiral de Vienne, va faire des dégâts sur les côtes d'Angleterre. Le duc de Bourgogne, le maréchal de Blainville et Olivier de Clisson vont faire la guerre aux Anglais en Picardie, tandis que le connétable et le maréchal de Sancerre les combattent en Guienne où la campagne finit, à la fin d'octobre, par le siége de Duras. Le duc d'Anjou retourne à Toulouse, où il donne une grande fête à l'occasion de la naissance du prince Louis, son fils, dont la duchesse venait d'accoucher. Le connétable, Clisson et les principaux officiers de l'armée assistèrent à la fête. Aussitôt après, Clisson se rendit à Paris, et y passa l'hiver. Les Anglais, à l'avènement au trône de Richard II, étaient sur la défensive, et le siége de Saint-Malo, par le duc de Lancastre, n'eut lieu qu'en 1378, ainsi qu'on l'établit dans cet ouvrage.

[84] Il n'y eut qu'un seul siége de Saint-Malo, par le duc de Lancastre. Froissart en parle d'abord en gros, et ensuite en détail.

[85] Les envoyés de la comtesse de Penthièvre étaient Gui de Cleder, Raoul de Kéradan, Hue des Fosses, Olivier de la Villeon, Geoffroy de la Mothe et Jean

le Vayer. Canard, avocat-général, portait la parole pour le roi. La cause fut plaidée les 10, 11, 13, 15, 16 et 17 décembre 1378. Tous les pairs étaient présents, sauf le duc de Guienne et le comte de Flandre. Quelques-uns d'entre eux, et particulièrement le duc d'Anjou, frère du roi, furent mécontents de la forme de procéder qui avait été adoptée. Ils remontrèrent inutilement que, suivant les lois féodales, le suzerain, plaidant contre son vassal, ne pouvait assister au jugement que rendaient les pairs de celui-ci. Le roi s'établissait en effet juge dans sa propre cause, et on a peine à croire, en ce moment, à une telle violation d'un principe d'éternelle justice, de la part d'un prince aussi sage que Charles V.

[86] Chose remarquable, Jean V, dans ces temps de trouble, retrouva tous ses meubles, sa vaisselle, ses trésors, et jusqu'aux revenus du duché, qu'on avait accumulés et déposés dans un lieu sûr!

[87] C'est la seule et unique fois qu'il est question, dans cette histoire, de Charles de Penthièvre, troisième fils de Charles de Blois et de Jeanne-la-Boiteuse. Aussitôt la bataille d'Auray, il fut envoyé, à cause de son jeune âge, à sa sœur, la duchesse d'Anjou. Plus tard, il ratifia le traité de Guérande. Charles, s'attachant à la fortune de la maison d'Anjou, suivit successivement son beau-frère et son neveu en Italie. On ignore ce qu'il finit par devenir. Un manuscrit dit que, du temps du duc d'Anjou, son neveu, il était *despote de la Ro-*

manie. C'est tout ce que nous avons pu recueillir à son sujet.

88 Louis, duc d'Anjou, avait été établi par le roi de France, le 14 juin 1379, et d'après la confiscation de la Bretagne, pour prendre possession des villes, et particulièrement de celles dont le connétable, Olivier de Clisson et le vicomte de Rohan voudraient faire la remise.

89 Voyez, nº 7 des pièces justificatives, une lettre du connétable Du Guesclin au duc d'Anjou, qui est relative à ces évènements.

Nous remarquerons ici, et sur cette dépêche, que plusieurs auteurs, et notamment celui des anciens Mémoires sur Du Guesclin, prétendent que ce guerrier ne savait ni lire ni écrire, et que cependant il paraît avoir souscrit cette pièce, ainsi qu'une cession par lui faite au duc d'Anjou de la terre de Cachamp, du 8 février 1377, ce qui contrarierait une opinion assez généralement reçue.

90 Voyez, pièces justificatives, nº 8, une lettre d'Olivier de Clisson au duc d'Anjou, relative à l'arrivée du duc à Rennes; deux autres lettres au même, pièces nº 7 et 10, sont présumées écrites en 1379, mais elles ne se rattachent à aucun fait connu, et elles ne sont pas datées. Ces documents autographes font, du reste, très-bien connaître le degré d'instruction de Clisson, à une époque où les hommes de guerre étaient en général très-peu lettrés.

91 Ce fut Olivier de Clisson qui engagea la flotte espagnole, forte de dix-neuf galères, à attaquer Guérande, pour se venger des courses que les habitants de cette ville faisaient sur sa terre de Blein. Cette entreprise n'ayant pas eu de succès, ni celle sur Saint-Nazaire, ces étrangers se bornèrent à piller les côtes voisines de l'embouchure de la Loire, où ils firent plusieurs descentes.

92 Bureau de la Rivière était grand-chambellan et ministre de Charles V, dont il devint véritablement le favori.

93 Bertrand Du Guesclin portait pour armes : *d'argent à l'aigle de sable éployée à deux têtes, becquée et membrée de gueules, à la cotice de gueules, mise en bande, brochant sur le tout.*

94 Cependant le duc d'Anjou fut toujours chargé de prendre possession, au besoin, des places occupées par Du Guesclin, Clisson et Rohan, si ceux-ci voulaient en faire la remise et se détacher du parti de la France.

95 Jean de Juch était particulièrement chargé de la garde du château de Conq en Cornouaille.

96 Une ancienne chronique dit, et des auteurs estimables ont répété, que Du Guesclin avait rendu l'épée de connétable au roi, et s'était mis en route pour la Castille. Suivant eux encore, faisant sur son chemin un pélerinage au Puy-en-Vélay, les habitants du Gé-

vaudan étant venus lui dire combien ils avaient à souffrir de la garnison anglaise de Châteauneuf-de-Randon, il se serait décidé à faire le siége de cette place.

97 C'est faussement que Du Châtelet fait remettre l'épée de connétable par Du Guesclin au maréchal de Sancerre. Cet auteur est presque le seul qui le dise, et c'est du reste fort mal à propos qu'il doute de la présence d'Olivier de Clisson aux derniers moments de son frère d'armes.

98 Suivant une chronique citée par dom Vaissette, dans son *Histoire du Languedoc*, et les anciens *Mémoires sur Du Guesclin* de la collection Petitot, le connétable reçut les clefs de la ville de Châteauneuf-de-Randon avant sa mort, et à cause de la crainte de son nom.

« Quel pays que cette France! » a dit M. le vicomte de Châteaubriand, dans son éloquent article sur la mort de Louis XVIII: « les villes apportent leurs clefs « aux lits funèbres de ses guerriers! »

99 L'épitaphe du connétable était ainsi conçue : « Cy gist honorable et vaillant Messire Bertrand Du « Clacquin, comte de Longueville, jadis connétable « de France, qui trepassa l'an 1380, le 13 juillet. »

Ce tombeau et l'épitaphe se voyaient encore en 1789.

100 Le connétable Du Guesclin avait manifesté l'in-

tention d'être enterré dans l'église des Dominicains de Dinan. Charles V fit placer son corps au pied du tombeau qu'il s'était lui-même choisi. Deux guerriers en France, Du Guesclin et Turenne, ont eu la très-honorable prérogative d'être enterrés avec nos rois.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° Ier.

Notice sur la ville et le château de Clisson.

La ville de Clisson, en latin *Clissonium* ou *Clichia,* berceau de l'illustre famille de ce nom, est située au confluent de la Sèvre-Nantaise et de la Moine, à six lieues de Nantes et de la Loire, sur la rive gauche de ce fleuve. Du temps des Gaulois, ce point était enclavé dans le territoire d'un des petits peuples que nous prouverons plus tard avoir occupé le sol actuel de la Vendée militaire. Sous les Romains, il fut de la seconde Aquitaine, après la nouvelle division faite sous Auguste; par suite du Poitou, qui allait d'abord jusqu'à la Loire, réuni à la Bretagne, par la cession, faite en 943, des pays de Tiffauges et d'Herbauges à Alain Barbetorte, comte de Nantes, par Guillaume-Tête-d'Étoupe, comte de Poitou; continua à dépendre de ce duché, comme faisant partie du pays privilégié des Marches communes de Bretagne et de Poitou; entra pendant la révolution dans la circonscription du département de la Loire-Inférieure, et fut, par la bravoure et la fidélité des habitants de ses campagnes, digne de se grouper avec le reste du territoire, auquel

l'histoire a donné le nom glorieux de Vendée. Les sites pittoresques des environs de Clisson ont fourni le sujet d'une réunion de jolies gravures publiées par M. Thienon, dessinateur élégant. A cet ouvrage est joint une notice très-bien écrite et sortie de la plume de M. Lemot, à qui la France doit, outre divers grands ouvrages, la statue équestre du meilleur de ses rois. Vouloir indiquer ce que les environs de Clisson ont de riant, après les descriptions et les dessins que nous devons à des artistes aussi distingués, serait entreprendre une tâche trop difficile. Nous nous bornerons à dire que les rives de la Sèvre et de la Moine, même du ruisseau de la Sanguèse qui arrose le Palet, bourg où est né Abeilard, ont été comparées avec raison à ce que les environs de Rome et la Suisse offrent de plus curieux.

Il n'est point fait mention de Clisson dans les ouvrages qui indiquent les principaux lieux des Gaules, sous les Romains. Cependant, comme cette ville a toujours été le siége d'un doyenné, il faut qu'elle fût déja quelque chose au moment de l'introduction du christianisme; car on ne plaça les évêchés que dans les cités, et les archidiaconés et doyennés que dans les villes moins importantes. De plus, ce lieu se trouva aussi sur la voie que le peuple conquérant fit ouvrir pour aller de Poitiers (*Limonum*) à Nantes (*Condivincum*). Il est à croire en outre que les Scythes Teifaliens, qui, dans le Bas Empire, s'établirent dans le pays appelé depuis les Marches, non loin des rives de la Loire, et dont le quartier-général était à Tiffauges, eurent une

de leurs garnisons sur le point où est actuellement Clisson, ainsi qu'à Getigné, Cugan, Boussay, Legé, Bois-de-Cêné et Saint-Hilaire-du-Bois. Leurs constructions n'auront pas échappé aux ravages des Normands, qui désolèrent cette contrée, particulièrement en 843, après le sac de Nantes. Quoi qu'il en soit, la petite ville dont nous nous occupons existait toujours déja, lorsqu'en 1223, son seigneur, Olivier Ier du nom, rebâtit l'ancien manoir qui appartenait déja à sa famille, et fit ceindre d'une forte muraille les maisons particulières, élevées sous la protection de ce donjon féodal, qui, comme tous les autres, ne fut pas sans utilité pour les vassaux, dans les temps de barbarie.

Une partie de l'histoire de la ville et du château de Clisson se trouve rapportée dans le texte et les notes de cet ouvrage. Il suffira d'ajouter que, sortie de la possession du connétable et de sa descendance, cette terre étant d'abord passée, comme on le verra, à Richard de Bretagne, qui l'affectionnait beaucoup, ainsi que la comtesse d'Étampes, son épouse, ils l'habitèrent presque toute leur vie. Le duc de Bretagne s'y rendit pour conclure le mariage de Pierre, son fils, avec Françoise d'Amboise, fille du vicomte de Thouars. Louis XI, se trouvant à Tiffauges, en 1430, vint passer quelques jours à Clisson, où se trouva aussi Jean V. Marguerite de Bretagne, fille de Richard, comte d'Étampes, épousa là, le 15 février 1438, Guillaume de Châlons, fils du comte d'Orange, et son père mourut le 3 juin suivant. A la mort de Jean, la terre de Clisson devint successivement la propriété des ducs François Ier,

Pierre II, Artus III et François II. Ce dernier, fils aîné de Richard comte d'Étampes, et né à Clisson, y fit même sa résidence habituelle. Vivement épris de la belle et spirituelle Antoinette de Magnelais, veuve d'André de Villequier qui habitait, à cinq lieues de là, à Chollet, seigneurie que le duc lui avait donnée, ces deux villes furent le rendez-vous des plaisirs. Plusieurs tournois y eurent lieu, et les fêtes s'y multiplièrent, jusqu'au moment où François II, pour complaire à ses sujets, épousa, le 29 juin 1472, dans la chapelle de Clisson, Marguerite de Foix, dite *Sein-de-Lis*, fille de Gaston le Bon, roi de Navarre, prince de Bearn et comte de Foix. Plus tard, en 1480, après la mort de la dame de Villequier, arrivée en 1474, le duc donna à François, l'aîné des enfants qu'il avait eus d'elle, la seigneurie de Clisson. Quelques années après, ce dernier fut, sur la demande des états de Bretagne, créé baron d'Avaugour, première baronnie du duché. La maison d'Avaugour continua à posséder et à habiter Clisson, même après la réunion de la Bretagne à la France et durant les guerres de religion. Cette maison éteinte en 1746 à la mort de Henri-François de Bretagne de Goello, comte de Vertus, baron d'Avaugour; partie de sa succession, et notamment Clisson, échut au prince de Rohan-Soubise, qui renonça à habiter jamais le château et le laissa dégrader. La mort de cet héritier fut la cause d'un nouveau partage. A la révolution, l'état, propriétaire par confiscation du manoir du connétable, le céda à la caisse d'amortissement, qui le mit en vente en

1807. Brûlé avec la ville pendant la guerre de la Vendée, il tomba ainsi par acquisition entre les mains de M. Lemot, qui conserve ses belles ruines, et se propose de placer les statues d'Olivier de Clisson et de Bertrand Du Guesclin, près du buste de Henri IV, en regard du donjon, sur le lieu même où ce prince, alors roi de Navarre, avait établi ses batteries pour le réduire, en 1588. «Celui-là ne serait pas Français, dit cet habile statuaire, dans sa *Notice sur Clisson*, « qui oserait faire disparaître, par une cupidité hon« teuse, cette noble enceinte où tant de héros reçu« rent le jour, que d'illustres personnages habitèrent, « et qui rappelle enfin tant de noms fameux, et tant « d'actions éclatantes d'héroïsme et de vertu! » Le parc de la Garenne, décoré avec soin, est aussi devenu un lieu très-curieux. Pendant la révolution, M. François Cacault, sénateur et ancien ambassadeur à Rome et à Florence, aidé de son frère Pierre Cacault, grand amateur de peinture et peintre lui-même, y avait bâti un musée et réuni un grand nombre de tableaux. Cet édifice, commencé en 1799, fut fini en 1804. La collection se composait de douze cents tableaux, dont plusieurs de prix, et de cent soixante-quatre volumes *grand in-folio* de gravures, donnant dix mille six cent quarante-six estampes, classées par ordre, et dont beaucoup étaient des plus grands maîtres. Malheureusement, à la mort de M. François Cacault, arrivée à la fin de 1805, cette belle collection a été vendue et transportée à Nantes, où l'on n'a pas encore préparé un local suffisant pour la recevoir.

Le château de Clisson, sur lequel nous reviendrons encore, particulièrement en parlant de celui qui le fit construire, fut d'une grande importance dans toutes les guerres civiles qui désolèrent la France. Il fut aussi visité, à diverses fois, par plusieurs de nos rois; et nous ajouterons, à ce que nous avons dit à ce sujet, que Charles VII y vint en août 1487; Louis XII, avec la reine Anne, en avril 1492; François Ier, en 1532; Charles IX, en octobre 1565; puis, il fut assiégé inutilement par le roi de Navarre depuis Henri IV, en 1588, et par le duc de Mercœur, en 1595. Nous finirons cette note en nous servant des expressions poétiques de M. Lemot, déja copiées par M. Genoude, dans son *Voyage dans la Vendée.* « Il est difficile, dit-il, en parcourant ce château, de « ne pas réfléchir sur les évènements dont ses murs « ont été les témoins, depuis l'époque où les légions « d'Honorius firent, de ce lieu, une barrière contre les « incursions des Barbares du Nord, jusqu'à ces temps « de chevalerie qui virent les preux de l'ancienne mai- « son de Clisson élever cette forteresse. Tout y retrace « à la mémoire les hauts faits et les nombreux tro- « phées de ce célèbre connétable et du fameux Ri- « chard de Bretagne, dont le dévouement à Char- « les VII contribua puissamment à replacer ce prince « sur le trône de ses pères. C'est dans ce château, que « Richard avait conquis sur les perfides descendants « de Clisson, que ce héros termina sa noble et vail- « lante carrière, sous les yeux de la vertueuse Mar- « guerite d'Orléans, son épouse!

« Qu'est devenue cette cour galante de François II, « son fils? Que reste-t-il des tournois et des fêtes bril- « lantes que ce duc de Bretagne donnait dans cette « enceinte à la belle Antoinette de Villequier, sa maî- « tresse? Où sont les armées royales et les nobles cor- « tèges qui accompagnaient dans ce château Philippe- » Auguste; le pieux Louis IX; la prudente Blanche « de Castille, sa mère; le farouche Louis XI; le con- « quérant Charles VIII; le père du peuple, Louis XII; « le magnanime François Ier; la reine Eléonore; le « sombre Charles IX, et cette altière Catherine de » Médicis? Que sont devenus enfin les souverains de « France et de Bretagne qui visitèrent ou habitèrent « cet antique manoir? Ce donjon, où tout respirait « l'effroi, est à moitié écroulé, et le soleil éclaire « maintenant l'intérieur de ces prisons dans lesquelles « Jean V, duc de Bretagne, victime de la plus noire « trahison, expia, par une détention horrible, la per- « fidie de son père envers le connétable de Clisson!

« On voit encore les ruines de cette chapelle où la « belle Marguerite de Foix, dite *sein de lys*, mère de « la duchesse Anne, reçut la foi de François II; mais « ces chevaliers renommés, ces héros fameux, ces « souverains illustres, ces femmes célèbres, ces ar- « mées formidables, tout a disparu! et ces fiers rem- « parts qui résistèrent jadis au fougueux duc de Bre- « tagne Jean Ier, à la valeur de Henri IV, à l'ambition « et aux armes du duc de Mercœur, ont été livrés « eux-mêmes à la destruction par le temps, l'insou- « ciance, et les affreux ravages de la guerre ven- « déenne! »

On croit que le château de Clisson-sous-Boismé, près Bressuire, demeure du marquis de Lescure, un des généraux de la grande-armée vendéenne, a été bâti très-anciennement par un seigneur de la maison de Clisson. C'est une tradition parvenue jusqu'à sa veuve, Mme la marquise de la Roche-Jacquelein, auteur de mémoires justement estimés sur la guerre de la Vendée. Clisson-sous-Boismé a appartenu long-temps à la maison Sauvestre, qui a joué un rôle dans les guerres des Anglais. Lorsqu'un prélat du nom de Lescure occupait le siége épiscopal de Luçon, il maria son neveu avec l'héritière de cette famille.

N° II.

Notice sur la maison de Clisson.

L'origine de l'illustre maison de Clisson est inconnue. Nous ne trouvons quelque chose de positif à son sujet qu'à la fin du XIIe siècle, et surtout au commencement du XIIIe. Nous allons établir ici la généalogie de cette famille, qui a brillé d'un si grand éclat, afin de jeter plus de clarté sur les différentes parties de cet ouvrage.

La maison de Clisson portait : de gueules au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or; le cimier composé de deux plumasseaux, et pour supports deux griffons.

Le premier seigneur de Clisson, que l'on rencontre, portait le nom de Gaudin. On trouve ce *Gaudinus de Clichione* dans plusieurs chartes, notamment dans une de 1105, mentionnant un jugement rendu par Geoffroi Martel, comte d'Anjou, et ses barons, en faveur des religieux de Vendôme, contre Maurice de Craon, qui avait usurpé le prieuré de Saint-Clément. Il y a lieu de penser que Gaudin de Clisson fut le père d'Olivier Ier et de Guillaume de Clisson.

On prétend qu'Olivier Ier, sire de Clisson, ou de Cliçon, comme on écrivait alors, fut créé baron par

Gui de Thouars, duc de Bretagne, en 1199; mais il est probable que la terre de Clisson, toujours d'une grande importance, était avant cette époque une baronnie. En effet, la ville était déja fortifiée et close, droit qui appartenait alors exclusivement aux barons. Toujours est-il que ce même prince donna au *sire* de Clisson cette qualité dans une charte de l'abbaye de Villeneuve de l'an 1205, où on lit : *Testes sunt..... et Willelmus de Clizonio*, *barones.*

En 1218, Olivier Ier se croisa, et alla en Palestine avec beaucoup d'autres seigneurs bretons, notamment Hervé de Léon et Morvan, vicomte du Fou. A son retour, en 1223, tandis que Louis VIII régnait sur la France, et Pierre de Dreux sur la Bretagne, il rebâtit le château de Clisson, dont il n'existe plus aujourd'hui que des ruines, sur l'emplacement d'un manoir plus ancien encore, reste des fortifications élevées dans le Bas-Empire, et détruites presque entièrement par les Normands dans le IXe siècle, ou au commencement du Xe. On donna aux murs de cet édifice seize pieds d'épaisseur, en les établissant sur une base en roches de granit, et son plan irrégulier en apparence était plutôt l'effet d'une savante combinaison que de la nature du terrain; cette forme défendait l'approche et la sape, et des murailles d'une telle épaisseur furent même à l'abri du canon, les boulets ne pouvant pas y faire brèche. Plus tard, Henri, roi de Navarre, et le duc de Mercœur, en firent l'expérience; tant que la place fut bien défendue et bien approvisionnée, il n'y eut pas de capitulation pro-

posée, et les assaillants, voyant l'impossibilité de réussir, se déterminèrent à lever le siége. Ce château n'avait qu'une seule porte d'entrée d'un beau caractère d'architecture mauresque, et masquée par un bastion et des issues souterraines. L'intérieur était également fortifié, et pour parvenir dans la dernière cour où était l'habitation du seigneur, il fallait s'emparer de deux bastions et du donjon, et toutes ces fortifications intérieures étaient hérissées de fossés, de poternes, de ponts-levis, de machicoulis et de herses. Olivier fit aussi entourer la ville de murailles hautes et larges, de sorte que Clisson devint une des places les plus régulièrement fortifiées pour le temps, et elle arrêta en effet, comme on l'a déja dit, des armées entières. Au temps des guerres de la ligue, les états de Bretagne firent ajouter, aux fortifications de Clisson, des remparts, des bastions, et un large fossé extérieur, avec une contrescarpe et des glacis. Elles étaient presque anéanties au commencement de la guerre de la Vendée. Alors existaient les nouvelles constructions, faites par la maison d'Avaugour, et elles furent détruites par le feu.

On sait que les croisades contribuèrent beaucoup au progrès de la civilisation et des arts, et le temps des déclamations générales contre ces expéditions lointaines est passé. Les seigneurs qui revenaient de l'Orient voulaient placer dans leurs donjons quelques signes de leurs exploits chevaleresques. Les ouvertures par où pénétrait le jour dans l'intérieur des habitations furent coupées en quatre parties, par le

signe auguste dont s'étaient décorés les pieux paladins, et elles prirent le nom de croisées, qu'elles ont toujours porté depuis, quoique le mode de construction ait changé. En rebâtissant son manoir, le sire de Clisson voulut y attacher encore un souvenir plus spécial de la Palestine. Il y a lieu de croire que ce seigneur y avait habité le château de Césarée, vulgairement appelé la Tour des pélerins, ou qu'au moins cet édifice l'avait particulièrement frappé, car il reproduisit les profils et la forme des créneaux et des machicoulis qui y existent encore, dans sa forteresse de Clisson. En effet, M. Cassas, qui a vu et même dessiné ces deux monuments, a fait cette observation intéressante, consignée dans la notice sur la ville et le château de Clisson, écrite par M. Lemot.

En 1226, à la mort de Louis VIII, et au moment où la reine Blanche de Castille prenait les rênes du gouvernement de France, comme régente du royaume pour son fils mineur Louis IX, Pierre de Dreux, duc de Bretagne, se réunit au parti formé contre elle par le comte de la Marche, de la maison de Lusignan, et le comte de Champagne. Ces princes furent bientôt obligés de demander grâce, et on leur pardonna par le traité de Vendôme. L'année suivante, le duc de Bretagne renouvela ses intrigues, passa en Angleterre pour engager le roi Henri III à le secourir, et lui rendit hommage pour ses états. La reine Blanche, informée de cette conduite, fit prononcer contre lui un arrêt de la cour des Pairs, pour crime de félonie, et se dirigea sur ses états avec une armée nombreuse.

Elle prit le château de Belesme, qui fit une vive résistance; Blanche y déploya un rare courage, et ce grand caractère dont elle donna depuis tant de preuves.

En 1230, Pierre de Dreux revint d'Angleterre avec le roi Henri III et des forces considérables. Le duc livra aux Anglais toutes les forteresses dont il put disposer. Plusieurs seigneurs refusèrent de rendre hommage au roi d'Angleterre et de lui remettre leurs châteaux; de ce nombre fut Olivier de Clisson. Instruite du débarquement des Anglais, la reine Blanche se rendit à Angers avec le jeune Louis IX et des troupes nombreuses. L'armée ennemie restait renfermée dans Nantes, et les Français s'emparèrent d'Ancenis, d'Oudon et de Chantoceau, places alors très-importantes, sans qu'elle fît le moindre mouvement pour s'y opposer. Louis IX et la reine sa mère se rendirent ensuite à Clisson, pour y prendre position, de manière à s'opposer à l'entrée des Anglais en Poitou. Le sire de Clisson, qui s'était déja prononcé, d'une manière très-marquée, en faveur du roi de France, s'empressa de le recevoir dans sa forteresse. Le comte de la Marche, qui avait rejoint la cour à la Flèche, y obtint le renouvellement du traité de Vendôme et de nouveaux avantages, comme la propriété incommutable des terres qu'il n'avait eues jusque-là qu'à titre d'engagement. Après plusieurs jours de résidence à Clisson, où ils laissèrent une garnison nombreuse, le roi et la régente repassèrent la Loire et se dirigèrent sur Ancenis. Aussitôt qu'Henri III eut appris leur départ, il entra dans le Poitou; mais ses

exploits se bornèrent à la prise de Mirebeau, et ensuite il alla échouer devant Saintes. Revenu à Nantes, il n'osa pas attaquer le château de Clisson, et il s'embarqua bientôt pour l'Angleterre.

Jean le Roux, duc de Bretagne, fils de Pierre de Dreux, fut obligé, en 1257 ou 1258, de soutenir une guerre contre ses barons, pour faire exécuter les promesses qu'il avait faites à Rome en faveur du clergé, et au détriment des nobles et du peuple, afin de faire lever l'excommunication prononcée contre lui. Olivier de Clisson, surnommé alors et à juste titre le Vieux, puisqu'il avait plus de quatre-vingts ans, tint surtout très-long-temps, même à une époque de famine. En 1260, Jean le Roux vit toute son armée échouer devant le château de Clisson, et il eut alors recours au roi de France, qui fit prononcer contre Olivier un arrêt du parlement de Paris, donnant au duc la saisine des fiefs de son vassal, et aidé de troupes françaises, il s'empara du principal manoir de celui-ci. Le duc de Bretagne, maltraitant le sire de Clisson, autant qu'il était en lui, rasa plusieurs de ses forteresses, Clisson excepté, et saisit toutes ses terres. Dans une telle position, le vassal se pourvut à son tour devant le Roi, sorte de providence sous le régime féodal; et le monarque, ne pouvant déterminer Jean Ier à pardonner au vieux Clisson, condamna ce dernier à rendre hommage-lige au duc et à lui promettre de ne plus plaider contre lui en cour étrangère, c'est-à-dire devant le parlement de France, à moins qu'on lui refusât justice en Bretagne. Ensuite Louis IX

ménagea, entre Jean et son vassal, un traité qui fut arrêté en sa présence, au mois de février 1262. Les clauses de cet acte furent : 1° qu'Olivier de Clisson renoncerait, en faveur de son fils, à tous les biens qu'il possédait dans la Bretagne, tant du côté paternel que du côté maternel, et que le duc recevrait le jeune Clisson à faire hommage de ses terres; 2°que la seigneurie de Pont-Château, donnée à Eudes de Pont et à Guillaume de Fresnay, frères utérins d'Olivier de Clisson le jeune, demeurerait et passerait à leurs héritiers; 3°qu'Olivier le jeune paierait au duc quatre mille livres tournois ou monnaie de Nantes, pour les forfaits de son père, et donnerait caution pour l'avenir; 4° que les deux de Clisson ne pourraient demander aucune réparation ou restitution pour ce qui avait été détruit ou saisi, sauf la maison de la Verrière, qui leur serait rendue; 5° que, si le fils mourait avant le père, celui-ci ne pourrait exiger que ce qui devait lui être assigné pour vivre d'après le traité; 6° qu'enfin, si le jeune Olivier était cité à la cour de Bretagne, pour acte commis contre le duc, ce dernier pourrait saisir ses fiefs.

Olivier de Clisson, dit le Vieux, qui mourut âgé de près de cent ans, avait épousé Constance, fille et héritière d'Eudon, seigneur de Pont-Château, et de Constance de Rohan, dont il eut un fils, portant le même prénom que lui, et qui fut Olivier II. Lorsqu'elle épousa Clisson, Constance de Pont-Château était veuve d'Hervé, seigneur de Blein, dont elle avait eu Eudon du Pont et Guillaume de Fresnay, qui étaient par conséquent, et comme on l'a vu, frères utérins

d'Olivier de Clisson le jeune. La terre de Pont-Château ayant passé peu après dans la maison de Clisson, on doit croire qu'Eudon et Guillaume n'eurent pas de postérité ou qu'elle ne subsista pas long-temps.

D'après dom Lobineau, Olivier Ier, sire de Clisson, aurait épousé en secondes noces Pleisson, fille naturelle de Conan de Penthièvre, seigneur de La Roche-Derrien, dont il aurait eu un fils, nommé Alain, et mort sans enfants, et une fille, Jeanne de Clisson, qui plaida contre le duc de Bretagne, pour la seigneurie de La Roche-Derrien, et gagna son procès au parlement de Paris, en novembre 1269.

Guillaume de Clisson était probablement frère d'Olivier Ier, sire de Clisson. En 1204, lui et son fils, aussi du nom de Guillaume, suivirent Gui de Thouars, comte de Bretagne, au siége du Mont-Saint-Michel, et prirent part aux prodiges de valeur qui causèrent, au bout de quelques jours, la reddition d'une place si forte à raison de sa position sur une montagne au milieu de la mer. L'année suivante, ils assistèrent à la *monstre* ou revue que le roi Philippe-Auguste, qui avait pris la Bretagne sous sa protection, passa des princes, grands et seigneurs sujets à son *ost* ou ban. Aussi, dans un vieux livre du temps de ce Roi, qui était déposé à la chambre des comptes de Paris, on trouvait cette indication : *Guillelmus de Cliçon senex et Guillelmus de Cliçon juvenis*. C'étaient sans doute le père et le fils. On ne connaît point de descendance de ce dernier.

Olivier II, sire de Clisson, fils d'Olivier Ier et de

Constance de Pont-Château, reçut, comme on l'a vu, la propriété de la terre de Clisson et des autres possessions de sa famille, sur la démission et du vivant de son père, en 1262. Il approuva en 1276, pour être exécuté dans ses seigneuries, le règlement du duc Jean-le-Bon, qui substituait au droit de bail des biens de mineurs le rachat ou paiement d'une seule année de revenu. Le droit de bail était un usage venu d'Angleterre et qui consistait à toucher, de la part des seigneurs, tous les revenus des mineurs jusqu'à leur majorité, en faisant bien ou mal pourvoir à leurs besoins. Olivier II servit Philippe-le-Bel dans les guerres qu'il entreprit contre les Anglais. De sa femme, Isabeau de Craon, fille de Maurice, seigneur de Craon, Sablé, Chantocé et la Suze, et de Marie de Malines, morte le 20 juillet 1350, et enterrée aux Cordeliers d'Angers, il eut trois fils : 1° Garnier, qui mourut sans postérité; 2° Olivier III, père du connétable; 3° Amaury Ier; 4° et une fille, Mahaud, mariée d'abord à Gui de Beauçay, dit le Jeune, seigneur de Chenécé, et ensuite à Savary de Vivonne, seigneur de Thors et des Essarts.

Garnier, sire de Clisson, fils aîné d'Olivier de Clisson, était un des plus grands seigneurs de Bretagne. Les particularités de sa mort, en 1341, sont indiquées dans cet ouvrage, et il est inutile de les rappeler ici. Garnier n'avait pas été marié, et il laissa en grande partie son riche héritage à son frère puîné Olivier III.

Olivier III de Clisson, fils puîné d'Olivier II et d'Isabeau de Craon, qui devint l'aîné de sa famille par la

mort de son frère Garnier, eut pour tuteur Amaury de Craon, son oncle. Celui-ci l'assista notamment lorsqu'il épousa, en mai 1320, à Forêt-les-Milly en Gastinois, Blanche de Bouville, fille aînée et héritière de Jean, seigneur de Bouville, et de Marguerite de Beaumez, dame de Blaison et de Mirebeau. Blanche de Bouville mourut en 1329, et fut enterrée aux Cordeliers de Nantes. De son mariage avec Olivier III, sortit Jean de Clisson, seigneur de Milly en Gastinois, qui marqua peu, fut cependant enveloppé dans la disgrace de son père, et mourut sans postérité en Bretagne où il s'était retiré. Olivier III se remaria, en 1328, avec Jeanne de Belleville, veuve de Geoffroi, sire de Châteaubriand, fille unique et héritière de Maurice, seigneur de Belleville, Montaigu, la Garnache, Palluau, Châteaumur, Beauvoir-sur-mer, etc. On mentionne suffisamment dans cet ouvrage la destinée des deux époux. De ce mariage naquit : 1° Olivier IV, sire de Clisson, connétable de France; 2° Maurice, seigneur de Blain, mort jeune, ayant eu Aimery d'Argenton pour tuteur, ainsi que Guillaume; 3° Guillaume, seigneur de la Trouvière; 4° Isabeau, mariée à Jean, sire de Rieux, dont Jean de Rieux, marié par le connétable, à Béatrix de Montauban; 5° Jeanne, alliée à Jean Harpedane, seigneur de Montaigu et de Montendre, d'où est sortie la seconde maison de Belleville, qui a possédé la terre de ce nom, celle de la Garnache et plusieurs autres en Bas-Poitou.

Amaury Ier de Clisson, seigneur de la Blandinaye,

troisième fils d'Olivier II et d'Isabeau de Craon, et frère de Garnier et d'Olivier III, ne prit pas parti d'abord, comme ses frères, pour Charles de Blois. Il s'attacha au contraire, à Jean de Montfort, et Charles de Blois confisqua ses biens par lettres du dernier décembre 1344, confirmées par le Roi, en janvier suivant, et les donna à Guillaume de la Heuse.

Lorsque Jeanne de Flandre, comtesse de Montfort, eut appris, à la fin de 1341, que son mari avait été fait prisonnier à Nantes par les Français et renfermé à la tour du Louvre, elle nomma, de concert avec les seigneurs de son parti, Amaury de Clisson, tuteur et curateur de son fils. Ce seigneur passa en Angleterre pour les intérêts de son pupille.

Amaury de Clisson ne tarda pas, ainsi qu'on l'a vu, à se détacher de la cause de la maison de Montfort, et fut tué, tenant l'autre parti, au combat de la Roche-Derrien, en 1347. Il avait épousé Isabeau, dame de Remefort et de Mortier-Croule, en Anjou, dont il eut Jean de Clisson, Amaury II qui suit, et Isabeau de Clisson, mariée en 1351 à Renaud d'Ancenis, seigneur de l'île d'Aurillé, laquelle fit son testament en 1424.

De ce mariage, sortit Isabeau d'Ancenis, qui épousa Bertrand Du Guesclin. Isabeau de Clisson vécut dans un âge très-avancé, et le 10 mars 1405, elle maria Catherine Du Guesclin, sa petite fille, avec Charles de Rohan, seigneur de Guemené.

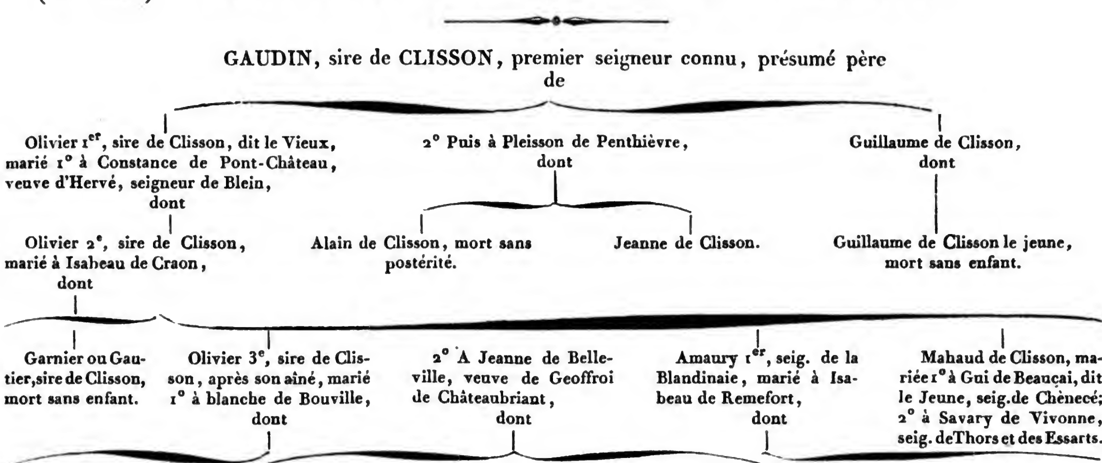
Amaury II de Clisson, seigneur de Remefort, était fils d'Amaury Ier, et d'Isabeau de Remefort : il accom-

pagna, en Espagne, en 1367, Olivier de Clisson, son cousin-germain, et concourut au gain de la bataille de Navarette, où il se fit remarquer par sa bravoure. En 1369, il se mit à la tête de la noblesse du Maine et de l'Anjou et vint ravager les possessions des Anglais en Poitou. De là, il se porta en Normandie, et s'y comporta si bien, que le roi de France le nomma son lieutenant-général dans cette province. Lors du siége de Nantes par le comte de Buckingham, Amaury, accompagné de Jean de Clisson, son frère, et du sire d'Amboise, fit une sortie avec deux cents lances, le 8 décembre 1380, mais il fut repoussé avec perte de onze hommes. Depuis, Amaury de Clisson suivit le connétable et commanda toujours sa compagnie d'hommes d'armes en Flandre et ailleurs, et exerça la charge importante de sénéchal d'Anjou et du Maine. En cette qualité, il concourut, le 7 juin 1390, à l'accord fait pour réduire dans de justes bornes le droit des curés du diocèse d'Angers, qui prenaient le tiers des meubles de leurs paroissiens décédés au moment des funérailles. Amaury mourut sans postérité quelques années avant son cousin, et ses biens passèrent à sa sœur, Isabeau de Clisson, mariée à Renaud d'Ancenis, seigneur de l'île d'Aurillé.

Jean de Clisson, que nous présumons être le frère d'Amaury II, et qui se distingua comme lui au siége de Nantes, en 1380, mourut avant son frère aîné, sans laisser de postérité.

Ainsi, d'après tout ce qu'on vient d'établir, la noble maison de Clisson finit entièrement dans la personne du connétable de ce nom.

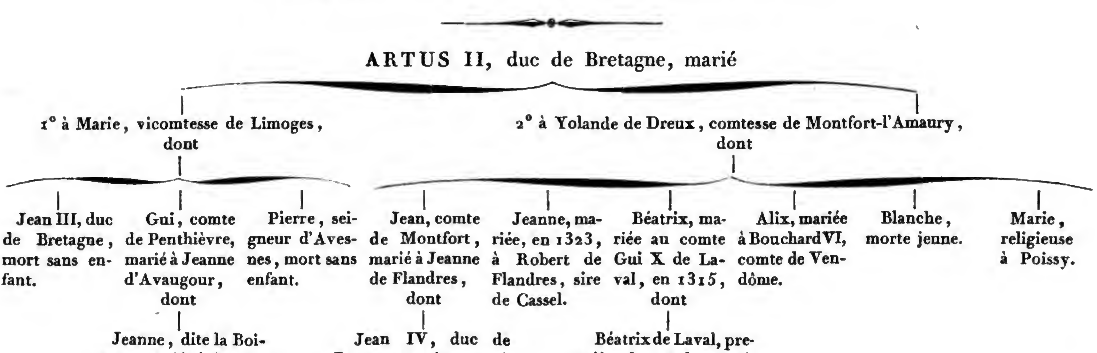
(N° III.) GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE CLISSON.



(N° IV.)

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

Pour établir les prétentions respectives des maisons de Blois et de Montfort à la succession de Jean III, dit le Bon, duc de Bretagne.



N° V.

Alliance entre Bertrand Du Guesclin et Olivier de Clisson, du 23 octobre 1370.

A tous ceulx qui ces lettres verront, Bertran du Guesclin, duc de Mouline, connestable de France, e Ollivier de Cliçon, salut. Sçavoir faisons, que pour nourrir bonne paix et amour perpétuellement entre nous et nos hoirs, nous avons promises, jurées et accordées entre nous les choses qui s'ensuivent; c'est à sçavoir que nous Bertran du Guesclin, voulons estre aliez et nous alions à toujours à vous, messire Ollivier, seigneur de Cliçon, contre tous ceulx qui peuvent vivre et mourir, excepté le roy de France, le vicomte de Rohan, et noz autres seigneurs de qui nous tenons terre, et vous promettons aidier et confortier de tout notre pooir, toutes fois que métiez en aurez et vous nous en requerrez. *Item*, que au cas que nul autre seigneur de quelque estat ou condition qu'il soit, à qui vous seriez tenu de foi et hommage, excepté le roy de France, vous vouldroit deshériter par puissance, et vous faire guerre en corps, en honnour ou en biens, nous vous promettons aidier, deffendre et secourir de tout notre pooir, si vous nous en requerrez. *Item*, voulons et consentons que de tous et quelconques profitz et droictz

qui nous pourront venir et escheoir, dore en avant, tant de prisonniers pris de guerre par nous ou nos gens, dont le prouffit nous pourroit appartenir, comme de pays raençonné, vous aiez la moitié entièrement. *Item*, en cas que nous sçaurions aucune chose qui vous peust porter aucun dommage ou blasme, nous le vous ferons sçavoir, et vous en accointerons le plustost que nous pourrons. *Item*, garderons vostre corps à nostres pooir, comme nostre frère; et nous Ollivier, seigneur de Cliçon, voulons estre aliez, et nous alions à toujours à vous, messire Bertran du Gueselin, dessus nommé, contre tous ceulx qui peuvent vivre et mourir, excepté le roy de France, ses frères, le vicomte de Rohan, et noz autres seigneurs de qui nous tenons terre, et vous promettons aidier et confortier de tout notre pooir, toutes fois que métiez en aurez, et vous nous en requerrez. *Item*, que au cas que nul autre seigneur de quelque estat et condition qu'il soit, à qui vous seriez tenu de foi et hommage, excepté le roy de France, vous vouldroit déshériter par puissance, et vous faire guerre en corps, en honnour ou en biens, nous vous promettons aidier, deffendre et secourir de tout notre pooir, si vous nous en requerrez. *Item*, voulons et consentons que de tous et quelconques proufitz et droictz qui nous pourronts venir et escheoir, dore en avant, tant de prisonniers pris de guerre par nous ou nos gens, dont le prouffit nous pourrait appartenir, comme de pays raençonné, vous aiez la moitié entièrement. *Item*, au cas que nous sçaurions aucune chose

qui vous peust porter dommage aucun ou blasme, nous le vous ferons sçavoir, et vous en accointerons le plustost que nous pourrons. *Item*, garderons votre corps en notre pooir, comme nostre frère; toutes lesquelles choses dessus dites, et chacune d'icelles nous Bertran et Ollivier, dessus nommez, avons promises, accordées et jurées, promettons, accordons et jurons sur les seintz évangiles de Dieu, corporellement touchiez par nous et chacun de nous, et par les foys et sermens de nos corps bailliez l'un à l'autre, tenir, garder, entériner et accomplir, sans faire ne venir encontre par nous ne les nostres, ou de l'un de nous, et les tenir fermes et agréables à toujours. En tesmoin desquelles choses nous avons fait mettre nos sceaux à ces présentes lettres, lesquelles nous avons fait doubler. Donné à Pontorson, le vingt-troisième jour d'octobre, l'an de grâce mille trois cent soixante et dix. Par monsieur le duc de Mouline (signé) Voisins.

N° VI.

Lettre du duc de Bretagne, Jean IV, au connétable Du Guesclin et au sire de Clisson, du 2 septembre 1375.

Nous Jehan, duc de Bretagne, comte de Montfort et de Rychemont. Vous Bertrain du Guesclin et Olivier de Cliczon. Sachez que nous avons receu vos lettres cest premier jour de septembre, à eure de vespres, d'autres points contenus ez trèves et traitez faits entre les douz Roys et lours alliez et adhérans, que vous dites pas nous estre enfraintes, pour tenir plus de nombre de gens d'armes, comme vous dites, que nous ne devons tenir par lesdites trèves, et que nous deussions faire vuider tous les Anglois et Bretons *qui* estoient en nostre compaignie, excepté doux centz hommes d'armes qui pourroient demourer pour la garde des fortereces par nous tenues en présent en nostre dit duché, et nous-mesme vuider hors de nostre dit duché en Angleterre..... audit traité; et que est de vos semonces ne mandementz de nous retraire hors de nostre duché, ne autrement, nous ne pensons à faire, si ce n'est que nous semblera qui sera de raison. Et depuis ledit traité publiez en nostre dit duché, assavoir est devant nostre ville de Kamperlé, que vosditz

gentz eussent pour force à rampçonner le pays et autres novelitez faire, tant d'arsion de maison, que de tuer gentz, et plusieurs autres estorcions et euxtes que l'eu puisse faire par guerre, et que vous dites que nous deussions entreduire plusieurs chevaliers et excuiers de nostre duché, et de vous rendre ville et fortereces, et de tourner devers vous, contre la tenour et fourme desdites trèves et traité, que vous dites que nous devrions avoir juré, et autres plusieurs points contenus en vos dites lettres; sachez que nous ne pansons avoir fait, ne ferons, ne souffrerons affaire par aucun de vos gentz, chose qui puisse tourner contre ledit traité et trèves, en manière que promis l'avons. Et si autres choses aient été faites ou attemplez contre lesdites trèves, comme dit est, mal qu'il soit venu en nostre notice, nous le ferons reparlé comme en appartiendra de raison. Donné en nostre chastel de Brest, soubz nostre privé scel, le segond jour de septembre l'an MCCCLXXV; Ch. de Vaules.

N° VII.

Lettre de Bertrand Du Guesclin, connétable de France, au duc d'Anjou, supposée écrite en août 1379.

Mon très-redouté et puissant seigneur, plaise vous scavoir que ce mardy à vespres, y receu vos très-gracieuses et aimables lettres, qu'il vous a pleu m'escrire par mon héraut, faisantes mention de votre arrivée devers le Roy, et de la relation que vous luy avez faite à part sur le fait de Bretagne par luy et vous, et puis fait faire par vostre chancelier, en grand conseil, et que tout avait esté dit à la louange et honneur de moy, et tellement que le Roy en avait esté et est très-content, et si a pris grand plaisir, et que ce présent estoit bien en sagesse et sera encore plus, desquelles choses mon très-redouté et puissant seigneur, je vous mercy et regracy, tant humblement et de cœur, comme je puis et feray et le doy bien faire; car onque ne desservy en aucune manière le bien que autrefois et à ceste heure vous a pleu dire en mon absence.... Quant aux nouvelles de pardeça, puisque j'envoye par devers le Roy et vous mon cousin Alain de Mauny, pou est survenu de nouvel, tout le navire des Anglois est encore à Quidallot à l'ancre, là où ils arrivent premièrement, et ne portent nul des gens d'armes dudit navire, excepté le duc qui fut qui est

à Dinan, et aucuns en sa compagnie qui là sont recullez, et ce mardy a tenu grand conseil où ont esté grand partie des barons et autres nobles de Bretaigne, et ce jour y doit estre le vicomte de Rohan, car il a escrit à luy et à tous les autres barons du païs comme l'on m'a dit, excepté à mon frère de Cliçon, comme je pense et à moy, et tiennent aucuns qu'il envoira bientost les Anglois, en disant qu'il se veut commencer à l'ordonnance desdits barons, et autres, et faire au Roy ce que faire le devra, si ne le puis croire tant que je le voye, toutefois ils n'ont point commis ne fait guerre....

Vostre petit serviteur,

(Signé) Bertrand Du Guesclin.

N° VIII.

Lettre d'Olivier de Clisson au duc d'Anjou, du 23 *août* 1379.

Mon très-puissant et très-redoubté seigneur, j'ai veu la tenour de vos gracieuses lettres, que de vostre benigne grace vous a pleu me envoier escrites de vostre main, ay entendu ce qu'il vous a pleu dire à mon gentilhomme, et de ce que il vous plaist tant fermement, et si à cler me mander de vostre antencion, tant par vos lettres, comme par la personne doudit mon escuier, à qui abandonnement avez dit toutes choses moult fiablement, mon très-puissant et très-redoubté seigneur, je vous mercie tant humblement et de cuer, comme je puis, en me sousmectant vous servir et entièrement obeir, comme celi qui tout est vostre, mon très-puissant et très-redoubté seigneur. Vous scavoir plaise à certain que c'est samady le duc qui fut arriva à Rennes et aveques li environ LXX Anglois et a envoié mandement et pour lettres establi officiers, recepvans et autres et general lement partout le duché de Bretaigne et ès lieux obeissanz et tenanz le parti dou Roy, auxi comme ès autres lieux qui a li aont comancé obeir, et tant pour lever et avoir principallement rentes comme pour un subside qu'il à présent ordressé avoir et lever de doux francs par feu Auxi, mon très-puissant et très-re-

doubté seigneur, j'ai entendu que le duc qui fut, est venu d'Angleterre, par certains pouenez et convenances entre lui et le roi d'Angleterre, dont il est tenu randre en Angleterre devers le Roi certains faiz et dedans un mois, dont il est passé treze jours, et pour ce est devers li un certain sage clerc Anglois, qui est dou conseil dou roy d'Angleterre : si vous plaise, mon très-Puissant et très-redoubté seigneur, avoir sur ce bon avis; auxi vous plaise vous prendre garde des ores en avant, comme vous yrez et chevaucherez par païs, quar moult volontiers vous porteront dommaige, se ils pourront. Mon très-puissant et très-redoubté seigneur, il serait bon, ce me semble, sauf votre bon avis, que vous ecripvez par devers l'admiraut d'Espagne, qu'il ne se parti juques vous soyez sur les marches de par della; quar ilx pevent moult valoir à vostre fait : et vous plaise scavoir que cestes manières de gens, aveques celi duc qui fut, ne sont pas à compter plus de quatre cenz combattanz, et vous savez cest moins que neent; mon très-puissant et très-redoubté seigneur, je me recommande à vous, tant humblement que petit subject se peut recommander à son très-redoubté seigneur, et vous supplie de me escrire de vos nouvelles, et prie le Saint-Esprit qu'il vous ait en sa sainte garde et vous donent bonne vie et longue. Escript à Nantes, ce mardi soleil couchant, 23e jour d'aoust.

Vostre sujet et serviteur,

(Signé) Olivier de Cliçon.

Le duc qui fut, sera à Rennes environ trois jours, et en oultre s'en ira vers les parties de Guingamp. J'envouoi devers vous bien bref mon escuier, celui qui derrain fut devers vous, pour plusieurs causes qu'il vous dira, si vous supplie de le croire comme ferme au bien du Roy et de vous.

N° IX.

Lettre d'Olivier de Clisson au duc d'Anjou, présumée écrite en 1379.

Mon très-redoubté et puissant seigneur, plaise vous scavoir que ge receu vos lettres qu'il vous a plus me anvoier escriptes de vostre main, de quoy ge vous mercy de tout mon ceur, de la grant amour et surté que en moy vous plest avoir et de la paine que vous plest prandre de vostre personne à me rescrire et pri nostre Seigneur qu'il me doînt grace et pouoir de ainxin le pouoir deservir du Roy et de vous, come ge y ay la volunté; et par Dex, mon très-puissant seigneur, c'est le mere desir que se ai au jour de luy, mon très-redoubté et puissant Seigneur, ge anvoie mon amé escuier, Thebaut Augier par devers vous pour vous faire à scavoir aucunes choses que ge hoy depuis que vous rescris : car pour certain, mon très-puissant Seigneur, ge ne houré, verré ne sauré choses que ge ne vous face scavoir. Et pour Dieu, mon très-puissant Seignour, donez vous bien garde que vous direz entre vos gens; car lan rapporte aucune chose de ce que vous avez dit, que vous ne vouziez pas que la le seust la où il est rapporté; laquelle chose ge vous dire moy deschargié de la charge que je, de laquelle descharge ge très grant desir pour aler par devers vous, mon

très-puissant seigneur; ge vous supplie, qu'il vous plaise faire devaller les gens hastivement et en outre vous plaise mander en vostre païs que lan ne souffre, que nul vin descande ne vienge fors ès villes et fors tenues du Roy et de vous obeissantes et que len ne seuffre que nul en face descandre fors pour la relacion des lieustenans ou capitaines des fors bien vuillans à vous et au Roy. Mon très-puissant seignour, ge me recommans à vous très-humblement, et vous supplie que par mondit escuier vous plaise me mander et faire scavoir tous voz bons plesirs et vouloirs, lesquelx ge accompliré à tout mon pouoir. Mon très-puissant Seignour, nostre Seigneur vous doint bonne vie et toutz vos desirs. Escript à Redon, le 11e jour de septambre.

Vostre humble servant et sujet,

(Signé) Olivier de Cliçon.

N° X.

Lettre d'Olivier de Clisson au duc d'Anjou, présumée écrite en 1379.

Ge vous mercy et regracy tant humblement comme ge puis de ce que vous a pleu me mander par cest mesage, lequelle, mon très-puissant seignour, ge envoie par devers vous. Sy vous suppli qu'il vous plaise le croire de ce qu'il vous dira de moy. Mon très-redoubté et puissant seignour, je me recommande à vous très-humblement et vous suppli que touz jours vous plaise me faire scavoir touz vos bons plesirs et vouloirs, lesquelx ge accompliré à tout mon pouoir; ge prie nostre Seigneur qu'il vous doint bonne vie et longue. Escript à Redon, 3e jour de septembre.

Vostre humble servant et sujet,
(Signé) Olivier de Cliçon.

FIN DU PREMIER VOLUME

TABLE DES SOMMAIRES

DU TOME PREMIER.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Errata *du premier volume.*

Page 2, ligne 35, propose; *lisez*, prépare.
—— 17, —— 11, détermination; *lisez*, résolution.
—— 43, —— 25, cet te; *lisez*, cette.
—— 44, —— 21, était commandée; *lisez*, avait pour chef.
—— 88, —— 9, récompense; *lisez*, reconnaissance.
—— 94, —— 29, Vauclingen, Planques; *lisez*, Vauclingen, Beaulinguer, Planques.
—— 179, —— 16, Guyon; *lisez*, Gouyon.
—— 188, —— 11 et 12, employé Cornouailles; *lisez*, employé en Cornouailles.
—— 189, —— 11, Chailler, *lisez*, Challier.
—— 261, —— 25, Chanvigny; *lisez*, Chauvigny.

